De Gulden Passer. Jaargang 43

bron
De Gulden Passer. Jaargang 43. De Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen 1965

Zie voor verantwoording: https://www.dbnl.org/tekst/_gul005196501_01/colofon.php

Let op: boeken en tijdschriftjaargangen die korter dan 140 jaar geleden verschenen zijn, kunnen auteursrechtelijk beschermd zijn. Welke vormen van gebruik zijn toegestaan voor dit werk of delen ervan, lees je in de gebruiksvoorwaarden.

dbnl digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren i.s.m.

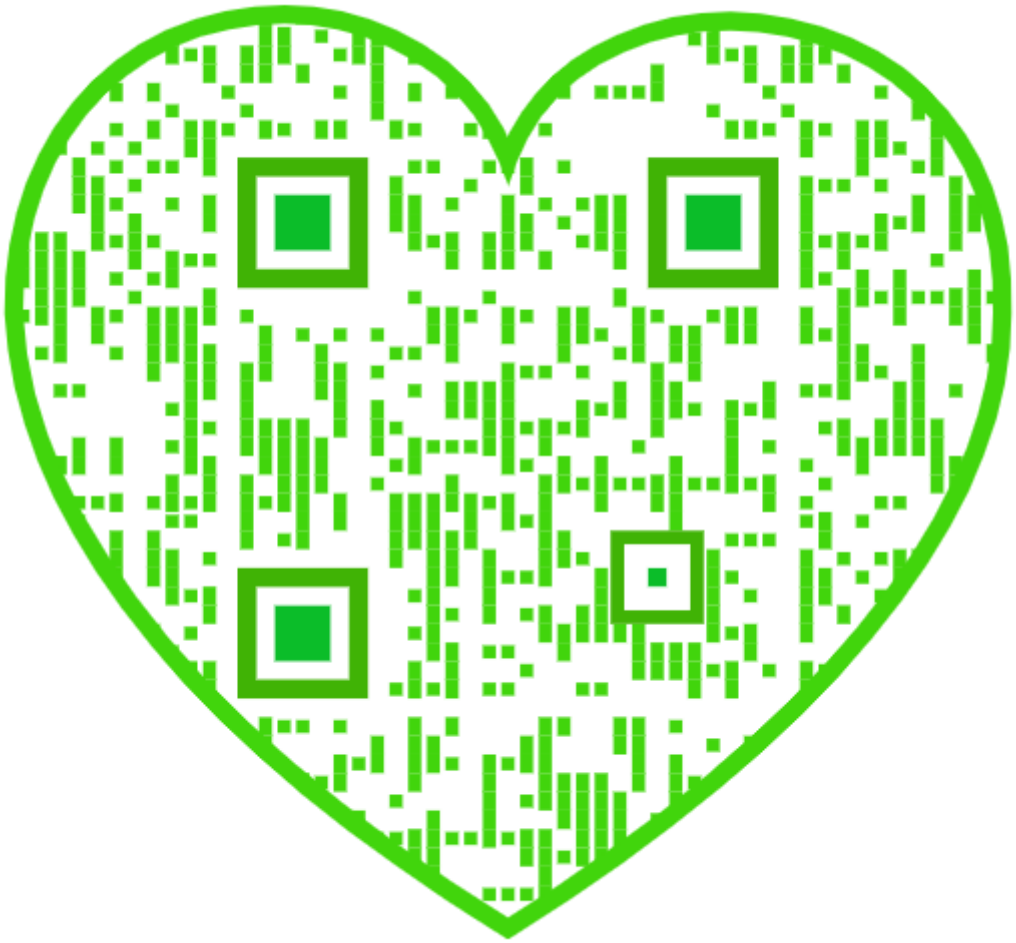

[De Gulden Passer 1965]

[Nummer 1]

L'humanisme belge état de la question, recherches, perspectives

PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉTUDES ORGANISÉE PAR LE CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE DE L'HUMANISME, EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT POUR L'ÉTUDE DE LA RENAISSANCE ET DE L'HUMANISME DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
HET BELGISCH HUMANISME STAND, ONDERZOEKINGEN, VOORUITZICHTEN
EERSTE STUDIEDAG INGERICHT DOOR HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR GESCHIEDENIS VAN HET HUMANISME, IN SAMENWERKING MET HET INSTITUUT VOOR STUDIE VAN DE RENAISSANCE EN HET HUMANISME DER VRIJE UNIVERSITEIT TE BRUSSEL
Samedi, *27 novembre 1965.*
Zaterdag, *27 november 1965.*

Programme - programma

1. Discours d'ouverture par M. Aloïs Gerlo, président.
2. L'édition projetée de la correspondance de Juste Lipse, par M.H.D.L. Vervliet.
3. La réédition de la Bibliotheca Belgica et la poursuite de l'édition princeps, par M^{lle} M.-Th. Lenger.
4. La traduction de l'*Opus Epistolarum Des. Erasmi*, par M. Aloïs Gerlo.
5. L'édition critique des oeuvres d'Erasme. Problèmes de méthode, par M.L.E. Halkin.
6. La philologie néolatine dans le monde, par M.J. IJsewijn.

Discours d'ouverture prononcé par M. Aloïs Gerlo, *président*

En ouvrant cette première journée d'études consacrée à l'Humanisme belge, mon premier soin est d'adresser le témoignage de notre reconnaissance aux éminentes personnalités qui ont bien voulu répondre par leur présence à notre invitation.

C'est pour nous une grande joie et un encouragement précieux de pouvoir saluer ici: Monsieur le professeur Verhulst, représentant Monsieur le Recteur de l'Université de Gand, Monsieur H. Liebaers, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Albert I^{er}, et co-fondateur du Centre Interuniversitaire d'Histoire de l'Humanisme, Monsieur L. Voet, Conservateur du Musée Plantin-Moretus, également co-fondateur du Centre Interuniversitaire d'Histoire de l'Humanisme.

J'adresse aussi l'expression de notre profonde gratitude aux personnalités étrangères qui ont bien voulu répondre par leur présence à notre invitation et, déjà par ce geste, apportent leur précieuse collaboration aux travaux de cette Journée. Je salue la présence parmi nous de Mesdames J. Veyrin-Forrer, B. Moreau et S. Postel (Paris), de Monsieur le professeur L. Forster de l'Université de Cambridge, de Monsieur l'abbé R. Marcel, président de l'Association des historiens de la Renaissance, de Messieurs C.M. Bruehl (Amsterdam), B. de Graaf (Nieuwkoop), J.F.G. Goeters (Bonn), J. Cl. Margolin (Paris) et B.A. Vermaseren (Breda).

Se sont excusés, et ont exprimé leur regret de ne pas pouvoir être des nôtres aujourd'hui: Messieurs F. Dehousse, Ministre de l'Éducation nationale, P. de Stexhe, Ministre secrétaire d'État à la Culture française, E. Van Bogaert, Ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale, Mgr. A. Descamp, Recteur de l'Université catholique de

Louvain, Messieurs M. Dubuisson, Recteur de l'Université de Liège, F. Leblanc, Président du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, M. Homes, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, Ch. Delvoye, Président de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université Libre de Bruxelles, J.P. Gillet, Administrateur de l'Université Libre de Bruxelles, Messieurs les Professeurs F.J. De Waele (Nijmegen), P. Mesnard (Tours), F. Petri (Bonn), Messieurs G. Droege (Bonn), P.A. Gerritsma (Venlo), Pirenne ('s Hertogenbosch), A.G. Weilen (Nijmegen).

Enfin, je souhaite la bienvenue à tous nos compatriotes qui se sont inscrits à ce colloque pour consacrer leur week-end à l'étude de l'Humanisme belge.

Avant de continuer, je voudrais dire un mot sur le problème des langues que nous utiliserons au cours de nos travaux. Dans l'Etat multinational qu'est la Belgique, il n'y a pas moyen de faire autrement. A l'origine, nous avions prévu que chaque orateur, c'est-à-dire chaque auteur d'une communication, s'exprimerait dans sa langue maternelle, soit en français, soit en néerlandais. Nous n'escomptions pas, à ce moment, pour un colloque qui ne durerait qu'un jour, la collaboration de participants étrangers. Bientôt, au hasard des contacts personnels, nous nous rendions compte qu'il en serait autrement et nous avons envoyé des invitations dans les pays environnants. Vous connaissez le résultat. Nous avons donc décidé de nous servir du français comme langue usuelle de la Journée, en tout cas pour ce qui est des communications. Pour les interventions et la discussion, chacun se servira de la langue de son choix.

Il ne sera pas superflu, je crois - et ce sera ma seconde tâche en tant que président - de vous présenter le jeune Centre qui vous a invité et dont cette journée d'études est la première activité publique.

Le Centre Interuniversitaire d'Histoire de l'Humanisme a été créé officiellement le 30 octobre 1963 par Messieurs Halkin, professeur à l'Université de Liège, Liebaers, conservateur en chef de la Bibliothèque Albert I^{er}, M. le Chanoine Nauwelaerts, professeur à l'Université Catholique de Louvain, M. Voet, conservateur du

Musée Plantin-Moretus, et par moi-même. C'est une association sans but lucratif qui a son siège social à Bruxelles, à la Bibliothèque Albert I^{er}, et qui est administrée par un conseil d'administration composé de professeurs des 4 universités du pays.

Le Centre a pour objet 'de promouvoir l'étude de l'Humanisme (compris dans son acception historique) dans tous les secteurs de la pensée. Il s'attache spécialement à l'étude approfondie de l'Humanisme belge et de son patrimoine littéraire, philologique, historique, juridique et scientifique'. C'est dire que notre Centre a un caractère interdisciplinaire. En cela, il répond à une tendance irrésistible, parce que nécessaire, de la recherche scientifique de notre époque. Il répond aussi aux nécessités du moment en pratiquant, sans exclure pour cela les initiatives personnelles, la planification de la recherche. Les tendances de systématisation de la recherche se généralisent. L'isolement et le hasard doivent de plus en plus être remplacés par l'organisation et le travail collectif. Par conséquent, tous les membres du Centre ont le désir de s'intégrer dans un effort discipliné pour promouvoir réellement l'étude de l'Humanisme; ils veulent collaborer à un travail d'équipe pour réaliser certains travaux qu'un seul ne saurait jamais terminer. J'ose espérer que les communications qui vous seront faites vous prouveront qu'il s'agit là d'autre chose que d'une position purement théorique ou d'un voeu platonique.

Ma troisième tâche sera de présenter brièvement le programme de la Journée, consacrée à l'Humanisme belge. Le sous-titre dit: état de la question, recherches, perspectives. A vrai dire, il n'y aura pas de communication spéciale consacrée à l'état de la question. C'est un sujet qu'on ne traite pas en 20 minutes, et une deuxième Journée eût été nécessaire. L'architecture de notre Journée sera donc un peu moins belle et nous nous en excusons. Nous avons préféré mettre l'accent sur les grandes entreprises qui sont en cours, notamment, dans l'ordre des communications:

1. L'édition de la correspondance de Juste Lipse. Cette entreprise est le but principal que le Centre Interuniversitaire d'Histoire de l'Humanisme s'est assigné dès le début.
2. La réédition de la Bibliotheca Belgica et la poursuite de l'*editio*

princeps. Ce travail est une des plus belles activités de recherche collective entreprises par la Bibliothèque Albert I[er].

3. La traduction de l'*Opus epistolarum Des. Erasmi*, à laquelle s'est attelé l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme de l'Université Libre de Bruxelles.
4. L'édition critique des oeuvres d'Érasme, entreprise à l'initiative du Conseil international pour l'édition des oeuvres complètes d'Érasme sous le patronage de l'Union Académique internationale. Il s'agit là de quatre entreprises d'envergure, de longue haleine, pour lesquelles les forces et les talents d'un seul ne sauraient suffire et qui doivent non seulement être planifiées, mais aussi subsidiées par les organes compétents.

Pour conclure, nous mettrons tout cela dans un cadre plus vaste, mondial même, au moyen d'une communication sur la philologie néo-latine dans le monde.

Quant au *status quaestionis* de l'étude de l'Humanisme belge, par lequel nous aurions dû commencer, je me permettrai tout de même d'en tracer quelques lignes en guise d'introduction à nos travaux.

D'abord, une constatation d'ordre général: l'étude de l'Humanisme belge qui, malgré les efforts et les travaux importants d'Alphonse Roersch et d'Henry de Vocht, a longtemps vécu d'une vie plutôt inerte et obscure et qui a, pour ainsi dire, piétiné sur place, semble maintenant appelée à connaître un sérieux développement.

Si jadis les Roersch et les de Vocht étaient vraiment des exceptions, *rari nantes in gurgite vasto*, aujourd'hui une douzaine de chercheurs belges s'adonnent exclusivement, ou en ordre principal, à l'étude de notre Humanisme. Ce sont surtout des philologues classiques qui ont compris que la néo-latinité et l'étude de l'Humanisme historique doit désormais appartenir au domaine de la philologie classique, surtout lorsque, comme c'est le cas en Belgique, il y a un patrimoine national des plus intéressants à explorer et à valoriser. Donc, progrès sérieux chez les philologues classiques, en philologie néo-latine, mais aussi: progrès évidents dans les domaines de l'histoire du livre, de l'histoire des sciences, du droit et des religions. Je me bornerai à souligner le fait. Le mérite en revient, je crois, en grande partie, aux Comités ou Centres frères, qui s'oc-

cupent de ces domaines respectifs et dont les buts sont parallèles aux nôtres.

Après cette constatation d'ordre général, passons en revue quelques rubriques particulières.

L'histoire de l'Humanisme belge en général et de l'Humanisme régional - c'est-à-dire des centres humanistes comme Anvers, Bruges, Bruxelles, Malines, Louvain et Liège pour nommer les plus importants - progresse, mais un aperçu général fait toujours défaut.

Depuis Ellinger et sa *Neu-Lateinische Lyrik in den Niederlanden* (1933), la poésie néo-latine des Pays-Bas n'a plus été étudiée dans son ensemble, pas plus d'ailleurs que la littérature néo-latine 'belge' en général. Par contre, comme je l'ai déjà dit, beaucoup d'études et articles ont été consacrés à l'histoire du livre et de l'imprimerie, à l'histoire du droit, des sciences et de la Réforme à l'époque qui nous intéresse.

Pour ce qui est des monographies consacrées aux humanistes individuels, il reste beaucoup à faire, même si l'on ne s'en tient qu'aux figures vraiment importantes. Nous notons cependant, depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, des monographies consacrées à Jérôme de Busleyden, à Lernutius, à Bulteel, à Vésale, à Alaard d'Amsterdam, Baudouin Hamée, J.B. Van Helmont, Dominique Lampson, Cornelius Muys ou Musius, à Christ. Plantin, Pierre Platevoet (Plancius), Carolus Scribani.

Les humanistes, littéraires ou scientifiques, qui ont eu le plus de succès au cours des dernières années, à en juger d'après le nombre de contributions qui leur ont été consacrées, sont Mercator, Vésale, Juste Lipse, Marnix de St-Aldegonde, Simon Stévin, Livinus van der Beken ou Torrentius, Plantin, L. Vives, Eric de Put ou Erycius Puteanus.[1] La palme revient incontestablement à Vésale, et ce succès est lié - comme c'est également le cas pour Mercator et Juste Lipse - aux cérémonies de commémoration dont ils ont été l'objet chez nous et ailleurs.

Comme éditions de textes récents, je signale e.a. les éditions cri-

1. Voir notre *Bibliographie de l'Humanisme belge* (Bruxelles 1965; en collaboration avec E. Lauf, 248 pp.), pp. 133-224.

tiques parues dans la précieuse collection *Humanistica Lovaniensia*, malheureusement interrompue (provisoirement, nous l'espérons) par la mort d'H. de Vocht, la monumentale édition critique de la correspondance de Torrentius par Marie Delcourt et Jean Hoyoux, le supplément à la correspondance de Plantin (qui doit absolument être rééditée) et la correspondance mercatorienne par Van Durme.

L'événement le plus important est, me semble-t-il, l'édition en cours des oeuvres principales de Simon Stévin.[2.] Mais il reste beaucoup à faire. Ainsi, une édition critique des oeuvres complètes de Marnix de St. Aldegonde qui implique la collaboration d'un romaniste, d'un germaniste et d'un classique, fait toujours défaut. Notre Centre prendra à coeur de s'en occuper.

Traduction de textes latins humanistes: nous commençons à peine. Je puis néanmoins citer une traduction du *De subventione pauperum* et de 60 lettres de Vivès, du traité pédagogique de Marnix de St. Aldegonde, en français et en espagnol, des lettres de Clénard, en portugais, et de l'*Epitome* de Vésale.[3.]

Une traduction du *De Bello Turcis inferendo* d'Érasme et du *Julius a caelo exclusus* qu'on lui attribue, est en cours à l'Université de Bruxelles.

Une veine intéressante qui reste à exploiter est l'étude des rapports entre la littérature néo-latine et les littératures en langue vulgaire, c'est-à-dire, chez nous, en langue néerlandaise ou française.[4.]

Enfin, dans le domaine de la bio-bibliographie, je signale la publication récente, dans les travaux de l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme, d'une *Bibliographie de l'Humanisme Belge.* Nous comptons la compléter pour les années qui suivent dans les fascicules ultérieurs de notre collection *Instrumenta Humanistica.* Elle contient une liste alphabétique de 780 humanistes et poètes néo-latins, avec les principales références bibliographiques les concernant.

2. Cf. *op. cit.*, *ibidem*, pour les références exactes concernant tous ces travaux.
3. Cf. *ibidem.*
4. Je cite en exemple l'étude récente de Conrady sur l'influence des auteurs latins dans l'évolution de la poésie baroque allemande (1961).

Mesdames et Messieurs,

Pour revenir au programme de la Journée, je tiens encore à ajouter que notre but n'est pas seulement d'informer, de dresser un bilan, mais surtout d'apprendre et d'être informés. Nous avons le ferme espoir que les discussions qui suivront les diverses communications nous apporteront, de la part des spécialistes réunis dans cette salle, des critiques constructives, bien intentionnées, mais aussi une véritable récolte de renseignements et de conseils des plus précieux. C'est la raison pour laquelle les communications ne dépasseront pas les 30 minutes.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer cette introduction, déjà trop longue, je voudrais encore dire toute notre gratitude au Comité Directeur de l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme de l'Université Libre de Bruxelles, qui a bien voulu organiser avec nous cette Journée et l'a rendue possible en se chargeant de son organisation matérielle; aux autorités académiques de l'Université Libre de Bruxelles qui ne nous ont pas ménagé leur appui, et enfin à Monsieur Herman Liebaers, conservateur en chef de la Bibliothèque Albert I^{er} qui, avec sa gentillesse habituelle, a bien voulu nous héberger dans cette splendide salle de conférences.

L'édition projetée de la correspondance de Juste Lipse par H.D.L. Vervliet

Juste Lipse, humaniste réputé (1547-1606), un des plus grands savants de son époque, fut en même temps un épistolier très zélé. Environ 4.000 de ses lettres sont conservées. Ce sont des lettres d'un genre parfois très différent. Une partie renferme des lettres érudites, de vrais articles scientifiques, qui, de notre temps, seraient publiés dans un périodique; d'autre part, y figurent les *litterae familiares* qui nous éclairent, non seulement sur la vie privée de notre humaniste, mais aussi - puisqu'il était philosophe politique - sur l'histoire politique et militaire de nos contrées et de l'Europe, versées à ce moment dans les terribles et meurtrières Guerres de Religion.

Je me permets de vous proposer de diviser cette communication en trois parties, trois chapitres, si vous voulez. D'abord, l'histoire de notre projet, ensuite son but, et enfin, la méthode, que nous proposons.

Les diverses tentatives d'arriver à une édition des lettres de Lipse.

Encore de son vivant, les contemporains de Lipse avaient vu l'intérêt que présentait la Correspondance du professeur en latin et en histoire, qui avait enseigné à Iéna, à Leyde, à Louvain, et qui avait refusé les chaires que lui présentaient les plus hautes autorités de France et d'Italie.

Ses lettres étaient conservées avec un soin et une fierté légitime. Nous en avons rencontré beaucoup de témoignages. Traitant des actualités parfois brûlantes, elles circulaient souvent dans des copies

manuscrites. Aussi Lipse, lui-même, pressé sans doute par ses éditeurs qui y voyaient marchandise à vendre, avait entamé l'édition de sa propre correspondance.

Ainsi parurent les deux premières centuries - c'est-à-dire deux recueils chacun de 100 lettres - d'abord à Leyde, où il résidait entre les années 1578 et 1591; après son retour aux Pays-Bas espagnols et catholiques, les Moretus, d'Anvers, successeurs de Plantin et ses amis éprouvés, publièrent les six autres centuries. Cela fait au total 800 lettres environ qui virent le jour pendant la vie même de Lipse.

Immédiatement après la mort de Lipse en 1607, les Moretus publièrent encore deux centuries. C'étaient des lettres choisies, presque censurées, destinées à mettre en lumière la foi inébranlée de Lipse, qui pourtant - vous le savez - avait souvent, selon les circonstances, changé ses opinions religieuses.

Les milieux protestants hollandais n'avaient pourtant jamais digéré l'affront - la trahison - que leur infligea Lipse en les quittant en plein combat contre les armées espagnoles, et ils ne se lassaient pas d'accentuer les contacts amicaux et fréquents que Lipse avait eu avec ceux qu'il considéra plus tard comme ‘hérétiques’. Ainsi fut publiée en 1621, l'édition des *Epistolarum decades duo de viginti*, en 1727, la grande édition de Burman: les *Syllogen epistolarum*, en 1858 enfin, la collection plus petite mais très intéressante du point de vue politique, publiée par Delprat. Ces trois ouvrages publiant près d'un millier de lettres, sont des publications hollandaises, plus ou moins entâchées d'un esprit de revanche surtout dans leurs commentaires.

Une appréciation plus sereine et plus scientifique perça dès le début de ce siècle. On exprimait le voeu d'éditer non des sélections choisies de lettres ‘revues et corrigées’, mais l'édition complète et scientifique de toute la Correspondance.

Nous ne sommes pas très bien informés sur les projets - si projets il y avait - des historiens de l'humanisme d'avant la seconde guerre mondiale, notamment par Bergmans ou Roersch. Si quelques-uns d'entre nous avaient des données plus précises, nous les prions de bien vouloir les communiquer.

Le premier projet, dont nous avons eu connaissance plus en dé-

tail, est celui de Madame Delcourt, professeur-émérite de l'Université de Liège, l'éditeur savant de la Correspondance de Laevinus Torrentius. Madame Delcourt se désista de son projet, pour laisser la priorité à celui de feu M. Bouchery, conservateur du Musée Plantin-Moretus et plus tard professeur à l'Université de Gand.[1.] D'accord avec son collègue, feu le professeur Van de Woestijne, plusieurs dissertations de licence furent faites par ses élèves, traitant de Lipse. Lui-même consacra à Lipse une belle étude, qu'il publia dans le Bulletin de l'Académie Royale Flamande. Les décès consécutifs et prématurés de ces deux savants ont privé l'érudition belge de ce travail, auquel nul mieux qu'eux était préparé.

Les choses en étaient là, lorsqu'il y a plus d'une année, notre Président, le professeur Gerlo, d'accord avec son collègue de l'Université de Louvain, le professeur Nauwelaerts, prit la décision de reprendre ce sujet délaissé depuis quelque temps, à la suite de la mort des deux professeurs gantois. L'occasion fut fournie par la publication, par les soins du professeur Gerlo et de votre serviteur, d'une thèse doctorale de Mademoiselle Irène Vertessen qu'encore une fois la mort avait surprise au travail. Cette thèse avait pour sujet *la Correspondance inédite de Juste Lipse conservée au Musée Plantin-Moretus.* Nous avons publiés plus de 200 lettres inédites dans le *Gulden Passer* de 1964. Nous espérons publier en 1966 une édition globale, comprenant au surplus les commentaires, les documents et une bibliographie lipsienne en supplément à celle de Van der Haeghen et de Bouchery.

Voilà en quelques mots l'histoire du projet. Abordons maintenant le second point: le but que l'initiative actuelle espère atteindre.

Le but.

Le but de cette réédition est de réunir dans une seule publication, facile à manipuler, toutes les lettres de Lipse, ou à lui adressées.[2.]

1. Le professeur Bouchery avait entamé la grande besogne du déchiffrage des minutes lipsiennes conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, travail lourd mais nécessaire pour toute tentative de publication de la correspondance globale.
2. L. van der Essen et H.F. Bouchery, *Waarom Justus Lipsius gevierd?* dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen*, *Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, IX, 8, 1949.

Nous n'incluons pas les lettres sur Lipse - ce serait vouloir la réédition de toutes les correspondances de la fin du XVI^e^ siècle - ni les poésies, les vers liminaires, les satires de Lipse, ou faites à son intention. D'autre part, nous tâcherons d'inclure ses épîtres dédicatoires, figurant souvent au début de ses oeuvres imprimées ou de celles de ses amis. Nous nous limiterons donc - pour des raisons qui sont principalement d'ordre pratique - au *genre épistolaire.*

Je pense que nous devons nous demander: pourquoi cette réédition? Quelle serait son importance? On peut admettre qu'elle aurait une importance d'histoire littéraire. Lipse étant un des grands maîtres du néo-latin, on pourrait étudier sa langue, son style, son influence sur le genre épistolaire plus aisément en possédant une édition moderne et critique de ses lettres. Disons immédiatement que ce point de vue ne nous a pas guidé dans la décision de rééditer la correspondance *globale.* Pour la finalité que je viens d'esquisser, une large sélection aurait suffit.

L'intérêt majeur de la réédition de la Correspondance de Juste Lipse réside plutôt dans sa valeur historique, au sens large du mot:

- l'intérêt pour la monographie du personnage lui-même, c'est évident,
- mais aussi l'intérêt historique plus large, d'abord comme une expression de l'érudition latine de nos contrées, puis comme un témoignage direct, intelligent, bien informé sur les trente dernières années du XVI^e^ siècle, si importantes dans notre histoire nationale,
- enfin, comme un témoignage contemporain et compétent sur beaucoup de choses importantes de l'histoire générale de cette Europée désunie du XVI^e^ siècle.

Si l'on voulait lire cette correspondance, non du point de vue de l'historien de faits détaillés et de courants d'idées limités, quoique honorables, mais bien en voyant les grandes lignes et surtout les procédés, les ‘Gestalt’ comme disent les Allemands, on serait frappé par la similitude de certains faits historiques avec ceux que nous venons de passer et passons toujours, et même par l'inéluctabilité des faits et par l'insuffisance totale de la bonne volonté des individus, des personnalités même les plus grandes de leur temps, contre ce que j'oserais appeler les grands rouages de l'histoire.

Voilà le but; abordons à présent notre troisième chapitre: la méthode de notre projet.

La méthode.

Nous avions divisé le travail en deux phases. L'une à brève échéance: l'inventaire; l'autre à longue échéance: la réédition.

Disons quelques mots d'abord de l'*Inventaire* qui sera édité sous la responsabilité de notre président et de moi-même.

Il s'agira d'un aperçu, aussi complet que possible, des lettres de ou à Lipse, ne mentionnant que

1) la date
2) le nom du correspondant
3) le lieu, s'il est connu
4) l'incipit des lettres
5) la tradition manuscrite ou imprimée.

Cet incipitaire est en voie d'achèvement. En fait, il est déjà constitué en grande partie. Il nous reste encore à examiner les cas difficiles et les petits détails. Nous osons espérer la date de publication pour 1967.

Je peux déjà vous en donner l'aperçu suivant: il y a au total environ 4.000 lettres desquelles

- un tiers, c'est-à-dire plus de mille lettres n'a jamais été publié,
- un tiers est publié, mais il en existe aussi une tradition manuscrite soit en original, soit en minute, soit en copie ancienne. Cette tradition manuscrite est souvent divergente du texte imprimé,
- un tiers enfin, qui est seulement conservé dans les collections imprimées, parfois anciennes et rares.

L'ordre de l'inventaire sera chronologique avec des index aux noms des correspondants et aux incipit.

Le placement des lettres dans l'ordre chronologique ne se fait pas sans difficultés.

Plusieurs centaines de lettres ne sont pas datées: par exemple, toutes celles du Recueil *Epistolicae Quaestiones.*

Ensuite nous rencontrons des difficultés avec la chronologie elle-même. En effet, 1580-1606: c'est la période de la transition (dans

la plupart des pays occidentaux) du calendrier Julien au calendrien Grégorien. La date de l'introduction du calendrier Grégorien en 1582-83 n'est pas du tout uniforme. L'Italie, la Pologne, le Portugal et l'Espagne sont seuls à avoir respecté la date proposée par Grégoire XIII: le 4 octobre 1582. Il faudra à la France deux mois, à l'Angleterre et à la Suède près de deux siècles, avant de respecter la date. Les différentes régions de l'Allemagne, de la Suisse et des Pays-Bas l'ont acceptée chacune à des dates différentes, s'échelonnant entre 1583 et 1776, chacun suivant ses goûts, surtout en matière religieuse. L'exemple de Groningue - ville du nord des Pays-Bas - est particulièrement éclairant pour ce genre de difficultés: en 1583 elle était, à la suite de la trahison de Rennenberg, aux mains des Espagnols. On y adopta donc le calendrier Grégorien. Mais une dizaine d'années plus tard, en 1594, elle fut reconquise par les États Hollandais et on y réintroduisit le calendrier ancien, qu'on nomma, par une singulière inversion de la signification des termes ordinaires, le ‘calendrier nouveau’. Voilà donc une source possible de datations fautives - il est vrai seulement d'une dizaine de jours - mais quand même il faut y prendre garde. Des correspondants méticuleux, comme par exemple Charles l'Escluse, le botaniste, datent leurs lettres suivant le ‘vetere calculo’ ou ‘stylo Gregoriano’ mais ce sont là des exceptions qu'il faut - au surplus comme nous l'avons vu au cas de Groningue - traiter avec circonspection.

Une troisième difficulté, que les manuels de chronologie historique mentionnent à peine, mais qui, dans notre cas, se révèle fort encombrante, est la transposition des Kalendes de Janvier.

Nos humanistes eux-mêmes ont manifestement hésité, à savoir s'il fallait dater une date de fin décembre avec l'ancienne ou la nouvelle année. Cette hésitation est parfaitement claire dans les minutes des Lettres de Lipse conservées à Leyde. Ce sont des recueils de copies, transcrits par un secrétaire, dans l'ordre chronologique des lettres que Lipse envoyait.

Prenons un cas concret: Dans le fascicule 18 du ms. Lips. 3, p. ex., comprenant les minutes de 1595 à 1597,

le n^{o} 192 est daté *pridie novi anni Kalendas / 1596*, c'est-à-dire 31.12.96;

le numéro suivant est daté *pridie Kalendas Januarius 1597*, signifiant néanmoins la même date, le dernier de 1596.

La vieille règle transmise depuis le Moyen-âge comme quoi le millésime, employé avec les Kalendes de Janvier, devrait être celui de l'ancienne année, n'est plus rigoureusement suivie.

Une quatrième difficulté. La graphie quasi identique, dans l'écriture rapide du temps des noms raccourcis des mois:

Jan/uarus × *Jun*/ius
Sep/tember × *Sex*/tilis

Je vous épargne des exemples, mais il y a des fautes manifestes de datation lorsqu'on rapproche certaines lettres: par ex. des Centuries avec celles publiées par Burman, dans les mois que je viens de citer.

Enfin, il y a les changements conscients - falsifications si vous voulez - des dates. Mgr. Ruysschaert de la Bibliothèque Vaticane a eu l'occasion d'en démontrer une lettre manifestement postdatée et peut-être intentionnellement, puisqu'elle intéressait le litige Marc Antoine Muret-Juste Lipse.

En résumant ces problèmes de datation en 3 points:

1. les lettres non datées formant environ 1/10 du total,
2. toutes les dates de fin décembre, de janvier-juin, août et septembre doivent être vérifiées,
3. toutes les dates doivent être regardées d'une manière critique, nous croyons pouvoir vous proposer qu'en cette première phase, celle de l'*Inventaire*, nous nous contenterons de la date *nominale*; nous laisserons l'étude critique de la date pour la phase de l'édition des lettres proprement dite.

Néanmoins, nous croyons qu'en attendant cette ‘grande’ édtion, l'inventaire sommaire rendra de précieux services.

Abordons enfin le sujet de réédition globale des lettres de Lipse, qui sera publiée sous la responsabilité des professeurs Gerlo et Nauwelaerts. Cette édition devra être: critique, chronologique, complète.

Chaque volume comprendra une introduction, traitant de Lipse dans la période en question, la publication des lettres elles-mêmes, que nous pensons subdiviser comme suit:

a. un court énoncé du contenu, et éventuellement un commentaire de la date,
b. un aperçu sur la tradition du texte, soit manuscrite, soit imprimée,
c. le texte de la lettre.
   Ici nous aurons le problème de devoir choisir comme base de l'édition, soit l'original envoyé, soit la minute conservée dans le cas d'une tradition manuscrite; soit le texte de la première édition, soit le texte amélioré d'une édition postérieure, dans le cas d'une tradition imprimée,
d. les notices sommaires du commentaire historique,
e. et enfin l'apparat critique. Celui-ci comprendra-t-il seulement les variantes ayant quelque valeur historique ou philologique, ou comprendra-t-il aussi les variantes orthographiques, qui font les délices des linguistes et lexicographes? C'est un problème complexe, sur lequel nous aimerions profiter de vos suggestions.

Chaque volume sera clôturé par un *index nominum* provisoire, qui sera repris et complété par un index général à la fin de la série.

Discussion

IJSEWIJN: Est-il prévu d'établir un index des mots rares néologiques?

VERVLIET: Nous nous demandons jusqu'où nous pouvons aller. Les romanistes s'intéressent même à la graphie des mots. Nous nous contenterons de reprendre les mots rares dans l'index final.

VAN CROMBRUGGEN: Il faut être très prudent quand il s'agit d'insérer des lettres qui forment la préface dans certains ouvrages. Les *Epistolicae Quaestiones* ne sont pas toujours des lettres.

GERLO: C'est un problème dont nous sommes conscients. Il y a des lettres qui conviennent, d'autres qui ne conviennent pas. Autant les prendre toutes. Pour Erasme, on prend les lettres préfaces pour plusieurs raisons.

HALKIN: Je pense qu'il serait très utile d'avoir une monographie qui traite des problèmes de chronologie. L'examen de la pratique de chaque lieu est indispensable, non seulement pour la fin du XVI^{e} siècle, mais aussi pour son début, avec les problèmes du style de Pâques ou de Noël.

La réédition de la 'Bibliotheca Belgica' et la poursuite de l'édition princeps
par Marie-Thérèse Lenger

Je ne voudrais pas entamer le présent exposé sans rendre hommage, au préalable, à la mémoire de Louis Bakelants (1914-1965). Pour la *Bibliotheca Belgica*, la perte du savant et de l'homme dont nous déplorons le décès prématuré, est particulièrement sensible. Depuis 1960, il ne fut pas seulement le principal collaborateur de notre publication, mais aussi le plus précieux et le plus généreux des conseillers scientifiques.

Les recherches qu'il avait consacrées naguère à la personnalité de Bartholomaeus Latomus,[1.] l'avaient désigné à l'attention des directeurs de la *Bibliotheca Belgica* pour être le bibliographe de l'humaniste arlonais. Louis Bakelants avait entrepris ce travail avec enthousiasme et très vite nous en donnait les premiers résultats: en 1963, dans les livraisons 227-228, la description des oeuvres poétiques et des oeuvres oratoires de Latomus;[2.] en 1964, dans les livraisons 229-230, celle des oeuvres de controverse et des ouvrages de rhétorique;[3.] en 1965, dans les fascicules 232-233 et 234-235, la bibliographie des éditions commentées par l'humaniste d'une dizaine d'oeuvres de Cicéron.[4.] La suite et fin de cette bibliographie pourra

1. Voir surtout: *Latomus*, *Deux discours inauguraux.* Avec introduction, traduction et notes par Louis Bakelants. Bruxelles, 1951. (Collection Latomus, V).
2. Notices cotées L 704-718 = *BB*^{2} III, pp. 678-701; cf. aussi G. Cambier, *L'oeuvre poétique et oratoire de Latomus.* Latomus, 22 (1963), pp. 839-844.
3. Notices cotées L 719-770 = *BB*^{2} III, pp. 701-747; cf. aussi G. Cambier, *Les oeuvres de controverse et de rhétorique de Latomus.* Latomus, 23 (1964), pp. 820-827.
4. C 892-968 & 969-1019: 1. *Paradoxa* (C 892-932); 2. *De Officiis* (C 918, 932); 3. *Oratio Pro Milone* (C 933-954); 4. *Oratio Pro Planco* (C 955-956); 5. *Oratio Pro Archia* (C 957-968); 6. *Oratio Pro Roscio Amerino* (C 969-978); 7. *Oratio Pro Murena* (C 979-985); 8. *In Verrem* (C 986-990); 9. *Oratio Pro Ligario* (C 991-1006); 10. *Oratio Pro Rege Deiotaro* (C 1007-1019).

heureusement être publiée sans grande difficulté, - et elle le sera par priorité - le manuscrit que nous a laissé l'auteur étant au point pour l'essentiel.

Désireux de poursuivre sa collaboration à la *Bibliotheca Belgica*, Louis Bakelants s'était attelé, d'autre part, à une entreprise de plus longue haleine encore: l'étude des oeuvres de grammairien de Nicolas Clénard. Il avait réuni une importante documentation à ce sujet, il avait déjà rédigé de nombreuses notices, mais il reconnaissait volontiers lui-même qu'il lui faudrait de longs mois de travail pour terminer cette bibliographie. Il nous laisse néanmoins de gros dossiers de notes soigneusement ordonnées et partiellement élaborées, qu'il serait regrettable de ne pas voir reprendre et mettre en oeuvre. Il y aurait là notamment matière à une très belle étude sur la grammaire grecque de Clénard et sa destinée au travers de trois siècles de réédition. Puisse cet appel rencontrer un écho favorable et susciter la collaboration souhaitée. Poursuivre les travaux de Louis Bakelants en s'efforçant de réaliser ce qu'il n'a pu qu'amorcer, n'est-ce pas le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire.

Cependant, la bibliographie de Latomus et la mise en chantier de celle de Clénard ne constituent pas les seules contributions de notre regretté collaborateur à la *Bibliotheca Belgica.* N'avait-il pas entrepris et déjà terminé aux trois quarts la rédaction sur fiches d'un *index rerum* des cinq mille pages de notre réédition anastatique. Mais il faudrait surtout évoquer ici les multiples formes sous lesquelles, avec toute la simplicité et l'inépuisable obligeance qui le caractérisaient, il a manifesté sans cesse à l'égard de notre publication un intérêt actif et fructueux. Attentif aux divers aspects de notre politique d'édition, il était toujours disposé à discuter les problèmes d'organisation qu'elle implique, suscitant des collaborations, suggérant des sujets d'étude, fournissant des références bibliographiques et communiquant avec libéralité les fondements et les résultats de ses propres recherches et de ses réflexions. Sous une certaine timidité, sous une réserve et une modestie presque exces-

sives, Louis Bakelants dissimulait, en effet, une immense érudition, liée à une inlassable curiosité et à d'énormes lectures, et qui se manifestait, en ce qui nous concerne, par une connaissance critique et profonde des XV^e^ et XVI^e^ siècles dans tous les domaines. A la veille de son décès, il s'était vu confier, à l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'Université libre de Bruxelles, le cours d'Histoire de l'Église (Temps modernes): la magnifique leçon inaugurale qu'il avait préparée à cette fin,[5.] nous permet de mesurer les qualités et la valeur du savant que nous avons perdu et d'imaginer aussi tout ce que nous réservait encore la maîtrise à laquelle il était parvenu.

J'aborde à présent le premier point inscrit au sommaire de cette communication: la réédition de la *Bibliotheca Belgica.*[6.]

Rappelons d'abord qu'il s'agit d'une réédition anastatique en cinq volumes in-4°, d'un millier de pages chacun, dans lesquels sont reprises, en un seul classement alphabétique, toutes les notices contenues dans les deux cent trente premiers fascicules de l'édition princeps. Évoquons ensuite le double mobile qui a inspiré l'entreprise: d'une part, le souci de remédier aux inconvénients de la publication sous la forme de feuillets volants au format in-16; d'autre part, l'intention de favoriser l'utilisation de quantité de données éparses, par la rédaction d'index. C'est précisément ce dernier aspect de la réédition qu'il importe d'exposer ici, eu égard au travail considérable qu'il implique et à la complexité des problèmes qu'il soulève.

Devant l'ampleur de la tâche à réaliser par les moyens manuels traditionnels et, dès lors, étant donné la longueur du délai d'exécution présumé (vingt ans au moins pour une personne travaillant à mi-temps), j'ai envisagé la possibilité de recourir à l'automatique pour économiser du temps et des forces. En janvier 1965, suivant l'avis et l'expérience de M. Jacques-Henri Michel, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, je suis entrée en relation avec le

5. *Les rapports de l'Humanisme et de la Réforme.* Revue de l'Université de Bruxelles, N.S., 18 (1965-1966), pp. 264-285.
6. *Bibliotheca Belgica; bibliographie générale des Pays-Bas.* Fondée par Ferdinand van der Haeghen; rééditée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, 5 vol. in-4°, ill., facsim. [Citée sous l'abréviation *BB*^{2}].

Centre de linguistique automatique appliquée de l'Université[7] et j'ai pu exposer à son directeur, M^me^ Lydia Hirschberg, le problème des index de la *Bibliotheca Belgica:* il s'agit en l'espèce ‘d'élaborer et de publier, outre une table de concordance de l'édition princeps avec la réédition, un index général de tous les noms propres et les titres d'ouvrages anonymes, une série d'index particuliers (auteurs, éditeurs scientifiques et anonymes dont les éditions sont décrites; imprimeurs, éditeurs commerciaux et libraires; collaborateurs qui ont signé leurs notices; lieux d'édition et lieux de conservation des exemplaires), éventuellement aussi un index des sujets et une table chronologique des éditions décrites’.[8] Ce problème a retenu l'attention de M^me^ Hirschberg qui, à partir des éléments recueillis à la faveur du dialogue qui s'est engagé et poursuivi entre elle et nous, a pu tracer les lignes générales d'un programme et procéder à des essais encourageants. Ceux-ci ont justifié la poursuite de l'expérience sur la base d'un contrat de recherche et d'exécution conclu, en juillet 1965, entre le Centre de linguistique automatique appliquée et la *Bibliotheca Belgica.*

Les premiers résultats de cette collaboration seront publiés sous les signatures de Lise Delhaye, Lydia Hirschberg et Éric Morlet pour le Centre de linguistique automatique appliquée, Anne-Marie Frédéric et Marie-Thérèse Lenger pour la *Bibliotheca Belgica.*[9] Avec l'aimable autorisation des coauteurs, j'en reproduis ici le passage essentiel, qui correspond en fait au texte remanié du chapitre de la présente communication dans lequel j'ai voulu montrer ‘l'état actuel de l'expérience en cours et les perspectives favorables qui s'en dégagent pour l'objectif à atteindre’.

‘Afin de ne pas disperser nos efforts à ce premier stade de la recherche, nous avons limité notre champ d'investigation à deux

7. C'est avec le concours de ce centre de recherche que J.-H. Michel a pu réaliser deux concordances automatiques: l'une de la loi du 20 novembre 1962 ‘portant réforme de l'impôt sur les revenus’ et l'autre du I^er^ livre de Tite-Live. L'auteur a décrit la première de ces réalisations dans l'article suivant: *Une nouveauté technique: le dictionnaire automatique.* Langue et administration, V, pp. 52-54 et 57-62.
8. Programme défini en ces termes dans l'article cité à la note suivante.
9. *Projet de construction semi-automatique d'index pour la* ‘*Bibliotheca Belgica*’. T.A. Informations. Revue internationale des applications de l'automatique au langage, II (1966), n^o^ 2, pp. 65-72, ill.

séries de notices dans lesquelles nous pouvions espérer rencontrer la plupart des problèmes: d'une part, le fascicule 231 de l'édition princeps, publié en 1964 et consacré par le Père J. Fabri, s.j., à l'oeuvre de Pierre Pantin; d'autre part, dans le tome I de la réédition, les pages 794 à 954 occupées par la bibliographie de François et de Samuel Coster. La matière ainsi délimitée a été traitée selon un processus en plusieurs étapes: la perforation des textes et la rédaction de programmes, l'élaboration de KWIC,[10.] la construction d'un dictionnaire et enfin celle des index proprement dits. Précisons chacune de ces étapes.

Au stade de la perforation, le texte à traiter est tout entier transposé sur cartes perforées qui, à leur tour, sont converties en bandes magnétiques. Chaque carte porte un fragment du texte précédé de codes de localisation: ceux-ci indiquent notamment la place qu'il occupe dans la notice, les caractères spéciaux éventuels dans lesquels il est reproduit, la cote de la notice, le numéro du tome, le numéro de la page, le numéro de la carte par page. A l'exception des majuscules, toutes les conventions typographiques et autres signes conventionnels sont respectés. La fragmentation du texte est purement fortuite: elle dépend uniquement de la place disponible sur chaque carte; en fait le texte s'enchaîne d'une carte à l'autre.

Cette perforation intégrale représente au départ l'investissement en main-d'oeuvre le plus important de ce travail. Elle se fait à la vitesse de la dactylographie ordinaire. Mais elle s'avère économique à la longue parce qu'elle permet de mettre la matière en ordinateur une fois pour toutes, indépendamment des machines particulières, des programmes, des changements de projets, et quels que soient les index que l'on voudrait publier par la suite. Elle offre en outre à chaque chercheur la possibilité de trouver automatiquement des informations sur des questions particulières qui l'intéressent, informations dont il est impossible, au départ, de prévoir l'intérêt ni surtout d'envisager la publication exhaustive. Le texte entier sur bandes magnétiques reste donc la source de toute information ulté-

10. H.P. Luhn, *Keyword-in-Context Index for Technical Literature.* ASDD Report, RC 127, IBM; Yorktown Heights, N.Y., August 1959 = American Documentation, 11 (1960), n^{o} 4, pp. 288-295.

rieure, occasionnelle ou systématique. De plus, les applications actuelles des techniques de l'automation à l'imprimerie permettent d'envisager la conversion de ces bandes magnétiques en bandes linotypes et, par suite, l'impression automatique éventuelle des textes, en même temps que de nos index.

Les programmes qui interviennent dans le traitement de la matière ont été composés pour un ordinateur IBM 1401.

L'élaboration des KWIC résulte d'un programme qui nous offre une liste strictement alphabétique de tous les mots du texte, sans aucune intervention humaine une fois la perforation corrigée, chacun d'eux étant replacé dans une ligne de contexte et accompagné de ses codes de localisation. Ce KWIC admet des variantes, qui vont de la liste intégrale aux listes partielles, fondées, par exemple, sur l'exclusion de certains mots définis par les utilisateurs, sur tel autre groupe de mots demandés ou encore sur l'ensemble des mots relevant d'une rubrique déterminée. Il est également possible de renoncer à limiter la longueur du contexte à une ligne, mais de convenir de l'arrêter à un signe ou à un mot spécifiés au préalable.

L'étude des KWIC permet, dès lors, d'extraire les mots à retenir pour les divers index et d'établir les formes sous lesquelles ils devront y figurer. A cette fin, les codeurs rédigent des cartes dites “D et K” qui constituent un dictionnaire automatique. Les cartes “D” recueillent les formes principales des mots retenus, accompagnées d'un code qui entraîne leur répartition dans les index. Les cartes “K” revêtent différentes fonctions: donner les formes secondaires, avec renvois aux formes principales; indiquer des formes secondaires dont seules les références doivent apparaître en regard des formes principales auxquelles elles correspondent; distinguer les mots susceptibles de plusieurs significations: des prénoms, par exemple; enfin, définir, à l'aide d'une parenthèse fermante, la limite à partir de laquelle le radical d'un mot est acceptable, quelle que soit sa désinence. Ici le codeur doit faire preuve de subtilité: par exemple, pour désigner le personnage Apostolios, la forme Apostolio)s est correcte, mais Apostol)ios ne l'est pas, car elle entraîne aussi la forme *apostoli*, apôtres. Le dictionnaire ainsi construit s'accroît à la faveur des textes nouveaux, sous réserve d'une simple mise à jour Dar le truchement de cartes de correction.

Une partie des cartes “D” est construite automatiquement et vérifiée ensuite par les codeurs. Ainsi les mots contenus dans les rubriques des vedettes et des adresses bibliographiques (cartes “V, B et W” de la perforation originale) sont repris automatiquement et convertis en cartes “D”, selon certaines conventions; une liste de ces codages automatiques est soumise aux codeurs, qui les vérifient d'après le KWIC et les corrigent, s'il y a lieu, en rédigeant des cartes de correction. De même, tout texte nouveau est interprété automatiquement en machine, sur la base du dictionnaire précédemment élaboré; ici également les codeurs interviennent pour le corriger et le mettre à jour. Les marques typographiques aussi font l'objet d'un traitement qui combine des règles d'admission automatique et la rédaction de cartes “M” qui en corrigent l'application.

Dès lors, le programme est en mesure de construire automatiquement les index projetés, à partir de la bande KWIC et du dictionnaire. Ces index peuvent être listés, tirés en offset, publiés et, en même temps, conservés sur bandes magnétiques.

Au stade actuel de notre expérience, le fascicule 231 de l'édition princeps de la *Bibliotheca Belgica*, consacré à la bibliographie de Pierre Pantin, est passé par toutes les phases du traitement. Néanmoins, le document qui en résulte et dont un spécimen est reproduit ci-après, n'est encore, à nos yeux, qu'un projet d'index. Il fera l'objet d'un examen attentif dont les conclusions, nous l'espérons, en nous suggérant les amendements nécessaires, nous permettront de mettre définitivement au point notre méthode et d'entamer, à bref délai, la construction effective des index de la réédition.’

Cette méthode est illustrée, dans les pages qui suivent, par un choix d'exemples empruntés à chacun des documents représentatifs des étapes successives du travail: 1) une page de notice, 2) le listing de la perforation du texte correspondant, 3) un fragment du KWIC, 4) 5) un spécimen des listes de cartes ‘D’ et de cartes ‘K’, 6) un échantillon de l'index des personnages (cf. pp. 25-30).

En ce qui concerne la poursuite de l'édition princeps - le second point de cette communication -, rappelons d'abord que le dernier fascicule paru en 1965 correspond aux livraisons 234-235 et contient

la description par Louis Bakelants des éditions de cinq discours de Cicéron commentés par Bartholomaeus Latomus (L 969-1019: cf. note 4 ci-dessus) et l'étude par les soins du Père J. Fabri, s.j., des *Opera omnia* de Cornelius Crocus réédités par André Schott (C 1145-1151). Comme je l'ai laissé entendre au début de cet exposé, l'année à venir sera consacrée, par priorité, à terminer la publication de la bibliographie de Latomus: le manuscrit que nous a laissé Louis Bakelants nous donnera un ensemble de quatre à cinq fascicules.

Mais avec ceux-ci j'envisage de mettre un terme à la formule des feuillets volants in-16, dont les défauts et leur critique ont précisément justifié notre réédition, pour adopter un nouveau type de publication qui s'inspire du format de cette réédition.[11.] Dans cette perspective, la *Bibliotheca Belgica* serait publiée désormais en fascicules brochés in-40, imprimés sur deux colonnes, mais sans aucune modification quant au fond et à la forme des notices: chaque fascicule contiendrait, comme par le passé, une ou plusieurs bibliographies d'auteurs ou d'oeuvres anonymes, composées sur le même plan et selon les mêmes normes que précédemment, sous réserve toutefois de l'addition d'index. La soudure entre la réédition et la série nouvelle de l'édition princeps pourrait être assurée par la publication d'un supplément anastatique, muni d'index, qui engloberait les livraisons 231 et suivantes.

Par ailleurs, le programme des prochaines années s'annonce intéressant dans sa diversité: ne relève-t-on pas, au sommaire des notices en préparation, les noms d'Andreas Alenus, de Noël Chamart, de Nicolas Clénard, de Jan Franco, de Pontus Heuterus, de Cornelis Kiliaan, de Gaspard Laet, d'Augustinus Malineus, de Gabriel Mudée, d'André Schott, de Carolus Scribani et de Joannes Wamesius. Cependant, comme tous ces travaux requièrent de très longues recherches, il importe d'établir des prévisions à long terme. Aussi ne puis-je, en terminant, que faire le plus large appel à la collaboration de tous ceux dont les études s'inscrivent dans le cadre de la *Bibliotheca Belgica.*

11. Ce projet est annoncé dans mon article sur *La* '*Bibliotheca Belgica*', *source de l'histoire du droit et des institutions:* Archives et Bibliothèques de Belgique, 36 (1965), p. 230, n. 3.

réalisées toutes deux par André Schott : « curante Andrea Schotto ».

***

Sans nous embarrasser des problèmes d'authenticité, de critique ou d'exactitude élégante de la traduction latine, voici un tableau qui permettra de situer l'édition de Thémistius de Pantin parmi celles de Petau et de Harduin.

1. Oratio de Themistio, p. 2 = Oratio I (Petau) et Oratio I (Harduin, p. 18). Ce dernier reprend la traduction de Pantin, améliorée par Petau et Gabriel Cossart.
2. Oratio quinquennalis, p. 11 = Or. XVII (Petau) et Or. VI (Harduin, p. 71). Traduction de Pantin, améliorée par Gabriel Cossart en fonction des manuscrits.
3. Quomodo philosophus... p. 45 = Or. XV (Petau) et Or. XXVI 3 (Harduin, p. 311). La traduction de Pantin n'est pas reprise.
4. De fraterno amore, p. 81 = Or. XVI (Petau) et Or. VI (Harduin, p. 71). Traduction de Pantin.
5. De legatione, p. 104 = Or. XVIII (Petau) et Or. XIV (Harduin, p. 180). Traduction de Pantin, mais corrigée par Gabriel Cossart.
6. Non loca sed homines, p. 111 = Or. XIX (Petau) et Or. XXVII (Harduin, p. 331). Traduction de Pantin.

Ce qui ressort de tout ceci est la solidité de l'œuvre de Pantin et, pour une part difficile à déterminer, celle du travail de Schott au cours de cette édition posthume.

J. FABRI, S.J.

T 178

Fig. 1. Page 8 de la notice T 178.

```
N   T0178 00070410  NF IL SE TROUVE AU VATICAN . G/                          00070380
N E T0178 00070420   ET/ LE MUSEION , IT/ 7                                  00070390
N P T0178 00070430   1906 ,                                                  00070390
N E T0178 00070440   P. 360 .. EN NOTE A2 LA LETTRE D/ ANDREI SCHOTT A2 AUBERT L  00070400
N G T0178 00070450  E MIRE                                                   00070410
N P T0178 00070460   TOURNAI , LE 13 JANVIER 1610 ,                         00070420
N E T0178 00070470   &I RICHE EN RENSEIGNEMENTS A2 PROPOS DE PLUSIEURS MANUSCRIT  00070430
N G T0178 00070480  S POSSEIDEIS AUTREFOIS PAR LE SAVANT JEISUITE .          00070440
C   T0178 00080010   &ANS NOUS EMBARRASSER DES PROBLE2MES D/ AUTHENTICITE1 , DE  00080010
C   T0178 00080020   &RI?IQUE OU D/ EXACTITUDE E1LEIGANTE DE LA TRADUCTION LATIN  00080020
C   T0178 00080030  E , VOICI UN TABLEAU QUI PERMETTRA DE SITUER L/ EIDITION DE  00080030
C   T0178 00080040   ?HEIMISTIUS DE PANTIN PARMI CELLES DE PETAU ET DE HARDUIN .  00080040
U   T0178 00080050   LI/ 1. ORATIO DE THEMISTIO , P. 2 E/ ORATIO 1            00080050
U P T0178 00080060   PETAU                                                    00080060
U   T0178 00080070   ET ORATIO 1                                             00080070
U P T0178 00080080   HARDUIN , P. 18 .                                       00080080
U   T0178 00080090   &E DERNIER REPREND LA TRADUCTION DE PANTIN , AMEILIOREE PA  00080090
U   T0178 00080100  R PETAU ET GABRIEL COSSART . LI/ 2. ORATIO QUINQUENNALIS , P  00080100
U   T0178 00080110  . 11 E/ OR. XVII                                         00080110
U P T0178 00080120   PETAU                                                    00080120
U   T0178 00080130   ET OR. VI                                              00080130
U P T0178 00080140   HARDUIN , P. 71 .                                       00080140
U   T0178 00080150   TRADUCTION DE PANTIN , AMEILIOREE PAR GABRIEL COSSART EN  00080150
U   T0178 00080160   FONCTION DES MANUSCRITS . LI/ 3. QUOMODO PHILOSOPHUS ... P.  00080160
U   T0178 00080170   45 E/ OR. IV                                            00080170
U P T0178 00080180   PETAU                                                    00080180
U   T0178 00080190   ET OR. XXVI 3                                           00080190
U P T0178 00080200   HARDUIN , P. 311 .                                      00080200
U   T0178 00080210   LA TRADUCTION DE PANTIN N/ EST PAS REPRISE . LI/         00080210
U   T0178 00080220   4. DE FRATERNO AMORE , P. 81 E/ OR. XVI                  00080220
U P T0178 00080230   PETAU                                                    00080230
U   T0178 00080240   ET OR. VI                                               00080240
U P T0178 00080250   HARDUIN , P. 71 .                                       00080250
U   T0178 00080260   TRADUCTION DE PANTIN . LI/ 5. DE LEGATIONE , P. 104 E/ OR.  00080260
U   T0178 00080270   XVIII                                                   00080270
U P T0178 00080280   PETAU                                                    00080280
```

Fig. 2. Listing de la perforation du texte correspondant à la page 8 de la notice T 178.

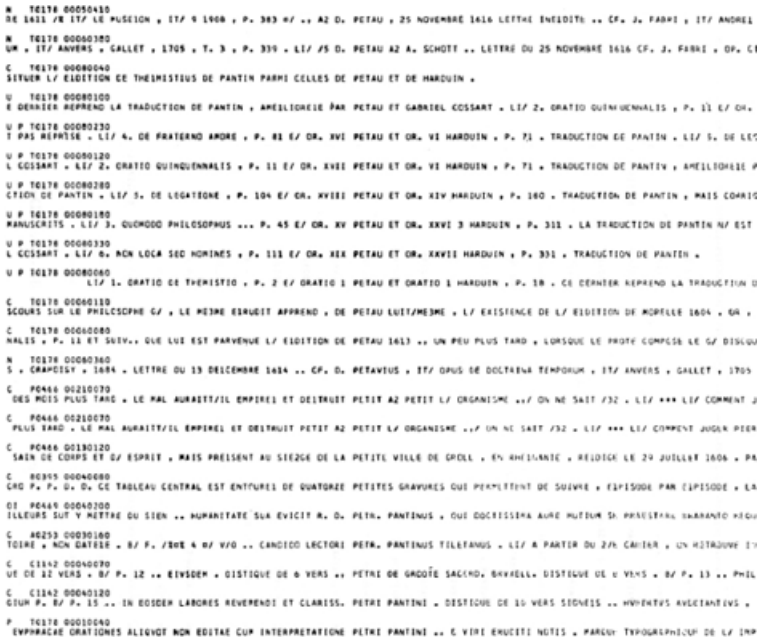
N TE178 00050410
RE 1611 /E IT/ LE MUSEION , IT/ 9 1908 , P. 383 #/ .. A2 D. PETAU , 25 NOVEMBRE 1616 LETTRE INEDITE .. CF. J. FABRI , IT/ ANDREL
N TE178 00060180
UM , IT/ ANVERS , GALLET , 1705 , T. 3 , P. 339 . LI/ /5 D. PETAU A2 A. SCHOTT .. LETTRE DU 25 NOVEMBRE 1616 CF. J. FABRI , OP. CI
C TE178 00080040
SITUER L/ EDITION DE THEMISTIUS DE PANTIN PARMI CELLES DE PETAU ET DE HARDUIN .
U TE178 00080100
E DERNIER REPREND LA TRADUCTION DE PANTIN , AMELIOREE PAR PETAU ET GABRIEL COSSART . LI/ 2. ORATIO QUINQUENNALIS , P. 11 E/ OR.
U P TE178 00080230
T PAS REPRISE . LI/ 4. DE FRATERNO AMORE , P. 81 E/ OR. XVI PETAU ET OR. VI HARDUIN , P. 71 . TRADUCTION DE PANTIN . LI/ 5. DE LEG
U P TE178 00080120
L COSSART . LI/ 2. ORATIO QUINQUENNALIS , P. 11 E/ OR. XVII PETAU ET OR. VI HARDUIN , P. 71 . TRADUCTION DE PANTIN , AMELIOREE P
U P TE178 00080280
CTION DE PANTIN . LI/ 5. DE LEGATIONE , P. 104 E/ OR. XVIII PETAU ET OR. XIV HARDUIN , P. 180 . TRADUCTION DE PANTIN , MAIS CORRIG
U P TE178 00080180
MANUSCRITS . LI/ 3. QUOMODO PHILOSOPHUS ... P. 45 E/ OR. XV PETAU ET OR. XXVI 3 HARDUIN , P. 311 . LA TRADUCTION DE PANTIN N/ EST
U P TE178 00080330
L COSSART . LI/ 6. NON LOCA SED HOMINES , P. 111 E/ OR. XIX PETAU ET OR. XXVII HARDUIN , P. 331 . TRADUCTION DE PANTIN .
U P TE178 00080060
LI/ 1. ORATIO DE THEMISTIO , P. 2 E/ ORATIO 1 PETAU ET ORATIO 1 HARDUIN , P. 18 . CE DERNIER REPREND LA TRADUCTION D
C TE178 00060110
SCOURS SUR LE PHILOSOPHE G/ , LE MEME ESPERAIT APPRENDRE DE PETAU LUI/MEME , L/ EXISTENCE DE L/ EDITION DE MONTELLE 1604 , DA ,
C TE178 00060080
NALES , P. 11 ET SUIV.. QUE LUI EST PARVENUE L/ EDITION DE PETAU 1613 .. UN PEU PLUS TARD , LORSQUE LE PROTE COMPOSE LE G/ DISCOU
N TE178 00080360
S , CRAMOISY , 1684 . LETTRE DU 19 DECEMBRE 1684 .. CF. D. PETAVIUS , IT/ OPUS DE DOCTRINA TEMPORUM , IT/ ANVERS , GALLET , 1705
C P0466 00210070
DES MOIS PLUS TARD , LE MAL AURAITT/IL EMPIRE1 ET DETRUIT PETIT A2 PETIT L/ ORGANISME ../ ON NE SAIT /32 , LI/ *** LI/ COMMENT J
C P0466 00210070
PLUS TARD , LE MAL AURAITT/IL EMPIRE1 ET DETRUIT PETIT A2 PETIT L/ ORGANISME ../ ON NE SAIT /32 , LI/ *** LI/ COMMENT JUGER PEUT
C P0466 00130120
SAIN DE CORPS ET D/ ESPRIT , MAIS PRESENT AU SIEZGE DE LA PETITE VILLE DE GROLL , EN RHENANIE , RELOIGE LE 29 JUILLET 1606 , PA
C 00355 00040080
CHO P. P. D. D. CE TABLEAU CENTRAL EST ENTOURE1 DE QUATORZE PETITES GRAVURES QUI PERMETTENT DE SUIVRE , EPISODE PAR EPISODE , LA
DI P0469 00040200
ILLEURS SUT Y METTRE DU SIEN .. HUMANITATE SUA EVICIT R. D. PETR. PANTINUS , QUI DOCTISSIMA AURE MUTUM SI PRAESTARE DARANTO NEQU
C 40253 00030160
TOIRE , NON DATEE , D/ P. /30E 4 D/ V/O .. CANDIDO LECTORI PETR. PANTINUS TILETANUS . LI/ A PARTIR DU 2/E CAHIER , ON RETROUVE IT
C C1342 00040070
UE DE 12 VERS . D/ P. 12 .. EIVSDEM . DISTIQUE DE 6 VERS .. PETRI DE GAGNÉE SACERD. BAYEELL. DISTIQUE DE 6 VERS . D/ P. 13 .. PHIL
C C1342 00040120
GIUM P. D/ P. 15 .. IN EOSDEM LABORES REVERENDI ET CLARISS. PETRI PANTINI . DISTIQUE DE 16 VERS SIGNES .. HYMENAUS AUGUSTINIUS .
P TE178 00010040
EXPRIMACAE ORATIONES ALIQUOT NON EDITAE CUM INTERPRETATIONE PETRI PANTINI .. E VIRI ERUDITI NOTIS . PARISII TYPOGRAPHICUM DE L/ IMP

Fig. 3. Fragment du KWIC.

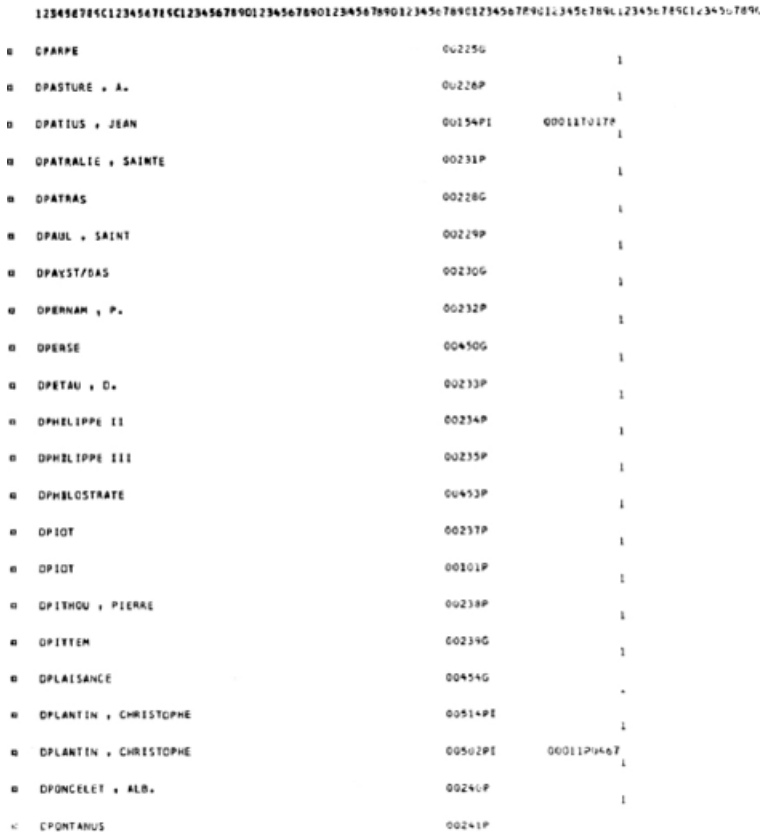
DPARPE 00225G 1
DPASTURE , A. 00226P 1
DPATIUS , JEAN 00154PI 1
DPATRALIE , SAINTE 00231P 1
DPATRAS 00228G 1
DPAUL , SAINT 00229P 1
DPAYST/DAS 00230G 1
DPERNAM , P. 00232P 1
DPERSE 00450G 1
DPETAU , D. 00233P 1
DPHELIPPE II 00234P 1
DPHILIPPE III 00235P 1
DPHILOSTRATE 00453P 1
DPIOT 00237P 1
DPIOT 00101P 1
DPITHOU , PIERRE 00238P 1
DPITTEM 00239G 1
DPLAISANCE 00454G 1
DPLANTIN , CHRISTOPHE 00514PI 1
DPLANTIN , CHRISTOPHE 00502PI 1
DPONCELET , ALB. 00240P 1
CPONTANUS 00241P
Fig. 4. Spécimen des listes de cartes ‘D’.

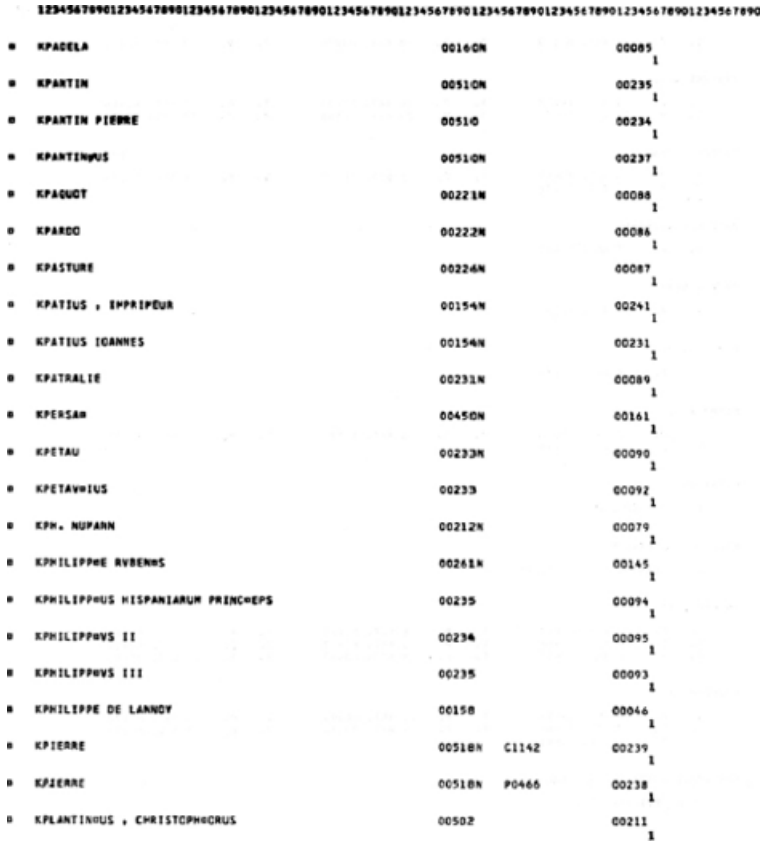

1234567890123456789012345678901234567890123456789012345678901234567890123456789012345678901234567890				
KPADELA	0016ON		00085	1
KPANTIN	0051ON		00235	1
KPANTIN PIERRE	0051O		00234	1
KPANTINuUS	0051ON		00237	1
KPAQUOT	0022IN		00088	1
KPARDO	00222N		00086	1
KPASTURE	00224N		00087	1
KPATIUS , IMPRIPEUR	00154N		00241	1
KPATIUS IOANNES	00154N		00231	1
KPATRALIE	00231N		00089	1
KPERSAm	0045ON		00161	1
KPETAU	00233N		00090	1
KPETAVmIUS	00233		00092	1
KPH. NUPANN	00212N		00079	1
KPHILIPPmE RVBENmS	00261N		00145	1
KPHILIPPmUS HISPANIARUM PRINCmEPS	00235		00094	1
KPHILIPPmVS II	00234		00095	1
KPHILIPPmVS III	00235		00093	1
KPHILIPPE DE LANNOY	00158		00046	1
KPIERRE	0051BN	C1142	00239	1
KPIERRE	0051BN	P0466	00238	1
KPLANTINmUS , CHRISTOPHmORUS	00502		00211	1

Fig. 5. Spécimen des listes de cartes ‘K’.

T. P. 4 ART. H0278 T. P. 5 ART. H0278 T. P. 3 ART. P0467

PASTURE , A.
T. P. 5 ART. H0278 T. P. 16 ART. P0466 T. P. 17 ART. P0466
T. P. 24 ART. P0466 T. P. 24 ART. P0466 T. P. 17 ART. P0466

PATIUS , JEAN IMPR.
T. P. 2 ART. P0469 T. P. 1 ART. T0178 T. P. 5 ART. T0178
T. P. 1 ART. T0178

PATRALIE , SAINTE
T. P. 7 ART. P0467

PAUL , SAINT
T. P. 7 ART. B0395

PLANAM , P.
T. P. 4 ART. T0178

PETAU , D.
T. P. 3 ART. T0178 T. P. 6 ART. T0178 T. P. 5 ART. T0178
T. P. 6 ART. T0178

PETAVIUS
VOIR PETAU , D.

PHILIPPE DE LANNOY
VOIR LANNOY , PHILIPPE DE

PHILIPPE II
T. P. 3 ART. P0466 T. P. 8 ART. P0466 T. P. 9 ART. P0466
T. P. 10 ART. P0466 T. P. 3 ART. P0467 T. P. 5 ART. P0467
T. P. 6 ART. P0467 T. P. 9 ART. P0467 T. P. 24 ART. P0466

PHILIPPE III
T. P. 10 ART. B0395 T. P. 11 ART. B0395 T. P. 5 ART. H0278
T. P. 3 ART. P0466 T. P. 1 ART. B0395 T. P. 8 ART. B0395
T. P. 4 ART. P0469

PHILIPPUS HISPANIARUM PRINCEPS
VOIR PHILIPPE III

Fig. 6. Échantillon de l'index des personnages.

Discussion

GERLO: Je remercie particulièrement Mademoiselle Lenger de nous avoir donné sur le vif les résultats des expériences en cours.

TROCKI: A mon avis, le terme ‘automation’ doit être rejeté.

Abbé MARCEL: A propos de Latomus, j'ai pu mettre la main sur l'*Enchiridion* d'Érasme. Je le tiens à la disposition de Mademoiselle Lenger.

DE GRAAF: Y-a-t-il certains critères qui s'opposent à ce que l'on reproduise les pages de titre exactement en dimensions originales? Les sujets des fascicules sont-ils indiqués d'avance, ou bien se contente-t-on de ce qui s'offre?

LENGER: Notre programme de publication n'est pas préétabli. Il s'élabore à la faveur des collaborations qui s'offrent à nous. C'est un système souple, qui est lié aux thèmes de recherche des collaborateurs et qui tend à suivre le rythme de leurs travaux.

DE GRAAF: Envisage-t-on de faire des fac-similés 1/1?

LINGER: Certainement.

La traduction de l'opus epistolarum Des. Erasmi par Aloïs Gerlo

Lorsque, dans les milieux internationaux qui s'occupent de l'Humanisme, l'on parle de la traduction intégrale de la correspondance d'Erasme, l'on provoque en général de l'étonnement, voire des sourires sceptiques ou même un peu sarcastiques. C'est pourtant la tâche à laquelle l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme de l'Université Libre de Bruxelles s'est attelée depuis quelque temps.

Voici la genèse de cette entreprise (j'évite le mot aventure, parce que personnellement, à l'encontre des sceptiques, je sais qu'il ne s'agit pas d'une aventure). En 1963, un éditeur bruxellois, M. Trocki, administrateur-gérant des Presses Académiques Européennes, contacta le directeur de l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme, notre regretté collègue Jean Lameere, et lui soumit l'idée de l'entreprise. Si l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme pouvait lui procurer le manuscrit, c'est-à-dire, la traduction en langue française de toutes les lettres d'Erasme, il se chargerait de l'édition. Gagné à l'idée, M. Jean Lameere sut convaincre ses collègues du Bureau de l'Institut, et les subsides nécessaires à la réalisation d'un si vaste projet furent demandés au Fonds National de la Recherche Collective. J'avoue franchement qu'à ce moment, tout en signant avec M. Lameere et M. Foriers, notre secrétaire général, la demande d'intervention, j'étais, moi aussi, plutôt sceptique. Sceptique parce qu'il s'agirait de trouver les collaborations nécessaires, mais aussi sceptique, quant à l'obtention des subsides.

Des collaborateurs éventuels furent trouvés, grâce au dévouement de Jean Lameere qui sut leur transmettre son enthousiasme, et, après 2 ans, alors qu'on ne s'y attendait plus, les subsides, ou plutôt une première tranche de subsides, furent accordés. Des équipes de traducteurs furent constituées, des réviseurs leur furent ajoutés, et l'énorme travail put commencer. Nous avons le ferme espoir que le premier volume de lettres, traduites par Madame Marie Delcourt et son équipe liégeoise, sortira de presse vers Pâques de l'année prochaine. Malheureusement, Jean Lameere, mon regretté prédécesseur, ne sera plus là pour constater qu'une première étape - il est vrai, la plus difficile - aura été franchie. A peine le travail de traduction avait-il commencé, qu'il mourut brusquement, le 3 décembre 1964. Une deuxième perte, aussi cruelle, a frappé notre jeune entreprise, il y a six semaines, en la personne de M. Louis Bakelants, qui n'avait pas hésité à mettre sa capacité de travail et sa haute compétence dans le domaine des lettres néo-latines, à la disposition de notre Institut en tant que réviseur.

Nous ne sommes pas superstitieux, sinon, après la mort prématurée des candidats-éditeurs de Lipse, après celle aussi tragique de deux animateurs de la traduction d'Erasme, nous devrions préférer nous abstenir.

Je ne vous parlerai pas de la correspondance d'Erasme, que vous connaissez, ni du genre épistolaire humaniste en général, que l'on connaît beaucoup moins. J'en dirais beaucoup trop, ou trop peu. Je resterai donc, comme l'avocat de Martial, auprès de mes chèvres. Je vous parlerai brièvement, et en ordre principal:

- des buts que nous poursuivons,
- de l'intérêt que présente notre entreprise,
- de l'organisation de notre travail
- des difficultés que nous rencontrons.

Notre but, c'est de fournir la première traduction intégrale de la correspondance d'Erasme, aussi bien des lettres d'Erasme que de celles adressées à Erasme, sur la base du célèbre *Corpus epistolarum* d'Allen en 12 volumes. Nous osons espérer que notre traduction sera la traduction de référence pour les lecteurs français de la Cor-

respondance (ou plutôt pour ceux qui la lisent en langue française), comme l'est l'édition d'Allen pour les lecteurs du texte latin.

Nous voulons permettre à tous ceux qui n'ont pas une connaissance suffisante du latin, de prendre connaissance de cette correspondance qui, d'après Paul Van Tieghem est 'après celle de Voltaire, la correspondance la plus variée, la plus riche d'idées, la plus intéressante historiquement et intellectuellement que nous puissions lire en aucune langue'.[1] Nous désirons que cette source inestimable soit désormais accessible au grand public. Du même coup, nous voulons rendre service aux chercheurs, philologues et historiens qui doivent consulter les lettres d'Erasme et dont le travail se trouvera, souvent, particulièrement allégé, même s'ils doivent encore avoir recours à l'original. Car, soyons sincères, même pour le philologue classique, la lecture d'Erasme dans le texte original n'est pas toujours chose aisée. Nous ne vivons plus au XVI^{e} siècle. Et rares sont ceux - et c'est dommage - qui peuvent se targuer d'avoir lu ne fût-ce qu'un tome de l'*Opus epistolarum.*

Il existe assurément quelques traductions partielles, quelques anthologies de lettres traduites - je cite, par exemple, les recueils de Thomson, de Noordenbos et Van Leeuwen et les anthologies de Köhler, de Facer ou de Flower et les livres d'Albert Hyma - mais il importe de pouvoir revivre, presque jour après jour, non seulement la vie d'Erasme, qui forcément sera mieux connue, mais toute cette tranche de l'histoire européenne telle qu'Erasme l'a vécue, commentée et appréciée. Par ailleurs, aussi, tout n'est pas également important dans ce vaste épistolaire de 3.150 lettres. A cette objection je répondrai d'abord que ce qui est secondaire ou insignifiant pour tel lecteur ou tel chercheur, peut être très important pour un autre. Et ensuite, je dirai avec Erasme lui-même, confronté avec un même problème: *ego nihil fastidiendum duco*, *quantumnis humile*, *quod ad bonas pertineat literas.*[2]

Donc, nous avons entrepris une oeuvre de haute vulgarisation. Je veux néanmoins signaler que cette oeuvre ne saurait pas ne pas être scientifique.

1. Paul van Tieghem, *La littérature latine de la Renaissance*, Paris, 1944, p. 201.
2. Allen, t. II, ep. 298: Je ne méprise rien, mëme pas la chose la plus humble, de ce qui se rapporte à l'Humanisme.

D'abord il y a les difficultés réelles et parfois presque insurmontables de la traduction. Pour pouvoir la réaliser il faut une compétence qui n'est pas donnée à n'importe quel philologue classique. Ne traduit pas Erasme qui veut. Puis, nous publierons, sinon notre objectif ne saurait être atteint, une traduction annotée, c'est-à-dire le texte des lettres avec, au moins, toutes les notes, introductives et autres, qui sont indispensables pour une bonne compréhension du texte. Ici encore, nous avons à notre disposition cet admirable outil qu'est l'édition annotée d'Allen. Mais parfois les notes de l'édition d'Allen datent d'il y a 50 ans (de 60 ans exactement pour le premier volume). Il y a donc des choses à corriger ou à rectifier. Et parfois, même souvent, les auteurs du *Corpus epistolarum* conservent un silence pieux sur telle ou telle difficulté, tel ou tel passage appellant un mot d'explication. Nous voulons donc mettre à jour 'Allen' là où c'est nécessaire pour le but que nous poursuivons, en nous servant, notamment, des multiples publications post-Alleniennes consacrées à Erasme et dont M. Margolin a dressé récemment un magistral et impressionnant bilan pour les années 1950-1960. La bibliographie érasmienne est donc tenue à jour, et les titres les plus importants sont communiqués régulièrement aux traducteurs, ainsi que d'autres renseignements utiles. Nous voulons aussi, soit dit en passant, refaire en un dernier volume, les tables d'Allen qui sont très insuffisantes. Enfin, quelques lettres devront être ajoutées, quelques dates rectifiées.

Donc, oeuvre scientifique, mais aussi: oeuvre collective, puisque, pas plus que pour l'édition de la correspondance érasmienne, les forces d'un seul ne sauraient suffire pour la traduire, du moins dans un délai raisonnable. Ceci m'amène à parler brièvement de l'organisation de notre travail et des méthodes adoptées.

Nous avons constitué 5 équipes de traducteurs, dirigées chaque fois par un réviseur. Les réviseurs forment, avec le Directeur de l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme, le comité de rédaction qui se réunit régulièrement. Il a élaboré les règles générales qui doivent être suivies par les traducteurs et il discute des multiples problèmes qui se posent encore à nous en cours de route. Ceci doit nous permettre d'assurer aux 12 tomes que comportera la traduction, l'unité et l'homogénéité indispen-

sables. Je dirai d'emblée que cette unité ne saurait être atteinte du point de vue du style, sinon une personne devrait réécrire les 12 volumes. Ici, la seule unité que nous poursuivons est celle de la fidélité par rapport à l'original. Nous voulons éviter les à peu près, les paraphrases et le délayé, bref, nous désirons serrer le texte érasmien de près, et aussi, respecter le plus possible le style et le ton de l'original.

D'autres règles générales ou lignes directrices que nous avons adoptées sont les suivantes:

- Chaque volume traduit sera introduit par des éphémérides, c'est-à-dire la tranche des éphémérides concernant les années contenues dans le volume, et terminé par un *index nominum.*
- Nous conservons intégralement la numérotation d'Allen. Les paragraphes d'Allen seront respectés. Par contre, la ponctuation d'Allen sera modernisée s'il y a lieu.
- Nous ne traduisons pas les pages 52 à 71 du tome 1 (Beatus Rhenanus à Hermann de Wied; Beatus Rhenanus à Charles-Quint). Par contre, nous traduirons, en guise d'introduction, la lettre d'Erasme à Botzheim et le *Compendium Vitae Erasmi* (tome 1, pp. 1 à 52).
- Nous remettrons à leur place réelle les lettres qui, dans Allen, ne se trouvent pas à leur place chronologique.
- Les notes fourniront, en dehors des *personalia*, ce qui est absolument nécessaire à la compréhension du texte français. Elles seront imprimées en bas de page et numérotées par lettre.
- Les citations latines et grecques seront traduites dans le texte. Le texte original ne sera pas repris en note, mais nous donnerons la référence avec, le cas échéant, un bout de commentaire. Pour les citations bibliques, nous donnerons la référence en note, comme le fait d'ordinaire Allen, mais pas toujours.
- Nous laisserons en latin les titres d'ouvrages. La traduction ne pourra que dérouter le lecteur.
- Nous désignons les personnes par le nom le plus connu qui est souvent le nom latinisé ou hellénisé (ex. Melanchton). Dans le cas d'humanistes peu connus, nous donnerons en note la traduction du nom latin en langue vulgaire. Toutes les formes seront reprises

dans l'index. Quant au prénom, nous utiliserons en principe la graphie française partout où elle paraît possible.

Est-il besoin de vous dire que les difficultés que nous rencontrons sont multiples? J'en citerai quelques-unes à titre d'exemple.

Les passages théologiques sont parfois très ardus. Ainsi, l'on trouve, dans la correspondance échangée entre Erasme et Budé, des échos - pas plus - d'une controverse théologique avec Lefèvre d'Etaples à propos d'une *traduction* (je souligne le mot) d'un passage des Évangiles.

Autre exemple: la traduction d'un mot est parfois très difficile, ce mot n'ayant visiblement pas sa valeur habituelle. Je veux rendre cela plus clair d'une façon indirecte, en me servant d'un texte moderne. Dans un article récent du professeur P. Mesnard que nous publierons dans les Actes de notre 3^{e} colloque, article consacré au genre épistolaire et à Erasme épistolier, il est question d''escalade' et de 'nouvelle vague' dans le sens qu'un passé récent a donné à ces mots. Ces mots très clairs pour nous, devront être commentés plus tard; ils seront beaucoup moins clairs d'ici quelques générations. Eh bien, dans la correspondance d'Erasme - nous en sommes conscients - de pareilles allusions verbales ou jeux de mots doivent être très nombreux.

Difficiles sont aussi les passages qui sont des pastiches ou des applications plaisantes de certains langages, par ex. de la langue juridique. Ainsi - pour donner un exemple - nous lisons dans Allen I, p. 208, 5 sqq.: *Tum enim qui rei erat*, *actoris fiet*, *et qui iurisdicialis*, *coniecturalis aut certe definitiuus erit*, *vt quaeratur quid sit necessitas.* Traduire cela donne du fil à retordre aux meilleurs. Et que dire du grec sophistiqué de Budé? En tout cas, chaque fois que nous ne parviendrons pas à élucider tout à fait une énigme, nous le dirons dans les notes.

Une autre difficulté est la traduction des noms propres. Par ex. le nom *Faber* peut signifier Lefèvre, mais aussi Schmitt si Faber est allemand. Allen ne donne pas toujours la solution, loin de là. Ici, il faut avoir fait les recherches qui s'imposent avant de pouvoir traduire.

C'est d'ailleurs une leçon qu'apprend bien vite celui qui traduit des textes classiques ou humanistes; il faut disposer d'un bon com-

mentaire, ou bien le rédiger soi-même, *avant* de pouvoir traduire. La traduction en français de la 1ÈRE et de la 2e personnes, aussi bien du singulier que du pluriel, constitue également un problème, et cela dès la toute première lettre adressée au tuteur Winckel. Le *nos* y représente Erasme (pluriel de majesté) ou bien Erasme et son frère. Comme règle de conduite, nous avons adopté ceci: Nous traduisons *nos* par *je* sauf dans les cas réellement douteux, sinon, en décalquant, on induit en erreur le lecteur. Nous conservons le *tu* dans la traduction sauf là où l'auteur emploie expressément le *vous* majestatif.

Enfin - pour citer une dernière difficulté - il faut veiller à l'uniformité des titres et finales.

Un mot encore sur l'état d'avancement de nos travaux. L'équipe dirigée par Mme Marie Delcourt a pratiquement terminé la traduction du tome I de l'édition d'Allen, y compris donc le *compendium vitae Erasmi* et la lettre-catalogue adressée à Botzheim. Sans contretemps, ce volume pourra sortir de presse au cours de l'année 1966. L'équipe dirigée par M. le chanoine M.A. Nauwelaerts a terminé la première moitié du volume IV. Une autre équipe également dirigée par le chanoine Nauwelaerts, a entamé la traduction du volume II. L'équipe Fabri-Bakelants a terminé la traduction de la première moitié du volume III. Une équipe dirigée par M. le Professeur A. Boutemy a été chargée de la traduction du volume IX. D'autres traducteurs ont entrepris respectivement la traduction de la première moitié du volume V et la première moitié du volume VI. Ils espèrent avoir terminé ce travail pour la fin de 1966.

Bref, si nous n'avons pas l'espoir d'avoir abouti en 1969, l'année du 500e anniversaire de la naissance d'Erasme, nous devrons normalement avoir quelques volumes sur le marché. Nous avons l'intention de constituer encore une ou deux équipes, afin d'activer nos travaux. Or, il n'est pas facile de trouver, dans un petit pays comme le nôtre, tous les concours nécessaires. Nous avons donc essayé de nous assurer la collaboration de quelques spécialistes français, et c'est avec grand plaisir que je puis vous annoncer que nous venons d'obtenir la collaboration de M.J. Cl. Margolin, professeur au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance de Tours, et de

Mme P. de la Garanderie, maître assistante à l'Université de Nantes.[3.]

Nous en sommes d'autant plus heureux que nous sommes conscients et de l'immensité de la tâche, et de l'exiguité de nos forces. Aussi, je vous prie, en guise de conclusion, de ne pas nous ménager vos critiques et vos conseils. D'avance je vous en remercie très sincèrement.

Discussion

FABRI: Y aurait-il moyen d'avoir une épreuve de l'impression du vol. I de Madame Delcourt?

GERLO: Il est absolument nécessaire que le premier volume puisse sortir de presse. C'est le volume type qui servira de modèle. En plus, il sera dressé et distribué une liste d'expressions constantes (titres, phrases finales, etc.).

MARGOLIN: Je ne me souviens pas si la traduction comprend les lettres des correspondants?

GERLO: Bien sûr. Nous avons cru qu'il était préférable de traduire toutes les lettres.

VERVLIET: Quelle solution envisage-t-on pour les lettres déplacées? Il importe de s'en tenir à la numérotation d'Allen.

GERLO: La numérotation d'Allen sera respectée. Nous essayerons de nous tirer d'affaire avec des ‘bis’ et des ‘ter’.

HALKIN: Je souhaite que les collaborateurs puissent recevoir les épreuves d'au moins quelques pièces du premier volume avant le bon à tirer, afin qu'ils puissent donner leur avis, par ex. sur la traduction des formules de politesse. Nous allons faire des variantes dans la traduction. Il semble qu'il faille avoir des règles générales.

VANDEN BRANDEN: Les milieux scientifiques étrangers considèrent cette traduction comme une ‘aventure’. Quels sont les arguments?

GERLO: Il ne faut sous-estimer ni l'ampleur de la tâche, ni les difficultés de la traduction. Il n'est pas nécessaire de terminer la traduction pour le 500e anniversaire de la naissance d'Erasme.

3. M. Margolin vient de publier en dehors de ses 10 années de Bibliographie érasmienne, une vie d'Erasme fort remarquée, aux éditions du Seuil. Mme de la Garanderie a remporté en juin dernier, le titre de docteur de 3e cycle avec la plus haute mention, avec une thèse consacrée au commerce épistolaire établi entre Erasme et Budé, c'est-à-dire 50 lettres étalées de 1516 à 1529.

HALKIN: A partir du moment où la traduction est commencée, il faut bien la terminer. Quant à l'unité littéraire et de style, je me réfère aux récentes traductions françaises de la Bible. En dépit de ce que des conseillers littéraires, comme Daniel Rops, avaient contrôlé la traduction, des inégalités, dues à la présence de différents traducteurs, subsistent.

L'édition critique des oeuvres d'Erasme. problèmes de méthode
Communication par L.E. Halkin

Monsieur le Professeur Léon-E. Halkin, Membre de la Commission royale d'Histoire, fait alors un exposé sur *L'édition critique des oeuvres d'Erasme.* Il rappelle les étapes du grand projet, né à Rotterdam, il y a quelques années, en vue de doter le monde cultivé d'une édition nouvelle d'Erasme, moderne, critique et de format maniable. Chaque oeuvre sera précédée d'une introduction historique et munie de l'appareil des variantes. Monsieur le Professeur Halkin donne quelques exemples des difficultés de la tâche en choisissant ces exemples dans les Colloques dont il a lui-même accepté de préparer l'édition.

Discussion

GERLO: Quelle édition considérerait-on comme texte de base? Pour les lettres de Lipse, nous avons dû nous pencher aussi sur ce problème, et il est indiqué de prendre la tradition manuscrite, si elle existe, comme texte de base, et aussi la première édition. Le fait est que les historiens de l'Humanisme belge ne veulent nullement s'annexer Erasme comme un des leurs. Erasme qui se nommait lui-même 'Batavus' est pourtant à sa place en ce colloque pour les services qu'il rendait à Louvain, où il a séjourné pendant 4 ans.

DE GRAAF: J'ai compris qu'on voudrait donner l'évolution du texte à partir de l'*édition princeps.* La première édition des *Adagia* ne compte que quelques pages, les dernières éditions, par contre, en comptent un nombre très élevé.

HALKIN: Je ne me suis pas occupé des *Adagia.* C'est un cas très difficile. Le cas des *Adagia* est très différent.

MARGOLIN: Je me réfère à l'édition où les *Adagia* sont les plus nombreux. Il faut que l'édition comprenne le plus grand nombre d'*Adagia.* Mais je ne me suis pas spécialement intéressé à l'aspect critique.

HALKIN: La question de Monsieur de Graaf est très importante. Pour les *Adagia*, je pense qu'il faudrait donner une édition complète.

BRUEHL: La commission hollandaise s'est prononcée en faveur de l'édition la plus complète avec utilisation de crochets pour indiquer les additions.

NAUWELAERTS: Vous avez fait imprimer en italiques toutes les citations trouvées par Erasme. N'avez-vous pas l'impression d'avoir une typographie d'un aspect rébarbatif?

HALKIN: Nous n'avons pas exclu ni multiplié les italiques.

Abbé MARCEL: Nous nous trouvons souvent devant des textes qui sont cités de mémoire. Ficin cite les Saintes Écritures, Saint Thomas, Aristote. Dans Ficin, j'ai renoncé aux italiques. J'avais des pages entières en italiques. J'ai fait, sur les trois volumes de ma théologie, 500 pages de St. Thomas qui n'étaient pas de lui.

GERLO: C'est aussi le cas pour le début du *De Bello Turcico.*

BLOCKX: Il me semble qu'il est dangereux de prendre la dernière édition de l'auteur, par ex. un auteur comme Erasme. Cela peut être dangereux car Erasme se corrige parfois lui-même. Erasme parle dans une de ses lettres de l'Évêque de Liége. Dans ce cas il faut préférer le premier texte. La correction n'est pas toujours un enrichissement du texte.

IJSEWIJN: Je suggère qu'on emploie les italiques seulement pour les citations voulues, non pas pour les réminiscences.

BRUEHL: Les citations sont en général exactes.

HALKIN: Erasme ne cite pas sa propre édition des Évangiles, mais bien le texte de la Vulgate dans son 'De ordine religiosorum'. Il faut, a priori, éviter de choisir la première édition ou une édition suivante. L'édition princeps du *De ratione studii* (Paris, 1511) est deux fois plus courte que l'édition officielle de Schürer (1512). Je souhaite qu'il soit dressé un corpus des manuscrits d'Erasme.

MARGOLIN: En ce qui concerne l'édition princeps, j'ai commencé le travail accepté. Grâce à l'obligeance de Monsieur Bruehl, j'ai pu mettre la main sur l'édition originale du *De ratione studii*, exemplaire de la Bibliothèque Mazarine. Le texte est en effet 2 ou 3 fois plus court que celui de l'édition Schürer de 1512. L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine comporte 6 pages. En ce qui concerne les manuscrits d'Erasme, il y en a peu de conservés.

HALKIN: L'exemplaire des *Adagia* de Grolier a 800 notes manuscrites.

MARGOLIN: J'ai eu l'occasion de mettre la main sur un texte annoté d'Erasme par Jean Vlaski.

Mme REMY: Avez-vous l'intention de publier les lettres dans la réédition des *Opera Omnia*?

HALKIN: Pas dans l'immédiat.

La philologie neo-latine dans le monde
par J. IJsewijn

En 1948, M. Franck-Louis Schoell a publié un article remarquable, intitulé: ‘Une discipline négligée, la littérature latine de la Renaissance’.[1] L'auteur y constatait alors que ‘les études de latin médiéval n'ont jamais été plus florissantes’, mais ‘dans le champ des études néo-latines la situation se présente tout autrement’.[2]

Heureusement, en 1965 cette situation défavorable est en train de se changer peu à peu et nous allons essayer de vous esquisser ici le tableau - fort incomplet sans doute - que présente à l'heure actuelle la philologie néo-latine, c'est-à-dire, l'étude de la langue et la littérature latine des temps modernes.

Mais avant d'aborder notre sujet, il convient de donner une définition sommaire de notre champ de travail: les lettres néo-latines comprennent toutes les oeuvres écrites en Latin, même en latin macaronique, depuis l'éclosion de l'humanisme au sens propre du mot jusqu'à notre époque. Nous n'arrêtons donc pas l'histoire de cette littérature à la fin de la Renaissance ou à une autre date quelconque pour la simple raison que l'habitude d'écrire et de publier en Latin ne s'est jamais perdue entièrement. Il va sans dire que nos efforts se porteront surtout sur les auteurs du XIV^{e} au XVI^{e} siècles, époque à laquelle les lettres néo-latines ont joué un rôle prépondérant et souvent dirigeant dans l'histoire littéraire de l'Europe. Les centaines d'auteurs latins des siècles suivants (XVII^{e}-XX^{e} siècles), bien

1. Lettres d'Humanité, 7 (1948), pp. 140-164.
2. *o.l.*, p. 143.

que d'une importance secondaire,[3.] resteront cependant pour toujours un témoignage éloquent de la persistance tenace de la tradition latine de la civilisation occidentale et de l'attachement remarquable des hommes cultivés à la source commune de leur éducation.

L'étude de cette littérature immense, où les auteurs se comptent par milliers, a fait longtemps 'figure de Cendrillon', comme l'a dit fort bien le comparatiste M. Paul Van Tieghem. En effet, qui s'en occupait avant la dernière guerre mondiale? Quelques rares savants comme le regretté M. Georg Ellinger, qui a péri - et avec lui une partie essentielle de son oeuvre - victime de la guerre et du racisme nazi.[4.]

3. Encore ne faut-il pas oublier qu'en Allemagne p.e. les lettres latines continuent à dominer la vie littéraire pendant une bonne partie du XVII^{e} siècle, en Hongrie encore beaucoup plus longtemps. Dans les lettres mexicaines le poète latin Landivar (deuxième moitié XVIII^{e} s.) occupe une place d'honneur. Des auteurs importants comme L. Holberg (Danemark, XVIII^{e} s.), W.S. Landor (Angleterre, XIX^{e} s.), Foscolo et Pascoli (Italie, XIX^{e} et début XX^{e} s.) etc. sont parfaitement bilingues.
4. Nous reproduisons ici une note biographique, que nous a fourni M.K.L. Weitzel (Waldshut). Ses recherches pour retrouver le manuscrit du volume III, 2 de la '*Geschichte der neulateinische Literatur*' n'ont eu aucun résultat. On sait que ce volume a été saisi chez l'imprimeur par un fonctionnaire nazi, qui a empêché l'impression parce que Ellinger était d'origine juive. Voici des données biographiques:
Mitteilungen der Hauptstelle für Erziehungs- und Schulwesen in Berlin-Schöneberg aus den Personalakten:
Georg Ellinger, geb. am 30. August 1859 in Quedlinburg, evangelisch, Sohn des Kaufmanns David Ellinger, besuchte nach Wohnsitzwechsel das Fürstliche Gymnasium in Sondershausen (Fürstentum Schwarzburg-Sondershausen) und bestand dort am 2. Oktober 1880 die Reifeprüfung. Nach vierjährigem Studium in Berlin promovierte er an der Philosophischen Fakultät der Universität zu Berlin und legte am 16. Nov. 1886 sein Staatsexamen gleichfalls in Berlin ab mit Lehrbefähigung für Geschichte, Erdkunde und Deutsch bis Oberprima.
Im Anschluss an sein Probejahr am Sophienrealgymnasium in Berlin (C54, Steinstr. 31-34) von 1.4.1887 bis 31.3.1888 war er anderthalb Jahre als wissenschaftlicher Hilfslehrer tätig, und zwar zunächst an der gleichen Anstalt (vom 1.4.1888 bis 30.9.1888), dann an der I. Realschule in Berlin (vom 1.10.1888 bis 31.3.1889) und dann an der V. Realschule in Berlin (vom 1.4.1889 bis 30.9.1889).
Am 1.10.1889 wurde er an der damais neugegründeten VI. Realschule erstmals fest angestellt (Vereidigung 24.10.1889), unterrichtete dort bis zum 27.12.1892 als ordentlicher Lehrer und anschl. bis zum 11.6.1906 als Oberlehrer. Am 12.6.1906 erfolgte seine Charakterisierung als Professor. Nach 17,5 jähr. Tätigkeit an der VI. Realschule wurde er am 1.4.1907 an das Sophienrealgymnasium versetzt. Seine Beurlaubung erfolgte fast 12 Jahre später am 20.1.1919 und zwar aus gesundheitlichen Gründen (Augenleiden). 1.5.1924 einstweiliger, 1.10.1924 endgültiger Ruhestand. *Ergänzung* (von K.L. Weitzel): Tod Berlin 1939, und zwar nach dem 13.4.1939 durch Selbstmord aus Angst vor Deportation und Konzentrationslager. Ellinger war Rassejude, aber evang. Konfession.
Voir aussi la note biographique dans Kosch, *Deutsches Literaturlexikon* s.v. Ellinger Georg.

La publication de ‘La littérature latine de la Renaissance’ de M.P. Van Tieghem (Paris 1944) peut être considérée comme le tournant décisif de l'histoire de notre discipline. Bien qu'imparfait et incomplet,[5.] le livre continue néanmoins à rendre des services immenses.

Pourtant le fait le plus important de ces dernières années, c'est nous semble-t-il, le changement qui s'opère lentement dans l'attitude et la mentalité des philologues et des historiens de la littérature: on commence à reconnaître l'erreur qu'on a commise en condamnant en bloc toute la littérature humaniste comme un grand pastiche mort et insipide. Bien sûr, tel philologue (surtout parmi les classiques), qui n'a jamais lu ne fût-ce qu'une seule oeuvre néo-latine, se croit autorisé encore aujourd'hui pour répéter des jugements surannés ou pour considérer ‘infra dignitatem’ les questions de la philologie néolatine, mais sa voix n'a plus aucune valeur devant l'opinion des spécialistes toujours plus nombreux, qui ont scruté attentivement le champ de la littérature latine moderne et qui en ont reporté des fruits remarquables. Rien d'étonnant donc si partout des philologues plus avisés en Europe et en Amérique réclament en faveur d'une étude approfondie et systématique de ces lettres négligées. C'est un mérite incontestable du président de cette journée, M. Gerlo, d'avoir défendu à plusieurs reprises le droit d'existence de la philologie néo-latine.

Cette attitude changée du monde savant se traduit de plus en plus par des initiatives scientifiques les plus variées, p.e. la création de cours de littérature néo-latine, la fondation d'instituts et de centres de recherche, la publication de séries et d'ouvrages de toute sorte, la réimpression anastatique d'auteurs néo-latins, la réintro-

5. M. Van Tieghem se limite essentiellement à l'époque de la Renaissance et ne mentionne que par hasard quelques écrivains plus récents. Dans les dates et les noms il y a ça et là des erreurs.

duction dans les grandes encyclopédies littéraires d'articles concernant la littérature néo-latine etc.

En ce qui concerne *la création de cours* ou de chaires de littérature néo-latine, réclamée vivement par M. Schoell sus-mentionné, la situation actuelle n'est pas encore satisfaisante mais justifie cependant nos espoirs pour l'avenir. Un coup d'oeil à quelques pays de l'Europe et de l'Amérique peut nous instruire là-dessus:

En *Allemagne*, l'intérêt pour les lettres en question commence à se réveiller lentement, mais il ne semble pas qu'il existe déjà des cours réguliers, surtout en raison de la pénurie de professeurs qualifiés et de la difficulté d'apporter des changements à l'organisation des programmes universitaires. A l'université de Tubingue le professeur américain H.C. Schnur, grand connaisseur de la poésie humaniste et poète latin lui-même,[6.] a donné en 1964 un cours d'été, qui a rencontré un tel succès que l'Université envisage la possibilité de créer un cours régulier de littérature néo-latine. En attendant, M. Schnur donnera un deuxième cours en 1966. Il faut signaler aussi que notre spécialité est traitée de façon intermittente dans certains séminaires, p.e. de philologie médiévale, comme c'est le cas à Heidelberg. Parmi les savants allemands qui s'occupent de la littérature néo-latine M.K.O. Conrady, germaniste, à Kiel, M.V.R. Giustiniani, romaniste, à Fribourg, et en dehors du corps académique, M.K.L. Weitzel, professeur de latin à Waldshut, méritent une mention particulière.

En *Belgique*, il existe depuis longtemps auprès des universités des cours libres sur l'histoire de l'humanisme. Il est évident que dans ces cours on peut parler de l'histoire des lettres latines humanistes, mais l'histoire de l'humanisme est une discipline à la fois beaucoup plus vaste que l'histoire littéraire et par contre, du point de vue chronologique, beaucoup plus limitée. En 1963 l'université catholique de Louvain a créé à côté de ce cours général, un deuxième cours libre, qui est consacré uniquement à l'histoire de lettres néo-latines. Cette initiative a rencontré un certain succès parmi les étudiants et le nombre de mémoires de licence consacrées à un sujet

6. M. Schnur prépare une anthologie d'environs 320 pages des auteurs neo-latins. Elle sera publiée par les éditions allemandes Reclam, fin 1966.

néo-latin a dépassé déjà la vingtaine. A l'université de l'état de Liège, M.L.E. Halkin donne un cours facultatif pratique d'histoire de l'humanisme, où il traduit les lettres et les colloques d'Erasme.

Pour la *France*, je vais vous citer l'extrait d'une lettre du professeur J. Perret, qui m'a été aimablement transmise par M.A. Bocognano, inspecteur général de l'instruction publique en France: 'Une réforme profonde de l'enseignement supérieur doit substituer à notre licence de lettres un cours d'études où des options auraient leur place. Plusieurs facultés envisagent déjà de demander la création d'un certificat d'études médio- et néo-latines'. Le professeur J. Perret ajoute que déjà maintenant de nombreuses thèses de doctorat portent sur un ouvrage en latin d'époque moderne.

De son côté, M. Haury, professeur de latin à l'université de Bordeaux, m'a communiqué le texte de son projet pour l'institution d'un certificat de licence, constituant une option, dont le titre serait 'Certificat de latin historique et vivant'. Ce projet a été suggéré pour la première fois par son auteur au cours de l'échange de vues du 30 juin 1965 à la Sorbonne.

Finalement, en France il y a déjà plusieurs chercheurs, qui s'occupent de problèmes néo-latins, comme p.e. M. Jehasse, agrégéassistant à la faculté des Lettres de Lyon (renseignement de M. Rambaud), M. Margolin, spécialiste d'Erasme, M.G. Ouy, etc.

En *Italie* la situation se présente d'une manière assez favorable: les lettres néo-latines y sont enseignées, soit intégrées dans les cours donnés par les titulaires des chaires de 'littérature latine médiévale et de philologie médiévale et humaniste', soit par des 'liberi docenti', et cela dans plusieurs universités (Rome, Florence, Milan, Padoue, Bari, de temps à autre aussi à Palerme etc.). A Bologne le professeur G.B. Pighi lit également des textes latins modernes (p.e. Pascoli) pendant son cours de littérature latine.

Voici venue la nécessité de mentionner également les cours donnés aux universités *Vaticanes.* Le professeur Springhetti E., S.J., a l'habitude de commenter des auteurs modernes dans ses cours à l'université Grégorienne; au programme de la 4^{e} année d'études à l'Institut Supérieur du Latin, fondé récemment à Rome par ordre

du pape, on a prévu des cours de ‘littérature latine de l'humanisme’ et ‘littérature latine de l'époque moderne’.[7.]

Terminons cet aperçu, du moins en ce qui concerne l'Europe, en parlant de la *Pologne.* Dans ce pays les lettres latines modernes sont étudiées avec une ferveur exemplaire. A Breslau (Wroclaw), M.J. Kròkowski est chargé d'un cours de littérature néo-latine polonaise, tandis qu'à Varsovie les professeurs K. Kumaniecki et Lydia Winniczuk, à Cracovie le professeur M. Brožzek consacrent une partie de leurs séminaires et de leurs cours spécialisés de littérature latine aux auteurs d'époque moderne. Le grand nombre des publications néo-latines polonaises témoignent d'ailleurs de cette activité remarquable.

Passons à l'Amérique: aux *États-Unis* il y a plusieurs spécialistes éminents de la littérature néo-latine, p.e. MM. Bradner Leicester, James Hutton, Sesto Prete, H.C. Schnur, P.O. Kristeller, M. Di Cesare, L.A. Schuster etc., mais à notre connaissance, il n'y existe pas encore des cours réguliers. On vient de m'annoncer cependant que le professeur S. Prete donnera un cours à la Columbia University à partir de l'année prochaine.

Au *Canada*, il faut signaler la University of British Columbia à Vancouver, où le professeur W. Leonard Grant donne un séminaire tous les deux ans.

Achevons ce tableau en remarquant que dans plusieurs pays l'enseignement de la littérature latine nationale est intégrée dans les cours d'histoire des lettres en langue vulgaire. Cela se fait dans les six universités de la Yougoslavie, aux universités suédoises, à l'université libre réformée d'Amsterdam etc.

Je crois que cette journée peut faire oeuvre utile si elle veut bien transmettre aux autorités académiques le voeu de multiplier ces cours et au pouvoir législatif la proposition de mettre ces cours au même niveau que les cours, beaucoup plus nombreux, de latin médiéval, de grec médiéval et moderne. La même chose doit être proposée d'ailleurs en ce qui concerne les cours sur l'histoire de l'humanisme.

7. Cfr. J. Jimenez Delgado, *Aplicación de la* ‘*Veterum Sapientia*’, dans: Helmantica 16 (1965), pp. 209-234; Pontif. Instit. Altioris Latinitatis, *Studiorum ordines et cursus* (Rome 1964), p. 42.

Il y a non seulement des cours. Il y a aussi des instituts et des centres de recherches. Nous ne pouvons pas les mentionner tous et nous citerons seulement ceux, dont l'activité nous est le mieux connue.

En Europe nous avons tout d'abord l'*Association Humanisme et Renaissance* à Genève, bien connue de tous, et à laquelle sont affiliés plusieurs autres instituts, p.e. l'*Institut pour l'étude de la Renaissance et de l'Humanisme* de l'Université Libre de Bruxelles. Il faut mentionner aussi l'*Istituto di Studi Romani* à Rome, bien qu'il ne s'occupe pas en premier lieu des questions néo-latines. Viennent ensuite plusieurs séminaires d'universités, comme p.e. le *Deutsches Seminar* de l'université de Zürich, où sont étudiés sous la direction du professeur M. Wehrli des auteurs latins de l'époque baroque en Allemagne (Balde, Bidermann etc.); l'*Istituto di filologia Romanza* de l'université de Bari; l'*Associacão Portugo de Estudos Class.*, etc.

A Louvain nous nous occupons de la création d'un Centre de documentation pour toute la littérature néo-latine, qui se propose de remédier à la dispersion actuelle dont souffrent nos études. Nous envisageons la publication de bibliographies d'éditions et d'études dans le domaine de la littérature néo-latine depuis ses origines jusqu'à nos jours. Nous prions nos lecteurs de nous tenir au courant de leurs publications, surtout de celles qui (comme il arrive souvent) ont paru dans des revues locales ou difficilement accessibles. D'autre part, nous sommes à leur disposition pour fournir autant que possible les renseignements bibliographiques, qu'ils voudront nous demander. Toute correspondance doit être adressée à l'auteur de ces pages et envoyée à la: Mgr. Sencie-instituut, Ravenstraat 46, Louvain (Belgique).

En Amérique, la *Renaissance Society of America* aux États-Unis, la *Classical Association* au Canada et aussi l'*Istituto Caro y Cuervo* à Bogota en Colombie déploient une activité variée et fructueuse. Ajoutons-y le *Department of English* de la Western Illinois University à Macomb (U.S.A.), où M. Paul Blackford a entamé la confection d'un lexique néo-latin pour les années 1400-1600.

Il n'existe pas encore une revue spéciale, consacrée uniquement à l'étude des lettres néo-latines. Les contributions des savants à notre discipline il faut les rechercher toujours dans les innombrables revues

de philologie classique, romane, germanique, slave ou d'histoire médiévale et moderne. Il n'existe aucune bibliographie courante, qui embrasse toute l'histoire de la néo-latinité. Les bibliographies publiées dans L'Année Philologique (section de l'humanisme et parfois aussi de la littérature latine médiévale), dans les revues *Studies in Philology*, *Germanistik*, *Seventeenth Century News* (Supplément: *Neolatin News*), *Archivum Historicum Societatis Jesu*, *Latinitas* et *Scriptorium* sont indispensables.

S'il n'y a pas de revues néo-latines, les séries d'éditions d'auteurs néo-latins ou néo-latins et médiévaux ou encore néo-latins et écrivains de langue vulgaire ne font pas du tout défaut. En voici une liste, arrangée par ordre alphabétique:

- *Auctarium Maeandreum* (Varsovie, 1950-).
- *Biblioteca del Centro di Studi filologici e linguistici Siciliani* (Florence). Série mixte, comprenant plusieurs petits volumes de poètes Siciliens.
- *Biblioteka Pisarzow Polskich - Bibliotheca Auctorum Polonorum* (Cracovie-Breslau, 1891-). Plusieurs volumes néo-latins importants (Orechovius, Tricesius, Sarbievius etc.).
- *Bibliotheca Latina Medii et Recentioris Aevi* (Varsovie, 1960-).
- *Bibliotheca scriptorum Latinorum recentioris aetatis Teubneriana* (Leipzig). Cette section de la Teubneriana n'a pas été poursuivie après la guerre.
- *Bibliotheca scriptorum medii recentisque aevorum* (Budapest, 1930-1945).
- *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart* (Stuttgart-Leipzig). Parmi les centaines de volumes de cette collection, il y en a une quinzaine d'auteurs latins ou bilingues.
- *Carmina certaminis poetici Hoeufftiani* (Amsterdam). Publication annuelle.
- *Les Classiques Garnier* (Paris): aussi bien dans la série des auteurs latins que dans celle des français, on rencontre quelques néo-latins (Jean Second, J. Du Bellay).
- *Les Classiques de l'Humanisme* (Paris, 1954).
- *Collection des anciens auteurs belges* (Bruxelles).
- *Collection Latomus* (S. Agatha-Berchem, Bruxelles). Comprend quelques éditions de textes.

- *Collezione Umanistica G. Toffanin* (Naples, 1946-). Certains textes y sont publiés en traduction italienne seulement, ce qu'il faut regretter.
- *Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae latinorum usque ad Ioannem Cochanovium* (Cracovie, 1887-).
- *Corpus Reformatorum* (Halle, 1834-).
- *Les délices de la poésie latine de l'Antiquité et de la Renaissance* (Paris). De cette collection nous connaissons seulement l'édition de la *Pancharis* de J. Bonnefons (1944).
- *Deutsche Neudrucke: Reihe Barock* (Tübingen). On a annoncé les *Ludi Theatrales* de J. Bidermann.
- *Edizione nazionale dei Classici del pensiero Italiano* (Florence, 1942-). Textes philosophiques et théologiques.
- *Emblematisches Cabinet*, *herausgegeben von Prof. Dr. D. Tschizewskij*, *Heidelberg*, *und Prof. Dr. E. Benz*, *Marburg* (annoncé pour 1966 par l'éditeur G. Olms, Hildesheim).
- *Europäische Emblem-Bücher*, *herausgegeben von August Buck* (annoncé depuis 1965 par l'éditeur Frommann-Holzboog à Stuttgart Bad Cannstatt).
- *Fontes rerum Austriacarum* (Vienne): contiennent p.e. une partie de la correspondance d'Aeneas Silvius avec la célèbre *Historia de duobus amantibus.*
- *Humanistenbriefe* (München, 1923-).
- *Humanistica Lovaniensia* (Louvain, 1928-1961). Cette série a été interrompue par la mort de son fondateur, Mgr. H. de Vocht. A l'heure actuelle, de nouveaux volumes sont projetés mais des motifs d'ordre financier nous obligeront probablement à l'intégrer dans le ‘Recueil des travaux, publié par la faculté de philosophie et lettres de l'université de Louvain’.
- *Istituto per la Storia dell'Università di Bologna:* Opere dei Maestri (Bologne, 1961--). La série a été inaugurée avec un volume contenant les poésies latines du recteur G. Albini (1862-1933).
- *Kroatische Latinisten/Hrvatski Latinisti* (Zagreb, 1951-).
- *Lateinische Literaturdenkmäler des 15. und 16. Jahrhunderts* (Berlin, 1891-1912). Collection de 19 volumes indispensables.
- *La letteratura Italiana: Storia e Testi* (Milan-Naples, en cours de publication). Parmi les *Testi* il y a de gros volumes, consacrés

à la littérature néo-latine, p.e. du Quattrocento, de Pétrarque etc.
- *Monumenta Humanistica Belgica* (Nieuwkoop, 1966-).
- *Monumenta Politica Rariora*, *ex optimis editionibus phototypice expressa*, *curante Luigi Firpo* (Turin, en cours de publication).
- *Monumenta Poloniae Historica/Pomniki Dziejowe Polski* (Lwow, 1872-1888; réimpression anast. 1960-61). Six volumes, dont le dernier renferme des oeuvres historiques de l'humaniste Philippus Callimachus Experiens.
- *Nuova Collezione di testi umanistici inediti o rari* (Florence, 1939-).
- *Orbis Christianus: Collana di testi medioevali e umanistici*, *diretta da E. Franceschini* (Bergamo, 1949-).
- *Rerum Italicarum Scriptores: Raccolta degli Storici Italiani dal cinquecento al millecinquecento*, *ordinata da L.A. Muratori. Nuova edizione riveduta*, *ampliata e corretta con la direzione di G. Carducci*, *etc.* (Città di Castello, 1900-).
- *Scrittori d'Italia* (Bari, en cours de publication). Parmi les centaines de volumes, il y en a plusieurs consacrés aux auteurs néolatins.
- *Studi e Testi Umanistici*, *pubblicati da A. Altamura* (Naples, 1951-).
- *Studies in Medieval and Renaissance Latin Language and Literature* (Washington, en cours de publication).
- *Studies in the Renaissance Pastoral*, *edited by W.P. Mustard* (Baltimore, 1911-1931). Six volumes.
- *Testi Latini Umanistici* (Turin, 1925). Si nos renseignements sont exacts, la série s'est arrêtée après le premier volume (*Le Poesie Liriche di Basinio*, a cura di F. Ferri).
- *Thesaurus Mundi* (Zürich, puis Lugano, actuellement Padoue, 1950-). Continue la *Bibliotheca scriptorum medii recentisque aevorum.*
- *Zwolse Drukken en Herdrukken voor de Maatschappij der Nederlandse Letterkunde te Leiden* (Zwolle, en cours de publication). Les textes latins y sont rares.

Nous ne pouvons pas penser ici à donner une liste même sommaire de toutes les publications au sujet de l'histoire des lettres néo-latines ou des auteurs individuels. Ces ouvrages ne se comptent

plus. Nous nous permettons de renvoyer le chercheur à notre bibliographie, qui a paru dans les *Handelingen van de Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal-, Letterkunde en Geschiedenis*, 17 (Bruxelles 1963), pp. 293-318, sous le titre: *De studie van de neolatijnse letterkunde*: *resultaten en opgaven / Quid in litteris latinis recentioribus perscrutandis perpetratum perpetrandumque sit breviter exponitur.* Un supplément et continuation de cette bibliographie a paru dans le volume 19 (1965), pp. 351-362 des mêmes *Handelingen.* La première partie a été reçue en partie dans la *Bibliographie de l'humanisme belge*, que vient de mettre à notre disposition M.A. Gerlo (Bruxelles, 1965).

Il est intéressant aussi de regarder un instant l'attitude actuelle des comités de rédaction des grandes encyclopédies littéraires. Si dans le passé les écrivains néo-latins étaient passés sous silence ou presque, les choses se modifient maintenant à nouveau en faveur de ceux-ci. En Suisse p.e. paraît (1966-) à Zürich la *Kindlers Literatur Lexikon* en 7 volumes. On y a prévu une section 'littérature néo-latine' à côté de la littérature antique et médiévale. Chaque section a son propre *Fachberater.* Pour les auteurs humanistes on avait fait un choix excellent en s'adressant à M.W. Stammler, mais malheureusement ce grand savant vient de mourir il y a quelques mois (3 août 1965). Pour la langue néerlandaise, signalons la *Moderne Encyclopedie van de Wereldliteratuur*, dont trois volumes ont déjà paru à Gand. Là aussi les auteurs néo-latins sont bien représentés.

Pour terminer cet aperçu des études néo-latines, nous signalerons à l'attention des collègues quelques travaux en cours.

Pour la Belgique nous ne répéterons plus ce qui a été dit aujourd'hui par les autres orateurs au sujet des lettres de Juste-Lipse, des oeuvres d'Erasme et de la réédition de la Bibliotheca Belgica. Ajoutons-y seulement qu'à l'université de Gand M.H. Van Crombruggen, dont on connaît le livre sur Lernutius, achève ses études sur Dousa. A Gand aussi on étudie les oeuvres de Melchior Barlaeus. A Louvain plusieurs travaux sont entamés par nos élèves, e.a. des études concernant le roman et la nouvelle humaniste, la fable néo-latine (plus particulièrement les fables d'Abstemius et leur diffusion à travers l'Europe), la poésie latine des Jésuites, l'influence de Catulle dans les Pays-Bas. Plusieurs éditions de textes sont en

préparation: les poésies de Surigonus et d'Adeodatus Marivorda; une élégie inédite de Modius (sous presse dans *Latomus*, 1966); l'épopée de Masurius etc.

A Wijnegem (Anvers) quelques membres de la Société des Antiquaires locale ont poussé déjà assez loin les recherches sur la vie et l'oeuvre poétique de l'humaniste Joannes Flemingus ou Jan Vleminck (Limbourg-Vesdre, env. 1535- † Grobbendonck, 23.10. 1568). L'étude sera poursuivie en collaboration avec notre Centre de Louvain et les résultats seront publiés intégralement.

A l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'humanisme de l'Université de Bruxelles, l'on poursuit les recherches bibliographiques sur l'Humanisme belge et on a également entamé la bibliographie sur l'iconographie de l'humanisme belge.

Des étudiants de licence préparent une traduction du *Julius Exclusus*, une traduction du *De Bello Turcico*, ainsi qu'une étude comparative sur l'Utopie de More et la *Civitas solis* de Campanella.

En Hollande, le professeur Kuiper (Amsterdam) prépare avec la collaboration de M. Rank, une édition critique des poésies latines de Grotius. A Utrecht, la dissertation de M. Engelberts sur Macropedius touche à sa fin. A Rotterdam est fixé le siège de la commission internationale pour l'édition des oeuvres complètes d'Erasme, etc.

En Italie on prépare e.a. une édition critique des *Commentarii* du pape Pie II et des *Opera Omnia* de L. Valla (Milan, en collaboration avec Louvain). Le professeur Springhetti, qui vient de publier un article remarquable concernant les poésies latines de Fabius Chigi (pape Alexandre VII), a réuni une documentation considérable en vue de la confection d'un répertoire général des auteurs néo-latins. On sait qu'en Amérique on a annoncé depuis quelques années des initiatives semblables.

De l'Allemagne nous parviendront prochainement toute une série de réimpressions anastatiques (Vida, Fracastoro, livres d'emblèmes etc.). On y travaille aussi à des éditions nouvelles des vers latins de Séb. Brant, des oeuvres de Jacques Wimpfeling (par le professeur Merding de l'université de Fribourg) etc. Il paraît qu'on va réimprimer aussi l'oeuvre capitale de G. Ellinger. Il serait hautement

souhaitable d'y ajouter les données bibliographiques indispensables. Si tout va bien le livre de M.V.R. Giustiniani (Fribourg) sur la poésie latine des 19e et 20e siècles, annoncé depuis longtemps, verra le jour en 1966 (Niemeyer, Tübingen).

En Tchécoslovaquie on compose un index des auteurs latins du pays et on édite les oeuvres de Comenius.

En Pologne les éditions de textes se poursuivent à un rythme rapide. On en est maintenant à la publication de la chronique de J. Dlugosz.

Passons à l'Amérique: Aux États-Unis le professeur P. Kristeller a pris la direction d'une entreprise scientifique internationale, qui s'est proposée de dresser la liste complète de toutes les traductions latines, faites pendant le Moyen Age et la Renaissance, des auteurs grecs; elle dressera aussi la liste des commentaires de la même époque sur les auteurs latins et grecs, qui ont écrit avant 600 ap. J.C.

Au Canada, M.W. Leonard Grant, qui vient de nous donner un beau livre sur la poésie bucolique néo-latine, a sous presse une édition critique des oeuvres poétiques du poète florentin Naldus Naldius.

De tout ceci il ressort clairement que la philologie néo-latine s'affirme de plus en plus dans le monde savant. Puisse cette journée contribuer à la réhabilitation complète d'une discipline négligée trop longtemps et à la dissipation de certains préjugés, qui ont nui trop souvent à l'éclosion normale de ces études.[8.]

Discussion

GERLO: La réhabilitation des études néo-latines est déjà un fait. Il y aura, d'ici peu, une philologie latine à côté d'une philologie grecque. La néo-latinité y aura sa place.

8. Nous remercions ici tous les collègues qui nous ont fourni les informations nécessaires pour l'élaboration de cet aperçu. Outre ceux, dont le nom figure dans les pages précédentes, M. Avallone de Salerno, M. Monaco de Palerme, M. Marin de Bari, M. Jimenez Delgado de Salamanque, M. Smerdel de Zagreb, M. von Albrecht de Heidelberg, M. Norberg de Stockholm, M. Peebles de Washington etc. nous ont apporté une aide précieuse.

IJSEWIJN: Je croisa voir déjà fait la distinction pour la latinité de l'humanisme et la latinité moderne. Je rejette le fait de l'assertion que la latinité du XIX^e^ et du XX^e^ siècles soit uniquement une 'latinité de concours'. Pascoli est un poète écrivant aussi bien en latin qu'en italien. Les exemples peuvent être multipliés. On ne peut pas négliger cette latinité.

CAMBIER: Bardon (en lisant le '*Mercure Galant*' [1962]) signale que la latinité du XVII^e^-XVIII^e^ siècle est aussi importante que celle du XVI^e^ siècle.

FORSTER: Ce qui nous manque, c'est un foyer central pour la publication des oeuvres néo-latines. Ne serait-il pas possible de fonder une revue de cette espèce? Je suis sûr que la concentration d'étude dans le milieu néolatin aura une très grande importance dans le monde entier.

Abbé MARCEL: Il est préférable de se concentrer sur le 'latin des Humanistes'.

BACKVIS: L'argument le plus puissant qu'on puisse apporter va disparaître si l'on insiste sur le latin du XIX^e^ siècle. C'est en latin et en latin seulement que s'exprime le contenu du penser nouveau et que peuvent s'exprimer certaines formes de langage qui sont impensables dans les langues vulgaires. Les raffinements de l'esprit, les nouvelles idées, sont exprimés du XIV^e^ au XVI^e^ siècle en latin. Dans ce sens, il est moins important d'étudier le latin récent.

TROCKI: Nous éditons un atlas de la CECA. Nous avons choisi le latin comme langue du titre.

HALKIN: Au nom de tous, je remercie Monsieur Gerlo de l'initiative qu'il a prise. Je souhaite qu'elle soit fructueuse pour l'évolution future de l'histoire de l'Humanisme et l'étude de la néo-latinité.

Liste des participants - lijst van de deelnemers

M.A. Ampe (Antwerpen)
M.J. Andriessen (Antwerpen)
M. Cl. Backvis (Bruxelles)
M.K. Blockx (Leuven)
M.P. Bockstaele (Heverlee)
M.H. Brabant (Bruxelles)
M.C.M. Bruehl (Amsterdam)
M.G. Cambier (Bruxelles)
M.L. Ceyssens (Bruxelles)
Mme E. Cockx-Indestege (Brussel)
M.A. Cockx (Brussel)
M.G. Colin (Bruxelles)
M. l'abbé Coppieters de Gibson (Bruxelles)
Melle N. Dacos (Bruxelles)
Mme De Bock-Doehaerd (Brussel)
M.F. Debroux (Bruxelles)
M.B. De Graaf (Nieuwkoop)
M.M. De Grève (Bruxelles)
M.J. De Keersmaecker (Bruxelles)
Mme De Pauw-Deveen (Brussel)
M.F. De Raeve (Bruxelles)
M.C. Deschamps (Bruxelles)
M.J. Ernalsteen (Antwerpen)
R.P.J. Fabri (Bruxelles)
M.P. Foriers (Bruxelles)
M.L. Forster (Cambridge)
M.A. Gerlo (Brussel)
M.J.-Fr. Gilmont (Bruxelles)
M.J.F.G. Goeters (Bonn)
M.L.-E. Halkin (Liège)
M.M. Hélin (Liège)
M.L. Indestege (Dilbeek)
M.J. Lambert (Bruxelles)
M.E. Lauf (Brussel)
M.R. Lauwaert (Deurne)
Melle M.-Th. Lenger (Bruxelles)
M.H. Liebaers (Brussel)
M.R.F. Lissens (Brussel
M. l'abbé R. Marcel (Paris)
M.J.-Cl. Margolin (Paris)
M.R. Marquebreucq (Bruxelles)
Melle B. Moreau (Paris)
M.M.A. Nauwelaerts (Bonheiden)
M.G. Oestreich (Hamburg)
Mme Orgels-Stoumon (Bruxelles)

M.J. Pecters (Edegem)
M.A.J.M. Pelckmans (Kapellen)
Melle S. Postel (Paris)
Mme Y. Remy (Bruxelles)
M.G. Schwers (Bruxelles)
M.H. Van Crombruggen (Sint Niklaas)
M.J.P. Vanden Branden (Brux.)
Melle M.R. Van Stijnvoort (Brux.)
M.H. Van Vinckenroye (Brussel)
M.J. Veremans (Oudenaarde)
M.A. Verhulst (Gent)
M.B.A. Vermaseren (Breda)
M.J. Verstraelen (Mechelen)
Mme J. Veyrin-Forrer (Paris)
M.H. Vervliet (Antwerpen)
M.L. Voet (Antwerpen)
M.R. Warlomont (Bruxelles)
M.D. Willem (Tubize)
M.M. Wittek (Bruxelles)
M.J. IJsewijn (Leuven)

[Nummer 2-3-4]

Juffrouw B. Van Regemorter bij de opening van een tentoonstelling (omringd - van links naar rechts - door de heren Frans Smits, Jef Beukeleers en Roger Avermaete).

In memoriam Berthe van Regemorter

'De Soroptimisten', een gekende Dames-Vereniging, hebben in de jongste maanden geen zwaarder verlies geleden dan door het overlijden van *Mademoiselle* Berthe van Regemorter, één van de sieraden van het intellectuele leven te Antwerpen.

Zij behoorde tot die typische schicht van de stevig gezeten burgerij, waarvan wij de klinkende namen terugvinden in allerlei organismen en cenakels die het geestelijke en artistieke leven van de metropool gedurende jaren en jaren gezag verleenden en het meteen aantrekkelijk maakten. Als dusdanig genoot zij een perfekte opvoeding en werd zij, door huis én scholen én omgeving, een vlotte veeltalige, maar die ook nooit enige minachting voor het eigen Nederlands, als cultuurtaal, heeft aan de dag gelegd, zodat wij allen haar gemakkelijk konden benaderen met de van lieverlede aan haar verschijning aangepaste aanspraakformule 'juffrouw van Regemorter', waaraan dan ook niets Hollands verbonden was. Zij was van de eigen stam, kwam daar ook ronduit voor uit en droeg haar familienaam met zekere fierheid.

Als vrouw vertegenwoordigde zij in onze complexe wereld die innerlijke beschaving welke ook een Marie Willems-Gevers ten deel is gevallen, een Mevrouw Mendiaux-Coremans en andere, maar dan op haar eigen zeer specifieke wijze.

Wortelen zij niet allen diep in de eigen familiegeschiedenis en zijn het niet de historisch sociale omstandigheden, die de schijn van enige vervreemding weg van ons culturele bestel zouden kunnen wekken? Want wie haar kende, Juffrouw Van Regemorter, weet hoe trots zij er op ging te Kalmthout zoveel jaren gewoond te hebben in het huis der Van de Velde's, waar '*Van Nu en Straks*' ontstond! Met hoeveel zorg omringde zij niet de beide coniferen, die er bij de planting de namen August en Prosper meekregen, als toebehorend aan August Vermeylen en Prosper van Langendonck?

Ik zie ze nog voor mij de Dame: rijzig, elegant, intelligent en

geestig, begaafd met een uitstekend geheugen. Zij kwam in de Stadsbibliotheek om kennis te nemen van de uitgelezen studies of fragmenten van teksten die zij zich van dichtbij, of van héél ver, had laten toezenden, meestal ontoegankelijke zaken zoals dat bij heel bijzondere jagers of specialisten kan voorkomen. Het gesprek, dat zij lang aanhield, kreeg na een grondige detaillering, allicht, zijn werkelijke kleur van het ogenblik af, dat ze opstond, zorgvuldig haar zaken, soms enkele tassen, bijeen nam om, tussen het bureau en de deur van de trapzaal, los te komen over mensen en dingen waarvan zij toch lange rijen langs zich heen had weten gaan in een gevarieerd leven op hoog niveau. Iets heel bijzonders bond haar steeds aan iemand of iets en het detail, dat werd vrijgegeven - dikwijls autobiografisch van kleur - was zo op de kern getroffen, dat blijken mocht hoe critisch zij iedereen tegemoet trad, maar hoe superieur vergoelijkend zij 'la condition humaine' had leren benaderen in haar leven: de flikkering in haar klare ogen, de monkel om de dunne lippen nogal strak gespannen op iets of wat geprononceerde tanden, een licht wrijven van de vingeren van de ene hand over de andere, nauw merkbaar, alles verried hoe zij de relativiteit van vele zaken des levens was gaan beschouwen, maar bereid was gebleven lach, humor en vreugde van jong en oud de werkelijke betekenis te geven, die deze positieve elementen inhouden.

Van 'Juffrouw van Regemorter' met haar Europese vermaardheid ging een bepaalde doordringende charme uit, niet alleen omdat zij een levensstijl had veroverd en in haar alleen-zijn de eenzaamheid had weten te ontvluchten, ook omdat zij, innerlijk, aan zichzelf, willens, een gestalte heeft weten te geven die eerbied afdwong.

Of was het geen prestatie op zo hoge leeftijd, toen de airroutes voor goed hun mogelijkheden openden, zo maar de werelden te veroveren. En van Ierland tot Egypte over Duitsland, Frankrijk, Italië, Oostenrijk, de Balkan speurtochten in te zetten en van ouds gevestigde theorieën over de geschiedenis van het vroeg-middeleeuwse boek aan het wankelen te brengen, of om soms vereenzaamd opgeborgen en verscholen boekbanden in beroemde of minder bekende opslagplaatsen hun primitieve, originele naaigeheimen te doen prijs geven, zodat werkplaatsverwantschappen revelant begonnen te

spreken voor geroutineerde bibliothecarissen, leken en geestelijken, die tot dan toe enkel naar uiterlijkheden ja, op den tast hadden geoordeeld. Hoezeer is de polyglotte-begaafdheid van het Vlaamse meisje de met gezag opererende Juffrouw van Regemorter niet te stade gekomen? En bestond zij het niet een specialisten-tijdschrift van hoge erudiete standing als '*Scriptorium*' binnen te dringen, of sterk gebarricadeerde kluizen van machtige boekenkoningen met haar machtsspreuken open te drijven? Hebt gij haar ooit de naam van Chesterbeatty horen uitspreken: met ontzag in de stem, maar met de vrouwelijke monkel der voldaanheid over de eindzege? De beschrijving van haar ontvangst te Dublin werkte als een sprookje: het was alsof er ver weg muziek ruiste onder haar woorden!

En waarom ging het? Welk was de inzet? Niets meer, maar ook niets minder, dan nauwkeurig op de handen kijken van de ambachtslui, die vóor eeuwen en eeuwen perkament hadden gevouwen, perkament hadden doorstoken, perkament hadden genaaid, zoals de traditie het hun geleerd had, of zoals zij meenden dat het voortaan beter zou gaan... Ofwel ging het er elders om uit te maken, door het bindprocédé, of ja dan neen de codex een begeleidend verschijnsel ís van de eerste eeuw van het Christendom dan wel of deze moderne boekvorm slechts veel later doorbrak, dat is toch een paar eeuwen later!

Onze aristocratische dame, die ook tuinierde, hield van het *handwerk als ambacht* zoals het uit de oude tijden tot ons gekomen is om het boek niet te laten verwaaien en het van lieverlede te hullen in kleine en ook zware monumenten ter beveiliging van de inhoud, zodat het een voorwerp van schoonheid is geworden, door de boekband, a thing of beauty.

Als vrouw kende Juffrouw van Regemorter immers het onderscheid van steek tot steek en begaafd met een bijzondere flair, gestaald door de eigen ondervinding, omdat ook de grondstof weldra voor haar geen geheimen vermocht te bewaren - zij werd toch één van onze uitstekende boekbindsters in de artistieke betekenis van deze aanduiding? - vermocht zij het hele 'vak' te gaan beheersen in zijn diverse aspecten.

Ongetwijfeld heeft de onmiddellijke nabijheid van het Plantijnse huis, alhier te Antwerpen, zijn aandeel gehad in de determinering

van wat wij zouden durven heten haar roeping te zijn, maar even zeker is het, dat de brillante en overtuigende schoonheidsgenieter, die de tintelende Prosper Verheyden was, haar mede tot de overtuiging heeft gebracht, van wat zij te doen had: te binden. De atmosfeer reeds vóór 1914 was hier gunstig voor de ontluiking van het nieuwe ambacht: naast het werken met eigen persen, werd de esthetische boekverzorging, onder invloed van Morris gepropageerd door namen die ons lief zijn: Max Rooses, Emmanuel de Bom, Herman Teirlinck. De verdwijnende grootheden en de nieuwe drijvers ijverden voor een mooiere, misschien nog individualistisch getinte wereld, en zo kwam - daarna gesecundeerd door Maurits Sabbe en Roger Avermaete - Juffrouw Berthe van Regemorter tot haar bestemming, zelfs tot leeropdrachten.

Het is nog te vroeg om de geborgen briefwisseling met Prosper Verheyden - par respect de la personne in het Frans gevoerd - te publiceren; het is echter niet te vroeg om de inzameling van dergelijke documenten op bescheiden wijze verder te zetten, want zij houden zaken in die ons aller kennis van de boekband in al zijn aspecten nuttig kunnen blijven. Overigens is het nodig, dat wij op speurtocht gaan, willen wij het oeuvre-zelf van de begenadigde artieste, die zij was, in zijn geheel kennen en onder de hand houden. De Stadsbibliotheek en het Archief en Museum van het Vlaamse Cultuurleven en zeker het Museum Plantin-Moretus te Antwerpen kunnen menig werkstuk tonen; ook de Koninklijke Bibliotheek te Brussel bergt banden hetzij met haar naam getekend of zeker gemerkt door haar factuur. Zullen de scholen waar zij haar kunde en kundigheden ten beste heeft gegeven, tot zeer kort vóór haar plots verscheiden, geen banden kunnen nawijzen: de vakschool voor Kunstambachten, waar zij onmiddellijk na 1918 de vernieuwingspogingen mede heeft ingezet; het Hoger Instituut van Ter Kameren; het Plantin-Genootschap of de leerlingen die zij heeft gevormd? Want het erge is: wat geraakte in jaren van een vruchtbaar leven, verspreid, van haarzelf, of werd bestemd voor anderen o.a. werk voor bibliofielen uitgevoerd, adressen ter gelegenheid van plechtigheden geleverd, huldealbums klaargemaakt, etc. etc. Het is, zo menen wij, de tijd om het werk in te zetten en allicht is het Museum Plantin-Moretus, dat naast het Oude boek ook het Mo-

derne in zijn uitvoering zo genegen is, bereid de verzameling op te vangen van een stadgenote-bibliofiel-metterdaad, die bovendien door de bestudering van het door haar zo geliefd 'métier' oft 'handicraft' de kennis van het oude ustensiel op merkwaardige wijze heeft verruimd en verdiept.

Het stemt ons dankbaar, dat Juffrouw van Regemorter hierdoor universele bekendheid en waardering heeft mogen verwerven, zoals het bij haar heengaan als grande Dame ons verheugt, dat zij deze erkenning in vele oorden van een daartoe bewust Europa met de glimlach heeft aanvaard, telkens gereed, wanneer er over gesproken werd, de arbeid, de boeiende speurtocht verder te zetten. Rust kende zij niet, tot zij er, helaas, toe gedwongen werd.

Wellicht biedt '*De gulden Passer*' voldoende ruimte om haar bibliografie een plaats te gunnen. Kon een catalogus van haar werk er aan toegevoegd worden, het ware nog beter.

Het was de 'Vereeniging der Antwerpsche Bibliophielen', waarvoor zij nog vóór een paar jaar van haar opzienbarende bevindingen verslag uitbracht, een plicht haar met eerbied en dankbaarheid te gedenken tijdens de eerste Jaarvergadering volgend op haar heengaan. Zij heeft Antwerpen, als Centrum van het Boek, alle eer bijgebracht.

Ger SCHMOOK.

19.11.1965.

Une ode à Philippe II écrite, imprimée et reliée par Plantin

par Georges Colin

La bibliothèque de l'Escurial conserve, depuis la mort de Philippe II, un opuscule qui est passé inaperçu jusqu'à présent[1]. Il mérite d'être connu, car il a été écrit, imprimé et relié par Christophe Plantin.

C'est un petit in-4° de 8 feuillets non chiffrés, signés A-B^4. Ces feuillets, au filigrane représentant deux flèches croisées, mesurent 216 sur 143 mm. Ils sont précédés de deux feuillets de garde et suivis de deux autres, dont le filigrane dessine un pot surmonté d'une fleur de lis. La composition typographique doit être rapprochée de celle que Plantin a conçue à la même époque pour un poème latin écrit à la gloire de Philippe II par Cornelis van Ghistele[2]: c'est le même caractère et le même interligne. L'ornementation se réduit à deux initiales et à un bandeau gravés sur bois[3]. Il

1. Il a figuré pourtant dans une exposition de reliures: voyez F. Hueso Rolland, *Exposición de encuadernaciones españolas;* Madrid, 1934, p. 199, n° 128.
2. C. Ghistelius, *Ad Philippum Divi Caroli V. Caesaris filium... carmen gratulatorium;* Antverpiae, Christophorus Plantinus, 1556. Le rédacteur de la *Bibliotheca Belgica* a cru, à tort, que l'exemplaire de la Bibliothèque royale de Belgique (fonds Van Hulthem, n° 26.232) est une réimpression du XVII^e siècle (*Bibliotheca Belgica; bibliographie générale des Pays-Bas.* Fondée par Ferdinand van der Haeghen. Rééditée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger. Tome III; Bruxelles, 1964, p. 207).
3. L'initiale I, au recto du f. A2, et l'initiale L, au recto du f. A3, ont été employées par Plantin, en 1556, dans l'*Historiale description de l'Afrique* de Jean Léon Africain, respectivement aux feuillets 275 v° et 253 r°. L'initiale I se voit encore au f. A2 r° des *Lettres amoureuses* de Girolam Parabosque (Plantin, 1556). Le bandeau, aux mêmes feuillets A2 et A3 r° de l'*Ode*, se retrouve en tête de chaque chapitre de l'*Historiale description de l'Afrique;* en outre, il orne le f. A2 r° du poème latin de C. Ghistelius et le f. A3 r° des *Lettres amoureuses* de Parabosque, cités plus haut, le f. 3 r° de *Comites Flandriae* d'Antonius Meyerus, imprimé par Plantin, pour Jean Steelsius, en 1556, ainsi que la p. 1 des *Amours* et la p. 2 de la *Continuation... des Amours*, de P. de Ronsard, Rouen, Nicolas le Rous, ou Basle, Augustin Godinet (= Anvers, Chr. Plantin; voyez M. Sabbe, *Plantin et les 'Amours' de Ronsard*, dans *De Gulden Passer*, 2 (1924), p. 110-115; J. Guignard, *À propos des éditions françaises de Plantin*, dans *De Gulden Passer*, 34 (1956), p. 225-226), 1557. Une copie fidèle de ce bandeau est employée par Jean Bogard, à Louvain, en 1564 (Petrus Peckius, *De Jure sistendi*, f. A[VII] v°), en 1565 (Michael Baius, *De meritis operum libri duo*, f. 25 r°), en 1566 (Michael Baius, *Opuscula omnia*, f. 1 r°), en 1567 (Franciscus Goethalsius, *De dominii distinctione*, f. 1 r°; Franciscus Goethalsius, *De foelici et infoelici republica*, f. 1 r°; Joannes Hessel[iu]s, *Confutatio cujusdam haereticae confessionis Teutonicae*, f. 1 r°; Françoys Richardot, *Quatre sermons du Sacrement de l'Autel*, f. 78 v°; Franciscus Sonnius, *Succincta demonstratio ex Verbo Dei et Patribus*, f. A4 v°), en 1568 (Joannes Hesselius, *Explicatio Dominicae Passionis*, f. 1 r°; Joannes Hesselius, *In primam B. Joannis Apostoli et Evangelistae Canonicam Epistolam absolutissimus commentarius*, f. 1 r°), en 1573 (Joannes Hessel[iu]s, *Declaratio quod sumptio Eucharistiae...*, f, 1 r°, 114 r°, 160 r°). Le même Jean Bogard utilise encore cette copie, à Douai, en 1581 (Ricardus Hall, *Opuscula quaedam his temporibus pernecessaria*, f. 2 r°, 43 r°, 74 r°, 119 r° et 126 v°). Une autre copie du bandeau est employée par Fédéric Morel, à Paris, en 1580 (*Edict du Roy*, *de l'érection d'une deuxiesme Chambre aux Requestes du Palais...*, p. 3; *Edict du Roy*, *sur le restablissement*, *et érection des Offices*,

Reliure de l'Ode à Philippe II
Premier plat

qui estoient supprimez par le Cahier des Estats tenus à Blois, p. 3; *Edict du Roy, de la suppression des Offices des Greffes civils...*, p. 3).

Reliure de l'Ode à Philippe II
second plat

n'y a pas, à proprement parler, de page de titre. Le premier feuillet de l'ouvrage porte une sorte de titre, qui est en même temps un envoi: *Ode au Trespuissant et Sérénissime Prince Philippe II*, *par la Grâce de Dieu*, *Roy des Espagnes*, *d'Angleterre*, *de France et des deux Siciles*, *Archeduc d'Austriche*, *Duc de Milan et de Brabant*, *etc.*, *Conte de Habspurg*, *de Flandres et de Tyrol*, *etc.* Suivent une devise latine et un quatrain. À la fin, il n'y a pas de colophon. Le nom de l'auteur et imprimeur, ainsi que la date de publication, doivent être cherchés dans la dédicace en prose, au feuillet A^2, recto et verso.

Cette dédicace, adressée à Philippe II, fait mieux que compenser l'absence des précisions bibliographiques aux endroits où il est d'usage de les donner. Elle nous apprend, en peu de mots, l'essentiel de ce que l'on peut souhaiter savoir sur l'ouvrage, considéré du point de vue matériel: quelques-uns des plus fidèles serviteurs du roi, explique Plantin, l'ont incité à achever quelques ‘petits vers’ qu'il avait composés, ‘et en peu de jours, d'une mesme main, les écrire, imprimer et relier’. La dédicace est signée: ‘d'Anvers,

en votre Imprimerie, le 28 de janvier, 1556. De votre Royale Majesté, treshumble serviteur, Christofle Plantin'.

Plantin affirme donc que l'ouvrage est relié de sa main. Comme toutes les attributions de reliures à Christophe Plantin reposaient, jusqu'à présent, sur de simples présomptions[4], la reliure de l'*Ode à Philippe II*, décorée, il est vrai, de fers peu nombreux, mais parfaitement conservée, prend une importance particulière.

Cette reliure, qui mesure 222 sur 146 mm., est de maroquin citron, sur carton; mais chaque plat est incrusté entièrement d'une pièce de maroquin rouge; celle-ci est ornée d'une grande plaque dorée, avec rehauts de laque bleue et beige. L'ovale central du premier plat porte la dédicace en lettres d'or: DIVO // PHILIPPO // REGI // OPTIMO // MAX† //. L'ovale central du second plat est occupé par une plaque carrée de 41 mm. de côté, posée sur un angle; cette plaque laisse apparaître en relief, sur un fond doré, des arabesques rehaussées de cire bleue. Un fer en forme de feuille et sa réplique inversée sont poussés chacun quatre fois autour de ce carré. Ce fer se retrouve sur plusieurs des reliures qui ont été attribuées à Plantin[5]. Le dos, sans nerfs, est orné de la répétition d'une fleurette dorée[6]. Le volume se fermait à l'aide de quatre cordons de soie verte, dont il ne reste plus que des fragments.

Les sources d'archives nous apprennent que Philippe II a possédé deux exemplaires de cette ode. Ils sont numérotés 58 et 59 dans les inventaires de ses biens[7]. L'un était relié en velours cramoisi;

4. Vingt-trois reliures ont été attribuées à Christophe Plantin. Nous en avons dressé la liste, munie des références bibliographiques (*À propos d'une reliure de Plantin*, dans *Studi di Bibliografia e di storia in onore di Tammaro de Marinis;* Verona, 1964, II, p. 1-14).
5. C'est le fer auquel nous avons donné le n° 6; on le reconnaît sur les reliures n^{os} 4, 5, 6, 7, 12, 14, 16, 17, 18 et 19 (G. Colin, *art. cité*, p. 3 et passim).
6. Fer n° 50 (G. Golin & H.M. Nixon, *La question des reliures de Plantin*, à paraître dans les mélanges offerts au Prof. H. de la Fontaine Verwey).
7. F.J. Sánchez Cantón, *Inventarios reales*, *bienes muebles que pertenecieron a Felipe II;* Madrid, 1956-1959, I, p. 167, n° 1203: '*Cançiones en alabanza del rey Don Phelippe nuestro señor*, en francés, enquadernado en cartón y cuero colorado, dorado. Autor Xptoval Plantino. Duplicado, el uno enquadernado en terçiopelo carmesi labrado y el otro en cuero colorado retocado: tasados en quatro reales, N° 58. N° 59. [*Al margen:* Idem]'. Cette dernière mention, dans la marge, prête à confusion par la présentation typographique de l'ouvrage de M. Sánchez Cantón, où elle semble se rapporter à une inscription qui précède: *Entregado a Sant Gerónimo.* Vérification faite sur le document original (conservé aux Archives du Palais royal, à Madrid, *Inventario*, vol. I, f. 265 v°), 'Idem', dans la marge de gauche, se rapporte à une note de la page précédente: *Cargado Aldicho hernando de espejo en lo R*[*ecalda*]*do dela Almoneda a ps 72.* La destination du livre est indiquée dans la marge de droite, en regard de sa description: 'S^{t} Lo', c'est-à-dire le monastère de San Lorenzo.

nous ne savons ce qu'il est devenu. L'autre est celui qui a été légué au monastère Saint-Laurent de l'Escurial[8]: le recto du premier feuillet de garde porte l'inscription manuscrite ancienne *n^{o} 59 duplicado. Oda de Christoval Plantin.* La mention du numéro figure également au recto du deuxième feuillet de garde.

Il n'est pas exclu que le n^{o} 58 se retrouve un jour. Il est probable d'ailleurs que l'ode a été tirée à plus de deux exemplaires, car il convenait sans doute d'en offrir à des personnages influents tels que Granvelle, dont M.M. van Durme a pressenti qu'il s'était adressé à l'imprimeur bien avant 1562, et pour qui Plantin relia en effet plusieurs livres[9]; Gabriel de Zayas, qui allait devenir l'un des plus puissants protecteurs de Plantin, et qui lui commanda des livres et des reliures en 1558[10]; Gonzalo Pérez, à qui il est rendu hommage dans l'Ode[11], qui fut nommé secrétaire d'État aux affaires étrangères le 6 février 1556[12], et qui fut client de Plantin en 1557[13]; Calvete de Estrella, qui est cité dans l'Ode[14]; Pedro de

8. G. de Andres, *Entrega de la librería real de Felipe II... Los libros de la testamentaría de Felipe II (1611)...;* Madrid, 1964, p. 398, n^{o} 33: 'Canciones en alabanza del rey don Felipe nuestro señor, en francés, encuadernado en cartón y cuero colorado dorado, autor Cristóbal Plantín, duplicado (Amberes, 1556).'
9. M. van Durme, *Plantin*, *Granvelle et quelques documents inédits ou non publiés dans la* '*Correspondance*', dans *De Gulden Passer*, 34 (1956), p. 90. M. van Durme, *Granvelle et Plantin*, dans *Estudios dedicados a Menendez Pidal*, VII, 1; Madrid, 1957, p. 229. Depuis la publication de ces articles, trois reliures exécutées pour Granvelle ont été attribuées à Plantin; deux autres seront décrites dans les mélanges offerts à M.H. de la Fontaine Verwey. Toutefois Plantin n'a été réellement reçu dans l'entourage de l'évêque d'Arras qu'en 1558 (L. Voet, *Plantin en de kring van Granvelle*, dans *De Gulden Passer*, 37 (1959), p. 142-169).
10. Anvers, Musée Plantin-Moretus, Arch. 38, f. 88, r^{o}. Sur les rapports de Plantin avec Zayas (ou Çayas), secrétaire de Philippe II, voyez M. Rooses, *Christophe Plantin*, *imprimeur anversois;* Anvers, 1882, passim.
11. Strophe XIII.
12. A. González Palencia, *Gonzalo Pérez*, *secretario de Felipe Segundo;* Madrid, 1946, p. 173.
13. Anvers, Musée Plantin-Moretus, Arch. 38, f. 88 v^{o}.
14. Strophe XIV.

Avila, marquis de las Navas[15], client de Plantin en 1557, 1558 et 1559[16], comme le furent Viglius en 1558 et Étienne Pighius en 1559[17].

Comme on l'a vu, la dédicace de l'*Ode à Philippe II* est datée du 28 janvier 1556. Si la datation suit le style pascal, le poème aurait été imprimé en 1557 n.s. Mais comme Plantin employait le style du 1er janvier dans ses registres de comptes et dans sa correspondance[18], on peut supposer qu'il s'y est conformé pour sa dédicace.

L'ouvrage conservé à l'Escurial se compose essentiellement d'un quatrain, d'une épigramme, d'une dédicace en prose et d'une ode de trente-quatre strophes. Le quatrain, écrit en vers de dix pieds, établit une comparaison banale entre les rayons du soleil et la gloire du roi. L'épigramme développe en douze vers décasyllabiques une allégorie complexe: le roi de France Henri II, par allusion aux attributs de Diane chasseresse, qu'il avait pris pour emblème en l'honneur de Diane de Poitiers, est désigné sous le nom de Veneur, pris ici dans le sens imagé de guerrier; plus loin, Diane symbolise la lune, ce qui permet à Plantin de l'opposer au soleil, c'est-à-dire à Philippe II. Quant à la dédicace, nous en avons signalé plus haut toute l'importance.

L'ode, qui comporte deux cent quatre vers répartis en strophes de quatre octosyllabes et deux décasyllabes, est assez longue pour qu'il soit utile d'en esquisser le plan. Les trois premières strophes évoquent le marin luttant contre la tempête et ‘tremblant pour l'effroyable rage des vents’. Dans la quatrième strophe *(Et moy*, *qui viens*, *ô grand Monarque)*, le poète se demande s'il ne doit pas aussi ‘trembler de peur’, lui qui avance sa petite barque dans l'océan de la grandeur du roi. La cinquième strophe *(Car cetui-là par trop*

15. Pedro de Avila était le frère de Luis de Avila y Zuñiga, l'historiographe de Charles-Quint. Il faisait partie de la suite du prince Philippe, lors du mariage de celui-ci avec Marie Tudor. Voyez A. González Palencia, *op. cit.*, p. 48, 169, 294-295.
16. Anvers, Musée Plantin-Moretus, Arch. 38, f. 90 v°.
17. Ibidem, f, 110 v° et 117 v°. Les comptes auxquels se réfèrent cette note et les précédentes sont relatifs, en tout ou en partie, à des reliures. De plus amples détails sur ces comptes seront donnés dans l'article qui paraîtra dans les mélanges offerts à M.H. de la Fontaine Verwey.
18. M. Voet, à qui nous devons ce renseignement, en a trouvé des exemples probants dans les minutes des lettres de 1567-1568 et 1568-1569 (Anvers, Musée Plantin-Moretus, Arch. 7).

s'étrange), abandonnant l'allégorie marine, indique le sujet de la crainte à laquelle les vers précédents font allusion: il n'est pas facile de louer un prince dont les mérites sont connus de l'univers; on pourrait s'y brûler les ailes comme Icare ou subir le sort de Prométhée. C'est pourquoi Plantin attendra l'ordre du roi (sixième strophe: *Parquoy ma petite carine*). Si Philippe, disent les septième et huitième strophes, qui reviennent à l'image de la navigation *(Car si ta Majesté Royale; Mais seurement vogant sans crainte)*, daigne avoir Plantin pour serviteur, ses presses répandront les écrits de ceux qui célèbrent les victoires du roi.

Pour que les vertus 'd'un si grand Roy' soient connues éternellement, il ne suffit pas de dresser des colonnes (allusion probable à la décoration imposante qui ornait les rues d'Anvers lors de l'entrée du prince Philippe en 1549[19.]) ni de gagner des guerres: seule la poésie peut sauver les héros de l'oubli (strophes neuvième et dixième: *Aussi ces colonnes hautaines*, *Il ne sufit assés de joindre*). Sans Virgile, on ne parlerait plus de Troie (onzième strophe: *Car le renom de la grand Troye*); Ulysse et Nestor seraient oubliés sans Homère (strophe XII: *D'Ulysses aussi la prudence*). Bien des gens même ignoreraient ces noms, si Gonzalo Pérez, secrétaire de Philippe II, n'avait traduit Homère en espagnol[20.] (strophe XIII: *D'iceus mesme se pouroint taire*). Les descendants du roi ne connaîtraient pas la glorieuse campagne d'Afrique si Calvete de Estrella ('ton Strella') ne l'avait racontée[21.] (strophe XIV: *Qui est*

19. 'Icelluy tant long et triumphant chemin estoit construict aux deux costez (...) de colonnes quarrées (nommée [*sic*] pillastres) jusques au nombre de deux milles deux cens (...).' (Cornille Grapheus, *La tresadmirable*, *tresmagnificque*, *et triumphante entrée*, *du (...) Prince Philipes (...) en la (...) ville d'Anvers. Anno 1549;* Anvers, Gillis van Diest pour Pierre Coeck d'Allost, 1550, f. Di v^{o}).
20. Gonzalo Pérez a publié en 1550 la traduction des treize premiers livres d'Homère, puis, en 1556, la traduction intégrale. En 1550, deux éditions virent le jour, l'une chez Jean Steelsius à Anvers, l'autre chez André de Portonariis à Salamanque. Celle de Steelsius était vraisemblablement la première, car, en 1550, Gonzalo Pérez était aux Pays-Bas; depuis 1548, il accompagnait en effet le prince Philippe dans son 'Felicissimo Viaje' (A. González Palencia, *op. cit.*, p. 4). En 1556, Steelsius fut seul à éditer la version intégrale. Voyez A. González Palencia, *op. cit.*, p. 344-362. Voyez aussi J. Peeters-Fontainas, *Bibliographie des impressions espagnoles des Pays-Bas méridionaux;* Nieuwkoop, 1965, n^{os} 603 et 604.
21. Joannes Christophorus Calvetus Stellae, *De Aphrodisio expugnato*, *quod vulgo Aphrican vocant*, *commentarius;* Antverpiae, Martinus Nutius, 1551 (A. Palau y Dulcet, *Manual del librero hispanoamericano*, 2^{a} ed., t. III, Barcelona-Madrid, 1950, n^{o} 40.493). Relevons en passant la faute 'leur gloire'. C'est 'sa' ou 'ta gloire' qu'il fallait écrire.

celui, *qui la proësse*). Les strophes XV et XVI *(Ces hautes-superbes colonnes; Fussent déja presqu'oubliées)* reviennent sur la fragilité du décor construit dans les rues d'Anvers: on l'aurait déjà presque oublié, si le même Calvete de Estrella ne l'avait décrit[22]. La strophe XVII *(Car la seule divine race)* achève ce long développement d'un thème qui rappelle le 'Monumentum aere perennius' d'Horace.

Dans les strophes XVIII et XIX *(Jadis mainte traitresse langue; Mais or ta royale noblesse)*, la flatterie ne connaît plus de frein: comparer un prince aux demi-dieux antiques, dit Plantin, est une flagornerie indigne; mais Philippe II les dépasse. Si j'avais, poursuit-il dans les strophes XX à XXX *(O que n'ai-je la docte veine...*, *Et m'époinçonnants d'une flâme)*, si j'avais le génie d'Homère, je ne parlerais pas des Titans, de Troie ni de Carthage, mais de toi seul. Je dirais que ton royaume est le séjour des lettres, des sciences et des armes; que si tant de princes désirent se soumettre à ta loi, c'est qu'ils apprécient ta justice, soit que tu récompenses les poètes qui immortalisent ta puissance, soit que tu punisses les 'infracteurs de tes saintes polices'. Je n'oublierais pas la gloire de tes capitaines. Je dirais que l'Angleterre est heureuse de s'être choisi un roi qui la purgera du protestantisme (allusion au mariage de Philippe avec Marie Tudor). Je proclamerais l'énergie que tu apportes à com-

22. Allusion à *El felicissimo Viaje d'el... principe Don Phelippe...;* Anvers, Martin Nucio, 1552 (A. Palau y Dulcet, *op. cit.*, t. III, n^{o} 40.491; J. Peeters-Fontainas, *op. cit.*, n^{o} 170). Plantin recourt ici à une cascade de métaphores: le 'bâtiment' qui ne craindra l'injure ni du Temps ni de la Mort, c'est le livre d'Estrella; 'engraver' les colonnes, les arcs, les échafauds, c'est les décrire, car *El felicissimo viaje* n'est pas un ouvrage illustré. Si 'engraver' devait être pris dans son sens propre, les strophes XV et XVI se rapporteraient à l'autre livre qui décrit l'entrée de Philippe à Anvers: l'oeuvre de Corneille Grapheus, publiée en latin, en français et en flamand (*Spectaculorum in susceptione Philippi Hisp*[*aniae*] *prin*[*ceps*] *an*[*no*] *M.D.XLIX;* Antverpiae, Aegidius Disthemius, 1550; *La tresadmirable... entrée du... Prince Philipes...;* Anvers, G. van Diest, 1550; *De seer wonderlijcke... incompst vanden... prince Philips...;* Tantwerpen, G. van Diest, 1550). Il faudrait croire alors qu'une strophe a été oubliée, entre la quatorzième et la quinzième, où Plantin aurait parlé de Grapheus. Ainsi le 'lui mesmes' de la seizième strophe désignerait le greffier de la Ville. Mais les illustrations qui ornent les trois éditions de l'oeuvre de Grapheus ont été dessinées par Pieter Coecke d'Alost.

battre les pervers et les rusés. Mais lorsque je célébrerais ta douceur, l'ivresse poétique me prendrait tout entier.

Dans les strophes XXXI à XXXIII *(Ha chère Muse*, *quel Zefire...*, *Il est donc tems que je m'en aille)*, Plantin revient à l'allégorie marine: je retourne au port, jusqu'à ce que souffle un vent favorable. Et l'idée exprimée dans les deux derniers vers de la strophe XXXIII est développée dans la dernière strophe *(Taisés vous donc*, *taisés ma Lyre):* je me tais pour écouter les grands poètes qui chantent les vertus du roi.

L'*Ode à Philippe II* est le dix-huitième poème que l'on connaisse de Christophe Plantin[23]. Elle succède aux deux pièces qui figurent en tête du premier livre sorti de ses presses[24], et à l'*Ode aux Muses et Poètes d'Anvers*[25]. Le baron de Reiffenberg[26], qui a fait connaître les deux premières pièces, a pu dire avec raison qu'elles étaient de méchants vers. *L'Ode aux Muses et Poètes d'Anvers*, dans un genre 'publicitaire' peu favorable à la poésie, réussit cependant, grâce sans doute aux vers de six pieds, à éviter les ruptures de rythme. En 1557, Plantin écrira un *Souhait en faveur de Gabriel Meurier*[27], dont les décasyllabes ne valent guère mieux que ceux qu'il avait composés dans ses deux premières oeuvres. En 1560, il utilisera pour la première fois l'alexandrin[28], qui soutiendra de l'harmonie facile de sa coupe un style plus naturel et une versification exempte de chevilles. Il y aura recours presque exclusivement par la suite,

23. Aux seize pièces (dont la neuvième est flamande) reprises dans *Les rimes de Christophe Plantin*, 2e éd. (Anvers, s.d.), il faut ajouter un poème manuscrit qui figure dans l'album amicorum d'Abraham Ortelius. Voyez I. Vertessen, *Een onuitgegeven gedicht van Christoffel Plantin in het album amicorum van Abraham Ortelius*, dans *De Gulden Passer*, 36 (1958), p. 88-90.
24. G.M. Bruto, *La institutione di una fanciulla nata nobilmente. - L'institution d'une fille de noble maison;* Anvers, Christophe Plantin pour Jean Bellère, 1555, f. 7 vo et 8 ro.
25. *L'Ode aux Muses et Poètes d'Anvers* se trouve en tête de: A. Mizauld, *Les éphémérides perpétuelles de l'air;* Anvers, Christophe Plantin, 1556. Il y a des exemplaires datés de 1555 (Voyez *Les rimes de Christophe Plantin*, 2e éd., p. 47).
26. F. de Reiffenberg, *Archives philologiques*, I; Paris-Bruxelles, 1825-1826, p. 53.
27. En tête de: G. Meurier, *Vocabulaire français-flameng;* Anvers, Christophe Plantin, 1557.
28. Sonnet dédié à Charles de Rovilon. Il figure dans les pièces liminaires de: Ch. de Rovilon, *Le premier livre des Odes;* Anvers, Christophe Plantin, 1560.

n'employant qu'une fois des vers de dix et de six pieds[29], et une fois des octosyllabes[30]. Jamais il ne sera habile versificateur, sauf dans le célèbre *Sonnet du bonheur*, qu'on ne lui attribue d'ailleurs que par hypothèse[31]. Et si Max Rooses a écrit que Plantin portait en lui un coeur de poète, il a donné au recueil de vers de l'imprimeur le titre modeste de 'Rimes de Christophe Plantin'[32].

L'*Ode à Philippe II* ne révèle pas davantage un poète sensible ni un versificateur brillant. Les vers mal rythmés sont nombreux:

> Du côté que ton vent l'aura soufflée
> Des Muses, est d'éternelle mémoire
> Pour servir à leur prince de trophée

Il en est même de boiteux:

> Combien que fortes en soient les destinées
> Bruyant que dès ta première enfance

La syntaxe est parfois heurtée:

> Pour estre la grandeur hautaine
> Du plus grand des Rois entonnant!

Nombreuses sont les redondances et les chevilles: *ces hautes-superbes colonnes; brave hardiesse; merveilleuse merveille; furieuse rage; Dont jamais, jamais ne tarissent.*

Le vers est parfois lourd:

> Ou bien leur acablée audace
> Sous le montüeus désaroy

29. *Christophe Plantin imprimeur, aux prudens et experts maistres d'écolles*, en tête de *La première, et la seconde partie des dialogues français, pour les jeunes enfans. - Het eerste ende tweede deel van de Françoische t'samensprekinghen;* Anvers, Christophle Plantin, 1567. C'est une pièce de 140 vers, groupés en strophes de quatre vers de dix pieds et de six vers de six pieds. Elle est bien connue pour l'allusion que Plantin y fait à son passé de relieur.
30. *Le mesme aux jeunes enfans de bon naturel*, ibidem.
31. Voyez G. Mongredien, *Le sonnet de Plantin*, dans *Sept études publiées à l'occasion du quatrième centenaire du célèbre imprimeur anversois Christophe Plantin;* Bruxelles, s.d., p. 41-64.
32. *Les rimes de Christophe Plantin.* Rassemblées par Max Rooses; Lisbonne, 1890.

En fait, si cette longue ode contient de nombreux vers corrects, elle en renferme deux seulement qui témoignent d'un certain lyrisme:

> Taisés vous donc, taisés ma Lyre,
> Vos plus beaux chants ne sont que pleurs...

Le panégyrique, il est vrai, n'est pas un genre favorable à la poésie ni simplement au bon goût.

L'opuscule de l'Escurial est une source nouvelle pour l'étude de la personnalité de Christophe Plantin. Son attitude en matière religieuse et politique a été jugée diversement. Son contemporain, le chroniqueur de la Famille de la Charité, l'accuse de s'être converti par intérêt à la doctrine de Henri Niclaes[33]. Dans les temps troublés que connurent les Pays-Bas, dit Max Rooses, 'Plantin chercha à louvoyer entre les différents partis et à se faire bien voir des puissants du jour, quels qu'ils fussent'[34]. Certains auteurs actuels le jugent néanmoins avec indulgence[35]: ce fut un homme tolérant, un étranger qui ne se sentait pas 'engagé' dans les affaires des Pays-Bas, un industriel qui avait toutes raisons de se placer audessus de la mêlée. D'autres sont plus sévères[36].

L'ode précise un aspect du caractère de Plantin. La flagornerie n'y connaît pas de mesure. Certes, comparée aux dédicaces que les auteurs des XVI^e^ et XVII^e^ siècles ont adressées aux grands, le poème nous semblera peut-être marqué au sceau commun du panégyrique. Mais dans son désir de plaire au roi d'Espagne, il semble que Plantin veuille faire oublier son origine. Dans l'épigramme, il va jusqu'à comparer la gloire de Henri II à la faible clarté lunaire. Citoyen anversois depuis 1549 seulement, était-il comme ces convertis dont le zèle est d'autant plus bruyant qu'il est neuf? On a dit de lui

33. M. Rooses, *op. cit.*, p. 67-71.
34. M. Rooses, *op. cit.*, p. 299.
35. H.F. Bouchery, *Aanteekeningen betreffende Christoffel Plantin's houding op godsdienstig en politiek gebied*, dans *De Gulden Passer*, 18 (1940), p. 87-141. L. Voet, *The personality of Plantin*, dans *De Gulden Passer*, 34 (1956), p. 73-87.
36. M. Schneider, *De voorgeschiedenis van de 'Algemeene Landsdrukkerij';* Amsterdam, 1937, p. 24-30. Compte rendu par H. Carter du *Christopher Plantin* de C. Clair, dans *The library*, 5th series, 15 (1960), p. 210-214; voyez en outre les lettres de C. Clair et H. Carter, ibidem, 16 (1961), p. 216-217. B. Rekers, *Benito Arias Montano;* Groningen, [1961], p. 143-144.

qu'il s'efforça de se placer toujours au-dessus des conflits parce qu'il était étranger aux Pays-Bas[37]. Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il méprisait toute patrie?

Enfin l'*Ode à Philippe II* prend une signification particulière lorsqu'on la replace dans l'ensemble des activités de Plantin. En effet, l'étude des reliures qui lui sont attribuées révèle que, avant d'être établi comme imprimeur, il a travaillé pour la cour: deux de ces reliures ont été faites pour Charles-Quint, une pour le prince Philippe et trois pour Granvelle[38]. Des recherches récentes ont fait découvrir en outre dix reliures exécutées pour Philippe II et deux pour Granvelle[39]. L'*Ode à Philippe II* montre Plantin s'efforçant maintenant d'obtenir le patronage du roi pour son atelier typographique: ‘j'oseray bien promettre’, écrit-il dans la dédicace, ‘ne me faire voir le moindre de ceus qui feront profession des semblables sciences’ (sciences qui consistent à écrire, imprimer et relier), ‘m'y employant, avec une très-affectueuse diligence de faire service à votre Majesté’[40]. Si l'on se rappelle enfin que Plantin a imprimé en 1555 le récit d'une victoire espagnole (*Un brief et vray récit de la prinse de Térouane et Hedin* de Jacques Basilic Marchet), en 1556 un poème écrit à la gloire de Philippe II (*Carmen gratulatorium* de Cornelis van Ghistele), en 1559 *La magnifique et sumptueuse Pompe funèbre faite aus obsèques de Charles cinquième*, on est tenté de conclure que, très peu de temps après son arrivée à Anvers, il s'est engagé dans la voie qui devait le mener au titre de prototypographe.

37. L. Voet, *The personality of Plantin*, dans *De Gulden Passer*, 34 (1956), p. 84.
38. G. Colin, *art. cité*, p. 14.
39. G. Colin & H.M. Nixon, *La question des reliures de Plantin*, à paraître.
40. Voyez aussi les strophes VI, VII et XXXII.

[Une ode à Philippe II par Plantin]

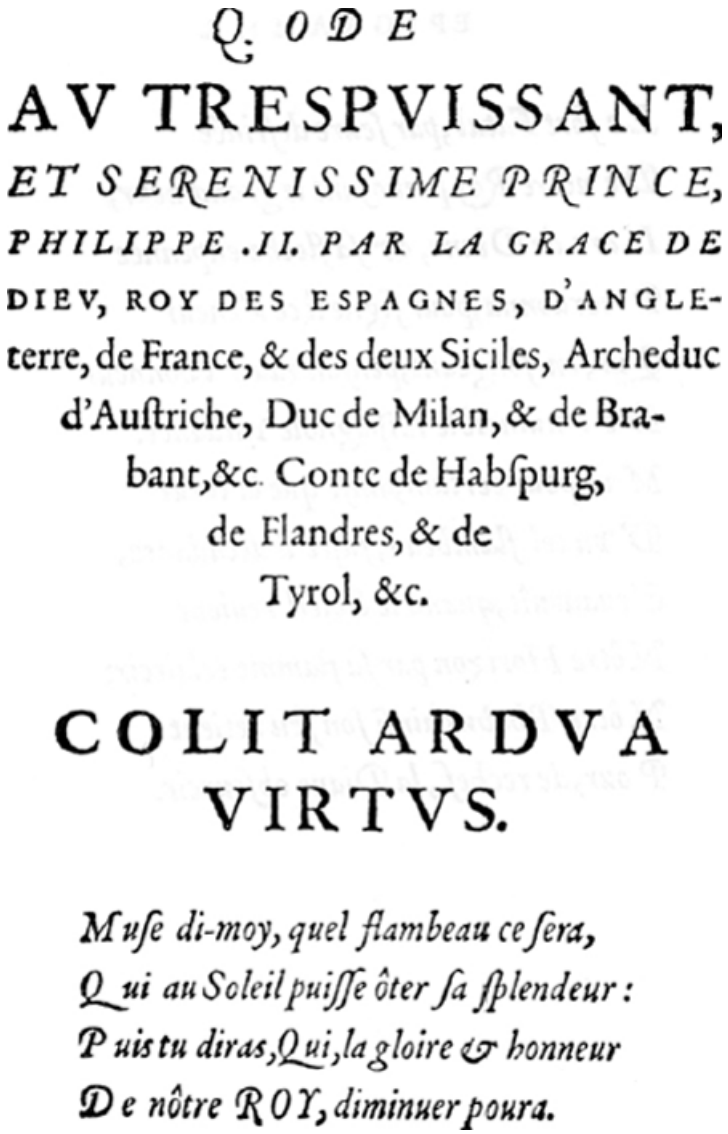

Q. ODE
AV TRESPVISSANT,
ET SERENISSIME PRINCE,
PHILIPPE .II. PAR LA GRACE DE
DIEV, ROY DES ESPAGNES, D'ANGLE-
terre, de France, & des deux Siciles, Archeduc
d'Auſtriche, Duc de Milan, & de Bra-
bant, &c. Conte de Habſpurg,
de Flandres, & de
Tyrol, &c.

COLIT ARDVA
VIRTVS.

Muſe di-moy, quel flambeau ce ſera,
Qui au Soleil puiſſe ôter ſa ſplendeur:
Puis tu diras, Qui, la gloire & honneur
De nôtre ROY, diminuer poura.

Q. ODE
AV TRESPVISSANT, *ET SERENISSIME PRINCE*, *PHILIPPE .II. PAR LA GRACE DE* DIEV, ROY DES ESPAGNES, D'ANGLEterre, de France, & des deux Siciles, Archeduc d'Austriche, Duc de Milan, & de Brabant, &c. Conte de Habspurg, de Flandres, & de Tyrol, &c.

COLIT ARDVA VIRTVS.

Muse di-moy, quel flambeau ce sera,
Qui au Soleil puisse ôter sa splendeur:
Puis tu diras, Qui, la gloire & honneur
De nôtre ROY, diminuer poura.

Epigramme.

EPIGRAMME.

Le ſort Fatal, par ſeure deſtinée
De nôtre Roy preuoyant le grand heur,
L'arc de Diane, & ſa fleche enpennée
Preordonna, pour ſigne à ce Veneur
Qui, en ſongeant, penſoit rauir l'honneur
De l'inuincible Eſpagnole vaillance.
Mais pour certain, ainſi que la lueur
D'vn tel flambeau, ſujet à decadance,
S'euanouît, quand le Soleil reuient
Nôtre Horizon par ſa flamme éclaircir:
Nôtre Phebus ainſi ſon feu retient
Pour, de rechef, la Diane obſcurcir.

***Ala* maieste royale.**

A LA

MAIESTE

ROYALE.

IE N'AVOY onques en ma vie rien moins deliberé, que d'entreprendre cette (peut eſtre) trop preſumptueuſe hardieſſe, de preſenter à aucun Prince quelque choſe de mon petit labeur : tant ſ'en faut, que j'euſſe oſé penſer de l'offrir à vôtre Majeſté. Mais eſtant épris & raui par la treſ-illuſtre ſplendeur de vos Diuines vertus, je fu contraint d'vne extréme deuocion, enuers icelles, de cõmencer à gazoüiller aucuns petits Vers. Ce qu'entendant quelques vns de vos plus fideles ſeruiteurs, m'inciterent les acheuer, & en peu de jours, d'vne meſme main, les

A 2 écrire

IEN'AVOY onques en ma vie rien moins deliberé, que d'entreprendre cette (peut estre) trop presumptueuse hardiesse, de presenter à aucun Prince quelque chose de mon petit labeur: tant s'en faut, que j'eusse osé penser de l'offrir à vôtre Majesté. Mais estant épris & raui par la tresillustre splendeur de vos Diuines vertus, je fu contraint d'vne extréme deuocion, enuers icelles, de cómencer à gazoüiller aucuns petits Vers. Ce qu'entendant quelques vns de vos plus fideles seruiteurs, m'inciterent les acheuer, & en peu de jours, d'vne mesme main, les

écrire, imprimer, & relier, pour treſhumblement, par iceus, offrir à vôtre Majeſté le petit ſeruice, qu'il me ſera à jamais poſſible de faire. Lequel ſi je connoy lui eſtre agreable, j'oſeray bien promettre, ne me faire voir le moindre, de ceus, qui feront profeſſion des ſemblables ſciences, m'y employant, auec vne treſaffectueuſe diligence de faire ſeruice à vôtre Majeſté, laquelle Dieu, par ſa miſericorde, vueille augmenter & accroiſtre en heureuſe proſperité, à l'honneur & gloire de ſon Saint Nom, & tranquilité de la Republique Chriſtienne. D'Anuers, en vôtre Imprimerie, Le 28. de Ianuier. 1556.

De vôtre Royale Majeſté

treshumble ſeruiteur,

Chriſtoſle Plantin.

écrire, imprimer, & relier, pour treshumblement, par iceus, offrir à vôtre Majesté le petit seruice, qu'il me sera à jamais possible de faire. Lequel si je connoy lui estre agreable, j'oseray bien promettre, ne me faire voir le moin dre, de ceus, qui feront profession des semblables sciences, m'y employant, auec vne tresaffectueuse diligence de faire seruice à vôtre Majesté, laquelle Dieu, par sa misericorde, vueille augmenter & accroistre en heureuse prosperité, à l'honneur & gloire de son Saint Nom, & tranquilité de la Republique Christienne. D'Anuers, en vôtre Imprimerie, Le 28. de Ianuier. 1556.

De vôtre Royale Majesté

treshumble seruiteur,

Christofle Plantin.

Av roy,

AV ROY,

LE Marinier faiſant voyage
Deſſus l'impetueuſe Mer,
Tremblant pour l'effroyable rage
Des vents, qui la font écumer,
Promet aus Dieus (gemiſſant) maint' offrande,
Et ſauuegarde il leur prie, & demande.

Or ſi la tempeſte enragée,
Debriſant ſa flottante nef,
Rauît ſes biens, encouragée
De lui paſſer par ſus le chef:
En cris, en pleurs, & deuotes prieres
Inuoque lors les plus belles lumieres.

A 3 Et

L*E Marinier faisant voyage*
Dessus l'impetueuse Mer,
Tremblant pour l'effroyable rage
Des vents, qui la font écumer,
Promet aus Dieus (gemissant) maint' offrande,
Et sauuegarde il leur prie, & demande.

Or si la tempeste enragée,
Debrisant sa flottante nef,
Rauît ses biens, encouragée
De lui passer par sus le chef:
En cris, en pleurs, & deuotes prieres
Inuoque lors les plus belles lumieres.

Et ſi, en fin, quelque bel Aſtre,
Le Ciel ſ'appaiſant, lui reluit,
Effroyé du premier deſaſtre,
De chercher port il eſt induit:
Et tranſi, pále, à demi mort, retire
Soudain au bord, pour ancrer ſon nauire.

Et moy, qui viens, ô grand Monarque,
En l'Ocean de ta grandeur
Auancer ma petite barque,
Ne doy-je point trembler de peur?
Qui mal pourueu d'art, & d'experience,
Oſe approcher d'vne téle excellence.

Car cetui-la par trop ſ'étrange,
Qui, mal apris, louër pretend,
Vn tel grand ROY, dont la louange,
De ſoy, par l'vniuers ſ'étend.
Et me deuroit, d'Icaire, ou Promethée
Faire prudent, la fable rechantée.

Par-

Et si, en fin, quelque bel Astre,
Le Ciel s'appaisant, lui reluit,
Effroyé du premier desastre,
De chercher port il est induit:
Et transi, pále, à demi mort, retire
Soudain au bord, pour ancrer son nauire.

Et moy, qui viens, ô grand Monarque,
En l'Ocean de ta grandeur
Auancer ma petite barque,
Ne doy-je point trembler de peur?
Qui mal pourueu d'art, & d'experience,
Ose approcher d'vne téle excellence.

Car cetui-la par trop s'étrange,
Qui, mal apris, louër pretend,
Vn tel grand ROY, dont la louange,
De soy, par l'vniuers s'étend.
Et me deuroit, d'Icaire, ou Promethée
Faire prudent, la fable rechantée.

Parquoy ma petite Carine
Sera ſus ta mer attendant,
Que ta ſainte faueur Diuine
Lui ſoit quelque jour commandant
De voyager, hauſſant la voile enflée
Du côte que ton vent l'aura ſoufflée.

Car ſi ta Majeſté Royale
Daigne m'auoir pour ſeruiteur,
Et que ta bonté liberale
Me fauoriſe d'vn tel heur,
Ie né craindray la Rade ſablonneuſe,
Ou du deſtroit la voye perilleuſe.

Mais ſeurement vogant ſans crainte,
Emporteray par l'vniuers
Le portrait de ta Vertu ſainte,
Portrait engraué ſus les Vers
Des grands Sonneurs de tes nobles victoires,
Qui tes honneurs celebrent, & tes gloires.

Auſſi

Parquoy ma petite Carine
Sera sus ta mer attendant,
Que ta sainte faueur Diuine
Lui soit quelque jour commandant
De voyager, haussant la voule enflée
Du côte que ton vent l'aura soufflée.

Car si ta Majesté Royale
Daigne m'auoir pour seruiteur,
Et que ta bonté liberale
Me fauorise d'vn tel heur,
Ie né craindray la Rade sablonneuse,
Ou du destroit la voye perilleuse.

Mais seurement vogant sans crainte,
Emporteray par l'vniuers
Le portrait de ta Vertu sainte,
Portrait engraué sus les Vers
Des grands Sonneurs de tes nobles victoires,
Qui tes honneurs celebrent, & tes gloires.

Auſſi ces Colonnes hautaines,
Qu'on voit par tes ſujets poſer,
Ne peuuent les vertus humaines
D'vn ſi grand ROY eterniſer:
Mais bien vn Vers, rechanté ſus l'iuoire
Des Muſes, eſt d'eternelle memoire.

Il ne ſuf ìt aſsés de joindre
Pluſieurs grands Royaumes en vn:
Ou de tes ennemis contraindre
Le plus fauſſement importun
A t'ofrir paix: Si la treſdocte Muſe
Tes ennemis n'occît, auec leur ruſe.

Car le Renom de la grand Troye,
Et de tous ſes vaillans ſoudarts
Eût peri, quand fut miſe en proye
Sous l'aueu des Grecs étendars:
Si par ſes Vers, plus durs que n'eſt le cuiure,
Le Mantuan ne les eût fait reuiure.

D'V.

Aussi ces Colonnes hautaines,
Qu'on voit par tes sujets poser,
Ne peuuent les vertus humaines
D'vn si grand ROY eterniser:
Mais bien vn Vers, rechanté sus l'iuoire
Des Muses, est d'eternelle memoire.

Il ne suf ìt assés de joindre
Plusieurs grands Royaumes en vn:
Ou de tes ennemis contraindre
Le plus faussement importun
A t'ofrir paix: Si la tresdocte Muse
Tes ennemis n'occît, auec leur ruse.

Car le Renom de la grand Troye,
Et de tous ses vaillans soudarts
Eût peri, quand fut mise en proye
Sous l'aueu des Grecs étendars:
Si par ses Vers, plus durs que n'est le cuiure,
Le Mantuan ne les eût fait reuiure.

D' Vlyſſes auſsi la prudence,
Et de Neſtor le bon conſeil,
Enſeuelis d'obſcur ſilence,
N'auroint jouï du tiers Soleil,
Si cetui Grec, tant bien diſant, Homere
N'eût enchanté leur louënge premiere.

D' iceus meſme ſe pouroint taire
Mil' qui ne l'auroint entendu,
Si ton treſprudent Secretaire,
Eſpañol ne l'auoit rendu,
S'étant graué vn' eternelle gloire,
Qui par Homere, a ſus la mort victoire.

Qui eſt celui, qui la proëſſe
A tes Neueus raconteroit
Que ton Eſpagnole nobleſſe
En raſant Afrique, montroit,
Si ton Strella n'auoit ſi bien leur gloire
Décrit, en ſa treſdocte & vray' Hiſtoire.

B Ces

D' Vlysses aussi la prudence,
Et de Nestor le bon conseil,
Enseuelis d'obscur silence,
N'auroint jouï du tiers Soleil,
Si cetui Grec, tant bien disant, Homere
N'eût enchanté leur louënge premiere.

D'iceus mesme se pouroint taire
Mil' qui ne l'auroint entendu,
Si ton tresprudent Secretaire,
Españnol ne l'auoit rendu,
S'étant graué vn' eternelle gloire,
Qui par Homere, a sus la mort victoire.

Qui est celui, qui la proësse
A tes Neueus reconteroit
Que ton Espagnole noblesse
En rasant Afrique, montroit,
Si ton Strella n'auoit si bien leur gloire
Décrit, sa tresdocte & vray' Histoire.

Ces hautes-ſuperbes colonnes,
Et ſes riches arcs triumfaus,
Auec tes futures couronnes
Montrées ſus les échaufaus,
Lors qu'en Anuers, d'vn' amour trſloyale
On prediſoit ta dignité Royale,

Fuſſent déja preſqu' oubliées,
Si lui meſmes ne les auoit
D'vne main experte engrauées,
En ſon beau bâtiment, qu'on voit
Tant abſolu, quil ne craindra l'injure,
Non du Faucheur, ni de la Parque dure.

Car la ſeule Diuine race.
De ces neuf immortelles Seurs,
A de Iupiter cette grace
Pouoir vaincre, par ſes douceurs,
L'Enuie & Mort, l'Oubli & les annees,
Combien que fortes en ſoint les deſtinées.

Iadis

Ces hautes-superbes colonnes,
Et ses riches arcs triumfaus,
Auec tes futures couronnes
Montrées sus les échaufaus,
Lors qu'en Anuers, d'vn' amour trysloyale
On predisoit ta dignité Royale,

Fussent déja presqu' oubliées,
Si lui mesmes ne les auoit
D'vne main experte engrauées,
En son beau bätiment, qu'on voit
Tant absolu, quil ne craindra l'injure,
Non du Faucheur, ni de la Parque dure.

Car la seule Diuine race.
De ces neuf immortelles Seurs,
A de Iupiter cette grace
Pouoir vaincre, par ses douceurs,
L'Enuie & Mort, l'Oubli & les annees,
Combien que fortes en soint les destinées.

Iadis mainte traitreſſe langue
Fardoit des grans Princes l'honneur,
Abuſant d'vne fauſſe harengue,
Lors qu'elle empruntoit la valeur
D'vn Hercules, d'vn Hector, ou Pompée,
Pour ſeruir à leur Prince de Trophée.

Mais or' ta Royale nobleſſe
Chante ta vertu noblement,
Se traçant par braue hardieſſe,
Vn ſentier tresheureuſement,
Pour deuancer les Demi-dieus antiques,
Tant rechantés par les tropes Lyriques.

O que n'ai-je la docte veine
De ce Grec Homere tonnant,
Pour eſtre la grandeur hautaine
Du plus grand des Rois entonnant!
I'annonceroy, d'vne vois non-pareille,
Aus étrangers, merueilleuſe merueille.

Iadis mainte traitresse langue
Fardoit des grans Princes l'honneur,
Abusant d'vne fausse harengue,
Lors qu'elle empruntoit la valeur
D'vn Hercules, d'vn Hector, ou Pompée,
Pour seruir à Prince de Trophée.

Mais or' ta Royale noblesse
Chante ta vertu noblement,
Se traç par braue hardiesse,
Vn sentier tresheureusement,
Pour deuancer les Demi-dieus antiques,
Tant rechantés par les tropes Lyriques.

O que n'ai-je la docte veine
De ce Grec Homere tonnant,
Pour estre la grandeur hautaine
Du plus grand les Rois entonnant!
I'annonceroy, d'vne vois non-pareille,
Aus étrangers, merueilleuse merueille.

Des Geants la trop fole race
Aucunement je n'écriroy,
Ou bien leur acablée audace,
Sous le montüeus desaroy,
Encore moins sus Troye, ou sus Cartage,
Des Grecs mâris, la furieuse rage.

Tu serois ma cure totale,
De toy, mon écrit parleroit,
Ou ta grandeur aus Dieus egale
Iusques au Ciel retentiroit:
Bruyant que des ta premiere enfance
Mesmes les Cieus t'auoint en reuerence.

Ie diroy, que sous toy fleurissent
Les Heliconiennes seurs,
Dont jamais, jamais ne tarissent
Les eternisantes liqueurs.
Ie chanteroy que tu as les sciences
Aus armes joint, & que tes excellences

Seules

Seules contraignent tant de Princes,
De toutes parts s'offrir à toy,
Desirants auec leur Prouinces
D' obeïr à ta ſainte Loy,
Voyants ta main juſtement eſtre ouuerte
Pour à chacun rendre egale deſſerte:

Soit pour enrichir des Vergiles,
Eterniſans ton bras puiſſant
Par leur immortelles vigiles:
Ou bien qu'elle ſoit puniſſant,
Par equité, les plus injuſtes vices
Des infracteurs de tes ſaintes Polices.

Ie n'oubliroy tes Capitaines,
Tant bien de toy remunerés,
Lors qu'en quelques Terres lointaines
Ont tes ennemis aterrés:
Ou que par leur courageuſe puiſſance,
Quelqu' Iſle ont mis ſous ton obeïſſance.

Seules contraignent tant de Princes,
De toutes parts s'offrir à toy,
Desirants auec leur Prouinces
D' obeï à ta sainte Loy,
Voyants ta main justement estre ouuerte
Pour à chacun rendre egale desserte:

Soit pour enrichir des Vergiles,
Eternisans ton bras puissant
Par leur immortelles vigiles:
Ou bien qu'elle soit punissant,
Par equité, les plus injustes vices
Des infracteurs de tes saintes Polices.

Ie n'oubliroy tes Capitaines,
Tant bien de toy remunerés,
Lors qu'en quelques Terres lointaines
Ont tes ennemis aterrés:
Ou que par leur courageuse puissance,
Quelqu' Isle ont mis sous ton obeïssance.

Ie diroy l'Angleterre heureuſe,
D' auoir pourueu, par meur conſeil,
Vne terre ſi plantureuſe
D' vn ROY en vertus non-pareil,
Qui lui rendra ſa priſtine loüange,
En la purgeant de toute ſecte étrange.

Puis entonnant ta forte lance,
Feroy ſauoir par l'vniuers,
De quelle fureur ta vaillance,
Vſe encontre les plus peruers,
Et, qu'enſuiuant de tes ayeus la trace,
Sais bien donter des plus ruſés l'audace.

Mais lors que ta douceur benine
I' entreprendroy de raconter,
Iö quelle fureur Diuine
Viendroit mon ame contenter!
Le ſeul Phebus, & ſes doucettes Muſes
M'enyureroint de leurs liqueurs infuſes:

Et

Ie diroy l' Angleterre heureuse,
D' auoir pourueu, par meur conseil,
Vne terre si plantureuse
D'vn ROY en vertus non-pareil,
Qui lui rendra sa pristine loüange,
En la purgeant de toute secte étrange.

Puis entonnant ta forte lance,
Feroy sauoir par l'vniuers,
De quelle fureur ta vaillance,
Vse encontre les plus peruers,
Et, qu'ensuiuant de tes ayeus la trace,
Sais bien donter des plus rusés l'audace.

Mais lors que ta douceur benine
I' entreprendroy de raconter,
Iö quelle fureur Diuine
Viendroit mon ame contenter!
Le seul Phebus, & ses doucettes Muses
M'enyureroint de leurs liqueurs infuses:

Et m'époinçonnants d'vne flâme,
Qu'ils feroint en mon cors monter,
Embraseroint mon cueur & ame
Pour les grands Mysteres chanter,
De ce grand ROY le plus auant en grace,
De tous les Rois extraits d'humaine race.

Ha chere Muse, quel Zefire,
Souflant trop violentement,
A fait écarter mon nauire,
Pour fendre l'eau si hautement!
Ton apareil retourne vers la riue,
Tant que tu sois d'vne faueur plus viue,

Heureusement du vent souflée:
Car ce n'est rien que l'apareil,
Ou d'auoir la voye inuentée,
A quelques Arts contentants l'oeil,
Si vn dous vent, en ton chemin loüable,
Ne se montre à tes desseins fauorable.

Il est

Il eſt donc tems que je m'en aille,
Sans m'élongner plus loin du bord,
Et craignant qu'en vain ne trauaille,
I'ancre ma nauire à ce port,
Pour écouter les Chantres de ta gloire,
Sacrant ton Nom d'eternelle memoire.

Taiſés vous donc, taiſés ma Lyre,
Vos plus beaus chants ne ſont que pleurs,
Aupres ceus, que ſauent écrire
De ſes vertus les grands Sonneurs,
Chanter pouants, plus doucement qu'vn Cyne,
Chanter voulants, pour vn tel ROY quelqu'Hyne.

NEC SPE, NEC METV.

Il est donc tems que je m'en aille,
Sans m'élongner plus loin du bord,
Et craignant qu'en vain ne trauaille,
I'ancre ma nauire à ce port,
Pour écouter les Chantres de ta gloire,
Sacrant ton Nom d'eternelle memoire.

Taisés vous donc, taisés ma Lyre,
Vos plus beaus chants ne sont que pleurs,
Aupres ceus, que sauent écrire
De ses vertus le grands Sonneurs,
Chanter pouants, plus doucement qu'vn Cyne,
Chanter voulants, pour vn tel ROY quelqu' Hyne.

NEC SPE, NEC METV.

Comment une biographie de Jeanne Neerinck fut écrite et ne parut point
par Mgr Carlo de Clercq

Il n'est pas trop fréquent de retrouver une correspondance de la première moitié du XVIII[e] siècle, qui retrace toute la genèse d'un livre, et ensuite les circonstances qui ont fait que ce livre ne parût point. Tel est le contenu des lettres que nous publions ici.

A. 1722-1724: Le centenaire de la réforme des pénitentes-récollectines

Une modeste biographie de la gantoise[1.] Jeanne Neerinck, en religion Jeanne de Jésus, fondatrice des pénitentes-récollectines (1576-1648), avait été rédigée par le frère mineur Simon Mars et avait paru à Ypres, chez Jean Baptiste Moerman, en 1688.[2.] Une récollectine de Dolhain,[3.] Bonaventure de Jésus, née Géron, de Namur, professe le 4 juin 1691, songea à rédiger une oeuvre plus étendue; elle écrivit ou fit écrire par sa supérieure aux autres couvents de la même observance pour recueillir les témoignages des religieuses concernant Mère Jeanne de Jésus. La seule des vingt-six lettres

1. Cf. L. Ceyssens, *De Stamboom van Moeder Johanna van Jezus*, dans *Franciscaans Leven*, t. XXXI, 1948, p. 9-21, et *Overzicht van de geschiedschrijving in verband met Moeder Johanna van Jezus*, *ibid.*, t. XXXI, p. 58-62, 71-87, 102-110, t. XXXIII, 1950, p. 141-150; t. XXXIV, 1951, p. 43-51, 116-123, 145-149.
2. *La Vie admirable de la venerable Servante de Dieu Sr Jeanne de Jesus*, *Fondatrice de la Congregation des Religieuses Recollectines au Païs-Bas. Recueillie par un Pere Recollé de la Province de S. André. A Ipre. De l'Imprimerie de Jean Baptiste Moerman*, *sur la grande Place à la Bible d'or 1688.* - In 12°, XII-144 p.
3. Alors dans le duché de Limbourg, actuellement dans la province de Liège, Belgique.

adressées à la supérieure de Braine-le-Comte[4.] qui ne soit pas datée semble bien être la première de toute cette série.[5.] Soeur Bonaventure avait déjà fort avancé son ouvrage à l'approche du centenaire de la fondation du couvent de Limbourg,[6.] le premier de la réforme;[7.] elle voulut y joindre une notice détaillée des trente-cinq maisons alors existantes et écrivit une nouvelle fois à chacune d'elles pour avoir les renseignements nécessaires. Sa deuxième lettre à Braine-le-Comte date du 28 décembre 1722. Dans une troisième, du 17 mai 1723, elle envoie elle-même des précisions sur les quatre compagnes de Mère Jeanne et sur la tombe de celle-ci se trouvant dans l'église du couvent de Dolhain:[8.] des femmes enceintes viennent y prier pour l'heureuse naissance de leur enfant et y allument des cierges, mais les religieuses font préciser qu'ils brûlent en l'honneur de Dieu et de la Vierge, puisque Jeanne de Jésus n'a pas encore droit à un culte public. Dans une quatrième lettre, du 8 décembre 1723, soeur Bonaventure demande des notices sur les religieuses de Braine-le-Comte qui auraient laissé le souvenir de vertus éclatantes.

4. Actuellement dans la province du Hainaut, Belgique. Cf. V. Saliez, *Notice historique et juridique sur le Couvent des Soeurs Récollectines de Braine-le-Comte*, Braine-le-Comte, 1889; A. Ducarme, *La paroisse de Braine-le-Comte. Souvenirs historiques et religieux*, Braine-le-Comte, 1890, p. 92-107, 420-444.
5. Les lettres sont conservées au couvent d'Assesse, dans la province de Namur, Belgique. Cf. Soeur Marie-Ange du Sacre-Coeur, *Noble Fleur de Belgique ou La Vénérable Mère Jeanne de Jésus*, Fayt-lez-Manage, 1913, p. 253-258; P. Meurisse, *1623-1923. Les Religieuses Pénitentes Récollectines dites de Limbourg*, Fayt-lez-Manage, 1923, p. 133-138.
6. Chef-lieu du duché de Limbourg, actuellement dans la province de Liège, Belgique. Cf. J. Thisquen, *Histoire de la ville de Limbourg*, t. I, Verviers, 1907, p. 262-269.
7. Cf. N. Cornet, *Notices historiques sur l'ancienne Congrégation des Pénitentes-Récollectines de Limbourg et sur les religieuses qui s'y sont sanctifiées*, Bruxelles, 1869.
8. Elle est devenue paroissiale et a été agrandie, mais la tombe de Jeanne de Jésus s'y trouve toujours, avec la dalle funéraire originale, dont l'inscription est actuellement peu lisible; D.O.M. / VENERABILI DEI FAMULAE JOANNAE DE JESU / HUJUS CONGREGATIONIS / PRIMAE MATRI, PRIMAE PROPAGATRICI / QUAM CUM QUATUOR SOCIIS / GANDA MISIT, LIMBURGUM RECEPIT, BELGIUM AMAVIT. / CONVENTUS TREDECIM FUNDATRICEM HONORARUNT. / REFORMATRICEM AGNOVERUNT / OMNES / NORMAM VITAE, EXEMPLUM PIETATIS, SPECULUM VIRTUTUM, MIRATI SUNT. / EX HOC LOCO QUO INCEPIT FUNDATIO / OBIIT, AD SUPEROS ABIIT ANNO DNI 1648 AUGUSTI 26 / R.I.P. / GRATIA SUPER GRATIAM MULIER SANCTA / Eccli: 26

Sept autres lettres de 1723 et de 1724 sont adressées à la supérieure de Braine-le-Comte par sa collègue de Dolhain, Rose de Saint-Gérard, née Marette, de Namur, professe depuis le 2 septembre 1698. L'effigie de Mère Jeanne de Jésus sur son lit de mort avait été peinte à Limbourg le jour même du décès, puis repeinte pour divers autres couvents; pour le centenaire de la fondation de Limbourg, Mère Rose fait exécuter un tableau représentant une apparition de la Sainte Vierge à Jeanne de Jésus et bientôt en passe également plusieurs commandes.[9] Elle décrit dans sa lettre du 25 août 1723 le programme du triduum jubilaire prévu pour les 19, 20, 21 septembre, mais comme l'indulgence sollicitée auprès du Saint-Siège arrive avec retard les fêtes n'eurent lieu que les 7, 8, 9 novembre: elles sont décrites dans une lettre du 13. Celles de 1724 concernent entre autres l'envoi de la peinture faite à l'occasion du centenaire, dont le couvent de Braine-le-Comte a demandé un exemplaire.

I

Ma Reverende Mere,

Ma joie a été sans égal a la lecture de la chere et agreable votre dont notre Reverende Mere m'a bien voulu faire parte, ie bénit et rend grace au Seigneur, de ce que votre Reverence est si zelee et de ce que votre sainte Communauté a en vénération notre sainte Mere fondatrice. Selon que je comprent par l'estime que le tres Reverendissime Père Marchant a toujours eu pour votre Communauté, ie ne doute nullement que sa bonté paternelle n'aura gratifié nos bonnes soeurs, vos Anciennes Mere Reformée de quelques memoir de la vie et des vertus de notre dite Mere ou des merveilles que le Seigneur a operé par elle, pour sa plus grande gloire et le salut des ames. Ce n'est plus, ma tres Reverende Mere, un petit abrege de sa vie, mais c'est l'histoire entiere de toute sa vie que l'on travail a mettre en lumière. Cepourquoy ie vous supplie bien humblement d'avoir la bonté de nous confier les dit mémoires, que ie marque pour les joindre aux notres. Que si vous craignez qu'il ne se perdent, ie vous prie de grace d'avoir la bonté de nous envoier les copies desdits mémoires. Beaucoup de nos Cloitres nous ont confiez tout ce qu'ils avoient, nous temoignant

9. Le couvent d'Assesse possède un exemplaire de chacun des deux tableaux.

les grand desirs quelles ont de voir au jour la vie d'une si sainte Mere, pour leur instruction et consolation. Je crois que vous en serez aussi consolée. Permettez que ie vous felicite, Ma Reverende Mere, de ce que vous avez etez incorporées dans notre Congregation du vivant de notre chere Mere et comprises dans les treize Cloitres qui ont été fondez et réformez de son vivant. Celle qui a lhonneur de vous escrire, a eu pour Maitresse une venerable Mere[10.] qui fut la première fille à qui notre sainte Mere donna l'habit de la sainte religion après son retour de Philippe ville a Limbourg (elle avoit été sous sa conduite près de douze ans) et pour supérieure encore une de ses filles,[11.] qui avoit été aussi sous sa conduite environt neuf ans. Ces deux bonnes Meres defuntes étoient des exemplaires de toutes les vertus dans notre Communauté, speciallement en l'humilité et simplicité. Excusé ma Reverende Mere, mon brouillon, la confiance que i'ay en votre bonté m'en donne la liberté. Ie rends, si vous plait, mes humbles respet à votre sainte Communauté et suis en tres profond respet

Ma Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante Soeur Bonaventure de Jesus R.I.[12.]

II

Limbourg, le 28 xbre 1722

Ma Reverende Mere,

C'est avec respet que ie vient vous souhaiter, et à votre sainte Communauté, cette annee nouvelle tres sainte et heureuse, comblée de grace et de benediction celestes; et comme on travaille, ma Reverende Mere, à mettre en lumière la vie de notre Reverende et chere Mere fondatrice, la Venerable Mere Jeanne de Jesus, decedée en odeur de sainteté dans notre Cloitre de Limbourg le 26 d'aoust 1648, les superieurs juge à propos que toute les fondation de nos Cloitres y soyent misses en bon ordre, pour la gloire de Dieu, la consolation et edification de toute nos cheres soeurs. Ce pourquoy, ma Reverende Mere, ie vous supplie bien humblement de la part de notre Reverende Mere, qui vous rend ses tres humbles respets, davoir la bonte de nous envoier la copie de votre archive,[13.] c'est à dire

10. Marie de Sainte-Cécile, née Jeanne Schavant.
11. Bonaventure de Saint-Joseph, née Villette, morte à Herve le 5 juillet 1703.
12. Religieuse indigne.
13. *Constitutions des Religieuses Reformees Penitentes du Tierce Ordre de S. Francois de la Congregation De Limbourg Novellement approuvées par N.S.P. Urbain VIII. A Gand*, *Chez Iean vanden Kerchove*, *Anno 1635*, p. 34: les soeurs ‘feront un livre, ou elles mettront premierement la fondation de la maison, l'année & le mois d'icelle, ceux qui y ont cooperé, les charges des Messes ou Offices qui paradventure y ont adioinct, & en ce livre y aura un Kalendrier contenant tous les mois & jours de l'année, & à chasque iour on escrivra la mort des Soeurs, & des speciaulx Amis & Bienfaicteurs selon qu'elle serat arrivee.’

la datte et l'année de votre fondation, les noms des premières Meres et Religieuses qui y ont été envoiée, d'ou elles sont sorties, et enfin les particullarite de l'établissement de votre Cloitre. Nous esperons, ma Reverende Mere, que nostre R. Pere Provincial[14.] nous raportera de Rome à son retour du Chapitre general[15.] une indulgence pleniere en forme de iubilé pour le 21 de 7bre prochain 1723, qui sera la jour du jubilé de cent ans de l'établissement de notre Sainte Reforme. Jespere que votre Reverence ne sera pas moins genereuse pour en faire la solemnite que tous nos autres Cloitres en generale, aussi bien des autres provinces que de la notre, attendant la grace que ie vous demande, ie suis en tresprofond respet

Ma Reverende Mere
Votre tres humble et obeissante servante
S$_r$ Bonaventure de Jesus R.I.

III

Limbourg le 27 de l'an 1723.[16]
Ma Reverende Mere et chere soeur,

J'ay eu l'honneur d'escrire à notre Reverend Pere Provincial pour qu'il nous envoierois une lettre circulaire pour envoier à tout nos Cloitres, et lui ay prié en meme tems, que comme il va a Rome, il nous vouderois obtenir une indulgence en forme de jubilé pour tout nos Cloîtres, afin de solemniser ce iour avec plus de devotion, au surplus, ma Reverende Mere, nous sommes d'intentions avec nos venerables Discrettes de faire tirer notre Reverende Mere fondatrice en habit de soeur grise, comme elle estois avant la Reforme, et la Sainte Vierge aupres d'elle, habillée comme nous sommes apresent avec le petit Jesus sur ses bras, qui donne la Benediction à notre sainte Mere, et que nostre Mere fondatrice soit a genoux pour la recevoir.

Je vous diray, ma bien aimée soeur, que j'ay eu le bonheur d'estre vetue et profesée par une qui estois encore fille de notre Reverende Mere fondatrice, et qui avois etez environ neuf ans sous sa conduite.[17] J'ay vu aussi avec plaisir la place ou la Sainte Vierge Marie apparus à nostre fondatrice vetue comme nous. Je crois, que vous savé, qu'après que nostre fondatrice, estant venue a Limbourg avec ses quatre compagnes, et ne sachant qu'elles

14. Le Père Berton.
15. Ce chapitre eut lieu à la Pentecôte, le 16 mai 1723.
16 27 janvier 1723.
17 Bonaventure de Saint-Joseph, Cf. note 11.

habits nous doner, elles se mirent en prieres, et la Sainte Vierge apparut à nostre Reverende Mere fondatrice vêtue comme nous sommes, avec une couronne d'espines sur sa taite.

J'ay ouy dire que notre Reverende Mère fondatrice estois d'une bonne taille mais pas trop grande, un peu palle et un peu maigre, les yeux bien coupé grand et verdatte, et la face toujours allaigre. Je ne doute pas que vous l'ayez en peinture morte comme nous l'avons, mais je crois, si nous pouvons réussir à la faire tirer en peinture comme nous projetons, pour la mettre à notre chapelle en l'an cent du jubilé, je crois, dije, qu'il y en aura bien qui la voudrons avoir. Je vous envoie, ma plus chere Soeur, un peu de ses cheveux pour votre consolation, je vouderois que je pouré vous confier toute la masse, afin que vous sentirié la suave odeur qui en sorte, je vous avoue, que toute le fois, que je la sent, je me sent fortifiée interieurement et exterieurement. J'y ay mis aussi un petit morcaux de la serviette qu'elle avois a sa taille lorsqu'elle est morte. Agréez l'un et l'autre, et me faite la grâce de vous joindre à nous en disant tous les jours jusque au Saint-Sacrement un *veny creator*, afin que nous puissions réusir à mettre le tout en bon ordre, nous recevons des choses si belles, ma chere Reverende Mere des plusieurs de nos Cloitres, que vous serez ravie a les entendre. Notre Communauté assuré la votre des ces cordial salut et moy qui en fais de meme, particulièrement à celle à qui j'ay l'honneur d'estre,

Ma Reverende Mere et chere soeur
Votre très humble et la plus
affectionnée de vos soeur,
Soeur Rose de St Gerard, sup. ind.

IV

Limbourg le 20 mars 1723

Ma chere Reverende Mere et biene aimee puis née,

J'ai reçeu en son temps l'honneur de votre dernier en datte du 14 février, par ou vous vous me marqué, que votre petit livre[18] est a nos soeurs de Namur, je l'ay receu il y a trois jours, il est comme le notre, ainsi j'auray soin de vous le renvoier à la premiere occasion sure, et pour ce que nous avons encore de notre Reverende Mere fondatrice, il y en a assé pour en faire un beau gros livre, sans y adjouter les fondations et Reformes, qui sont belles et édifiante et au nombre de 35 comme vous voiez par la liste que je vous envoie, donc je crois vous faire plaisir, car je craind que vous

18 C'est l' 'Archive' dont parle soeur Bonaventure de Jésus en sa lettre du 28 décembre 1722.

ne les savé pas tout, par rapport que voila déjà deux de nos Cloitres qui m'escrivent qu'elles ne croient pas que vous estiez de nostre congregations. Je vous diray, ma bien aimée Soeur, que presque toutes les soeurs grises se califient du nom de Recolectines et ne le sont pas, comme Saint-Omer, Bastogne,[19.] Dinant,[20.] Tielh[21.] etc. Mais s'il plait à Dieu quand le Pere Reverend vienderas, je luy en parleras, il me semble que cela n'est pas juste et que c'est un nom qu'elles usurpent. Ma soeur Bonaventure vous assure bien de ses respets, et se recommande dans vos ferventes prieres et de votre sainte Communauté, elle ne se lase jamais de toujours escrire ce que nous recevons de part et d'autres, et si les superieurs permette qu'on imprime le livre de notre Reverende Mere fondatrice, cette a elle a qui toutes les Recolectines devront avoir de l'obligation, et partant, ma chere Mere, unissez vos prieres au nostre, afin que tout reusise pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des ames. Je vous souhaite et a votre sainte Communauté des bonne Paques, ayant l'honneur de les embraser toutes au Sacré Coeur de notre aimable espoux Jesus, ou je vous suis,

Ma chere Reverende Mere et bien aimée soeur. Tres humble et affectionnée soeur Rose de St Gérard sup. ind.

[Liste des fondations]: Limbourg, Philippeville,[22.] Bren le Conte, Gand a Saint-Piere, Valentiene,[23.] Fontaine léveque,[24.] Nieuport,[25.] Couvin,[26.] Liege en Beche,[27.] Stocheme,[28.] Furne,[29.] Bruge,[30.] Namur,[31.] Hondscoote,[32.] Aix la Chapelle,[33.] Audenart.[34.] Voilà tous les Cloitres qui ont esté fondé et réformé du vivant de notre Reverende Mere fondatrice, sans conter Saint Jacque à Gand qui ne sont plus de notres. S'en suivent les autres:

19. Actuellement dans la province du Luxembourg, Belgique.
20. Actuellement dans la province de Namur, Belgique.
21. Tielt, actuellement dans la province de Flandre occidentale, Belgique.
22. Actuellement dans la province de Namur, Belgique.
23. Actuellement dans le deépartement du Nord, France.
24. Actuellement dans la province de Hainaut, Belgique.
25. Actuellement dans la province de Flandre occidentale, Belgique.
26. Actuellement dans la province de Namur, Belgique.
27. Rue de la Bêche, à Liège, actuellement chef-lieu de la province du même nom en Belgique.
28. Stokkem, actuellement province du Limbourg, Belgique.
29. Actuellement province de Flandre occidentale, Belgique.
30. Idem.
31. Actuellement chef-lieu de la province du même nom en Belgique.
32. Hondschote, actuellement dans le département du Nord, France.
33. Actuellement en Allemagne occidentale.
34. Oudenaarde, actuellement en Flandre orientale, Belgique.

Rurmonde,[35.] Weert,[36.] Hinsberg,[37.] Ninove,[38.] Nevelle,[39.] Dunkerque,[40.] Givet,[41.] Gosselier,[42.] Baumont,[43.] Louvain,[44.] Grandmont,[45.] Huy,[46.] Durbuy,[47.] Mastrique,[48.] Avenne,[49.] Neaux,[50.] Vervier,[51.] Herve,[52.] Diximude.[53.] Valentiene a esté reformé par le Reverend Pere Pierre Marchand, et Nieuport aussi; et cest celles de Nieuport qui ont réformé Diximude; mais il ny a qu'un petit tems que nous le savons.

V

Limbourg le 2 Avril 1723
Ma Chere Reverende Mere,

J'espere que vous auré receu celle que j'ay eu l'honneur de vous escrire en vous envoiant la liste de nos Cloistres, maintenant je le fait pour vous renvoier le bien aimé livre que vous avez eu la bonté de m'envoier,[54.] dont je vous suis infiniment obligée et aussi tôt que nous aurons fait ce que nous avons commencé, j'auray le plaisir de vous en faire part.

Je vous prie me faire grace de me faire savoir si vous l'avé receu, vous obligeré celle qui apres vous avoir embrasé avec vôtre sainte Communauté a l'honneur d'estre,

Ma chere Reverende Mere et bien aimée soeur
Votre tres humble servante
Soeur Rose de St Gerard sup. ind.

35. Actuellement dans la province du Limbourg, Hollande.
36. Idem.
37. Heinsberg, actuellement en Allemagne occidentale.
38. Actuellement en Flandre orientale, Belgique.
39. Idem.
40. Actuellement dans le département du Nord, France.
41. Actuellement dans le département des Ardennes, France.
42. Gosselies, actuellement dans la province du Hainaut, Belgique.
43. Beaumont, actuellement dans le département du Hainaut, Belgique.
44. Actuellement dans la province de Brabant, Belgique.
45. Grammont, actuellement dans la province de Flandre orientale, Belgique.
46. Actuellement dans la province de Liège, Belgique.
47. Actuellement dans la province de Luxembourg, Belgique.
48. Maastricht, actuellement dans la province de Limbourg, Hollande.
49. Actuellement dans le département du Nord, France.
50. Eupen, actuellement dans la province de Liège, Belgique.
51. Actuellement dans la province de Liège, Belgique.
52. Idem.
53. Actuellement dans la province de Flandre occidentale, Belgique.
54. Cf. note 18.

Je ne say si vous solemnisé la fete de la visitation comme nous, nous le faisons avec octave et avec la meme magnificence que l'assomtion, parce que notre Reverende Mere fondatrice a choisis cette fete pour la patronne de toutes les Recolectines, mais nous ne le jeunons pas[55.] au pain et à eaux, ains seulement comme les autres fete.

VI

Ma Reverende Mere,

Apprenant avec joye de notre Reverende Mere le desir de votre Reverence touchant les quatre compagnes de notre Reverende et chere Mere fondatrice, je me fait un singulier plaisir de vous le marquer pour votre consolation.

Le premiere fut soeur Françoise de Sainte-Marie,[56.] qui fut la première superieure de notre Cloitre de Couvin, et puis envoyée par obeissance en qualité de vicaire à la fondation de notre Cloitre de Liege en Bêche avec la Reverende Mere Marguerite de Sainte-Elizabeth, superieure actuelle du dit Cloitre de Couvin, qui etoit choisie avec l'aggregation et autorité des superieurs et de notre Mere fondatrice, pour superieure de cette nouvelle Communauté de Liege qui étoit au nombre de dix religieuses sorties de la Communauté de Limbourg, mais toutes jeunes professes, entre lesquelles il y avoit soeur Caroline, niece du Très R.me Pere Pierre Marchant, qui a succedé a la charge de vicaire à soeur Françoise de Sainte-Marie, a raison que cette bonne Soeur, qui étoit une veritable exemplaire de vertus en communauté, fut envoiée par obeissance dans les nouvelles fondations de la Flandre, pour travailler à l'augmentation de notre Sainte Reforme.

La deuxième fut soeur Marie de Saint-Bonaventure,[57.] qui fut aussi envoiée en Flandre pour le même sujet.

La troisième, qui fut soeur Catherine de Saint-Antoine,[58.] qui étoit une âme toute particuliere pour la contemplation, y fut aussi rappelée par obeissance.

La quatrième fut la Venerable Mere Jeanne de Saint-Bernardin,[59.] elle étoit superieure de notre Communauté de Limbourg, lors que Notre Reverende Mere fondatrice c'étoit transportée de Philippeville à Gand pour fonder le nouveau Cloitre de Saint-Pierre et réformer les soeurs grisses

55. La veille.
56. Née Verhelst.
57. Née Backe.
58. Née Malham.
59. Née Wagenere.

Deckloo, pour les y placer, qui avoient demandé la Reforme avec un grand zele. La venerable Mere soeur Jeanne de Saint-Bernardin fut appellée de Limbourg à Gand par obeissance en qualité de Mere Superieure de cette nouvelle Communauté avec deux compagnes, une pour etre vicaire et lautre Maitresse des jeunes, afin de bien perfectioner cette nouvelle Reformation dans les Regles de la nouvelle Reforme. Elles partirent de Limbourg le 7 D'Avril 1627, le tout etant bien établis, notre bonne Mere retourna à son Cloitre de Philippeville que lon commencoit seulement a batir et la Reverende Mere Jeanne de Saint-Bernardin a tres dignement remplis sa charge l'espace de 36 ans, jusqu'a sa mort qui arriva le 19 Doctobre 1662, elle a reforme au nom de notre Mere fondatrice les Convent de Furne, Honschotte, Bruge, et Audenarde, et après la mort de notre Mere Fondatrice elle a encore reformé le Convent de Nevelle, qui est un Bourg qui n'est éloigné qu'environ trois heures de la ville de Gand. Quand vous envoieré, ma Reverende Mere, des lettres pour des soeurs mortes, il les faut inserrer dans celles de Gand pour les adresser à Nevelle. Enfin cette bonne Mere est morte comme elle a vecu, en odeur de sainteté.

Les premieres filles secullieres vetues, furent une jeunes demoiselle de la ville de Gand, qui eut assé de courage pour accompagner notre Reverende Mere fondatrice et ses compagnes, et fut apellée Soeur Angeline de Sainte-Marie. La seconde, qui fut vetue le meme jour fut Mademoiselle Marie Marchant, propre soeur du Très Révérendissime Père Pierre Marchant. Ces deux plantes florissantes ont marchez toutes deux à une tres haute sainteté en peu dannées, comme il se verra en la vie de notre Reverende Mere Fondatrice.

Voila, ma Reverende Mere, les premieres plantes de notre sainte Reforme, que notre Chere Mere a cultivées avec soin dans la pratique des plus héroiques vertus, elle a obtenu beaucoup de grâces du ciel pendant sa vie et après sa mort. A l'heur que j'ay l'honneur de vous écrire, ma Reverende Mere, il y a encore des chandelles, qui brule à son tombeau pour une femme en travail denfant, selon que nous voyons dans les mémoires de sa vie c'est une grace toute particulliere qu'elle a demandée à Dieu, car toutes ses bonnes femmes, qui ont une véritable foy, obtiene de Dieu grace pour elles et pour leur fruit. Et comme elle n'est pas encore canonizée, nous le mettons bruler a l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, supliant cette Divine Raine du Ciel de joindre ses prières a celles de notre chere Mere, en faveur des personnes qui l'invoquent. Les plus ordinaires prières que nous faisons à son tombeau, pour quelque sujet que ce puissent être, nous disons trois *pater* et *avé* avec le *gloria Patri* en action de grace à la Très Sainte Trinité des graces qu'elle luy a faite,

suppliant notre chere Mere d'interceder en faveur des personnes qui ont foy a ses intercessions.

Aggréez, ie vous prie, ma Reverende Mere, la continuation de mes humbles et soumis respet, i'embrasse toutes nos cheres soeurs au Coeur amoureux de Jésus et suis,

Ma Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante Sr Bonaventure de Jesus R.I.

P.S.: Je suis confuse de mon brouillon. Un reume violent en est la cause car iéternue sans fin.

Limbourg ce 17 May 1723.

VII

Limbourg le 19 may 1723

Ma Reverende Mere et chere soeur,

Au moment que j'ay receu l'honneur de la votre, j'estois dans le dessein de vous escrire, pour savoir si vous avié receu le livre en questions.[60.]

Et pour réponse je vous diray, qu'en l'an 1677 nos religieuses par ordre du gouverneur La Levevetier,[61.] sortirent toutes de Limbourg, elles tirèrent le corps de notre Reverende Mere fondatrice hors de terre, qui estois tout comsomé, et le transportèrent avec elles à Herve, ou elles se sont establie. Les magistrats de la ville écrivirent plusieurs lettres à Herve, afin de les induire a Limbourg, ce qu'elles firent l'an 1685, rameinant avec elle la moitié du corps de notre Reverende Mere fondatrice avec sa tetes et ses cheveux, laissant l'autre moitié a nos soeurs à Herve. Lorsque l'on tiras ses os hors de terre ses cheveux tenaient encor a sa tete, donc sont des ces cheveux la, que j'ay eu l'honneur de vous envoier. J'ay eu le bonheur de baiser sa tete qui assé grosse et qui a la senteur fort suave aussi bien que ses cheveux.

Quant aux quatre religieuses qui sont venues de Gand avec elle, je vous diray ce que j'en ay ouy dire d'une[62.] qui avois esté 8 a 9 ans sous la conduite de notre Reverende Mere fondatrice et qui ma gouverné trois ans apres m'avoir doné l'habit et receu a la profession. Elle disois donc qu'une fois ces 4 religieuses eurent toute 4 un même songe ou plustot une vision, elles songerent toutes 4 qu'elle alloient en procession, et que notre fondatrice le suivois, elles racontoient donc leur songe à notre Reverende fondatrice, qui leurs demanda ce qu'elles jugeoient de cela, elles luy dire

60. Cf. notes 18 et 54.
61. De la Livretière, commandant à Limbourg pour les Français.
62. Bonaventure de Saint-Joseph, cf. notes 11 et 17.

chacune leur sentiment, les unes dirent que cetois qu'elles mouroient devant elle; d'autre dirent que ce qu'elles seroient plus haut au Ciel qu'elle; et elles dirent toute 4 leurs pensée. Pas cela, dit notre fondatrice, mais de ce que vous retourneré toutes sur vos terres,[63.] et moi seul je demeureray ici, ce qui a esté vérifié comme vous voye sur ce billet.[64.]

Je ne say pas si je vous ay dit que nous avions dessein de faire tirer notre fondatrice en peinture avec la Sainte Vierge auprès d'elle, vetue de notre habit, comme elle lui a aparus. Si le peintre réussis, comme jespere qu'il feras, seras un belle ouvrage. Il y a dejà des nos soeurs, qui mont prié de leur faire pour elles comme pour nous. J'ay fait faire son portay: daprès celuy qui est mort, que nous avons dans notre Refectoir. Je ne say si vous avé la peinture du Rdme pere Pierre Marchant, nous avons sa véritable effigie, je l'envoie aujourd'huy à Liege pour le faire aussi tirer.

Pardoné moi, si je vous tiens de si long discour, et me faite la grace d'assurer toute votre saint Communauté de mes respets, me recomandans dans leurs ferventes prieres, aussi bien que dans celle de qui j'ai l'honneur d'estre.

Ma Reverende Mere et chere

Votre tres humble et affectionée Soeur Rose de St Gerard sup. ind.

J'oublie de vous dire que depuis que j'ay eu l'honneur de vous escrire, nous avons receu une ordonance pour lever huit cents escus que sa Majesté nous accorde pour satisfaction de nos pertes.

VIII

Limbourg le 25 aoûst 1723

Ma Chere Reverende Mere,

J'ay l'honneur de vous dire que le Pere Reverend a venus faire la visite a son retourne de Rome, qui estois le 7 de juillet, il me fit espérer, que nous aurions une indulgence pour le iour du jubilé, et du depuis il m'escrit, que si nous n'avions pas l'indulgence pour ce temsla, qu'il le fauderois differer, il me dit, qu'il falois commencer cette solenité de dimanche avant Saint-Mathieux[65.] et le finir le Dimanche apres, qu'il falois precher et chanter la messe a ses trois jours. Et come nous avons comencé a la ville

63. En Flandre.
64. Celui de soeur Bonaventure de Jésus, du 17 mai 1723, envoyé en même temps que la présente lettre.
65. Le 19 septembre 1723, plus loin Rose de Saint-Gérard a écrit erronément ‘Dimanche apres’ au lieu de ‘mardi apres’.

haute[66.] et que nous sommes à présent à la ville basse,[67.] le dernier jour on iras la procession à notre vieux Cloitre et lorsqu'elle rentreras on intoneras le *Te Deum* en action de graces. Nous comunierons tout l'octave, et donneras-on la benediction tous les jours a Messes et a vespres. Nous ferons tirer 3 volée de 24 chambre le dernier jour et jeter quelques fusées, et si j'en peut obtenir la permission l'on tirera aussi le canon, Et je vous ay marqué dans ma dernière que nous ferions tirer notre Reverende fondatrice en habit de soeur grise, et la Vierge auprès d'elle en habit de Récolectines, comme elle luy apparue, le peintre a si bien réusi que vous dirié que c'est elle-mesme; la Sainte Vierge est environée de 14 anges; elle a un sepe dans une main, dans lautre elle tient le petit Jésus, qui donne la benediction à notre fondatrice et avec lautre il tient une couronne d'espine et la Vierge a aussi une couronne d'espine sur sa tête. La peinture est environ 2 aunes et demi de hauteur, et environ 2 aunes large, nous le metterons a notre chapelle tout l'octave. Il y a déjà huit de ces peintures faites. J'en renvoieray deux dans huit jours, s'il plaît a Dieu, a Nieuport et a Dixmude, cette a vous dire, ma chere Reverende Mere, que nos soeurs sont charmées de l'avoir.

J'ay parlé au Pere Reverend touchant la Portiere, il m'a dit qu'il falois faire come il est escrits. Quand aux novices, je n'en ay pas encore vu sortir; mais j'ai ouy dire que quand elle sorte qu'il faut que les parents donent 50 escus, tant pour sa table que pour le fraix des habits et de sa couche.

Il n'en faut pas 3, ma chere Reverende Mere, il n'en faut qu'une pour donner bien de l'ouvrage; mais grace à Dieu, j'ai une vicaire et trois discrettes qui portent mes interets en tout et par tout, celle qui est vicaire a esté 18 ans consécutive ma superieure et la maitresse m'a gouverné en cette qualité mes trois premières anées, les deux autres discrette ont esté sur l'escole avec moy, Voilà comment les 5[68.] ne sont qu'une. Enfin, ma chere Reverende Mere, je vous felicite sur votre bonne réusite, aussi bien que des vos 4 novices, que je prie Dieu, et notre séraphique père saint François avec notre fondatrice vouloir benir et le prendre au nombre de leurs enfans. Prié aussi pour moi avec votre Comunauté, que ie salue de tout mon coeur avec leur chef, à qui je suis,

Ma Chere Reverende Mere

Votre tres humble et affectionée soeur Rose de St Gerard sup. ind.

66. Limbourg.
67. Dolhain.
68. La supérieure, la vicaire, les trois discrètes.

IX

Limbourg le 13 8bre 1723
Ma chere Reverende Mere,

Je me sers du porteur de cette, qui est notre Marchand de drap, pour vous dire que l'indulgence est à Liege entre les mains du grand-vicaire pour être approuvée et de là imprimée, aussi tôt que je l'aurai receu. j'aurai l'honneur de vous l'envoier.

Au cas que vous aurié besoin de drap pour votre Comunauté, vous pouré vous accommoder avec cette honeste homme, je repons que vous seré bien servie puisqu'il en livre a plusieurs de nos Cloistres. J'assure toute votre sainte comunauté de mes cordials saluts et suis dans le Sacré Coeur de Jésus.

Ma Chere Reverende Mere
Votre tres humble et tres affectionée soeur Rose de St Gerard sup. ind.

J'espere que vos novices sont toujours bien ferventes. Je le salus.

X

Limbourg le 13 9bre 1723
Ma Chere Reverende Mere,

Je vous conseille de faire tout le vòtre pour avoir aussi l'indulgence, car come vous avé le nom de n'estre pas Recolectines, elles diront toutes come elles mont déjà escrits que vous n'estiez pas plus Recolectines que celles de Bastogne. Croiez moi, ma chere Reverende Mere, j'ai esté obligée d'escrire plus de douze lettre a votre sujet pour leur persuader, je leurs ai meme envoié la copie de votre Reforme, leur faisant connoitre que l'an 1685, lorsqu'il s'agisois de nous venir retablir à Limbourg, que le Pere Reverend Hulsman,[69.] estant alors notre confesseur et faisant la quette pour nous, vous lui donié dix-huit escus, afin destre de nouveaux agregée avec nous. Voié donc si je n'ai pas raison de vous persuader de faire possible pour les avoir.

Grace à Dieu, ses trois[70.] que nous avons eu se sont pasez sans qu'il y ai eu la moindre confusion, quoy que le concour du peuple fut si grand, qu'il n'est pas a dire, tous les trois jours. Il a pieu a verse le 7 et le 8, mais le 9 il fit si beaux que l'on fit la procession a notre vieux Cloître a Limbourg, et si belle que l'on en a jamais vù semblable icy. Il y avois huit Recolects et 6 pretres séculiers et quantité de flambeaux. Un des

69. Everard Hulsman.
70. Les trois jours du triduum du centenaire.

prestre ma dit qu'ii ne vouderois pour 4 pistolles estre privé du plaisir qu'il ressenty lorsque l'on donna la bénédiction au 4 coin de notre vieux Cloitre. On a finis la solennité par le *te Deum* et tout les jour à la Messe et a vespre on a chanté le psaume *jubilate Deo omnis terra*, on a tiré 5 volée de chambres; les petard,: feux de joye et les fuzée ont fait admirer tout le monde. C'est a vous dire que cette solennité nous a couté plus de 40 escus et nous ne nous en répentons pas.

La peinture de l'aparision de la Sainte Vierge a couté 7 escus de permission, mais elle en vaut plus de dix, le peintre la laissée pour cela, par rapport à la quantité qu'il en a fait, il va commencer la 14^{me} pour nos soeurs de Goselié. Si vous me jugé aussi capable de vous rende service, vous n'avé qu'a comander. L'on me dit que vous avé souvent des messes à dire, si vous pouvié nous en faire part, cela nous ferois bien plaisir, car nous n'en savons avoir pour nos Peres.

Je vous félicite avec a vos 6 novices et prie notre cher Epoux avec sa sainte [Mere]: et notre seraphique Pere saint Francois de leurs doner sa Benediction de meme à la Mere et à toutes ses filles, ce que je souhaitte aussi pour celle qui vous est sans feintise,

Ma Chere Reverende Mere

Votre tres humble et affectionée Soeur Rose de St Gerard sup. ind.

Vous voulé bien que j'aille prendre un peut de repos, les soeurs vont soner.

XI

Ma Reverende Mere,

C'est avec respet, que j'ay l'honneur de vous souhaiter et a votre sainte Communauté de bonnes fetes de Noél, avec une sainte Renaissance a notre divin Epoux, suivie d'une sainte et tres heureuse année, remplie de graces et d'un grand accroissement de mérittes. Le bon zele de votre Reverence pour la gloire de Dieu et de notre sainte Reforme me donne la confiance de vous faire part des trésors caché qui ce découvre dans nos Cloitres. Nous lisons presentement la vie de la Venerable Mere soeur Archangeline de la Sainte Trinité, qui a ete la premiere Mere qui a succedé a notre tres digne Révérende Mere fondatrice dans la Communauté de Philippe ville, et ensuitte envoiée par obéissance a la fondation de notre Cloitre de Grand-

mont. Son corps est incorruptible, on nous la[71.] confie pour la joindre à la fondation de ce Cloitre. Nous en avons encore d'autres, qui nous ont etez envoiées avec la permission des superieurs, pour les joindre de même à leur fondation. Et comme votre Reverence a escris à notre Reverende Mere, que dans le commencement de votre Reformation vous avez eux dans votre sainte Communaute des tres dignes religieuses d'une vertu distinguée, sans doute, ma Reverende Mere, qu'on a conservé dans l'archive de votre Communauté des mémoires de leurs bonnes vie et de leurs principales vertus; ie vous supplie bien humblement d'avoir la bonté de nous en envoier la copie ou meme les origineaux, si vous voulé bien les confier par une occasion assurée. C'est pour les joindre aussi bien que les autres a votre Reformation, pour la Gloire de Dieu, l'honneur de votre sainte Communauté et de notre saint ordre. Je m'ay fait un plaisir, Ma Reverende Mere, pour votre consolation de vous escrire en ordre toutes les fondations et Reformations de notre Congregation,[72.] mais en abregé, les particullaritez ce pourrons voir au livre de la vie de notre Venerable et tres digne Mere fondatrice, lorsqu'il sera imprimé. Je recommande, ma très Reverende Mere, cette oeuvre du Seigneur en vos saintes prieres et de votre sainte Communauté, afin qu'il y donne sa bénédiction et que tout réussisse pour sa plus grande Gloire, la consolation de toutes nos cheres soeurs et l'édification du publique. Notre Reverende Mere vous rend ses humbles respects, elle aura l'honneur de vous écrire un peu plus tard, j'attendrai de votre charitable bonté la grâce d'un mot de réponce et suis au Sacré Coeur de l'aimable Jésus,

Ma Réverende Mére

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Notre Révérende Mère a eu soing de faire faire la peinture de l'aparition de la Sainte Vierge à notre Reverende Mere fondatrice, on y travaille incessament, aussi à celle de nos soeurs de Goslie. Incontinent qu'elles seront en etat de les pouvoir rouler, elle ne manquera pas de vous la renvoier aussi l'abrégé que j'ai écrit de tous nos Cloitres.

Limbourg ce 8 Decembre 1723

71. Le petit écrit sur la vie de soeur Archangeline, destiné à être joint au récit de la fondation de Philippeville, que prépare soeur Bonaventure de Jésus, en même temps que celui des autres fondations.
72. Soeur Bonaventure de Jésus écrivit à ce moment un cahier de huit pages résumant l'histoire des trente-cinq fondations, mais il ne semble avoir été envoyé à Braine-le-Comte que le 6 mars 1724.

XII

Limbourg le 2 de fevrier 1724
Ma Chere Reverende Mere

Je suis ravie que vous auré aussi l'indulgence du jubilé, celle de Bastogne m'ont fait des plaintes, qu'elles n'y ont pas participé, je le crois bien; elles ne sont pas Recolectines.

Je vous envoie avec plaisir une eschantillon de notre drap, qui a couté 9 esquelins et demis de permission. J'y ai mis une recette que je crois qui vous feras plaisir pour reguerir votre soeur novice de son ulser a la jambe, nous en avons gueris plusieurs avec ces emplates.

Je vous félicite pour toutes vos novices et pretendantes,[73] priez un peut le bon Dieu pour nous, qu'il nous en envoie aussi, car nous en avons grand besoin, pour le coeur.

L'on travaille a votre peinture, qui à ce qu'on me dit seras parfaitement belle, vous pouré envoier l'argens à Vervier, lorsque vous l'auré receu. Je vous l'envoierai à Goselié avec la leur, qui seras faite avec la votre.

Ma soeur Bonaventure vous embrase de tout son coeur et se recommande en vos prières et de votre sainte Communauté, elle est fort mal, Il me parois qu'elle comence une hidropisie qui ne lui aporteras rien de bon. Il m'en feras mal, car c'est une bonne Religieuse qui n'a jamais espargné ses forces pour le service de la Communauté.

Je finis en vous embrasant dans le Sacré Coeur de Jésus avec toutes vos discrettes et votre sainte Communauté, aux prieres desquels je me recomandez, et lorsqu'il s'agiras de vous faire plaisir, usez de confiance à celle qui est.

Ma Chere Reverende Mere
Votre affectionée soeur Rose de St Gerard sup. ind.

Bon jour et bonne santé. Je m'en vai coucher, il est toute à cette heur 2 heur.

XIII

Limbourg le 6 mars 1724.
Ma Chere Reverende Mere

Je ne doute nullement que vous ne serez charmée en voiant la belle pinture, que je vous envoie de l'aparision de la Sainte Vierge a notre Revérende Mere fondatrice. Elle coute sept escus de permission et 4 esque-

73. Postulantes.

lins permission que j'ai donné pour la casse[74.] qu'il vous fauderas partager avec la Reverende Mere de Gosselier, si bien que ce sera sept escus deux esquelins de permission qu'il vous fauderas donner en votre part, que je prie de nous faire tenir a Vervier come: mavé marqué dans votre derniere.

Je vous prie me faire le plaisir d'envoier enclose à la Révérende Mère de Valentiene. On dit que vous estez sortie de la, ainsi vous sauré bien si elles sont veritablement Récollectine ou non. Lorsque la Mère m'envoia leur Reforme,[75.] elle m'escrivis qu'elles observoient nos constitution, et cependant la Mère de Furne m'escrits qu'elle lui ont mandé qu'elles ne voulient pas dire les vigils pour les morts. Voila que je lui escris que si elles ne ses veulient pas entièrement conformer à nous, que nous le retrancherons, je lui prie de vous adresser la responce, esperans que vous voudrez bien me l'envoier.

Voici aussi les fondation que vous avez demandées à ma soeur Bonaventure.[76.] Elle vous salue avec votre sainte Communauté. J'en fais de même me recommandant aux prières de toutes, particulièrement aux votre, estant au Sacré Coeur de nótre divin Epoux,

Ma Chere Reverende Mere

Votre tres humble et affectionée Soeur Rose de St Gerard rel. ind.

Ainsi se termine la première série de lettres du dossier. Soeur Bonaventure acheva le 9 mai 1724 ses notices sur les trente-cinq couvents sous le titre ‘Origine et Progres de la Reforme des Religieuses Penitentes Recolectinnes du tiers ordre de saint Francois de la Congregation de Limbourg’. Son manuscrit personnel de 380 pages in 4^{o} se trouve actuellement au couvent d'Assesse. Elle continua à mettre au point la vie proprement dite de Jeanne de Jésus, les récollectines de Ruremonde entrèrent en mars 1727 en possession d'un manuscrit[77.] de 243 pages in 4^{o} ne comportant comme supplément que deux brèves notices biographiques de récollectines. Rose de Saint-Gérard mourut le 19 février 1729.

74. La caisse d'emballage.
75. Le récit de la Réforme de Jeanne de Jésus à Valenciennes.
76. Cf. note 72.
77. Le manuscrit se trouve actuellement au couvent d'Assesse.

B. 1730-1733: sort de l'ouvrage de soeur Bonaventure

La seconde série de lettres du dossier commence au 10 décembre 1730 et est exclusivement de la main de soeur Bonaventure, qui correspond au nom de sa supérieure avec celle de Braine-le-Comte. Elle a terminé son grand ouvrage qui comprend à présent trois parties: le Recueil de la vie de Mère Jeanne de Jésus, la copie de deux écrits ascétiques de la fondatrice, l'histoire des trente-cinq fondations. Elle envoie la première partie en manuscrit à Namur avec toute la documentation sur laquelle elle s'est basée, afin que le Provincial des frères mineurs, Pascal Gilson, puisse en prendre connaissance, mais celui-ci commence par exiger que la documentation envoyée par les différents couvents soit authentiquée par la supérieure et le confesseur de la maison. Il semblait craindre que soeur Bonaventure n'ait parfois embelli ou fait embellir les choses. Plusieurs supérieures récollectines se décident à solliciter l'intervention du Commissaire général, Godefroid Stüve, celui-ci vient à Limbourg le 7 août 1731 et promet de s'occuper de l'affaire au prochain chapitre provincial des frères mineurs prévu pour le 15 septembre. Le nouveau provincial, Simon-Joseph Tibesart, ne vient qu'en août 1732 à Limbourg et emporte avec lui les deux autres parties de l'ouvrage de soeur Bonaventure, il promet d'en accélérer l'examen mais à sa visite du 9 octobre 1733 il n'a encore rien fait, ainsi que l'atteste une lettre du même jour, la dernière de la série.

XIV

Ma tres Reverende Mere,

J'ai hier reçeu l'honneur de la chere et agreable votre du 2 de ce mois, ie vous suis très obligée, Ma Reverende Mere, et à toute votre sainte Communauté de vos bons souhaits, notre chere Reverende Mere vous temoigne aussi ses humbles reconnaissances, vous assurant de son amitié la plus sincere. Nous sommes bien sençibles a vos incommodité, ie prie le Seigneur de vous retablir dans une parfaite santé, à cet effet notre Reverende Mere a fait faire quelque prieres en Communauté. Agréez ie vous prie, ma très honorée Réverende Mere, le souhait de la sainte solemnité de la Divine Naissance du saint Enfant Jésus, suivie d'une sainte et tres heureuse annee, suivie encore de plusieurs autres, remplies de graces et

de benedictions célestes, pour sa plus grande gloire et l'augmentation de vos mérittes, ie fais le même souhait à toutes vos chères soeurs. Notre Reverende Mere en fait de meme et vous embrasse avec toute votre sainte Communauté dans le Sacré Coeur de notre divin Epoux.

Quand au livre de notre sainte Mère, notre Reverend Pere Provincial est venu faire la visite le dernier jour d'aoust. Il nous a promis qu'aussi tos qu'il auroit achevez de faire ses visites, il y travailleroit incessamment pour y joindre son abrobation et autres nécessaires, mais comme il iuy a survenus des grosses occupations, pour les affaires de la Province, il a fallu avoir patience. Nous avons envoyé tous nos escrits à la Révérende Mère de Namur pour luy mettre en main propre. Elle m'a escrit qu'il n'étoit pas encore de retour a Namur, et qu'en attendant son arrivée elle les avoit fait lire en Communauté, qui en avoit une grande consolation et édification. Aussi tos, ma chere Reverende Mere, que nous aurons nouvelle en quel état sont les affaires, j'auray l'honneur de vous en faire part avec plaisir.

Tachez, ie vous prie, de vous conserver, afin de vous mieux portez. Il me semble que si vous aviez une vive foy aux intercessions de notre sainte Mère pour impetrer la guerison de votre jambe incommodée, vous feriez bien avec la Communauté de faire une neuvaine, ie la feray a son tombeau à votre intention, ie la commenceray avec la grace de Dieu vendredi afin d'avoir achevé devant le Noél. Nous disons ordinairement chaque jour trois *pater* et trois *avé* avec les *gloria Patri*, en actions de grâce à la Très Sainte Trinité des graces qu'elle a fait on notre digne Mère et de la gloire qu'elle luy a donnée au ciel, et nous la prions d'intercéder pour nous. Elle a fait des miracles pendant sa vie; elle en a fait après sa mort. Dieu en soit glorifié. Je recommande dans les charitables prières de nos chères soeures notre Reverende Mere afin que le bon Dieu nous la conserve. Elle est presentement bien, mais come elle est d'une petite complection, avec son age avancé elle est souvent incommodée. Je recommande aussi a votre charitable bonté celle qui a l'honneur d'être en profond respet.

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure R.I.

P.S.: Pour votre consolation, ma Reverende Mere, ie me fait un plaisir de vous marquer ce qui est dans la vie de notre digne Mère. Une veille de Noél, apres la Messe de minuit et loffice achevez elle étoit au piez de la Creche dans une profonde contemplation, où elle vit toutes les Communautez de notre sainte Reforme établies jusque alors, rengées en belle ordre à l'entour de la Crèche. Elle reconnu toutes les religieuses, elles

avoient toutes des sierges blanc allumée en leur main. Chacune fut faire son present au saint Enfant Jésus, que le reçeu avec une bonté et un amour inconcevable, leur departant ses graces abondantes, selon les dispositions interieurs de chacune, et leur donna sa benediction à toutes et elles se retirerent.

Or il y avoit dans notre Communauté de Limbourg une chere soeur appelé Liduine,[78] qui s'avoit préparée assez negligemment à cette sainte solemnité. Elles étoit entre les autres religieuses avec une petite robe, c'est à dire son abit faite de pail, si étroite et si cour, qu'elle étoit en confusion. Notre digne Mère l'ayant admonetée de sa tiedeur, cette bonne Soeur fit un si bon usage de l'admonition charitable qui luy fut donnée, que l'année suivante, elle avoit une belle longue robe qui la rendoit fort venerable, et sa chandelle étoit la plus eclatante de toutes, pour sa vive foy et son ardent amour.

Nous faisons encore à l'imitation de notre sainte Mère dans notre communauté un berceau spirituel au saint Enfant Jésus, ie fais des billet pour toutes; une vertu à pratiquer avec une petite sentence spirituelle, notre Reverende Mere nous les distribue, et nous tachons de pratiquer ce qui nous est marqué, d'honnerer et invoquer les saints patrons, et de prier l'une pour l'autre, ie vous en envoie trois ou quatre, afin que vous puissiez voir comme nous les faisons. Nous en faisons aussi en quareme pour honorer les mystères de la passions, aussi pour l'octave du Saint-Sacrement et pour la sainte Ursule onze mille *avé Maria* pour la premiere qui mourra.

Après notre lettre escrite, ma Reverende Mere, ie vous avertis la mort d'une de nos chere soeur, qui vient de nous étre ravie dans le printems de son âge. Sa candeur, son humilité, son humeur bien faisante, animée de charité, l'ont rendue tres aimable à toute notre Communauté et pour le peu de tems qu'elle a été en la sainte Religion, nous esperons qu'elle a acquis un grand fond de mérite. Sa perte nous est tres sencible. Afin qu'elle ne soit pas retardee de la jouissance de son Divin Epoux, ie la recommande aux devoirs ordinaires de nos Constitutions, et aux prières de votre sainte Communauté pour le repos de son ame, vous priant, ma Révérende Mère, d'avoir la bonté de faire escrire les billets pour les Cloitres de votre ville.

78. Liduine de Saint-Léon, morte le 30 octobre 1669.

XV

Ma tres Reverende Mere,

J'ay reçeu l'honneur de la chere votre du 5 février avec la chanson pour l'honnorer le saint Enfant Jesus. Elle est bien mysterieuse et pleine d'edification, par raport a toutes les vertus dont elle est composée. Nous vous sommes tres obligees, ma Reverende Mere, de vos bons souhaits que notre chere Reverende Mere vous reciproque très intimement, y ajoutant par anticipation les souhait des saintes et heureuses Pasques, et à toute votre sainte Communauté, avec une joieuse et salutaire Resurrection au Seigneur! Notre Reverende Mere, avec bien du plaisir, nous a conduit toute notre Communaute noeuf iours au tombeau de notre sainte Mere fondatrice, pour impetrer du Seigneur par son intercession la grace de votre retablissement et la guerison de la soeur dont vous nous marquez, en la chere votre; nous avons commencé le jour de Saint Mathias, et achevez dimanche dernier, 4 de ce mois, a la plus grande gloire de Dieu; ie prie sa divine bonté, ma chere Reverende Mere, de vous fortifier de sa grace et de vous conserver encore une longue suite d'années pour la plus grande gloire et la consolation de votre sainte Communauté, que la nostre salue très intimement, vous suppliant humblement, ma Reverende Mere, de vous souvenir en vos saintes prieres de notre Revérende Mere, afin que le bon Dieu la fortifie et nous la conserve.

Pour votre consolation, je vous envoie icy jointe que j'ay tire de la vie de notre tres digne Mere.[79.] Je vous prie, ma chere Reverende Mere, de l'agréer avec le bon coeur qui a l'honneur de vous le présenter! Je vous prie de recommander beaucoup au bon Dieu l'affaire de l'impression de sa vie, feroit un très beau livre de Communauté, de grande consolation et remplit d'exemplaire de vertus! Nous n'avons rien négligez, nous avons fait tout ce qui ce peut faire; y depent a present de notre Reverend Pere Provincial et il est si remplit d'affaire pour le peu de tems qui luy reste, que ie doute s'il fera rien. Vous ne saurié croire le travail que nous avons fait, pour faire les recherches et recuillir fidelement et avec assurance tout ce qui y est contenus!

Nous compatissons beaucoup a la grosse perte que vous avez faite, notre Reverende Mere en a bien sa parte aussi, on ne peut rien recevoir de personne, c'est une peine extreme pour une superieure. Enfin le Seigneur

79. Cet extrait de la vie de Jeanne de Jésus par soeur Bonaventure de Jésus ne figure plus au dossier.

soit eternellement beny dans tout ce qu'il dispose et qu'il permet. C'est dans ses sacrées playes et son Coeur divin que ie suis en tout respet,

Ma tres Reverende Mere

Votre très humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Limbourg 6^{m} de Mars 1731.

XVI

Ma Reverende Mere,

C'est avec respet que iai l'honneur de vous souhaiter et à votre sainte Communauté une sainte solemnité, avec une heureuse descente du Saint Esprit dans vos coeurs. Comme vous témoigné, ma Reverende Mere, d'avoir grande estime et un veritable zele pour la vie et les rares vertus de notre sainte Mere fondatrice, soeur Jeanne de Jesus, d'heureuse memoire, i'ay eu l'honneur de vous escrire au commencement du carême que tous les escris étoient en mains de notre Reverend Pere Provincial, mais comme cet affaire importante pour la gloire de Dieu traine à la longue sans apparence de rien effectuer, et que toutes nos bonnes soeurs zelées la désire avec ardeur et meme plusieurs superieures de nos Communauté de Recollectines la demanderons avec zèle et ferveur au Rme Pere Commissair general,[80.] on nous a escris pour ce sujet, afin que nous le fassions aussi et comme leur proposition est tres bonne et bien fondee pour la gloire de Dieu, la consolation et edification de toutes nos cheres soeurs Recollectines, ie vous prie donc, ma Reverende Mère, de la part de notre chere Reverende Mere, qui vous embrasse tendrement dans le Sacré Coeur de notre divin Epoux, de nous seconder avec votre Venerable Mere Vicaire et cheres soeurs discrettes. Comme le dit Rme Pere Commissaire general fait présentement ses visite dans notre Province et qu'il presidera au Chapitre, lorsqu'il irat faire la visite chez vous, quand meme serait un autre pere en son nom, il le faut toujours prier avec zele et ferveur, qu'il voudroit ordonner au Chapitre de travailler sans délay à l'impression de la vie et des oeuvres de notre sainte fondatrice, la Mère Jeanne de Jésus, et d'ordonner au nouveau provincial de choisir un Religieux capable de mettre cette oeuvre du Seigneur en etat d'etre imprimée avec toutes les fondations de notre sainte Reformes, qui sont de grande édification pour les Communautéz religieuses. Je vous prie de ne pas donner à connaître que nous

80. Cf. *Kirchengeschichtliche Studien P. Michael Bihl O.F.M. als Ehrengabe dargeboten, herausgegeben von P. Ignatius-Maia Freudenreich O.F.M.*, Colmar, 1941, p. 241.

en avons escris, ie vous prie d'avoir la bonté de nous faire parte de la disposition de votre Reverende personne et de faire toujours une grande croix sur l'endossure de vos lettres, vous assurant que ie suis en tout respet,

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure

Limbourg le 6 de May 1731.

XVII

Ma tres Reverende Mere,

Nous avons reçeu avec joie et action de grace l'honneur de la chere votre du 27 juin, par ou nous apprennons la guerison de votre jambe, par les intercessions de notre sainte Mere fondatrice, i'espere que notre chere soeur, dont vous faites mention, obtiendra une pareille grace si elle le desire avec humilite et une ferme foy, pour la gloire de Dieu. A cet effet, d'abord que notre chere Reverende Mere a ouvert votre lettre, elle a dit qu'elle nous conduira dès aujourd'huy, 3 juillet, au tombeau de notre digne Mere pour commencer la neuvaine. Elle vous fait bien ses amitiez les plus tendre et compati beaucoup à vos pertes, et vos afflictions. Elle a aussi beaucoup de peines et des russes[81.] pour etre paiée des pensions de notre Communauté, qui vous rendent toutes leur profond respect, et à votre sainte Communauté. Ma Reverende Mere, comme vous ne faites pas mention de ma derniere, ie vient vous reiterer la priere que ie vous ay faite, au sujet de l'impression de la vie et des oeuvres de sainte Mère,[82.] Comme les superieurs de notre ordre veuillent avoir tous les escris autentiques, ce pourquoy, ma chere Reverende Mere, comme vous avez votre incorporation dans notre sainte Reforme de penitentes Recollectines ecrite de la main propre du Rme pere Marchant,[83.] d'avoir la bonté de faire faire une copie autentique par votre Révérend pere Confesseur avec sa signature et la votre; nous l'assurons de nos profonds respet. Or comme il y va de la gloire de Dieu, ma chere Reverende Mere, pour la guérison de votre jambe, ie vous prie de nous en faire faire une attestation bien faite, aussi par votre Reverend pere Confesseur, et nous envoier toutes le deux le plus tos que vous pouvez!

Et comme toutes nos Communautez de Recollectines desirent avec zele

81. Ruses.
82. Jeanne de Jésus.
83. Cf. P. Meurisse, *op. cit.*, p. 70-78.

et une sainte impatience de voir cette oeuvre du Seigneur en évidence, elles ont résolu à la visite du Rme Père Commissaire, quoique ce sera un Commis, de lui faire de fortes instances, afin qu'au Chapitre il soit ordonné au nouveau Provincial de notre province de solliciter incessamment pour l'expedition de l'impression et de mettre cet affaire en main d'un Religieux capable de cet ouvrage, ie vous prie donc, ma tres Reverende Mere et la vénérable Mere Vicaire et Mere discrettes, de nous seconder par vos humbles et ferventes sollicitations à la visite du Père Commissaire. Dans cette espérance, ie suis avec respect au Sacré Coeur de notre divin Epoux,

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Limbourg le 3 juillet 1731.

XVIII

Ma tres Reverende Mere

J'ay reçeu l'honneur de la chère vôtre du 17 juillet avec le papier authentiqué y joint, je vous diray, ma Reverende Mere, pour reponce que le Rme Pere Commissaire Generale a hier fait nostre visite en personne et comme notre chere Reverende Mere a été priée de la plus parte des Meres supérieures de notre congrégation de Recollectines de presenter votre Requette au sus dit Rme Pere au nom de toutes les supérieures, pour que sa paternelle bonté choisiroit au Chapitre de notre province qui ce tiendra a Namur le 15 de 7bre, ie dit, qu'il choisiroit un Religieux scavant et tres zele pour mettre en ordre et travailler incessamment a faire imprimer la vie et les oeuvres de notre sainte Mere fondatrice, y joint le livre quelle a composé du *Chemin Royal de l'amour divin*,[84.] approuvé du Rme Père Marchant, son *Jardin de plaisir du Seigneur*[85.] et le livre de toutes nos fondations, qui sont au nombre de 35, ornée de grands exemplaires de vertus, pour la consolation et edification de toutes nos cheres soeurs Recollectines! Notre Reverende Mere lui a presenté cette Requette que nous reitérerons au Chapître, il la reçeu tres benignement avec des promesses d'un bon et

84. Le frère mineur Philippe Rutius en prépara une édition en 1660, mais elle ne parut jamais, une copie en existe au couvent d'Assesse. Traduction néerlandaise dans P. Optatus, *De geest van de Dienares Gods Moeder Joanna van Jesus*, Tilbourg, 1948, p. 69-127.

85. Publié dans S. Mars, *op. cit.*, p. 112-144; N. Cornet, *Vie et opuscules spirituels de la Vénérable Mère Jeanne de Jésus*, Tournai, 1864, p. 87-115; Soeur Marie-Ange du Sacré-Coeur, *op. cit.*, p. 269-283. Traduction néerlandaise dans *Franciscaans Leven*, t. XXX, 11, 1949, p. 33-45.

veritable Pere bien zelé, et nous a parlé avec bien de la veneration et de l'estime de la sainteté de notre bonne Mere. Je recommande cet affaire importante dans les prieres continuelles de votre sainte Communauté, afin que le Seigneur y donne sa benediction et une heureuse reussite pour sa plus grande gloire. Notre Reverende Mere vous embrasse tres intimement avec votre sainte Communauté, que j'assure de mes respet, et suis au Sacré Coeur de notre divin Epoux,

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante Soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Je vous prie d'avoir la bonte, ma chere Reverende Mere, de mettre sur l'endossure de vos lettres *par Liege* et de toujours faire une grande croix.[86.]

Limbourg le 8 Daoust 1731

XIX

Ma tres Reverende Mere

J'ay reçeu l'honneur de la chere votre du 10 de ce mois; ie vous suis tres obligee, ma Reverende Mere, de vos bons souhaits, que ie vient en profond respet vous reciproquer et à la venerable Mere vicaire, et à tout votre sainte Communauté. Notre chere Reverende Mere vous embrasse tendrement dans le Sacré Coeur de notre Divin Epoux et vous prie d'agréer ses bon souhait et les profond respets de notre Communauté! Nous compatissons tendrement aux afflictions de votre Reverence, nous avons notre Divin Epoux attaché a la Croix, il se plait dy attacher aussi ses Epouses, pour les rendre dignes de son amour, i'avoue que la nature ny trouve pas son conte, mais prennons courage, ma tres Reverende Mere, le Seigneur eprouve ses plus cheres amies, pour un peu de souffrance en cette vie, il nous reserve en lautre une éternelle jouissance.

Si vous scavié, ma Reverende Mere, ce que la Communauté de Limbourg a souffert de tems en tems, des heretiques et des Catholiques, vous en seriez surprise. Le Seigneur soit eternellement benit de tout ce qu'il permet. Nous avons toujours tenus dse pensionnaires, presentement nous en avons 24. Elles viennent à l'oratoire à la Messe et a Vespres tous les jours. Les Maitresses les gouvernes paisiblement dans leur quartier separez du nôtre! J'avoue, ma Reverende Mere, que l'on a de la peine, mais outre le profit de la Communauté on a le merite devant Dieu de leur donner

86. Pour faire croire à une annonce de décès.

une bonne éducation et de les cultiver dans la pratique de la vertu! J'ay receu en son tems l'honneur de la chere vôtre avec la copie autentique de votre Reformation. I'ay differe d'y repondre, croiant que notre Reverend Père Provincial commenceroit ses visites dans ces quartiez icy. Mais le tems facheux de la saison l'a fait change de sentiment et si peut étre il faisoit la visite chez vous devant de venir ici, ie vous prie bien humblement et la venerable Mere vicaire, d'avoir la bonté de solliciter fortement pour l'impression du livre de notre sainte Mere, sans faire mention que ie vous en ay escrit. Et comme il veu avoir toutes les pieces authentiquées, ie vous prie, ma Reverende Mere, par un surcroit de votre charitable bonté de nous envoier la copie de la vie de notre venerable soeur Bernardine. Elle est escrite fidelement a votre fondation, mot à mot, comme vous nous l'avez envoie, mais il faut qu'elle soit autentiquée par votre Reverend Pere Confesseur et signée aussi de votre Reverence, quoyque cela vous fera de la peine, j'espere cette grace de charitable bonté. Ce qu'attendant ie suis en profond respect au Sacré Coeur de notre divin Epoux,

Ma tres Reverende Mere
Votre tres humble et obeissante servante Soeur Bonaventure de Jesus R.I.
Limbourg ce 20 de l'an 1732

Je vous prie, ma Reverende Mere, de faire fond que vous avez toujours une bonne parte dans mes foibles prieres, vous suppliant de me donner par charité une petite parte dans la votre.

XX

Ma tres Reverende Mere,

J'ay reçeu l'honneur de la chère vôtre du 19 de fevrier, ie vous suis très obligée, ma Reverende Mere, de vos bon souhaits de cette sainte Quarantaine, que je vient avec respet vous reciproquer, remplis d'une grande augmentation de merites et suivie d'une sainte Resurrection au Seigneur avec un très joieux *Alleluja*!

Je rend grace au Seigneur de l'hureux succès de vos affaires et j'en ay été consolée, ie vous prie, ma chere Reverende Mere, d'avoir toujours une vive foy aux intercessions de notre sainte Mere,[87.] son crédit auprès du bon Dieu est favorable pour ses filles, plusieurs ont été delivrées de grosses peines et tribulations interieurs par son intercession. Nous vous avons

87. Jeanne de Jésus.

renvoiez l'original de la vie de soeur Bernardine, il faut que cette lettre naye pas été adressée.[88.]

J'ay receu une lettre: que l'on nous signifie que notre Reverend Pere Provincial se dispose pour commencer ses visites si tos apres Pasques, et qu'il veu que toutes les fondations et Reformations soient autentiquées. Cepourquoy, ma très Reverende Mere, ie vous envoie la copie de votre Reformation suivie de la vie de notre chere soeur Bernardine, tout comme j'ay eu l'honneur de l'ecrire au livre des fondations. Si vous avez quelque chose a y ajouter ou corriger, vous le pouvez faire; car il faut quelle soit escritte d'une autre main que la mienne et autentiquée par votre Reverend Pere Confesseur et votre Reverence. Vous verrez, ma chere Reverende Mere, que notre sainte Mere vous a reçeu pour ses filles dez son vivant! Car nous trouvons dans les escris, que tant qu'elle a été vivante, le Rme Père Marchant n'établissoit aucune fondation et Reformations sans luy communiquer pour en tirer son aggreation. Soiez donc persuadée quelle vous estime devant Dieu pour ses filles cheries.

Notre Reverende Mere embrasse avec respet votre Reverence au Sacre Coeur de notre Divin Epoux et salue très intimement votre sainte Communauté. Ie la recommande par charite en vos saintes prieres afin que le Seigneur la fortifie de sa grace et nous la conserve. Comme vos lettre sont de vieille datte, quand nous les recevont, ie vous prie d'avoir la bonté de mettre l'adresse de notre Reverende Mere et mettre seulement par deseur *par Liege* et en bas *Requiescat in pace* et une grande croix comme a une lettre de mort. Vous ne ferez rien contre la vérité, ma Reverende Mere, parce que la soeur pour qui j'ay l'honneur de vous escrire est morte. Enfin je rend mes profond respet à la vénérable Mere vicaire et a toute votre sainte Communauté, requerant de leur charitable bontéz une petite parte en leurs saintes prières, Dans cette espérance, ie suis en profond respect,

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humbles et obeissante servante Soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Limbourg le 19 Mars 1732

XXI

Ma tres Reverende Mere,

J'ai reçeu l'honneur de l'agreable votre, qui n'a été que deux jours et demy en chemin, les autre fois elles etoient dix et douze jours vieil et encor

88. Ne soit pas arrivée à destination à Braine-le-Comte.

quelques fois davantage. Cepourquoi, ma Reverende Mere, ie vous prie d'avoir la bonté de toujours mettre vos adresses comme votre derniere, puis quelle nous a été si tos adressée. Et comme notre Reverend Pere Provincial est un homme habile en ses visites, on nous signifie que dans peu de jours il doit étre a Namur et ensuite descendre sur Liege pour venir icy. Je vous supplie humblement, ma tres Reverende Mere, d'avoir la bonté de nous envoier le plus tos qu'il se peut les pieces que vous marquez en la chere votre, afin que nous aions toutes non pieces preste, pour luy consigner entre les mains. Nous compatissons tendrement aux incommoditesz de votre Reverence, ie prie le Seigneur de vous fortifier de sa grace et vous conserver encore une longue suite dannées, pour sa gloire, l'augmentation de vos merites et la consolation de votre sainte Communauté, que i'assure de mes profond respet. Notre chere Reverende vous embrasse tendrement au pied de la Croix de notre Divin Epoux, où elle est assé souvent attachée par des frequentes incommoditez; aussi c'est au pied de cette arbre de vie que je suis avec respect.

Ma Reverende Mere
Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de J.
Limbourg ce 14 May 1732

XXII

Ma tres Reverende Mere,

Jay reçeu l'honneur de la chère vôtre avec toutes les pieces y mentionnées, et comme vous souhaité, ma Réverende Mere, de ravoir les memoires de la vie de notre soeur Jenne Françoise etc., ie vous le renvoie icy jointes, avec la minute que j'en ay tirée, selon le sens qu'il la faut escrire, mais comme iay raccourci en plusieurs endrois, ie vous prie, ma tres Reverende Mere, davoir la bonté de voir s'il ny a rien a corriger ou a adjouter, et la faire réecrire et autentiquer comme vous avez fait celle de soeur Marie Bernardine. Elle va très bien. Je vous prie de grace, ma chere Reverende Mere, de la faire expedier le plus tos qu'il se peu, par ce que si tos après la solemnite,[89] nous atendrons le Pere Reverend Provincial. Nous lavons lu au réfectoire, votre Reverende Mere et notre Communauté en ont étez consolées et édifiée, ie rend grace au Seigneur des graces qu'il a fait à ces deux bien aimées soeurs et de la gloire qu'il leurs a donnée au Ciel. Et lorsque vous nous la renvoieré, ie vous prie de nous renvoyer aussi notre minute. Je vous souhaite, ma Reverende Mere et à

89. Du Saint-Sacrement.

toute votre Communauté la solemnité du trés Saint Sacrement et toute son octave très heureuse, par une abondance de grace et de benedictions celestes, avec un grand accroissement de méritte. Notre chere Reverende Mère embrasse tendrement votre Reverence et vous prie d'agréer le meme souhait, ie vous suis tres obligée du charitable souvenir que vous avez de nous en vos saintes prieres, et soiez persuadée que vous avez toujours une bonne parte dans le notres. J'espere que la première fois que j'auray l'honneur de vous escrir, de vous faire parte de l'état ou de la resolution du Pere Réverend! Entre tems, ma Reverende Mere, ie vous prie et votre sainte Communauté de prier les Seigneur et sa très Sainte Mère, afin qu'il nous donne la grace de donner toute satisfaction au Pere Revérend pour cette oeuvre de la gloire de Dieu. Dans cette esperance ie suis en profond respect,

Ma très Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Excusé ce brouillon. Je vous prie de nous adresser toujours vos lettres comme les dernieres. Elles nous sont dabor adressées.

Limbourg ce 6 juin 1732

XXIII

Ma tres Reverende Mere,

J'ai differé d'ecrire à votre Reverence pour avoir une sujet positif touchant la vie de notre sainte Mere fondatrice. Notre Reverend Pere Provincial a venu faire sa visite. le jour de Saint François Solani,[90.] il eut achevé la visite et l'expression devant midi. Il fùt diner chez une dame son amie, qui l'avoit invité avant son arrivée, or comme il etoit tard, lorsqu'il revint de chez cette dame, et qu'il étoit pressé de partir pour Neaux, notre conference fut fort courte touchant notre principal affaire. Il nous promit de repasser par icy, c'est ce qu'il a fait en effet, le lendemain de bon matin, nous donnant du tems largement, pour l'éclaircir de tout. Nous luy avons consignez la copie autentique de l'original du livre du *Chemin Royal de l'amour Divin*, composé par notre digne Mere, qui doit suivre sa vie, avec le *Jardin de plaisance du Seigneur*, et en suit plusieurs Religieuses de notre Communauté de Limbourg qui ont excellé en per-

90. François Solano, frère-mineur († 1610, canonisé en 1726) a sa fête le 13 juillet selon le calendrier franciscain.

fection, suivie de toutes les fondations autentiquée qui sont au nombre de 35, la votre est la dixsième. Nous avons tachez de luy[91.] donner toute satisfaction; enfin il est dintention de travailler luy même a cet oeuvre de la gloire du Seigneur.

Notre Reverende Mere luy a prié que l'impression se ferait à Namur, ie croit qu'il y tiendra sa residence, et la Reverende Mere de nos soeur, qui est fort zélée, ne manquera pas de travailler de son coté pour avancer cet affaire. Nous benissons le Seigneur de nous avoir donné un si digne superieur d'un merite tout singulier, par sa prudence, sa grande douceur et la vivacité de son esprit; en un mot un très digne Pere. Prions Dieu de lui donner une longue vie avec son saint Esprit, pour le bien de notre province. Je vous souhaite, ma Reverende Mere, et a toute votre sainte Communauté la solemnité de l'Assomption triomphante de la serenissime Reine du ciel très sainte, remplie de grace en abondance. Notre Reverende Mere vous fait le même souhait et salue votre sainte Communauté. Je vous prie, ma chere Réverende Mere, d'excuser mon brouillon, vous assurant que je suis avec respet au Sacré Coeur de notre divin Epoux,

Ma Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Limbourg le 12 aoust 1732

XXIV

Ma tres Reverende Mere,

L'amour du saint Enfant Jesus en la Creche soit notre union. J'ay hier receu l'honneur de la chère vôtre, ma tres Reverende Mere, votre humilité et charitable bonté ma prévenus dans les bons souhaits de la saison, que ie vient avec respet vous reciproquer, vous souhaitant et à toute votre sainte Communauté cette nouvelle année parfaitement sainte et heureuse, feconde en graces et bénédictions celestes.

Quant au livre de notre sainte Mere fondatrice, le Pere Reverend a escris a notre Reverende Mere qu'il occupe tout son tems de loisir à y travailler, et la Reverende Mere de nos soeurs de Liege escris à notre dite Mere Reverende que le Reverend Pere Custos qui est leur confesseur, estime ce livre d'une grande édification et exemplaire de vertus pour notre sainte congrégation et meme du publique, et il la approuvé. J'espere que les autres Pères du Déffinitoir en feront de meme. Nous avons[92.] avec notre

91. Le Père provincial.
92. Ici suit le mot ‘approuvé’, barré par soeur Bonaventure de Jésus, parce qu'il dépassait sa pensée, elle l'a remplacé plus loin par ‘autentiqué’.

Reverende Mere, autant qu'il a été de notre pouvoir, la vie de notre sainte Mère; ie veu dire: l'authentiqué, car ma chère Reverende Mere, nous ne sommes plus qu'à deux vivantes pour solliciter cette affaire si importante a la gloire de Dieu, aiant eu pour Mère superieure et Maitresse, deux venerables Anciennes qui avaient été cultivées 9 à 10 ans sous la conduite de notre sainte Mere fondatrice. Et comme ce livre doit être un beau livre de Communauté, et qu'il contient trois livres, le premier la vie de notre sainte Mère; le 2^{me} ses oeuvres, qui est son livre du *Chemin royal de l'amour Divin*, suivi de son *Jardin de plaisir du Seigneur* et de la vie de la vénérable Mère Angeline de Sainte Marie et de quelques autres religieuses de notre Communauté de Limbourg; le 3^{me} est le livre des fondations et Reformation de toute notre sainte Reforme, nous avons prié le Père Révérend de n'en faire qu'un tome, mais comme il ira chez vous pour faire vos élections, ie vous prie, Ma Reverende Mere et vos venerables Meres discrettes et Anciennes, que j'assure, si vous plait, de mes profond respet, de solliciter et presser avec insistance et ferveur le Pere Reverend pour l'impression de cet oeuvre du Seigneur, mais ie vous prie de ne pas faire mention que ie vous en ay écris, mais de le faire comme si c'était de votre propre mouvement! Touchant ce que votre Reverence me marque de particulier, il me semble que vous feriez bien de vous laisser à la disposition de la Divine providence pour la gloire de Dieu, qui vous fortifiera de sa grace. Ma chère Mere, les ariditez et secheresses interieures ne doivent pas vous inquietez, c'est dans ces etats de souffrances que le Seigneur nous departe ses graces abondantes, mais qui nous sont inconnue. Tenont nous fortement à cet arbre de vie, que la vive foy nous enseigne, qui est la presence de Dieu, et attachée à la Croix pour son amour.

Le livre du *Chemin Royal de l'amour Divin* vous donnera, ma Reverende Mere, des grandes consolations et éclaircissement pour la vie intérieure. Dans les fondations[93.] vous trouverez des imitatrices des vertus de notre sainte Mere. Je vous marque avec plaisir toutes ces particularités pour votre consolation. A la fondation de Philippeville, j'ai inséré la vie de la venerable servante de Dieu Soeur Jeanne de Saint Erasme; à la fondation de Grandmont celle de la vénérable Mere Archangeline de la Sainte Trinité, qui a succédé à notre sainte Mere dans la Communauté de Philippe ville, lorsque notre digne Mere fut par ordre du Ciel rapelée à Limbourg (elle est toute entière sans corruption); à Nieuport la venerable Soeur Louise de la Passion, aussi toute entière et sans corruption, depuis plus de cinquante ans; à la fondation de Durbuy la venerable Mere Angeline

93. Troisième partie de l'ouvrage projeté.

de Sainte Anne, premiere Mere et fondatrice de cette Maison, et encore plusieurs autres, que j'obmet pour éviter la longueur.

La gloire soit à Dieu, qui a bien voulu se servir d'une si chétive créature que moy pour travailler par obéissance à l'oeuvre de sa gloire, ie prie sa Divine bonté d'achever par sa grace ce qu'il a commencé. Agréez, ie vous prie, ma chere Mere, cette petite embleme[94.] pour marque de mon amitié sincere et suis en tout respect,

Ma tres Reverend Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Notre chere Reverende Mere vous salue tres intimement et vous souhaite une sainte et heureuse année.

Limbourg ce 28 xbre 1732

XXV

Ma tres Reverende Mere,

J'ai reçeu l'honneur de la chere votre du 17^{me} fevrier. Je vous suis très obligée, Ma Reverende Mère, des bons souhait de cette sainte Quarantaine, que ie vient vous reciproquer et a votre sainte Communauté en profond respet, ie prie le Seigneur de vous departir selon vos desirs ses graces en abondance, avec un grand accroissement de merites. Notre chere Reverende Mere, qui vous embrasse tendrement dans les souffrances de notre Divin Epoux, vous prie d'agréer aussi ses bons souhaits. Nous compatissons tendrement à l'incommodité de notre chere soeur specifiée dans la chere votre, et pour impetrer du Seigneur la grace de sa guérison, pour la gloire de Dieu, aujourdhuy premier de Mars, nous unissant aux ferventes prieres de votre sainte Communauté pour ce sujet, selon que votre Reverence nous a marqué dans sa lettre, nous avons commencé, point seulement moy, mais bien notre Reverende Mere et toute notre Communauté la Neuvaine au tombeau de notre sainte Mere fondatrice pour impetrer par ses intercessions la grace que cette chere soeur desire. Je la salue tres affectueusement, aussi votre chere novice, a qui ie souhaite la grace d'une sainte persevarance. Notre Reverende Mere a ordonné quelque prier en Communauté afin que le Seigneur luy donne son Saint Esprit et la grace d'être une véritable fille de notre Mere fondatrice.

Je croit, ma Reverende Mere, de vous avoir escris, que nous avions consignez tous nos escris dans les mains de notre Pere Provincial; depuis

94. N'est plus joint au dossier.

j'ai reçeu une lettre de la Reverende Mere de Namur qui nous marque, que le Pere Reverend a achevé d'examiner toutes les pieces, qu'il en a une haute estime et qu'il en est édifié et tous les Reverends Peres du Diffinitoir, qui y donnent leurs approbations, mais comme le Pere Reverend a été malade et qui peut etre l'est encore, la Reverende Mere de Namur et toute sa Communauté aussi malade par ses violent catarhes universel, notre Communauté en a étez aussi fort incommodée en sorte que nous avons étez trois semaines que nous n'étions qu'à cinq au choeur. Une de nos jeune soeur converse a succombé après avoir été pres d'un an malade, ie crois, Ma Révérende Mère, que vous avez eu son billet. Quant à notre sainte Mere fondatrice, ie vous diray pour votre consolation, ma Reverende Mere, que notre dite Mere, étante supérieure de la Communauté de Philippe ville, notre Seigneur lui apparut et luy ordonna de revenir à Limbourg, ou sa présence étoit nécessaire. Elle le communiqua au Rme Pere Marchant, qui lui donna obedience sans delay pour si rendre. Elle y trouva une religieuse qui étoit la croix de ses superieures et de toute la Communauté. Cette fille avoit eté dans son noviciat tres soumise en apparence, mais ce n'étoit qu'une hipocrisie. Si tos apres sa profession, son esprit d'orgueil et de contradiction se fit connoitre. Notre sainte Mere qui avoit une prudence et une douceur angelique, ne negligea rien pour la ranger a son devoir et la faire vivre en bonne Religieuse, mais en vain! Le mepris qu'elle faisoit des choses de la Religion etoit d'une tres mauvaise edification a la jeunesse et à toute la Communauté, qui en souffroit beaucoup! Enfin on l'a sequestra de la Communauté et on luy donna pour la servir une soeur charitable et tres verueuse, afin de l'induire toujours à mieux faire par ses exhortations charitables. Or comme notre digne Mère recevoit souvent du Seigneur des grandes graces et lumieres, il luy fut montré dans un ravissement l'état de perfection de toutes les Religieuses de la Communauté, excepté une et luy fut dit qu'elles étoient toutes du nombre des prédestinées. Elle en fit parte a ses cheres filles pour les animer a avancer toujours avec plus de ferveur et de reconnoissance envers Dieu. Qu'elques Religieuses lui demandérent touchant cette Soeur mal conditionée! Elle repondit que Dieu ne luy en avoit rien fait connoitre. Elle fut longtemps dans un profond recueillement et puis elle dit: encore faut-il esperé que par les prieres et les merites des bonnes, elle pourra passer comme un mauvais denier.

Elle a survecus l'ongues années apres la mort de notre sainte Mere sans amender sa vie peu religieuse, mais le Seigneur, qui ne laisse rien passer sans chatiment, au moins qu'on y pensoit, cette creature qui étoit en sa pleine force et une parfaite santé, on la trouva a l'agonie qu'elle ne parloit

plus, sans jamais avoir donné aucun signe de repentance. La Communauté étoit en priere et en penitence devant le très Sacrement, la supérieure fit donner beaucoup d'aumone au pauvre pour le salut de cette ame, enfin elle mourut dans l'impenitence comme elle avoit vecu, car la mort est l'écho de la vie. Le Pere Confesseur, qui etoit un véritable homme de Dieu et a qui Dieu donnoit des grandes lumières pour le bien des ames, resta toute la nuit en priere et le matin il fit faire la fosse pour l'enterer dans un lieu à lécart, sans ceremonie et sans soner, et fit jetter tout ce qui avoit étez à son usage dans la meme fosse. Voila ce quelle sa aquit en meprisant des petites choses de la Religion, qui en les pratiquant avec humilité et simplicité comme les autres Religieuses l'auroint conduite au Ciel. Prions le Seigneur, ma tres Reverende Mere, afin qu'il nous fasse la grace de conserver cette sainte pratique d'humilité et de simplicité. Vous ne trouveré pas, ma Reverende Mere, de que ie vous escris icy dans la vie de notre sainte Mere, parce que les Reverends Peres nont pas trouvez a propos, que la memoire d'une creature si indigne seroit placée avec tant de si braves filles et saintes Religieuses. Je vous prie d'excuser mon brouillon et d'avoir la bonté de vous souvenir lors que le Père Reverend ira chez vous, de ce que j'ay pris la liberté de vous recommander dans ma derniere lettre, mais que cele ne vienne pas de moi. Enfin je suis en profond respet,

Ma tres Reverende Mere
Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.
Limbourg ce 1 de Mars 1733.

XXVI

Ma tres Reverende Mere,

J'ay differé de vous écrire, parce que depuis long tems nous attendions la visite du Pere Reverend, laquelle il a fait aujourd'huy. Nous avons fort sollicité pour l'impression du livre de notre sainte Mere, il nous à promis. qu'aiant achevez ses visites, qui sont fort avancées, il y travailleroit incessamment. Je ne doute pas, ma Reverende Mere, que lorsqu'il a été chez vous, vous naiez aussi témoignez votre bon zele pour cette oeuvre de la gloire du Seigneur. Il m'a demandé si votre Reverence contribueroit au fraix de l'impression, j'ay repondu en votre nom qu'ouy, car il faut contribuer toute. Il ma aussi dit que vous êtes continuée,[95.] ie vous en felicite, Ma Reverende Mere, et vous souhaite toute sorte de bonheur et de consolation, ie prie le Seigneur de vous fortifier de sa grace! Et comme nous

95. Comme supérieure.

avons trouvez depuis peu un papier que nous croyons étre de la composition de notre sainte Mère fondatrice, qui est une tres bonne instruction comme elle en donnoit de tems en tems à ses filles, et que vous faite beaucoup d'estime de ce qui vient d'elle, ie l'ay copié pour votre consolation. Je vous prie ma Reverende Mere, de l'aggréer, avec le bon coeur qui a l'honneur de vous le presenter. Notre chere Reverende Mere vous souhaite toute consolation et vous embrasse tendrement au Sacré Coeur de notre Divin Epoux et salue votre sainte Communauté, que i'assure, si vous plait, de mes profond respet et suis,

Ma tres Reverende Mere

Votre tres humble et obeissante servante soeur Bonaventure de Jesus R.I.

Limbourg ce 9 Doctobre 1733.

Vénérable Mere et chères soeurs[96.]

Voilà tant d'années écoulées, que nous sommes à l'ecole de Jesus Christ, notre únique Maitre; mais avec si peu d'avancement a la perfection, que s'il falloit passer à la rigueur de l'examen, nous n'aurions que de la confussion, d'avoir employé beaucoup de tems pour faire si peu de profit et de progrès en la vertu. Saint Jean Climacus raport qun devot solitaire avoit arrage parmi les parois de sa cellule les noms des principales vertus chretiennes en gros caractere, afin que les ayant continuellement devant ses yeux et les consultant a guise de miroir, il marqueroit ses deffauts et verroit par là ses approches ou esloignement de la perfection. Je vous en présente l'invention en forme d'alphabet, selon l'ordre des lettres; non pas pour apprendre la speculation de ses vertus heroique, mais pour en savoir la pratique, en quoi gist la difficulte. N'ayons pas de honte, mes chères soeurs, de nous remettre à l'ABC, vu que notre Pere Seraphique saint François nonobstant les grands progrès qu'il avoit fait à l'école de Jesus Christ, s'estimoit apprentif et recommancoit de jour a autre a faire de bien en mieux. Nous pouvons beaucoup sous un tel Maitre que Jesus Christ, qui enseigne les siens exterieurement et interieurement par sa grace, laquelle il nous faut demander humblement et devotement pour si bien apprendre pendant le reste de notre sejour en l'école basse de ce monde, que nous soyons capables de monter à la classe d'enhaut pour recevoir à toute éternite les influences de sa sagesse infinie. Amen.

96. Cette copie du papier de Jeanne de Jésus est jointe à la lettre. Cf. Soeur Marie-Ange du Sacré-Coeur, *op. cit.*, p. 135.

Abstinense	inviolable	Modestie	inoffensable
Bonté	irreprochable	Mortification	indispensable
Charité	inépuisable	Netteté de coeur	incontaminable
Chasteté	inexpugnable	Obéissance	irrevocable
Devotion	infatigable	Patience	inébranlable
Esperance	intimidable	Pauvreté	indommageable
Estime de Dieu	incomparable	Quiétude	imperturbable
Foy	indubitable	Resolution	invariable
Guerre au péché	irreconciliable	silence	irrefragable
Humilité	immuable	Tempérance	irrelaxable
joie en Dieu	insatiable	Vigilance	insurprenable
Louange à Dieu	incessable	Zele	insurmontable

Fin de l'Alphabet.

Manifestement les supérieurs de l'ordre des frères mineurs témoignent de peu d'enthousiasme pour l'ouvrage de soeur Bonaventure. Celle-ci était assez rusée, elle demande à la supérieure de Braine-le-Comte d'envoyer ses lettres comme faire-part mortuaire car ceux-ci ont priorité de distribution, elle l'exhorte à intervenir auprès des Pères Stüve et Tibesart mais sans dire que c'est à sa demande. Elle agit ainsi auprès d'autres supérieures, et peut-être les révérends Pères eurent-ils vent de la chose. Son exemplaire personnel des deux premières parties de son ouvrage, avec en supplément cinq brèves notices biographiques de récollectines, actuellement à Assesse, comprend 147 pages petit in folio, à la fin elle signe comme ‘jubilaire’, ce qui peut n'être qu'en 1740 ou 1741. Jusqu'à ce moment elle a retouché son manuscrit. Elle meurt le 22 décembre 1743 et son ouvrage ne sera jamais imprimé. Il a le grand mérite d'avoir rassemblé une documentation abondante au moment où vivaient encore des religieuses qui avaient connu la fondatrice. Sans doute fait-il une trop large part au merveilleux, mais il ne néglige pas les indications psychologiques sur l'héroïne. Ces traits sont confirmés par diverses pages des oeuvres de Mère Jeanne de Jésus, dont on pourrait ainsi reconstituer assez exactement la physionomie spirituelle.

Il fallait attendre les années 1860 pour que les ouvrages du prêtre malmédien Nicolas-Joseph Cornet fassent connaître aux générations modernes, en français et en allemand, la vie et les fondations de Jeanne Neerinck.[97.] D'autres ouvrages de vulgarisation ont paru depuis, en néerlandais également;[98.] le plus récent en date est celui du frère-mineur Martial Lekeux, auteur d'un certain renom.[99.] Mais une monographie concernant Jeanne Neerinck, qui répondrait à toutes les exigences de la science historique, reste toujours à écrire.

La correspondance que nous publions fait connaître la vie et l'esprit d'une communauté cloîtrée au XVIII[e] siècle. Grandeurs et petitesses s'y trouvent mélangées: sens de la prière mais mécanisme ascétique, esprit de foi mais crédulité excessive, charité communautaire mais rigorisme conventuel. Dans la lettre XXV on constate la sévérité à l'égard d'une religieuse peu assimilable, elle est séquestrée et, à sa mort, son enterrement se fait selon un rite exagérément cruel. Nous sommes cependant loin des violences et des abus qu'on a voulu dénoncer.

97. Cf. *supra*, notes 85 et 7. La traduction allemande des deux ouvrages parut sous l'anonymat à Ratisbonne chez Pustet en 1868 et en 1871.
98. Cf. *supra*, notes 5 et 84; P. Bernards, *Die ehrwürdige Mutter Johanna von Jesus Stifterin der Rekollektinnen*, Eupen, 1946.
99. *Mère Jeanne de Neerinck, fondatrice des Pénitentes Récollectines*, Paris, 1964.

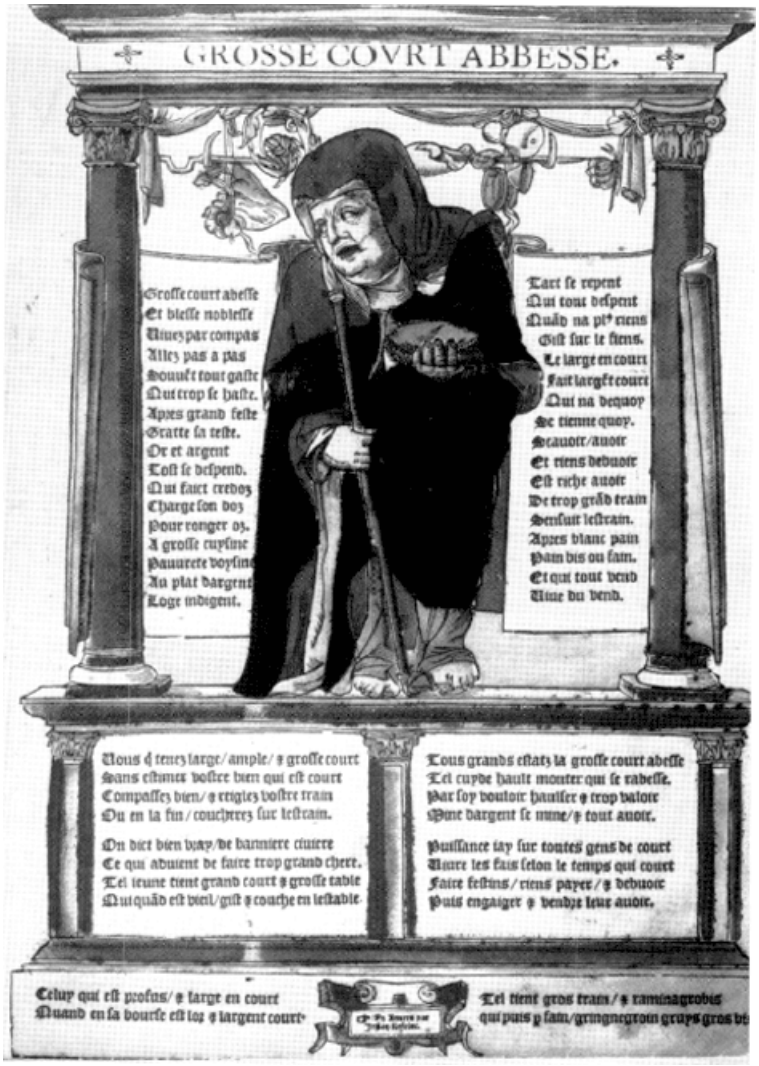
GROSSE COVRT ABBESSE.
Grosse court abesse
Et viesse noblesse
Viues par compas
Alles pas a pas
Bouuke tout gaste
Qui trop se haste.
Apres grand feste
Gratte la teste.
Or et argent
Tost se despend.
Qui fait credoz
Charge son doz
Pour ronger oz.
A grosse cuysine
Pauurete voysine
Au plat dargent
Loge indigent.
Tart se repent
Qui tout despent
Quād na pl⁹ riens
Gist sur le tiens.
Le large en court
Fait largest court
Qui na dequoy
Se tienne quoy.
Mauuais/auoir
Et riens debuoir
Est riche auoir
De trop grād train
Se suit lestrain.
Apres blanc pain
Pain bis ou fain.
Et qui tout vend
Viue du vend.
Vous q̄ tenez large/ample/ ⁊ grosse court
Sans estimer vostre bien qui est court
Compasses bien/ ⁊ regles vostre train
Ou en la fin/ couchyrez sur lestrain.
On dict bien vray/de bannyere ciuere
Ce qui aduient de faire trop grand chere.
Tel ieune tient grand court ⁊ grosse table
Qui quād est vieil/ gist ⁊ couche en lestable.
Tous grands estatz la grosse court abesse
Tel cuyde hault monter qui se rabesse.
Par soy vouloir hausser ⁊ trop valoir
Vne dargent se mue/ ⁊ tout auoir.
Puissance tay sur toutes gens de court
Viure les fais selon le temps qui court
Faire festins/ riens payer/ ⁊ debuoir
Puis engaiger ⁊ vendre leur auoir.
Celuy qui est profus/ ⁊ large en court
Quand en la bourse est loz ⁊ largent court.
Tel tient gros train/ ⁊ raminagrobis
qui puis ⁊ fam/gringnegroun grups gros bi
Gekleurde houtsnede van Hans Liefrinck. - Prentenkabinet Antwerpen.

‘Grosse court Abbesse’ een Antwerpse satirische prent uit het midden van de 16de eeuw

door Maurits de Meyer
(Antwerpen)

In het prentenkabinet van de stad Antwerpen bevindt zich een raadselachtige prent getiteld ‘Grosse Court Abbesse’. Deze gravure werd uitgegeven door Jehan (Hans) Liefrinck te Antwerpen. A.J.J. Delen had reeds gewezen op het bestaan van deze merkwaardige prent[1.] maar heeft geen poging gedaan om er de betekenis van te verklaren.

Vooraf een woord over de uitgever van deze houtsnede. De familie Liefrinck heeft in de 16de eeuw een belangrijke reeks houtsnijders-drukkers-uitgevers voortgebracht. Corneel en Willem Liefrinck waren werkzaam te Antwerpen in de eerste helft van de 16de eeuw. De zoon van Willem, Hans (Jehan) Liefrinck, in 1558 deken van het Antwerpse Sint-Lucasgilde, was zowel ‘figuersnyder’ als ‘printer’ en was gevestigd ‘op die Lombaerdeveste inden witten Haeswint’.[2.] Deze Hans Liefrinck is de uitgever van de hier besproken en afgebeelde prent, ook van een andere, beter bekende, satirische gravure: ‘De Hennetaster’ en van talrijke portretten van vorstelijke personages. Zijn zoon, Hans II, werd ingeschreven in het Lucasgilde als ‘figuersnyder’ en ‘kunstvercooper’ in 1581.

1. A.J.J. Delen, *Histoire de la gravure dans les anciens Pays-Bas et dans les provinces belges, des origines à la fin du XVIII*e *siècle.* Tome II, 2, Parijs 1935, p. 26.
2. P. Rombouts en Th. van Lerius, *De* ‘*liggeren*’ *en andere historische archieven der Antwerpsche Sint-Lucasgilde.* 2 dln. Antwerpen, 1874-1876, I, p. 207.

Verder was er in 1573 nog een Liefrinck ingeschreven als graveur te Leiden en een andere in 1597 te Keulen.[3.]

Op het eerste gezicht is er geen verband te zien tussen de tekst van deze rijmprent en de figuur die er op afgebeeld is. We geven hier een afschrift van deze tekst met de afgekorte letters tussen haakjes en in noot een verklaring van enkele verouderde woorden en wendingen.[4.]

Grosse court abesse
Et blesse noblesse
Vivez par compas
Allez pas a pas
Souve(n)t tout gaste
Qui trop se haste.
Apres grand feste
Gratte la teste.
Or et argent
Tost se despend.
Qui faict credoz
Charge son doz
Pour ronger oz.
A grosse cuysine
Pauvrete voysine
Au plat dargent
Loge indigent.
Tart se repent
Qui tout despent
Qua(n)d na pl(us) riens
Gist sur le fiens.
Le large en court
Fait large(n)t court
Qui na dequoy
Se tienne quoy.
Scavoir/ avoir
Et riens debvoir
Est riche avoir
De trop gra(n)d train
Sensuit lestrain.
Apres blanc pain
Pain bis ou fain.
Et qui tout vend
Vive du vend.

3. A.J.J. Delen, *De grafische kunsten door de eeuwen heen.* Antwerpen, 1956, p. 97.
4. Vers 1. 'Grosse court abesse', court, oude schrijfwijze van cour = hofhouding, levenswijze, - abesse = abaisse, verlaagt, of te veel goede sier verlaagt, verarmt de mens.
3. 'Vivez par compas', alles met maat!
20-21. 'Quand n'a plus rien gist sur le fiens', fiens = fiente; men eindigt op de mestvaalt.
30. 'De trop grand train s'en suit lestrain', estrain = stro.
53. 'Raminagrobis', Rabelais gaf deze naam aan een kanunnik; Jean de La Fontaine aan meester kat; 'raminagrobis, terme populaire au XVI^{e} siècle pour désigner un homme gros, fier, riche ou qui tient sa gravité' (Furetière, *Dictionnaire*).
54. 'qui puis par fain / gringnegroin gruys gros bis', volgens Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, 'gringnenaude' = ordure, 'groin' = grongnerie of museau de cochon; men zou deze regel dus kunnen vertalen als volgt: van honger moet hij zich tevreden stellen met afval en vuilnis.

Vous q(ui) tenez large / ample / & grosse court
Sans estimer vostre bien qui est court
Compassez bien / & reiglez vostre train
Ou en la fin / coucherez sur lestrain.

On dict bien vray / de banniere civiere
Ce qui advient de faire trop grand chere.
Tel jeune tient grand court & grosse table
Qui qua(n)d est vieil / gist et couche en lestable.

Tous grands estatz la grosse court abesse
Tel cuyde hault monter qui se rabesse.
Par soy vouloir haulser & trop valoir
Mine dargent se mine / & tout avoir.

Puissance iay sur toutes gens de court
Vivre les fais selon le temps qui court
Faire festins / riens payer / & debvoir
Puis engaiger & vendre leur avoir.

Celuy qui est profus / & large en court
Quand en sa bourse est lor & largent court.
Tel tient gros train / & raminagrobis
qui puis p(ar) fain / gringnegroin gruys gros bis

In deze moraliserende tekst wordt, met vele woordspelingen en met talrijke Rabelaisiaanse uitdrukkingen, op verschillende tonen voorgehouden dat grote sier maken en lichtzinnig leven de mens verlagen en in ellende brengen, maar nergens in deze tekst is er sprake van een abdis. Wel worden we getroffen door de homonymie van de titel ‘Grosse court abbesse’ en van de aanhef van het gedicht ‘grosse court abesse’. De oplossing moeten we zoeken in de woordspeling: ‘abbesse’ = abdis en ‘abesse’ van abaisser - verlagen.

De aanhef ‘grosse court abesse’ vertalen we: grote sier verlaagt (verarmt). De titel ‘grosse court(e) abbesse’ kan betekenen: een dikke korte abdis; zo'n korte dikke figuur is inderdaad afgebeeld op de prent. Maar stelt dit korte ineengedrongen personage, voorzien van al de uiterlijke kenmerken van een abdis, een werkelijke abdis voor? Om de betekenis van dit caricaturale personage te vat-

ten moeten we teruggaan tot de oude volkstaal en dan vinden we dat, tot in de vorige eeuw nog, een bordeelhoudster in Frankrijk spottenderwijs werd aangeduid met het woord 'abbesse'.[5.] Een bekend ontuchthuis in Toulouse werd 'la grande abbaye' genoemd.[6.]

De zogenaamde abdis fungeert hier dus als symbool van de losbandigheid. De losbandigheid die volgens de moraliserende tekst tot armoede en ellende voert.

Dergelijke allegorisch-satirische voorstellingen pasten volkomen in de geest van de tijd. Trouwens Hans Liefrinck zelf heeft nog een andere, hier reeds vermelde, prent uitgegeven met dubbelzinnige voorstelling: 'De hennetaster'.[7.] Deze gravure stelt een man voor met onder de linker arm een kip die hij met de rechterhand betast, links op de prent ziet men een boerenwoning met, achter een open halfdeur, een vrouw die de man achterna ziet. Louis Maeterlinck en anderen na hem hebben het personage met de kip 'de kiekendief' genoemd.[8.] Doch, aan de hand van talrijke 16de-eeuwse refereinen en tafelspelen, heeft Jan Grauls[9.] op overtuigende wijze aangetoond dat 'de hennetaster', ook afgebeeld op het spreekwoordenschilderij van Pieter Bruegel en op de koorbanken van Aarschot, Dordrecht en Kempen, een dubbele betekenis heeft: vooreerst die van pantoffelheld, deze betekenis sluit rechtstreeks aan bij de tekst die de man waarschuwt tegen het huishoudelijk werk en hem aanzet baas te spelen in eigen huis, de tweede betekenis van 'hennetaster' was: vrouwengek, losbol, wellusteling, deze betekenis werd geïllustreerd door het personage afgebeeld op de prent.

In geen van beide hier besproken prenten van Hans Liefrinck is er in de teksten sprake van ontucht, er wordt enkel gewaarschuwd tegen het leven boven zijn stand en tegen het verrichten van vrou-[10.]

5. M. Bescherelle, *Dictionnaire national.* Parijs, 1858.
6. La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage français.* Parijs, 1875.
7. Stedelijk Prentenkabinet, Antwerpen. M. de Meyer, *De volks- en kinderprent in de Nederlanden.* Antwerpen, 1962, p. 463, buitentekstplaat 9, p. 208.
8. L. Maeterlinck, *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne.* Parijs, 1910, p. 157, afb. 93.
9. J. Grauls, *Volkstaal- en volksleven in het werk van Pieter Bruegel.* Antwerpen-Amsterdam, 1957, p. 141-147.
10. M. de Meyer, a.w., p. 463-464.

wenarbeid, maar in de afbeeldingen wordt op bedekte wijze gezinspeeld op overspel en losbandigheid.

Tenslotte blijft nog de vraag: is de franstalige prent ‘Grosse court abbesse’ geschreven, getekend en gegraveerd door Hans Liefrinck? Hierbij moeten we vooreerst doen opmerken dat deze graveur verschillende prenten uitgegeven heeft met Franse teksten. Zo berust er in het Prentenkabinet te Antwerpen een ruiterportret van Karel V, gesigneerd met het monogram H.L. en met adres: ‘Imprimé en Anvers sur la veste des Lombars / par moy Jehan Liefrincq taerlleur des figures’ en in 's Rijksprentenkabinet te Amsterdam een portret van Hendrik VIII, gegraveerd door Cornelis Anthonisz en uitgegeven met Franse tekst door Hans Liefrinck. Te Amsterdam bevinden zich ook portretten van de jonge Willem van Oranje, van Filips van Croy, van Leonora, dochter van Filips van Castille en portretten van verschillende andere vorstelijke personages, gegraveerd door Cornelis Anthonisz, maar gedrukt en uitgegeven door Hans Liefrinck met tweetalige teksten: Frans en Nederlands. Bij al deze portretten is de tekst beperkt tot een min of meer uitvoerig op- of onderschrift, maar het zijn geen rijmprenten zoals ‘Grosse court abbesse’. We achten het weinig waarschijnlijk dat Liefrinck zelf de auteur zou zijn van deze Franse tekst, wel achten we het mogelijk dat de gravure van zijn hand is. De techniek van deze houtsnede vertoont inderdaad veel overeenkomst met die van het door Hans Liefrinck gesigneerde portret van Karel V. De tekst kan geschreven zijn in opdracht van Liefrinck, maar het is ook mogelijk dat de prent geïnspireerd of gecopiëerd werd naar een oudere Franse prent. We moeten hier echter onmiddellijk aan toevoegen dat in Frankrijk geen prent bekend is over hetzelfde onderwerp.

‘Grosse court Abbesse’
(Résumé français)

Au Cabinet des Estampes de la ville d'Anvers on conserve une estampe du XVI^{e} siècle à caractère énigmatique. Sous le titre ‘Grosse Court Abbesse’ elle représente une religieuse qui de la main droite

tient la crosse et de la main gauche un livre, les caractéristiques de l'abbesse. Mais cette femme trapue avec sa grosse tête carrée est plutôt une caricature d'abbesse. Quant au texte il ne souffle mot d'abbesse; il enseigne sur différents tons que ‘grosse court’, un train de vie exorbitant, ‘abaisse’, dégrade, avilit. L'énigme réside donc dans l'homonymie d'‘abbesse’ et ‘abaisse’. Au XVI^{e} siècle abbesse avait encore une autre signification que supérieure d'un monastère de filles. Dans le langage trivial on se servait du mot abbesse pour désigner une femme qui tenait un lieu de prostitution. Le symbole de la débauche convenait donc admirablement pour illustrer les abus et les dérèglements de conduite.

Les éditions belges de la description des Pays-Bas par Lodovico Guicciardini
Analyse iconographique et typographique
par R.H. Touwaide

Première partie
Édition originale, en italien, Silvius, Anvers 1567

Descrittione / di M. Lodovico / Guicciardini Patritio / fiorentino, di tutti i / paesi bassi, altrimenti / detti Germania Inferiore. / Con piu carte di Geographia del paese, & col / rittrato naturale di piu terre / principali. / Al gran're cattolico / Fillipo d'Austria. / Con amplissimo Indice di tutte le cose piu / memorabili. / La marque typographique de Silvius: Scrutamini avec l'Ange d'Or.[1] / In Anversa M.D.LXVII. / Apresso Guglielmo Siluio, Stampatore Regio. / Con privilegio (fig. 1).

Edition originale en italien. Un volume in folio.

Titre frontispice avec un encadrement gravé sur bois représentant un portique ornementé de six figures de femmes. Un monogramme C peu lisible se trouve en dessous des plis de la robe de la femme assise à droite au pied du portique. Est-ce le monogramme de Corneille Müller que l'on trouve chez Plantin en 1566?

1. N° 3 des marques de Silvius, p. 222, vol. III, Marques Typographiques des imprimeurs et libraires anversois. G. van Havre, n° 14. Uitgave der Antwerpsche Bibliophilen, 1884.

Les inscriptions sont en composition typographique. Au verso, le même encadrement avec les armes du roi d'Espagne, gravées sur bois et les inscriptions typographiques suivantes: en haut ‘Dominus mihi / adivtor.’, en bas ‘tanto monta.’.

La troisième page comporte le même encadrement avec, au centre le portrait de Philippe II gravé sur bois entouré de la mention: ‘Philippvs. D.G. hispaniarum siciliae neapolis && rex archidux austriae &&.’. Dans le cartouche supérieur: ‘nec spe, nec / metu.’, en bas ‘Iam Illustrabit / omnia.’

Verso blanc.

16 pp. non numérotées sur lesquelles des poèmes: Nico Grudius Nicolaius ad Arnum; In Lvdovici Guicciardini Belgicae descriptionem Gasparis Scheti; Alexander Grapheus C.F. in Lvdovici Guicciardini descriptionem Belgicam; Ad D. Lvdovicum Guicciardinum, in svas belgii illustrationes, carmen Joan. Latomi; Eiusdem Ogdoades vernaculae; Eosdem rhythmos post latine sic reddidit. Expostvlatio belgiae: ad lvdovicum guicciardinvm per Theodorvm de Berty; Stephano Ambrosio schiappalaria al Sor Lodovico Gvicciardini; Ottaviano Palma al Sor Lodovico Gvicciardini; Senno Poggini, a M. Lodovico Gvicciardini; Ant. Olivier sur la description belgiqve dv seignevr Loys Gvicciardin;

La quinzième page est occupée par la dédicace ‘Al gran re cattolico’ datée d'Anvers le 20 octobre 1566 et sur la dernière page non numérotée: Lodovico Gvicciardini al lettore, portant la même date.

Les pages numérotées de 1 à 296 viennent ensuite, suivies d'une page blanche et 19 pages non numérotées sur lesquelles figurent ‘Tavola et indice de nomi’, un extrait du privilège daté du 29 septembre 1565 et le curieux avertissement suivant: ‘Non si fa altrimenti memoria delli errori della stampa, perche in tutta l'Opera non si truoua altro da conto, che taluolta aggiunto, cambiato, o posposto vna lettera, nel che il giuditio, & discretione del Lettore puo facilmente occorrere, & supplire.’

Verso de la dernière page blanc.

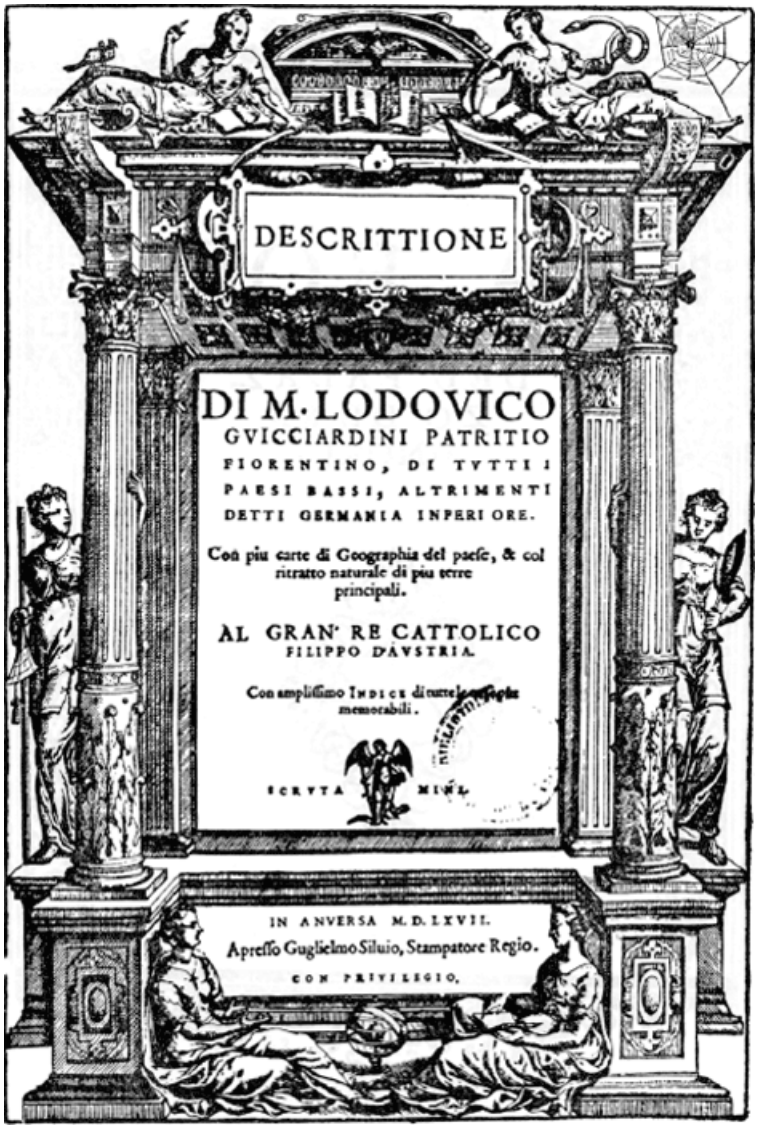
DESCRITTIONE
DI M. LODOVICO
GVICCIARDINI PATRITIO
FIORENTINO, DI TVTTI I
PAESI BASSI, ALTRIMENTI
DETTI GERMANIA INFERIORE.
Con piu carte di Geographia del paese, & col
ritratto naturale di piu terre
principali.
AL GRAN. RE CATTOLICO
FILIPPO DAVSTRIA.
Con ampliſſimo INDICE di tutte le cose
memorabili.
SCRVTA MINA.
IN ANVERSA M. D. LXVII.
Apreſſo Guglielmo Siluio, Stampatore Regio.
CON PRIVILEGIO.

FIGURE 1

FIGURE 2

56

BRVS

RVSELLE
be origine
ghilterra p
vi fecero ce
no, & parte
gio,& vera
ma & l'acqu
fiume Sein
rabil' canale
ſpeſa & fatica, dalla citta infino al fi
onde partẽdoſi le naui da Bruſelles,
fiume Dele,& per il Dele entrate nel
dità & vtilità de ſuoi habitatori,& p

Figure 3

51

LO

OVANC
re del l'ar
zi alla ven
tieſe,chia
minò que
uain. Alc
uen,voce
re, perche
Ceſare v'era dedicato a Marte,ſi
no,che queſta popolatione ſi chi
me ſi ſia,certo è che la citta è anti
co, in tãto che li habitatori vogli

Figure 4

LODOVICO

AL L

C c o che io ſatisfè
promeſſa, ch'io feci p
della Deſcrittione di
deſima ſpecie, & nat
in molte parti piu an
rie, & piu particularm
ti, onde mi marauig
Regno, & ogni ſtato per teſtimonio, luc
Deſcrittione. Vedrai per queſta ſenza v
il ſito, la grandezza, la bellezza, la pot
paeſi: potrai conoſcere la natura, & qu:

Figure 5

Figure 6

Papier.

Le papier des exemplaires normaux est un vergé format couronne dont les pontuseaux sont distants de 30 à 35 mm et qui compte de 9 à 10 vergeures par centimètre. Il est impossible à identifier en l'absence de tout filigrane. Ce papier est très mince et l'impression transparait au verso ce qui gâte plusieurs planches, les encadrements typographiques des pages de titres ressortant dans les figures.

Il existe des exemplaires de présent tirés sur grand papier dans lequel on trouve le filigrane de la figure 6. (B.N.C.Fi 1; B.V.A.;)

Cahiers.

Les cahiers sont au nombre de 40. Ils ont les signatures suivantes:

J, 6 feuillets
A, 4 feuillets
une feuille à plat sans signature (carte générale sur onglet)
B, 6 feuillets
C, 6 feuillets
D, 6 feuillets
E, 4 feuillets
F, 4 feuillets
G, 1 feuille à plat sur onglet
H, 4 feuillets
I, 4 feuillets
K, 6 feuillets
L, 4 feuillets
M, 1 feuille à plat sur onglet
N, 6 feuillets
O, 6 feuillets
P, 6 feuillets
Q, 4 feuillets
R, 1 feuille à plat sur onglet
S, 6 feuillets
T, 4 feuillets
V, 4 feuillets
X, 6 feuillets
Y, 4 feuillets
Z, 4 feuillets
Aa, 8 feuillets
Bb, 6 feuillets
Ce, 6 feuillets
Dd, 1 feuille à plat sur onglet
Ee, 4 feuillets
Ff, 4 feuillets
Gg, 6 feuillets

Hh, 6 feuillets
Ii, 6 feuillets
Kk, 1 feuille à plat sur onglet
Ll, 6 feuillets
Mm, 4 feuillets
Nn, 4 feuillets
Oo, 6 feuillets
P, 4 feuillets
p, 6 feuillets

Folios - titres courants - signatures.

Il y a de nombreuses erreurs dans les folios. On les trouve généralement dans l'ordre suivant: 1-25, 35, 27-34, 26, 36-53, 56-60, 56, 62-80, 75, 82-84, 84, 86, 88-91, 91-144, 146, 146-206, puis une page non numérotée, 208-214, 216-218, 198, 195, 221-224, 224-296.

Il existe toutefois des exemplaires avec le folio 81 correct et le folio 207.

Des erreurs et des fautes typographiques se retrouvent également dans les titres courants. Les exemplaires de présent (B.N.C.Fi.1, B.V.A.) sur papier fort filigrané qui constituent le tirage de tête contiennent dans les titres courants les erreurs suivantes: page 57 ‘RUSELLES’; pages 77 et 78, le titre courant ‘ANVERSA’ manque; le titre courant de la page 166 est ‘GHELDERI’.

Les corrections apportées en cours de tirage portent sur le titre courant de la page 57 qui devient ‘BRUSELLES’, et celui de la page 166 qui devient correctement ‘OVERISSEL’. En outre le folio 75 est remplacé par 81 et les lettres de réclame DE par LA. Par contre le folio 207 qui figurait sur les exemplaires en grand papier (B.N.C.Fi.1, B.V.A.) ne se retrouve plus dans maints exemplaires.

Les signatures des pages de titre des planches se trouvent en dessous des encadrements jusqu'au cahier M, après celui-ci elles se trouvent à l'intérieur des encadrements. Le troisième feuillet du cahier Cc ne porte pas de signature et le quatrième feuillet du cahier Oo porte par erreur Nniiij.

Les planches.

L'ouvrage contient 17 planches, deux d'entr'elles sont des gravures sur cuivre et les quinze autres des gravures sur bois.

Les planches sur bois sont précédées d'une page de titre, à l'exception de celle de Gand qui suit immédiatement la page 198.

Ces pages de titre comportent un encadrement gravé sur bois, composé de quatre pièces mal ajustées. Les encadrements sont tous identiques. (fig. 2)

Les deux gravures sur cuivre sont:

La *carte générale des Pays-Bas* (316-319 × 408 mm) porte comme

titre en bandeau à la partie supérieure ‘la descrittione di Belgica con le sue frontiere’, vers le milieu de la partie gauche en haut, les armes du Roi d'Espagne, à droite en haut, un cartouche avec un texte gravé de sept lignes. La carte mentionne les 4 points cardinaux en italien. Elle est signée C.D. Hooghe Fec., elle ne porte pas de date. Dans l'encadrement figurent les latitudes et les longitudes. L'emplacement de cette carte peut varier d'un exemplaire à l'autre, elle est le plus souvent placée entre l'avertissement au lecteur et la page 1.

L'Hôtel de ville d'Anvers. Cette planche est placée après la page 75 (ou 81) et sa page de titre n'est pas numérotée. Le cuivre a les dimensions suivantes: 189 × 274 mm; la planche porte la mention ‘Martinvs Petrvs excvdebat in insigni avrei fontis prope novà borsam’.

Parmi les planches gravées sur bois, en dehors de la planche représentant la cathédrale d'Anvers, on peut distinguer trois catégories bien distinctes:

1º les vues perspectives (quatre)

2º les plans de ville (six)

3º les cartes de provinces (quatre)

Parmi les premières, il y a celles de Louvain, Bois le Duc, Malines et Ypres. Ces planches sont les meilleures et ont un réel caractère artistique.

Les plans de ville sont les suivants: Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Gand, Bruges et Liège. Ce ne sont pas à proprement parler des plans terriens mais plutôt des vues à vol d'oiseau.

Les cartes de provinces sont celles du Brabant, de la Hollande et du Pays d'Utrecht, de la Flandre et du Hainaut.

Les planches sur bois se présentent dans l'ordre suivant:

1. *La carte du Brabant* (255 × 340 mm), elle est placée après une page de titre portant le nº 47. Feuillet Fij. Elle est encadrée d'un double filet, ne porte ni rose des vents ni points cardinaux, les longitudes et les latitudes figurent dans l'encadrement, le Nord est vers le haut. En haut à droite, un cartouche avec la mention ‘Descrittione particulare di Brabante’, en dessous du cartouche, les armes du Brabant; en bas à droite, l'échelle des lieues.
2. *Vue perspective de Louvain* (248 × 344 mm), placée après une

page de titre non numérotée qui suit la page 50. Cahier G. Au centre petit cartouche avec la mention ‘Lovano’; en haut à droite et à gauche, des écussons armoriés. En dessous de la planche, légende en typographie en partie en italien, en partie en flamand. Il convient à ce propos de remarquer que Guicciardini lui-même dans son avis au lecteur, précise que c'est intentionnellement qu'il ne traduit pas certains noms flamands en italien ou en français. Les chiffres de la légende se retrouvent sur la planche. La vue est orienté avec le Nord vers la gauche.

3. *Plan de Bruxelles* (245 × 344 mm), placé après une page de titre non numérotée à la suite de la page 53. Feuillet Hij. Double filet d'encadrement. Au dessus de la planche, en typographie, ‘Bruselles’. En haut de la planche, à gauche et à droite, deux écussons armoriés. En dessous de la planche, légende typographique partie en flamand, partie en italien. Le plan qui ne porte ni rose des vents ni points cardinaux est orienté approximativement le Nord vers la gauche.
4. *Plan d'Anvers* (245 × 346 mm), placé après une page de titre non numérotée qui suit la page 60. Feuillet Iij. Encadrement d'un double filet. Au centre, en haut de la planche, petit cartouche avec la mention ‘Antverpia’; à droite et à gauche, deux écussons armoriés. En dessous de la planche, légende typographique entièrement en italien. Le plan ne porte ni rose des vents ni points cardinaux. Le Nord est vers la droite.
5. *La Cathédrale* (245 × 342 mm), placée après une page de titre numérotée 68. Feuillet Kiij. Encadrement d'un filet gras. En haut au centre, un grand cartouche avec la mention ‘La bella & magnifica Chiesa di nostra Donna, ritratta al naturale’.
6. *Vue perspective de Bois le Duc* (248 × 348 mm), après une page de titre non numérotée qui suit la page 126. Cahier R. double filet d'encadrement. En haut au centre, guirlande avec ‘Boldvch’. A droite et à gauche, deux écussons armoriés. En dessous de la planche, légende typographique partie en italien, partie en flamand. Orientation?
7. *Vue perspective de Malines* (244 × 340 mm), après une page de titre non numérotée qui suit la page 149. Feuillet Vij. Double filet d'encadrement. En dessous de la planche, légende typogra-

phique partie en italien, partie en flamand. Le repère 10 ‘Koey Poorte’ est gravé OI sur la planche. Celle-ci porte quelques noms gravés. La vue est orientée le Nord vers la gauche.

8. *Plan de la Hollande et d'Utrecht* (255 × 332 mm), après une page de titre non numérotée qui suit la page 174. Feuillet Zij. Triple filet d'encadrement. En haut à gauche, écusson armorié; à droite, échelle milliaire. En bas, à droite, grand cartouche avec la mention ‘descrittio / in particulare / d'hollanda et / del paese d'utrecht.’ Les points cardinaux figurent dans l'encadrement, le Nord en haut.
9. *Plan d'Amsterdam* (249 × 345 mm), après une page de titre non numérotée à la suite de la page 183. Feuillet Aaiiij. Double filet d'encadrement. Au dessus de la planche, en typographie, ‘Amsterdam’. Dans la planche, en haut à gauche et à droite, deux écussons armoriés. En bas, à droite, la rose des vents avec le Nord orienté vers le coin bas de droite. La légende en typographie en dessous de la planche est en partie en italien, en partie en flamand. La planche contient quelques inscriptions gravées en flamand.
10. *Carte de la Flandre* (256 × 347 mm), elle est précédée d'une page de titre non numérotée qui suit la page 214. Feuillet Dd. Double filet d'encadrement entre lesquels figurent les longitudes et les latitudes. Au dessus de la planche, en typographie ‘Fiandra’. Au milieu de la partie gauche en haut, les armes de la Flandre. En bas à droite, un grand cartouche avec la mention ‘descrittione / particvlare / di fian/ dra’. Aux quatre coins des ours portant des bannières et des heaumes. Les points cardinaux sont mentionnés en latin, le Nord en haut. M. Rooses attribue cette carte à Mercator.
11. *Plan de Gand* (244 × 343 mm). Il n'est pas précédé d'une page de titre mais suit immédiatement la page 198. Feuillet Eeij. Un filet d'encadrement. En haut, au dessus de la planche ‘Gvanto’. Dans la planche, en haut à gauche et à droite, des écussons armoriés. Au milieu de la partie gauche, une rose des vents avec le Nord orienté vers la gauche. La légende typographique en dessous de la planche est en partie en italien et en partie en flamand, on y trouve même ‘L'hospital di S. Catherina’. La planche porte quelques inscriptions gravées, en flamand.
12. *Plan de Bruges* (244 × 345 mm). Il est précédé par une page

de titre qui suit la page 224. Feuillet Ffij. Double filet d'encadrement. En haut, à droite et à gauche, deux écussons armoriés. Au milieu, petit cartouche 'Brvgae'. En dessous de la planche, légende typographique partie en italien, partie en flamand. Ni rose des vents, ni points cardinaux, la vue est orientée le Nord en bas.

13. *Vue perspective d'Ypres* (253 × 334 mm). Précédée d'une page de titre non numérotée qui suit la page 230. Feuillet Ggiij. Double filet d'encadrement. Au centre en haut, guirlande avec 'Yprae'. En haut à droite et à gauche deux écussons armoriés. En dessous de la planche une légende typographique partie en italien, partie en flamand. Dans certains exemplaires, le chiffre 3 de la légende est renversé. Ni rose des vents, ni points cardinaux, la vue est orientée le Nord en haut.
14. *Carte du Hainaut* (253 × 336 mm), précédé d'une page de titre non numérotée qui suit la page 259. Feuillet Kk. Triple filet d'encadrement. En haut, au centre de la planche la mention 'Hainavlt'. A gauche en haut un écusson armorié. En bas à gauche échelle milliaire; à droite, un cartouche avec la mention 'Descrittio/ne particvla/re del con/tado d'hai/navlt'. Ni rose des vents, ni points cardinaux, la carte est orientée le Nord vers le haut.
15. *Plan de Liège* (248 × 343 mm), précédé d'une page de titre non numérotée qui suit la page 282. Feuillet Nnij. Double filet d'encadrement. Dans la planche, en haut au milieu de la partie gauche 'Liege', vers la droite, les armes de la ville. La légende en typographie au bas de la planche est en italien avec deux mots en français. Ni rose des vents, ni points cardinaux, la vue est orientée le Nord à droite.

Initiales et lettrines.

Il y a deux types de grandes lettrines:

1° celles de 46 × 53 mm dont on ne trouve que les lettres:

B	pp. 48, 56, 127 & 224 (fig. 3)
S	pp. 69 & 203

2° celles de 44 × 48 mm dont on rencontre les lettres:

A	p. 184
E	p. 1
G	p. 195
H	pp. 175 & 260
I	p. nn
L	pp. 51, 56, 62, 216, 283 (fig. 4)
M	p. 150
Y	p. 231

Aucune de ces deux catégories de lettrines ne porte de date, seule la lettre L du deuxième type porte le monogramme G identique à celui qui figure dans les planches des pages 104 et 160 des Emblemata de Sambucus, édition in 8° de 1564 de Plantin. Brulliot attribue le monogramme à Hubert Goltzius, mais Ruelens et De Bakker mettent cette affirmation en doute. Parmi les initiales de dimensions moyennes signalons:

1° des lettres de 31 × 31 mm dont on ne rencontre que deux exemplaires, A p. 250 et T p. 82
2° des lettres carrées bordées d'un trait de 29 × 30 mm dont on ne rencontre que trois spécimens, E p. nn (fig. 5), I p. 197 et V p. 263
3° une lettre de 28 × 29 mm, C p. 257.

Enfin dans les initiales de plus petites dimensions on en rencontre de 20 × 21 mm, de 15 × 20 mm, de 13 × 14 mm (parmi celles-ci la lettre Z à la page 165 est inversée) et de 10 × 10 mm.

Culs-de-lampe.

Il y a trois types de culs-de-lampe gravés sur bois. Le plus grand, en forme de losange, mesure 65 mm de hauteur sur 50 mm de largeur, apparaît six fois, pp. 46, 75, 230, 259, 282 et 296. Un autre plus petit est reproduit quatre fois pp. 50, 174, 198 et 224. Enfin un troisième n'est reproduit qu'une seule fois à la page 214.

Impression.

Le corps de l'ouvrage est imprimé en caractères romains sur une justification de 152 mm et 41 à 42 lignes par page, sans compter la ligne de la signature et de la réclame.

Les pages non numérotées du début sont composées partie en caractères italiques, partie en caractères romains de différents corps.

Les caractères sont usagés, de nombreuses lettres sont écrasées ou écornées.

L'impression a été mal corrigée, il y a de nombreuses coquilles typographiques.

Les pages du corps de l'ouvrage portent en manchette des lettres qui commencent par A à belle page et par E en folio pair; cette

disposition se maintient jusqu'à la page 51 où les repères deviennent A en folio pair et E à belle page. Les repères en manchette des pages 59 et 60 commencent toutes deux par E, tandis que ceux des pages 62 et 63 commencent par A. A la page 59, la lettre E en manchette est en regard de la deuxième ligne au lieu de la première. A partir de la page 64 les lettres en manchette deviennent de nouveau régulières jusqu'à la fin avec la lettre A en tête à belle page. Normalement les lettres en manchette divisent la page en tranches de 11 lignes pour les lettres A, B, C, E, F et G. Les lettres D et H comportant des tranches de 8 à 10 lignes. Les lettres en manchettes sont souvent décalées par rapport aux lignes de texte.

Pour citer quelques exemples de fautes typographiques pris dans les légendes des planches, on trouve '*Palazzo*' avec un 1 dans les légendes de Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois le Duc, Amsterdam, Malines et Ypres, et '*Pallazzo*' avec deux 1 dans celles de Gand, Bruges et Liége. On trouve encore 'la badia' et 'l'abadia' dans les légendes de Liége et Bruges.

Il y a des défauts de registre dans tout le livre, ils sont aggravés par le foulage de la contre-page.

References

Exemplaires de l'édition originale consultés

1. B.P.1. Bibliothèque personnelle de l'auteur (provenance Librairie Seligmann, Londres).
2. B.P.2. Bibliothèque personnelle de l'auteur (provenance Librairie Seligmann, Londres).
3. B.U.Lg. Bibliothèque de l'Université de Liège (N^{o} réserve 168 D).
4. B.R.B.1. Bibliothèque Royale de Belgique (N^{o} VH 25746 CLP).
5. B.R.B.2. Bibliothèque Royale de Belgique (N^{o} VH 25745 CLP).
6. Arch. R. Archives Générales du Royaume (Bibl. N^{o} 786).
7. B.N.C.Fi.1. Biblioteca Nazionale Centrale Firenze (N^{o} Leg. 217 aux armes de Médicis), sur grand papier.
8. B.N.C.Fi.2. Biblioteca Nazionale Centrale Firenze (N^{o} 9.25.15).
9. B.Ma.Fi. Biblioteca Marucelliana Firenze (N^{o} 1 M II 38).
10. B.U.Lv. Bibliothèque de l'Université de Louvain (N^{o} B 512).

11. B.M.P.M.1. Bibliothèque du Musée Plantin Moretus Anvers (N^{o} MPM A 4137).
12. B.M.P.M.2. Bibliothèque du Musée Plantin Moretus Anvers (MPM R 44.3).
13. B.U.Ley.1. Bibliothèque de l'Université de Leyde (N^{o} 1013 A 2).
14. B.U.Ley.2. Bibliothèque de l'Université de Leyde (N^{o} 1368 C 15).
15. B.V.A. Bibliothèque de la Ville d'Anvers (réf. n^{o} K 11805), sur grand papier.
16. B.U.Gd.1. Bibliothèque de l'Université de Gand (A 2995).
17. B.U.Gd.2. Bibliothèque de l'Université de Gand (A 2996).
18. St.Ar.A. Stadsarchief Stad Antwerpen (Bib. 1245).
19. B.M.L. British Museum Library (N^{o} 568 K5).

Een 16de-eeuws Spaans aanhanger van de reformatie: Francisco de Enzinas

door Dr. B. Vermaseren

De Spanjaard Francisco de Enzinas, die zich na 1541 bij voorkeur met de griekse naam Dryander tooide en als zodanig dan ook méér bekend is, behoort zeker niet tot de topfiguren der Reformatie. Nochtans zou een moderne biografie van deze merkwaardige figuur in hoge mate van belang zijn. Dryander heeft immers een zeer onrustig leven geleid en voortdurend gezworven; met allerlei zaken hield hij zich bezig en met velen stond hij in contact. Doch sinds de ijverige en onvermoeibare speurder Edward Boehmer in zijn *Spanish Reformers* over hem geschreven heeft,[1.] is men er niet toe gekomen opnieuw grondig en systematisch aandacht aan hem te schenken.

Francisco de Enzinas werd in 1518 te Burgos geboren uit rijke en aanzienlijke ouders, die hun leven lang trouwe en overtuigde aanhangers van de R.K. Kerk bleven. Zij zonden hem, evenals een oudere broer Jacobus of Didacus, voor studie naar de Nederlanden, waar veel familie woonde, met name in Brugge en Antwerpen. Na een terugkeer naar Spanje en een kort verblijf in Burgos, kwam Francisco in 1539 opnieuw naar het Noorden, waar hij zich aan de

1. E. Boehmer, *F. de Enzinas.* In zijn: *Spanish Reformers of two centuries from 1520. Their lives and writings...* I. Strassburg-London, 1874, p. 133-184.

Universiteit van Leuven liet inschrijven; vooral de studie van het grieks had zijn belangstelling. Hier raakte hij in vrijzinnige kringen, hetgeen er toe leidde dat hij in 1541 naar Wittenberg ging, waar hij in het huis van Melanchthon als gast werd opgenomen. Van deze gelegenheid maakte hij gebruik om het Nieuwe Testament uit het grieks in het castiliaans te vertalen. In 1543 gaf Steven Mierdmans te Antwerpen deze vertaling uit, overigens zonder het vereiste privilege. Mierdmans was een drukker, die volgens de nieuwste onderzoekingen een der belangrijkste uitgevers van reformatorische geschriften schijnt te zijn; hij ging in 1546 naar Londen en vandaar in 1553 naar Emden, waar hij in januari 1559 overleed.[2.] Enzinas kreeg gedaan dat hij zijn vertaling aan Karel V persoonlijk zou mogen aanbieden. Deze gunst kwam hem echter duur te staan: de vertaling werd het voorwerp van een nauwkeurig onderzoek en Enzinas - die trouwens al sinds 1542 als verdacht gold - werd op 13 december 1543 te Brussel gevangen gezet. Op 1 februari 1545 stonden echter de deuren van de gevangenis open: Enzinas kon ontsnappen en reisde weer naar Wittenberg, waar hij opnieuw in het huis van zijn voormalige gastheer werd opgenomen. Op diens verzoek stelde hij toen de historie van deze episode uit zijn leven uitvoerig te boek in het latijn; tot heden zijn hiervan twee afschriften bekend. In 1546 ging Enzinas naar Bazel, waar hij corrector werd in de grote drukkerij van Joh. Oporinus. Daar hij echter te Bazel voor een aanslag op zijn leven vreesde, besloot hij naar Engeland te gaan. Voorzien van aanbevelingsbrieven van Melanchthon aan aartsbisschop Cramner vertrok hij in de loop van 1548 daarheen. Gedurende korte tijd was hij hoogleraar in het grieks te Cambridge. Reeds in september 1549 vertrok hij evenwel naar Bazel en meldde hij zich opnieuw bij Oporinus. Dryander hoopte bij hem enige vertalingen van klassieke auteurs in het spaans uit te geven, welk plan echter door allerlei omstandigheden geen doorgang kon vinden. Beide mannen kregen felle ruzie, welke hierop uitliep dat Dryander ijlings Bazel verliet om zich in Straatsburg te vestigen.

2. Zie over hem H.F. Wijnman, *De Antwerpse hervormingsgezinde drukker Mattheus Crom en zijn naaste omgeving.* In: *De Gulden Passer* 40 (1962), p. 105-121; H.F. Wijnman, *Grepen uit de geschiedenis van de Nederlandse emigrantendrukkerijen te Emden.* In: *Het Boek* 36 (1963/64), p. 140-168.

Hier verschenen dan ook zijn vertalingen in de loop van 1550 en 1551. Op 30 december 1552 overleed Dryander aan de pest, welke al maanden lang de stad van zijn inwoning teisterde. Zijn echtgenote Margaretha Elter, met wie hij in februari 1548 te Straatsburg in het huwelijk was getreden, volgde hem begin 1553 in het graf. De echtelieden lieten twee dochtertjes als wezen achter. De zorg voor hun lot - de grootmoeder van vaders kant deed vergeefse pogingen om ze naar Burgos te halen - leidde in 1557/8 tot de uitgave van bovengenoemd verhaal over de gevangenschap van 1543. Een uitgave in het latijn mislukte; een franse vertaling, vervaardigd door een onbekend gebleven Arcturus Gallus, vond echter voortgang. Het was de Straatsburger uitgever Pierre Estiart, die de drukker François Perrin zonder goedkeuring van de stad deze vertaling wilde laten drukken. Estiart liep er gevangenisstraf mee op, doch het inbeslaggenomen handschrift werd teruggegeven. Perrin vond het daarom geraden als plaats van uitgave te vermelden Ste.-Marie (-aux-Mines), een plaatsje op 50 km. van Straatsburg gelegen.

Het is dit verhaal van de gevangenschap van Enzinas, dat de reden is van deze uiteenzetting. Het is van groot belang, omdat het tot op heden de enige samenvatting is van de razzia's te Leuven in 1543, toen een groot aantal, over het algemeen welgestelde, burgers en zelfs enige leden van de Universiteit werden opgepakt, omdat zij er van verdacht werden Lutherse ideeën aan te hangen. Van de toen gevoerde processen is er slechts één onderzocht, nl. dat van Paul de Roovere; de andere wachten nog op onderzoek.[3.] Enzinas vertelt veel over de gevangen-genomen personen en over tal van anderen, die een rol in het drama speelden. Uiteraard beziet hij de feiten door zijn eigen bril; hij steekt zichzelf nogal in de hoogte en is zeker niet van ernstige partijdigheid vrij te pleiten. Daar de franse uitgave van 1558 zeer zeldzaam is geworden, heeft Ch.-Al. Campan reeds in 1862 de *Historia* zowel in het latijn als in het frans opnieuw uitgegeven, voorzien van tal van toelichtende documenten. Ongelukkig genoeg gaf hij aan zijn tekst zonder enige reden een

3. Helaas kon ik niet in handen krijgen R. Van Uytven, *Bijdrage tot de sociale geschiedenis van de Protestanten te Leuven en omgeving.* In: *Med. Gesch. en Oudh. Kring Leuven*, 1963, p. 3-38, vermeld in BGN. 18 (1963/64), p. 336.

nieuwe titel, uiterst geschikt om verwarring te scheppen: hij noemde ze *Mémoires de Francisco de Enzinas ... 1543-1545* (Bruxelles-La Haye 1862; 2 dl.) en gaf er een indeling in capita aan, alhoewel de oorspronkelijke franse uitgave geen enkele indeling heeft, hoe dan ook.

Door deze uitgave was de aandacht voor Enzinas gewekt. Men ziet sindsdien een vrij regelmatige belangstelling voor hem, die echter in het eerste decennium van deze eeuw begon te verflauwen; een grote studie kwam dan ook niet tot stand. De dochter van bovengenoemde Boehmer had in 1893 een duitse vertaling in het licht gezonden; als basis had zij gebruikt de vertaling, welke Ludwig Rabus in 1557 naar een latijns manuscript (het oorspronkelijk of een afschrift?) had gegeven in het zevende deel van zijn *Historien der Heyligen Ausserwöllten Gottes Zeügen.*

In 1963 is een volledig nieuwe vertaling van de hele latijnse tekst verschenen onder de titel *Les Mémorables de Francisco de Enzinas traduit pour la première fois depuis le 16^{e} siècle du texte original latin par Jean de Savignac* (Bruxelles, Les Éditions de la Librairie Encyclopédique). De vertaler heeft een eigen, van Campan afwijkende indeling met opschriften gemaakt, die het inderdaad aardig doen. Wij hebben deze vertaling niet van begin tot einde met het origineel of met de franse uitgave van 1558 vergeleken. Wanneer men er zonder meer in leest, doet zij in ieder geval vlot en prettig aan. Wél hebben wij sommige steekproeven ter controle genomen, nl. de gedeelten welke Enzinas wijdt aan zijn Nieuwe Testament (p. 80-84; 92-103), aan de Spaanse Inquisitie (p. 180-183) en aan de Aflaatbrieven (p. 214-218). Het toeval heeft gewild dat wij hierin drie passages hebben aangetroffen, waarvan de vertaling bepaald niet goed te achten is. We zullen dit nader toelichten.

Waar Enzinas het verhaal geeft over het drukken van zijn vertaling van het Nieuwe Testament, bespreekt hij uitvoerig de wijze waarop de titel tot stand kwam.[4.] Oorspronkelijk had hij haar genoemd *Novum Testamentum*, *hoc est*, *novum foedus nostri Redemptoris et solius Servatoris Jesu Christi.* Over de uitdrukking *solius Servatoris* (= van de enige redder, verlosser) kreeg hij verschil van me-

4. Campan, *o.c.*, I a, p. 172-194 = De Savignac, *o.c.*, p. 92-102.

ning met een geleerde kennis, 'n geestelijke. En toen het blad gedrukt was, ontstond eveneens een geschil met een Spaans theoloog aan wie hij het ter inzage had gezonden. Men maakte aanmerking op het woord *solius* en het woord *foedus* (= verbond): men vond dat zij naar Lutheranisme riekten en wenste dat met name dat *solius* zou vervallen. Hetgeen Enzinas dan ten slotte maar toestond, mede terwille van vrienden en familie, naar hijzelf vertelt en naar men trouwens ook aan de definitieve titel kan zien.[5] Enzinas zegt ook waarom hij juist die uitdrukking *solius servatoris* had gekozen, nl. 'ut tacite hac velut admonitione notarem ac refellerem perniciosissimum nostrorum hominum errorem atque atrocem blasphemiam, qui alios nescio quos servatores praeter filium aeterni Patris sumniaverunt: unde non paucis apud nos hominibus inditum esse servatoris nomen videmus, ab illo sancto suo servatore, quem illi sic vocant, atque officiose colunt'.[6] Dat wil zeggen: 'opdat ik a.h.w. door deze waarschuwing stilzwijgend zou kenmerken en weerleggen die allerverderfelijkste dwaling en verschrikkelijke godslastering van onze mensen [de Spanjaarden], die gebazeld hebben over ik-weet-niet-wat-voor Verlossers naast de Zoon van de Eeuwige Vader: zodat wij zien dat bij ons [in Spanje] de naam *servator* aan niet weinig mensen is toegekend, te beginnen bij hun eigen *sanctus servator*, die zij zo noemen en plichtsgetrouw vereren'. De Savignac maakt van deze laatste zinsnede: 'à certains saints que l'on appelle sauveur et pour lesquels on a une grande dévotion' (p. 97). In een noot geeft hij evenwel te kennen de passage onduidelijk te vinden en dus zijn vertaling niet zeker te achten. Het moet hier allereerst gaan over Spanje's nationale heilige en patroon, St. Jacobus de Meerdere, wiens legendarisch graf werd getoond in Santiago (= San Jago) de Compostela. Hij zou reeds in de 9e eeuw verschenen zijn aan koning Ramiro I (842-850) op de vooravond van de slag bij Clavijo, en tijdens het gevecht - dat een grote overwinning voor de christenen werd - gezien zijn met een banier, op een wit paard meestrijdend in de eerste gelederen. Deze gebeurtenis werd in de Spaanse Kerk op 23 mei officieel gevierd. Met name zou S. Jago,

5. Campan, *o.c.*, I a, p. 194, nt. 1.
6. Campan, *o.c.*, I a, p. 184.

samen met Maria, ook bijzonder geholpen hebben bij het behalen van de zege in de meer bekende slag bij Las Navas de Tolosa onder Alfonso VIII in 1212, welke een keerpunt werd in de strijd tegen de Islam.[7.] Alfonso VIII werd te Burgos begraven, in de geboorteplaats dus van Enzinas, dat bedenke men wél. Daar werd ook te ruste gelegd Ferdinand III (1217-1252), die sinds 1230 León en Castilië in zijn persoon verenigde en officieel de titel 'Vaandeldrager van S. Jacobus' aannam. Deze vorst kan terecht 'el gran artifice de la Reconquista' genoemd worden, want hij veroverde de arabische koninkrijken Córdoba, Murcia, Jaén en Sevilla, zodat de Moren sindsdien nog slechts Alicante en Granada overhielden. Aan de titel van de *Crónica del sancto rey don Fernando tercero de este nombre*, welke in 1526 te Sevilla werd gedrukt, kan men zien hoe de Spanjaarden hem al spoedig beschouwden, ofschoon hij eerst in 1671 officieel werd heilig verklaard. Zijn kerkelijke feestdag viel op 30 mei. Enzinas moet derhalve in Burgos, waar Ferdinand de schitterende kathedraal had gesticht die zijn graf bevat, meermalen in zijn jeugd de ongetwijfeld luisterrijke vieringen van 23 en 30 mei ieder jaar opnieuw hebben meegemaakt. Het is hiermee o.i. wel duidelijk waarop Enzinas in de aangehaalde passage doelt.

Op blz. 96 veroorlooft De Savignac zich een vrijheid, die het latijns origineel niet juist weergeeft. Enzinas spreekt over 'monachi', die hem als vrienden kwamen bezoeken, ofschoon zij vijandelijkheden in het schild voerden. 'Sic sunt homines, ut...', zo gaat hij dan verder. Gallus vertaalt in 1558: 'Ainsi sont aujourd'huy les hommes'. De Savignac laat de uitdrukking evenwel zonder reden, naar het mij voorkomt, uitsluitend op die 'monachi' slaan; hij vertaalt aldus: 'C'est une race d'hommes turbulents', waarmee hij de algemeenheid van Enzinas' opmerking wel een bedenkelijke draai geeft.[8.]

Het hoofdstuk dat De Savignac de titel geeft: 'L'Inquisition en Espagne' is vlot en goed vertaald. Doch ook hier kwam een minder juiste weergave van de latijnse tekst naar voren. Enzinas bespreekt

7. Men zie hierover E. Mâle, *Les saints Compagnons du Christ.* Paris (1958), p. 140-155. L. Reau, *Iconographie de l'art chrétien.* III: *Iconographie des Saints*, t. II, G-O. Paris, 1958, p. 690-702.
8. Campan, *o.c.*, I a, p. 182, r. 9 De Savignac, *o.c.*, p. 96, r. 13.

het feit dat men in Spanje de onfeilbaarheid der inquisiteurs zou aannemen: ‘Quid? quod in publicis scholarum disputationibus in dubitationem controversiamque examinatur *utrum sancti Patres inquisitores* (sic enim appellantur) *possint errare?* maxima pars hominum et quidem summorum theologorum diserte affirmat, eos □*ναμαρτητου*□ esse, quod ipsum de romano pontifice omnium scholarum consensu confirmarunt’.[9.] De Savignac maakt hier van: ‘La majorité opte pour *la négative* avec leurs plus fameux théologiens tout comme on est d'accord chez eux pour affirmer l'infaillibilité du pontife romain’ (p. 181). Goed vertaald had er moeten staan: ‘Het grootste deel der mensen en zelfs van de beste theologen verzekert uitdrukkelijk dat zij [de inquisiteurs] onfeilbaar zijn, [dus] precies datgene wat zij met de eenstemmigheid van alle scholen over de Paus van Rome hebben vastgesteld’.[10.] De mededeling dat de inquisiteurs bang zijn dat er ‘alioqui candidiores reperiantur’[11.] is te vertalen: dat zij vrezen dat er ‘knappere of slimmere’ mensen dan zijzelf worden gevonden; de weergave met ‘assez francs’ lijkt mij dus onjuist (p. 181, r. 29).

Ook verder troffen wij nog wel kleinigheden aan. Het stuk over de Aflaatbrieven is evenwel uitstekend vertaald.[12.]

Naar aanleiding van het hier besproken boek, willen wij de vraag aan de orde stellen of een vertaling als deze - welke goede kwaliteiten zij overigens ook moge hebben: dit weze hier toch ook gezegd - nu wel nodig is? Een werk als dit van Enzinas, dat zo sterk alles van één kant beschouwt, draagt in hoge mate bij tot het doen voortleven van allerlei verouderde opvattingen, waarvan men toch mag hopen dat zij weldra volkomen tot het verleden zullen behoren. Ten opzichte van controverse-litteratuur dient men a priori op zijn hoede te zijn; zeker dus t.a.v. van de bronnen uit de 16e eeuw,

9. Campan, *o.c.*, II, p. 146/8.
10. Over de leer van de pauselijke onfeilbaarheid in de Middeleeuwen en de 16e eeuw zie men R.R. Post, *Handboek van de Kerkgeschiedenis.* II. Nijmegen-Utrecht, 1963, p. 267; III, 1963, p. 138. Betreffende de polemiek, hierover, met name in 1536-1537, zie men P. Polman, *L'élément historique dans la controverse religieuse du XVI*e *siècle.* Gembloux, 1932, p. 299-303.
11. Campan, *o.c.*, II, p. 148, r. 21.
12. Campan, *o.c.*, II, p. 228-238 = De Savignac, *o.c.*, p. 214-217.

waarvan het ‘coeur religieux’ zo bijzonder fel en onstuimig klopte. Men dient echt op zijn hoede te zijn. En dat is De Savignac niet. Want al geeft Enzinas *feiten* en *data* dikwijls goed, zijn interpretatie en toelichting daarvan zijn begrijpelijkerwijs in hoge mate voor kritiek vatbaar. De lezer van de 20e eeuw heeft evenwel recht op een wat rustigere en minder partijdige manier van beschouwen dan Enzinas eigen is.

Zo acht ik het bepaald niet juist dat De Savignac maar alles laat passeren wat Enzinas over de Spaanse Inquisitie mededeelt (p. 176-180), ja zelfs niet schijnt te weten dat daarover veel moderne litteratuur bestaat, welke de beweringen van Enzinas recht zet. De Burgalees vertelt daarover heel wat kwaadaardige en ‘populaire’ onzin. Dit feit is eenvoudig vast te stellen aan de hand van de werken van Ernest Schäfer, *Beiträge zur Geschichte des Spanischen Protestantismus und der Inquisition im 16. Jahrhundert* (Gütersloh, 1902-1903; 3 dl.) en van Miguel de la Pinta Llorente, *Los cárceles inquisitoriales* (Madrid 1949): beide auteurs steunen op een omvangrijk bronnenonderzoek.

Een ander voorbeeld moge nog duidelijker maken hoezeer men moet oppassen voor de beweringen van Enzinas en hoe nauwkeurig en attent men moet lezen wat hij zegt. Enzinas dan vertelt[13.] dat hij zijn spaanse tekst van het Nieuwe Testament aan Leuvense theologen ter inzage gaf om te laten goedkeuren, alhoewel *naar zijn zeggen* voor de tekst van de H. Schrift voorschriften van staatswege dienaangaande nooit in praktijk waren gebracht; hij had besloten om zonder bitterheid de censuur der theologen te aanvaarden, hoe scherp zij ook zou mogen zijn. Welnu, uit Leuven kwam het antwoord, ‘hun deugd en wetenschap waardig’, dat men de spaanse taal niet machtig was en dientengevolge niet in staat een oordeel over zijn werk te vellen. Tot zover dus is alles in orde: de houding der professoren is correct; zij handelen zoals men van verstandige en normale mensen mag verwachten. Maar, gaat Enzinas dan verder: het leek hem allerminst verwonderlijk dat deze theologen, die zelfs de latijnse grammatica niet eens kenden, het grieks of spaans niet machtig waren! Het lijkt mij dat men hier een voorbeeld van

13. Campan, *o.c.*, I a, p. 144 vlg. = De Savignac, *o.c.*, p. 81-82.

‘onzindelijk redeneren’ voor zich heeft: twee dingen worden hier maar ineens in één zin bij het voorgaande gevoegd, nl. dat de Leuvense theologen de latijnse grammatica niet zouden kennen en onkundig waren in het grieks. Wie evenwel de werken van H. de Vocht over Leuven ter hand neemt, met name over het College der Drie Talen aldaar - waar professoren zelfs de lessen soms bijwoonden - krijgt toch een enigszins andere kijk op de zaken dan Enzinas heeft. Men vergete ook niet dat Enzinas, trots op zijn eigen kennis van het grieks en latijn, schrijft aan Melanchthon, een humanist van faam. Hier komt dus doodgewone humanistenhoogmoed om de hoek gluren: daarvandaan de onbillijke sneer tegen Leuven. Dat Enzinas zich ook een kenner van het latijn voelde, blijkt uit de bovengeciteerde passage betreffende het Nieuwe Testament. Hij gebruikt daar voor Christus voortdurend het zuiver klassieke ‘Servator’. Sinds de 9e eeuw was voor Christus algemeen het woord ‘Salvator’ in gebruik, een middeleeuws woord derhalve dat het oor der humanisten niet had.

Ook Enzinas' verhaal over de toestemming om zijn boek te drukken, doet dubbelzinnig aan. Zulk een toestemming was niet nodig, zegt hij eerst. De drukker tot wie hij zich wendde, nl. Steven Mierdmans te Antwerpen, verzekerde hem dat hij het boek wel wilde hebben en zelfs zeer graag, omdat hij liever wilde arbeiden voor het algemeen welzijn en voor het heil van de Kerk dan voor gewin zonder meer en voor de twistgesprekken; en ook omdat zulk een werk sinds geruime tijd door een groot aantal vrome mensen verlangd werd. Aldus Enzinas. Het klinkt allemaal erg mooi en het is best mogelijk dat Mierdmans iets in deze geest gezegd heeft. Doch luisteren we verder. Enzinas vroeg hem of het geoorloofd was de H. Schrift zonder permissie te drukken. Mierdmans antwoordde dat het geoorloofd was de H. Schrift zonder toestemming uit te geven en dat er geen enkel verbod op dit gebied bestond. Hij voegde er aan toe - wat waar is, zegt Enzinas uitdrukkelijk - dat geen enkele keizerlijke wet het drukken van de H. Schrift verbood, een mening die hij bevestigde door te wijzen op zijn eigen voorbeeld en dat van verschillende anderen in de stad, die het Nieuwe Testament in bijna alle talen van Europa hadden gedrukt. Er bestond dus, ging Mierdmans verder, geen enkele moeilijkheid

om de H. Schrift zonder autorisatie te drukken, op voorwaarde dat het om een getrouwe vertaling zou gaan. Hier past een kanttekening! Het voorbeeld van de drukkers en van Mierdmans zelf is geen bewijs voor de stelling dat men ook inderdaad zonder permissie het Nieuwe Testament zou mogen uitgeven. En het was van Mierdmans bepaald onjuist om te zeggen dat toestemming niet vereist was! Er was het plakkaat van 7 october 1531 dat iedere vertaling van de Bijbel verbood in het frans of het nederlands of in een andere taal dan het latijn. En dit was waarachtig het enige verbod niet. Ten slotte was juist op 7 april 1543 het verbod afgekomen om welk boek dan ook te drukken, te verkopen of te verspreiden zonder toestemming van de keizer. Met name waren werken zonder auteursnaam verboden. 'De keizerlijke edicten, ordonnantiën en plakkaten tegen gevaarlijke boeken en hun drukkers waren dus in groten getale verschenen', zegt mej. Kronenberg.[14.]

Nu moet wel tot eer van Enzinas gezegd worden dat hij overigens om zijn vertaling geen doekjes wond. Hij vertelt zelf dat er niets in het geheim gebeurde; iedereen wist dat het Nieuwe Testament ter perse was.[15.] Enzinas plaatste zijn naam op de uitgave en Mierdmans zette in het colophon aan het einde: 'Acabose de imprimir este libro en la insigne çibdad de Enuerse, en casa de Esteuan Mierdmanno, impressor de libros a. 25. de Octubre en el anūo del Señor de M.D.XLIII', hetgeen beduidt dat het werk op 25 october 1543 van de pers kwam. In zijn *Historia* vertelt Enzinas verder[16.] dat hij zijn naam er op zette omdat er 'in toto hoc negotio' niets was waarover hij zich had te schamen of berouw moest hebben. Men kan hier terloops opmerken dat Enzinas van zijn standpunt uit inderdaad heeft gemeend het Nieuwe Testament getrouw te vertalen, ofschoon het gesprek over het woord *solius* hem al behoedzaam had moeten maken. De opdracht aan Karel V was gedateerd op 1 october 1543.[17.] Hierin brengt Enzinas naar voren dat heden

14. M.E. Kronenberg, *Verboden boeken en opstandige drukkers in de hervormingstijd.* Amsterdam, 1948, p. 20; vgl. H. De Jongh, *L'ancienne Faculté de Théologie à Louvain au premier siècle de son existence*, *1432-1540.* Louvain, 1911, p. 259-261.
15. Campan, *o.c.*, I a, p. 178 = De Savignac, *o.c.*, p. 94; enige grootspraak ligt hierin toch ook wel, want de regering grijpt pas ná het verschijnen in.
16. Campan, *o.c.*, I a, p. 180 = De Savignac, *o.c.*, p. 94.
17. Afgedrukt in vertaling bij Campan, *o.c.*, I b, p. 649-656.

ten dage alle volkeren de Bijbel in hun eigen taal lezen; hieronder zijn dus begrepen de staten van de keizer zelf, behalve echter Spanje! ‘Ik weet niet - aldus Enzinas - waarom aan Spanje moet ontzegd zijn wat aan alle andere naties is toegestaan’.[18.] Hij heeft dan ook het werk der vertaling ondernomen in het bewustzijn dat, mocht zulk werk iets kwaads zijn of mocht er enig kwaad uit kunnen voortvloeien, zeker de Paus of de Keizer zou hebben bevolen ‘dat zulke boeken niet gemaakt zouden mogen worden noch gedrukt; en dat zij diegenen zwaar zouden hebben gestraft die het tegengestelde zouden doen; temeer, omdat de Keizer zovele wetten (tantas leys) heeft gemaakt van het moment af waarop deze secten ontstaan zijn tot nu toe. Dit is echter, *voor zover ik weet*, tot op de dag van vandaag niet geschied, want in al het overige zijn zoveel wetten wél gemaakt en dat nog wel, God zij dank, met zulk een grote ijver. Daarom ben ik er van overtuigd niets kwaads te doen noch in deze te handelen tegen de wetten van Zijne Majesteit noch tegen die van de Paus. Ook ontbreekt het niet aan voorbeelden, want er zijn tal van gelijksoortige boeken in alle talen en onder alle naties.’ Ook hier dus hetzelfde merkwaardige verhaal als in de *Historia:* Enzinas zou niets van de verbodsbepalingen geweten hebben, met name dus niet van de strenge wet van 7 april 1543. Want het is moeilijk aan te nemen dat Enzinas hier een verfijnde distinctie maakt over vertalen-op-zich, zónder uitgeven: hij publiceert immers zijn vertaling.

Het is waarschijnlijk dat hij zich door deze houding van onnozelheid min of meer probeerde te dekken. Want uit een officieel stuk valt een enigszins ander licht op de zaak. Op 20 november 1543 immers liet de Antwerpse schout Guillaume de Werve aan de regering te Brussel weten dat Enzinas aan Mierdmans had beloofd toestemming tot drukken aan te vragen, ‘ce qu'il n'a fayt’.[19.] En toen Enzinas was gearresteerd, werd onder andere beschuldigingen uitdrukkelijk gesteld dat hij zonder permissie het Nieuwe Testament had laten drukken, ofschoon toestemming daarvoor vereist was.[20.]

18. Campan, *o.c.*, I b, p. 653.
19. Campan, *o.c.*, I b, p. 643-644.
20. Campan, *o.c.*, II, p. 378 = De Savignac, *o.c.*, p. 276-277. Punt 7 van de beschuldiging houdt uitdrukkelijk in, dat Enzinas dit alles deed tegen de plakkaten in, die zo dikwijls waren gepubliceerd dat noch hij noch iemand anders onwetendheid daaromtrent kon voorwenden.

De regering hield dus wel degelijk aan haar wetten vast en bracht tegen Enzinas met name het edict van 7 april naar voren. Enzinas ontkende bij zijn verdediging ook maar iets tegen de wetten gedaan te hebben; inderdaad de houding die hij in de gegeven omstandigheden het best kon aannemen.[21.]

Wat Enzinas vertelt over de uitgave van zijn Nieuwe Testament moet men derhalve wel zeer omzichtig lezen! Het is alsof hij een rookgordijn om de feiten gelegd heeft. Immers: *als* hij het gesprek met Mierdmans goed weergeeft, dàn staat deze hier te boek als iemand die maar wat zegt, om welke reden dan ook. Want hij licht dan Enzinas inzake de kwestie der autorisatie bepaald onjuist voor; hij kon en moest beter weten - en wist ook beter. Want tegenover de schout schoof hij de schuld van het ontbreken van een autorisatie op Enzinas, aldus doende alsof hij zelf zeker van plan was geweest mét approbatie te drukken!

Men kan over Mierdmans nog meer conclusies trekken. Indien deze t.o.v. de schout onwaarheid heeft gesproken, dan bewijst dit allereerst dat hij zich ten koste van zijn cliënt van de zaak wilde afmaken. En spreekt hij waarheid of onwaarheid - het blijft voor de komende conclusie hetzelfde - dan toont zijn mededeling aan dat hij zich niet tot het martelaarschap geroepen voelde (hetgeen men hem niet euvel kan duiden) en minstens dat hij bang was voor een boete, dus voor materieel verlies; hetgeen in tegenstelling is met de onbaatzuchtigheid die Enzinas hem toeschrijft. Trouwens, Enzinas zegt zelf, dat hij Mierdmans had aangeboden alle onkosten op zich te nemen, evenals de verantwoordelijkheid voor de *vertaling.* Het staat dus naar onze mening wel vast dat Mierdmans niet de

21. Campan, *o.c.*, II, p. 382 = De Savignac, *o.c.*, p. 279-280. Hoezeer de regering tegen een uitgave als deze van Enzinas was gekant, moge blijken uit het feit dat Margaretha van Parma op 2 februari 1567 (1566, oude stijl) aan Jan van Immerseele, baljuw van het markiezaat van Antwerpen, schrijft dat hij verboden boeken moet opsporen; o.a. zegt zij: 'A la Sigongne, demandez après les *Colloquia obscurorum virorum doctorum lovaniensium*, n o u v e a u l x t e s t a m e n s e n es p a i g n o l ...' Aldus bij Ch. Rahlenbeck, *A propos de quelques livres défendus imprimés à Anvers au XVI*e *siècle.* In: *Bulletin du bibliophile belge* 12 (1856), p. 252. De zaak 'In de Twee Oeyvaerts' of 'Aux Deux Cigognes' was het adres van de firma Nutius of Nuyts.

edele en onbaatzuchtige figuur is, die Enzinas ons beschrijft. Want het is meer dan waarschijnlijk dat mede door zijn uitlatingen op 20 november tegenover de schout Enzinas op 7 december d.a.v. in hechtenis werd genomen. Hém werd immers, zoals zo juist gezegd, het uitgeven zonder autorisatie ten laste gelegd.

Vervolgens kan men uit het hier verhaalde ook conclusies trekken t.a.v. Enzinas zelf. Indien Mierdmans tegen de schout wél de waarheid heeft gesproken en indien Enzinas in zijn eigen verhaal zijn gesprek met de drukker precies weergeeft, dan heeft Enzinas de drukker naar de bekende weg gevraagd. Hij zegt nl. ook zelf zeer goed te weten dat men boeken zonder auteursnaam niet mocht uitgeven; dáárom zette hij zijn naam er op, ondanks het feit dat Melanchthon hem geraden had deze weg te laten.[22.] Hij schuift dus de verantwoordelijkheid voor het drukken-als-zodanig van zich af: Mierdmans heeft volgens hem gezegd dat autorisatie niet nodig was. Doch volgens de drukker was er de afspraak dat Enzinas de autorisatie zou vragen, hetgeen hij achterwege liet, ofschoon hij tóch vond - het blijkt uit de dedicatie en uit het feit van de aanbieding zelve - dat hij zich niets te verwijten had! Enzinas ging dus niet recht door zee in zijn verhouding tot Mierdmans: hij liet hém opdraaien voor de eventuele gevolgen van het drukken zonder approbatie.

Kort gezegd: hoe men deze zaak ook keert of wendt, Enzinas zowel als Mierdmans komen naar onze mening vreemd uit de affaire met het Nieuwe Testament te voorschijn. Wanneer Enzinas volledig de waarheid spreekt in zijn *Historia*, dan komt Mierdmans in een zeer eigenaardig daglicht te staan. En spreekt Enzinas onwaarheid, dan blijft hoogstens nog de vraag waaróm hij onwaarheid spreekt... Wanneer Mierdmans tegen de gevaarlijke schout de waarheid spreekt, dan komt Enzinas er maar vreemd van af. En spreekt Mierdmans onwaarheid: dan is hij zelf veroordeeld omdat hij zijn klant Enzinas in de gevangenis helpt! Het ongeluk wilde dat Enzinas zowel wegens de kwestie van de autorisatie als van de onrechtzinnige vertaling-op-zich als wegens verdenking van ‘lutherie’ in hechtenis werd genomen. Mierdmans wist zich door, terecht of ten

22. Campan, *o.c.*, I a, p. 180 = De Savignac, *o.c.*, p. 94.

onrechte, de naam van Enzinas te noemen klaarblijkelijk schoon te praten en kon vrij uit gaan. Een proces tegen hem is althans niet bekend.

Zo moet men dus verdacht zijn op allerlei kronkels in het verhaal van Enzinas. Het ware juist geweest als De Savignac ons hierop had attent gemaakt in de vele noten, die hij ter verklaring aan zijn tekst toevoegt.[23.] Doch De Savignac heeft een grote verering voor de man; hij noemt hem ‘un grand homme qui avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup souffert et beaucoup travaillé’ (p. 12). Daarom gaat De Savignac uit van de volkomen waarheidsliefde en eerlijkheid van zijn held, die zich toch ook in zijn verdere leven vreemd en onrustig gedroeg: met Oporinus in Bazel maakte hij op onredelijke wijze ruzie, in Engeland hield hij het slechts kort uit, hij steunde financieel een uiterst vreemde figuur als de drukker Augustinus Frisius.

Aldus komt het dat De Savignac nog al eens noten geeft waarvan de bedoeling is Enzinas' ‘juiste kijk’ te laten schitteren; noten ook die een verkeerd beeld geven van de mensen en toestanden waarmee Enzinas in aanraking komt; en noten die ouderwets aandoen, geschikt om verkeerde begrippen te laten voortbestaan. De toelichtingen van De Savignac op de leer van de R.K. Kerk zijn ook niet altijd juist. De aantekeningen over personen, die in Enzinas' verhaal een rol spelen, doen niet altijd prettig aan. Kortheidshalve hiervan slechts één voorbeeld. Enzinas is uiteraard helemaal niet te spreken over de inquisiteurs, die het grote proces van 1543 in Leuven leidden, met name niet over Ruard Tapper en Sonnius. Toelichting over al deze mensen: ‘Ces portraits sont sévères et sans doute pas toujours pleinement justes, mais il suffit de lire le procès de Jeanne d'Arc pour se rendre compte qu'il n'est pas d'iniquité dont le clergé catholique du temps n'ait été capable’ (p. 46, nt. 23, ook terugslaande op andere, voorafgaande bladzijden). Men weet nu dat Sonnius een ander mens was dan Enzinas beweert. En ook Tapper is niet degene voor wie Enzinas hem verslijt. In zijn functie van in-

23. A. Savine, *La chasse aux Luthériens des Pays-Bas. Souvenirs de Francisco de Enzinas.* Paris, 1910, p. 43, nt. 1, merkt tenminste wél op dat er duidelijk tegenspraak bestaat tussen het verhaal van Enzinas en de mededelingen van Mierdmans aan de schout.

quisiteur was hij geen dienaar van de keizerlijke macht; zelfs zijn vijanden gaven dit toe. Hij was evenwichtig en gematigd, verweet aan Karel V de strengheid van zijn plakkaten en bepleitte bij Viglius de zaak der ketters. In vele opzichten was hij echter nog middeleeuws, vanzelfsprekend.[24.] Vele noten zijn door De Savignac dan ook ontleend aan te oude litteratuur of komen voort uit te weinig bekendheid met de moderne litteratuur. Toch moet erkend worden dat er ook toelichtingen zijn die getuigen van ijverig zoeken. Een voorbeeld van zulk een noot is die over Diego Ortega (p. 31, nt. 11), de oom van Enzinas, van wie De Savignac mededeelt dat hij bevriend was met de humanist Juan Luis Vives.[25.]

Al met al is ons oordeel over de noten dus zeer gereserveerd. Zij doen afbreuk aan de vertaling, die in het algemeen mooi is te noemen, kleine vlekjes daargelaten. Waren de noten beter geweest en waren zij met name scherp kritisch geweest t.a.v. allerlei opmerkingen van Enzinas, dan zouden wij de heruitgave van de *Histoire* toegejuicht hebben. Nu evenwel moeten we erkennen dat voor een wetenschappelijke studie over de persoon en het werk van Enzinas de tekst van Campan de enige is, die men als basis moet blijven gebruiken, totdat er een andere is. Het is erg jammer ook dat De Savignac gemeend heeft weer een andere titel te moeten geven dan Campan reeds deed, aan een boek dat toch gewoon van zichzelf *Histoire* heet. De verwarring wordt hiermee alleen maar groter.

Wij hopen dat men het ons, na het bovenstaande, niet euvel zal willen duiden wanneer wij ter nadere instructie over Enzinas en zijn

24. J. Etienne, *Un théologien louvaniste*, *Ruard Tapper*, *1487-1559. Notice biographique.* In: *Scrinium Lovaniense. Historische Opstellen Etienne van Cauwenbergh.* Leuven, 1961, p. 381-392. Over de dominicaan Petrus de Soto, die hem liet arresteren, is Enzinas al helemaal niet te spreken, noch over Godfried Striroi of Stryroede o.p.. Zie over deze beide mannen S.P. Wolfs, *Acta Capitulorum Provinciae Germaniae Inferioris Ordinis Fratrum Praedicatorum ab anno MDXV usque ad annum MDLIX.* Hagae Comitis 1964, p. 93, nt. 425 en p. 178, nt. 9, die met name over De Soto zegt dat over diens werkzaamheid in de Nederlanden weinig bekend is.
25. Over hem het pas-verschenen werk van S.A. Vosters, *Juan Luis Vives en de Nederlanden.* Afzonderlijke overdruk uit de *Verslagen en Mededelingen v.d. Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1964, waar Diego Ortega ook genoemd wordt.

boek wijzen, op onze eigen studie *Autour de l'édition de l' 'Histoire de l'Estat dv Pais Bas, et de la Religion d'Espagne' par F. de Enzinas, dit Dryander (1558)* welke is verschenen in het tijdschrift *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 27 (1965), p. 463-494.

Sommaire

François d'Enzinas ou Dryander (1518-1552), natif de Burgos en Espagne, a une grande réputation parce qu'il a traduit le Nouveau Testament du grec en espagnol. Il était étudiant à Louvain, quand il se rendit auprès de Mélanchthon en 1541. Chez celui-ci, il fit la traduction en question. En 1543, il l'offrit à l'Empereur, à Bruxelles, mais fut arrêté; en février 1545, il réussit à échapper de sa prison. Pour Mélanchthon, qui devint de nouveau son hôte, il écrivit une *Historia de Statu Belgico deque Religione Hispanica*, contenant l'exposé de ses péripéties dans la prison bruxelloise. Après sa mort, un inconnu traduisit l'ouvrage en français. Ensuite, l'imprimeur strasbourgeois François Perrin l'édita sous le titre *Histoire de l'Estat dv Pais Bas et de la religion d'Espagne* (1558).

C'était un savant belge, feu Ch.-Al. Campan, qui édita pour la première fois le texte latin, y ajoutant le texte français avec une masse de documents. Il donna au fruit de ses soins un nouveau titre: *Mémoires de Francisco de Enzinas... 1543-1545* (Bruxelles-La Haye, 1862) et divisa le texte en chapitres quoiqu'Enzinas lui-même n'eût fait aucune division.

En 1963, le pasteur belge de l'Église Wallonne, Jean de Savignac, fit imprimer une nouvelle traduction du texte latin, divisée également en chapitres, mais autrement que Campan l'avait fait; et il donna aussi à sa traduction un nouveau titre: *Les Mémorables*.... Cette traduction, quoique rapide et très lisible, n'est ni sans tâches ni même sans fautes. Et comme M. De Savignac est un grand admirateur de son héros, il croit trop facilement les affirmations de celui-ci bien qu'elles soient souvent très discutables. Aussi les notes à la fin des chapitres ne nous mettent pas en garde contre Enzinas.

Afin de se faire une idée exacte des procédés de l'auteur espagnol, il faut éplucher les passages dans lesquels il parle de son édition

du Nouveau Testament chez l'imprimeur-éditeur anversois Stéphan Mierdmans, et ensuite les comparer aux documents, ajoutés au texte par Campan. Les deux hommes n'étaient pas loyaux l'un envers l'autre et Mierdmans, certes, n'est pas l'héros de la foi et l'homme altruiste que l'on affirme si souvent.

Donc, vu l'inexactitude de la traduction par endroits, vu aussi les notes trop peu critiques, il faut conclure que, pour une étude scientifique de la vie et de l'oeuvre d'Enzinas, on doit se servir des textes latin et français du seizième siècle. Sur Enzinas, on peut encore consulter notre étude dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 27 (1965), p. 463-494.

La correspondance de Pierre Pantin avec Balthasar Moretus (1607-1611)

par Joseph Fabri, S.J.
Docteur en philosophie et lettres

L'existence d'anciennes lettres est toujours, pour l'historien, une heureuse fortune. Documents de valeur inexprimable! Ces vieux papiers ne se présentent-ils pas comme des témoins directs sans fard, des réalités qu'ils permettent d'évoquer: événements souvent des plus intimes, menus détails inattendus? Les Archives du Musée Plantin-Moretus en abondent.

Mais, pour en extraire toute la substantifique moelle, que de travaux d'approche sont nécessaires!

Dans notre notice biographique de Pierre Pantin, nous avions déjà utilisé les documents qu'on va lire.(1) Mais les quelques pages que nous lui avions consacrées, sont loin d'avoir épuisé toutes leurs richesses. De plus, pour autant que nous ayons eu le loisir de mener une enquête, il nous paraît certain que bon nombre de ‘sources’ concernant notre héros n'ont pas encore été exploitées, entre autres en Espagne où a vécu le doyen de Sainte-Gudule, ex-professeur à

(1) J. FABRI, *Petrus Pantinus*, *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1964 (231e livraison, 3e série A 252-253; B 395; C 1142-1144; H 278; P 466-469 et T 178). On y trouvera la bibliographie du sujet ainsi qu'une étude sur chacune des oeuvres de P. Pantin, dont la plupart seront rappelées ici.
Nous avons dressé plusieurs listes des lettres de Pantin, insérées en appendice. Mais l'expérience nous montre que tout n'a pas été découvert sur le sujet, entre autres en Espagne et peut-être en Hollande ou en France.

l'Université de Tolède, chapelain de Philippe II, aumônier de l'Archiduc Albert, grand aumônier des armées espagnoles dans les Pays-Bas.

Nous nous trouvons ici en face d'une correspondance assez brève: une bonne trentaine de lettres, échangées entre le jeune imprimeur anversois et Pierre Pantin, personnalité bien posée, influente dans les milieux de la cour de Bruxelles, voire du Gouvernement de Madrid. Lettres d'affaires, peut-on dire, mais qui revêtent des allures assez familières pour que se dessine avec plus de précision la personnalité des deux correspondants. Bien que, comme c'est le cas pour Pantin, la majorité de ces lettres ait été rédigée par la main d'un secrétaire.

Dans l'introduction, nous traiterons d'abord des divers problèmes que leur rédaction a touchés afin de permettre ainsi au lecteur des textes eux-mêmes comme une communion avec leurs auteurs.

I. Le tome XIe des *Annales ecclésiastiques* de Baronius

Le tome XI[e] des Annales de Baronius paraissait en 1605 à Rome, muni de toutes les approbations ecclésiastiques nécessaires: il contenait un chapitre *De Monarchia Siciliae* où le Cardinal, napolitain d'origine, - et donc sujet du Roi catholique, - avait ouvert le débat sur la légitimité des droits souverains que l'Espagne revendiquait au Royaume des deux Siciles. Sa conclusion penchait nettement pour l'inauthenticité des documents sur lesquels on les avait jusqu'alors affirmés.[(2)]

On s'imagine la colère de Philippe III à la lecture de cet exposé; d'autant plus violente que, comme il convenait sans doute, les

(2) Sur cette affaire, cf. H. MORETUS, *L'édition plantinienne des* '*Annales Ecclesiastici*' *du Cardinal Baronius*, dans le *Musée du Livre*, 1921, pp. 15-27. Vingt et une lettres tirées des Archives plantiniennes y sont éditées en tout ou en partie. On consultera sur le même sujet les diverses Encyclopédies et les grands Dictionnaires historiques: articles spéciaux ou à l'article Baronius. Le meilleur nous paraît être celui du *Lexicon für Theologie und Kirche*, Fribourg, 1962, ad verb. *Monarchia Sicula.*

observateurs de la Cour d'Espagne à Rome avaient immédiatement rapporté au Roi certains propos du Pape Clément VIII. Le vieillard, à la veille de sa mort, n'avait pas caché son étonnement et peut-être sa satisfaction de savoir que ‘les prétentions de l'Espagne reposaient sur de si faibles fondements...’.(3)

La conséquence immédiate de l'ire du Monarque, au lendemain même de la mort du Souverain Pontife, avait été que par deux fois, une sorte d'exclusive avait été lancée contre le Cardinal. On lui préféra, mais de justesse, Léon XI et, peu après, Paul V, un Borghèse.

E. Vacandard, dans le *Dictionnaire pratique des Connaissances religieuses*,(3) affirme que ‘ce traité *De Monarchia Siciliae* avait été brûlé en Espagne par la main du bourreau, et (qu')il fut exclu de l'édition des oeuvres de Baronius publiée à Anvers (1612)’.

Il est pourtant absolument certain, comme en font foi les lettres de Jean Moretus, que dès 1605, ce XI^{e} volume créait les pires difficultés financières et morales au grand imprimeur anversois.

Le 13 mai 1605, alors qu'il avait déjà mis le XI^{e} volume à la composition, Jean Moretus, comme il l'écrit au Cardinal Baronius: a reçu la visite ‘de quelques personnages de la Cour: *nonnullos ex aula Principum*’. On lui conseille de surseoir à ce travail. Un mot du Cardinal, sans doute déjà averti, ne se fait pas attendre: parler d'une édition tronquée? Jamais! ‘Je souhaite donc, mande-t-il le 14 juillet 1605, ou que vous abandonniez totalement l'impression du volume ou que vous en donniez une édition intégrale’.

Cette réponse si catégorique ne pouvait déjà être connue à Anvers! Or ce même 14 juillet, suite à une décision prise, - et à communiquer à l'intéressé ou à l'évêque d'Anvers, - une délégation du Conseil privé faisait savoir à Moretus, par exploit signé de Grimaldi, qu'il avait à ‘cesser d'imprimer le tome XI^{e} des Annales puisque le dit Cardinal ne veult qu'il l'imprime sans le chapitre de la Monarchie de Sicile’.

Qu'allait faire le malheureux imprimeur? Obéir au Cardinal, c'était assurément suivre le penchant de ses convictions et de son

(3) MORETUS, art. cit. Cf. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. VI, cc. 871-882, et les divers ouvrages sur le Cardinal Baronius.

(3) MORETUS, art. cit. Cf. *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. VI, cc. 871-882, et les divers ouvrages sur le Cardinal Baronius.

idéal; mais c'était aussi se lancer dans une aventure financière extrêmement pénible. Madrid, qui n'était guère bon débiteur, pourrait remettre presque indéfiniment le paiement de ses dettes. Une formidable commande de bréviaires ne serait-elle pas annulée? En affaires, l'honnêteté souvent est chose relative!

Moretus pencha vers l'acceptation des exigences, assez arbitraires à son avis, de la Cour Espagnole. Naturellement, il en avertirait le Cardinal Baronius. Ce qu'il fit par une lettre du 18 juillet 1605; missive embarrassée, on le pense, et qui se terminait par une malencontreuse promesse de quelques menus cadeaux.

Elle lui attira de l'auteur irrité une méchante réponse. Celle-ci s'achevait sur ces mots très durs: '*Munuscula quae te missurum polliceris tibi retine; non ista abs te requiro sed fidem integram*'. Le lecteur sent-il bien la sécheresse du *retine* et tout le mépris du pronom *ista?* Ainsi le problème était nettement posé, dès août 1605.

Pour Jean Moretus, commence alors une période de perplexité. Il écrit au Nonce, à Nicolas Oudaert; il va trouver Pantin qu'il doit rencontrer en compagnie de Richardot, de Dassonville et du même Nonce. Dans ses conseils, Pantin rejoint l'idée profonde de l'imprimeur: il faut écrire une nouvelle fois au Cardinal, insister en toute modestie. Malgré le patronage de ces personnes haut-placées, les modestes propositions de son éditeur n'ont pas l'heur de plaire à Baronius.

Le 18 février 1606, le Cardinal envoie à Jean Moretus la lettre publiée déjà deux fois et que nous tenons à traduire.(4)

Lettre du cardinal Baronius a Jean Moretus

De Rome, le 18 février 1606.

Mes lettres précédentes te l'ont déjà signifié: par la présente, je désire te le faire entendre avec toute l'énergie possible: plus que jamais, je suis on ne peut plus décidé à maintenir ma position. Plutôt ne pas faire paraître le XI^{e} volume (des Annales) que d'y modifier une seule ligne!

(4) BURMANN, *Sulloges Epistolarum*, II, p. 185, ep. 856.

Avait-on jamais vu pareille audace? Un livre, édité avec l'approbation du St-Siège, serait amputé d'une quelconque partie sur l'initiative d'un libraire. Et cela, pour se conformer à un caprice de Princes régnants!...

Crois-moi: il te vaut mieux subir une perte matérielle en mettant au pilon les fascicules déjà imprimés que de passer, aux yeux du monde chrétien, pour un falsificateur de textes.

Imagine-toi les conséquences de pareil acte! Tu t'en repentiras! Réfléchis avant de prendre tes responsabilités. Et veuille ne pas l'oublier: le XI^{e} volume est encore imprimé à Rome, et à Venise et encore à Mayence, sans la moindre omission. Si tu veux en faire à ta tête, en t'appuyant sur l'autorité de je ne sais qui, sache-le: c'est toi qui en payeras les conséquences. Et la bonne raison que tu mets en avant dans ta lettre n'est d'aucun poids ni à mes yeux ni aux regards de ceux qui ont quelque idée du crédit d'ouvrages signés de la main d'un cardinal.

Mes salutations!

Le ton, on le voit, restait dur. Le style de la réponse ne laissait du moins aucune place aux interprétations. Et Moretus, en dépit des lourdes pertes prévues, se rendit aux arguments du Prince de l'Église. Il ne voulait pas fui déplaire. Dans son attitude, ne retrouvait-il pas l'expression même de son propre sentiment de la justice et de la liberté?

Pourtant sa décision ne lui faisait pas totalement oublier les intérêts vitaux de la firme. N'existerait-il pas un moyen d'atténuer les pertes? En s'entendant, par exemple, avec des confrères étrangers?

La suggestion lui vint-elle de Juste Lipse? C'est fort douteux. Mais, - on ne sait ni comment ni par où - le professeur de Louvain était au courant des tractations avec ces imprimeurs étrangers, de ceux dont les Princes accepteraient plus volontiers la divulgation d'un volume où le Roi d'Espagne était égratigné.

‘J'en ai parlé a pere Olivier (Manare), écrivait-il de Louvain le 26 décembre 1605, Jésuite d'auctorité, qui me dist avoir escrit au Cardinal Bellarminus pour induire Baronius a ceder et ne contester avecq(ue) les Princes. ... Quant à mon conseil de vendre hors du

paijs, mon intention n'estoit pas de le faire sans secrete permission du Prince. Car il me semble que *salva auctoritate sua*, *et gratia Regis Catholici*, il le pourroit permettre. Toutefois, il vauldrait mieux attendre, si on le peult impetrer icij &c. Le temps enseignera...'.(5)

Conseils et directives prudentes: Juste Lipse ne souhaitait guère qu'on fît usage de son nom. Mais avec Jean Moretus, aucun danger d'indiscrétion: l'homme savait prendre ses responsabilités.

Le tome XI[e] se trouvait donc déjà imprimé pour une bonne part: les feuilles en encombraient l'atelier; d'autre part, comme Moretus l'écrivait à Philippe Rubens de qui il espérait une aide amicale auprès du Cardinal ulcéré, 'le refus du Roi était aussi catégorique que celui de l'auteur'. Il fallait donc trouver une solution avant la fin de la semaine! Et il redisait, presque par le même courrier, à Baronius sa résolution de céder à ses objurgations plutôt que plier devant les menaces royales.

Baronius, le 21 mai, lui répondit par une lettre débordante de joie. Il félicitait l'imprimeur d'avoir 'fait fi de toute idée de lucre pour ne suivre que la justice et veiller au bon renom' de l'historien. Pareille résistance 'était digne de son nom dans la vraie tradition plantinienne'! 'Notre amitié, déjà vacillante, s'en trouve désormais fortifiée'. Et pour garantir la vérité de la réconciliation, il voulait accepter, sans arrière-pensée, les quelques cadeaux que l'imprimeur lui avait annoncés.

Le 28 juillet, Moretus lui disait sa joie: le Cardinal avait reconnu son désintéressement et rendu hommage à son courage. Cependant, pour demeurer dans la même ligne de droiture, l'éditeur malheureux tenait à mettre le Cardinal au courant de tractations nouvelles avec des imprimeurs étrangers. Il s'était adressé à Paris:

(5) A. GERLO et H.H.L. VERVLIEDT, *La correspondance inédite de Juste Lipse...* dans le *Gulden Passer* 42 (1964), ep. 207, p. 222.
Il y eut trois Pères Olivier. Olivier Bernard, de Antoing (1523-1556) premier recteur du Collège Romain et désigné comme premier provincial de Belgique. Son neveu de Péruwelz du même nom qui mourut en 1605, après avoir déposé sa charge de provincial: il avait tenté de se faire opérer de la pierre à Paris: l'intervention lui avait été fatale. Enfin Olivier Manare de Douai (1522-1614) qui terminait précisément la visite de la Province belge. C'était un religieux remarquable, consulté à Rome et fort bien accueilli dans tous les milieux. Rien d'étonnant que Juste Lipse se soit adressé à lui dans l'affaire qui concernait Baronius et Moretus.

peut-être y pourrait-il trouver un confrère qui accepte de lui racheter le stock des feuilles déjà imprimées pour en faire des volumes complets, c.-à-d. avec les fascicules où se lirait le fameux *Tractatus de Monarchia Siculae.*

Mais ces projets devaient en rester là. Le 30 novembre 1606, encore plein du souvenir des colères de Baronius '*qui atrocissime minatus est*', Jean Moretus avouait à Pierre Pantin l'insuccès de ses démarches: *frustra deinde Parisienses typographes adii...* Sa perplexité allait grandissant lorsque, fort inopinément, au cours du mois de juillet, on apprit à Anvers la mort du généreux Cardinal. Fort saintement le 30 juin 1607, il s'était éteint.

Sans doute, devait-on du respect à la mémoire du grand historien et fidélité à ses dernières volontés. Cependant, par certains aspects, l'affaire du tome XI^{e} prenait dès lors une tout autre tournure. C'était bien l'avis de l'entourage des Moretus qui jamais n'auraient rien voulu faire de moins honnête. 'Vous avez sans doute reçu la nouvelle du décès du Cardinal, écrivaient-ils au chanoine Audejans à Bruges. Nous allons terminer le volume sans la Monarchie de Sicile, si du moins le Roi Catholique persévère dans son refus: car c'est de sa volonté que jusqu'à présent dépend l'avis de nos Princes Albert et Isabelle...'

Ces derniers oseraient-ils prendre l'initiative sur un point si délicat? On ne le savait trop. Le 28 août, Nicolas Oudaert répondait à l'imprimeur qu'il fallait patienter bien que, de l'avis de Pierre Pantin, on puisse aller de l'avant. C'était également sa pensée personnelle. Mais, ajoutait-il, 'j'ignore si la chose se fera en tout honneur et dans les idées du Roi'. Mieux valait donc rester sur ses gardes et attendre.(6)

Tandis que Jean Moretus agissait, Balthasar son fils se remuait également. Il y était poussé par le P. Schondonck, le recteur du Collège de St.-Omer.(7) Le jésuite lui avait écrit lettres sur lettres

(6) Cf. l'appendice de MORETUS, a.c.: la lettre de Oudaert est la dernière.

(7) Le P. Gilles Schondonck de Bruges (1556-1617) fut un homme d'avant-garde. Recteur du Collège de St-Omer, il en fit un centre d'hellénisme et de culture musicale. Préfet des études à Anvers, c'était lui qui y avait mis à l'essai le catéchisme en chants du P. Michel Coyssard. On l'avait encore chargé de la traduction de la *SICA TRAGICA* de Fr. Coster. Cf. *Biog. Nat.*, t. 21, cc. 833-836; V. ANDREAS, *Bibliotheca Belgica*, p. 123; A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les Anciens Pays-Bas*, Bruxelles, 192, t. II, pp. 52-57 etc.; J. ANDRIESSEN, *De Jezuïeten en het samenhorigheidsbesef der Nederlanden*, Antwerpen, 1957, pp. 168-171, etc.; L. BROUWERS, *Carolus Scribani*, Antwerpen, 1961, p. 98. Sur M. Coyssard, cf. SOMMERVOGEL et le supplément de RIVIÈRE. Aussi J. FABRI, *Le catalogus de Ribadeneira* dans le *Gulden Passer*, t. 41 (1963), p. 111 et ss. Schondonck fut en relations épistolaires avec J. Lipse. Cf. BURMANN, II, pp. 753 à 757; et *Lipsii Epistolae*, passim. Sur Coster, cf. *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, cc. 333-341, texte de J. ANDRIESSEN. Voir encore *Bibl. Belg.*, 2^{e} sér. C 568 (BB^{2} I, pp. 900-901).

pour le persuader: il connaissait très bien le Cardinal Baronius, un saint homme s'il en fût et qui avait même joui de visions célestes, entre autres de la T.S. Vierge. Il y allait, affirmait-il de l'honneur du Roi autant que de celui du Prince de l'Église... Et Balthasar avait cherché des intermédiaires. Le doyen Pantin offrait ses services: il possédait pas mal de crédit en haut lieu. Ainsi le jeune imprimeur lui avait confié toute l'affaire. Pantin avait déjà indiqué par quel intermédiaire il fallait acheminer le courrier jusqu'au Roi lui-même.(8) A la suite de ces démarches, Balthasar encore hésitait à écrire au Cardinal Hovius.(9) Cependant le temps passait; l'officine était encombrée: il fallait une prompte décision... Confiant dans la discrétion de son correspondant, il écrivait le 17 octobre au Cardinal de Malines et lui exposait son embarras: somme toute, l'aide du doyen de Ste-Gudule ne semblait pas trop efficace. Cependant, l'heure était propice puisque du côté de l'Italie, il y avait moins à craindre: *Nam ab Italia minus nunc metuere defuncto Auctore qui antehac in opere suo quidquam mutari aut tolli severissime vetabat.* Une lettre de trois grandes pages!...

La lettre du 21 octobre résume bien l'état d'âme du jeune homme; toujours sur le qui-vive à cause de la santé déjà branlante du chef de la famille. ‘Voilà ce que j'ai écrit, disait-il, à l'Illustrissime Cardinal Hovius, avec bien d'autres choses. Et cette affaire, je ne la traite pas comme mienne avant tout mais uniquement pour le bien du Roi et de l'Église. Notre affaire? Mais si le Conseil maintient son décret, nous n'avons aucune autre solution que d'exécuter ses volontés!... Dans l'entre-temps, je proteste de mon unique souci: l'honneur du Roi. Cela passe avant nos intérêts.’

(8) Arch. Plant. 135, f. 2: Balth. Moretus à N. Oudaert, 1 août 1607.
(9) Ibid. f. 5-7: le même à M. Hovius, la veille de la Saint-Luc, 17 oct. 1607.

Et deux mois après, dans une attente toujours vaine, une nouvelle lettre disait à Pantin: 'A propos du tome XI^{e}, si au début de l'année 1608, aucune atténuation du décret précédent ne nous est venue, nous terminerons sans plus tarder le volume, en omettant le *Tractatus Siciliae*, afin de pouvoir l'envoyer à temps vers les différentes foires.(10)

De fait, le 4 février, puisque rien n'était venu de la cour de Madrid, Moretus pouvait annoncer que le travail était fort avancé: restaient encore l'Index et l'Appendice contenant certaines ajoutes aux tomes précédents. Le 27 mars, tout était achevé. A Anvers, on espérait que malgré la suppression du texte litigieux, le marché espagnol resterait très accueillant et qu'ainsi les pertes en seraient assez largement atténuées. Il y avait trop longtemps que ces ennuis avaient duré. Dès l'achèvement de l'ouvrage, Balthasar en ferait parvenir un exemplaire à Bruxelles *si commodius per glaciem liceat.*

Et ce fut tout, pour le moment.

Cinq ans après, le pauvre imprimeur se trouvait encore devant d'importants stocks du trop célèbre tome XI^{e} des Annales de Baronius: invendus, sinon invendables!...

Balthasar n'avait pas encore perdu courage: il essayerait de liquider ses réserves.

Vains avaient été ses espoirs de vendre en Espagne le fameux volume XI^{e}. Tant qu'il s'agirait d'une oeuvre tronquée, il ne fallait pas y songer: dans la perspective d'une double dépense aucun acheteur ne se présenterait uniquement pour se savoir en possession d'un volume imprimé par Plantin alors qu'on n'y trouverait pas le *De Monarchia Siculae!...*

Heureusement, Balthasar avait de bons amis dans la Péninsule: entre autres le P. Philippe de Peralta avec qui, - les registres en font foi -, il entretenait une copieuse correspondance, fort profitable d'ailleurs.(11)

Le 1er juillet 1614 le jésuite espagnol lui communiquait le fruit de son enquête dans les milieux gouvernementaux: *De tractatu*

(10) Voyez plus loin lettres du 21 octobre et de fin décembre 1607 (N^{o} 1 et 2).

(11) Philippe de Peralta: jésuite espagnol qui ne nous est pas autrement connu. Il fut en relations fréquentes avec la firme.

Siculo haec inquirendo reperiebam: nolle Regem atque eius Senatum Annalium Baronij cum eo tractatu venditionem impedire, facultatem tamen apertam ut venales invehantur, non concessuros ne reprobare sententiam illam de Rege Siculo videantur. Itaque si haec Principibus vestris aliquis suggeret, dubium non est quin eius tractatus excusionem liberam vobis relinqueret. Vel si hoc fieri non possit, Rege nostro palam non concedet; mitte ad nos *annales tuos cum tractatu Siculo Parisijs excuso, nam sine periculo et magno cum fructu vendes. Neque enim putare debes Hispanos tam imperitos rerum aestimatores esse ut vitrum a crystallo, hoc est Annales Moguntinos a Plantinianis distinguere nesciant.*

Tout s'était donc réduit à une question d'honneur: celui du Roi et du Roi d'Espagne. Une combinaison sauverait tout, même l'honneur des clients espagnols dont, à Anvers, on sous-estimait le goût.

Déjà le 21 du même mois, Balthasar Moretus exprimait et son contentement et sa reconnaissance au P. de Peralta, son correspondant de Tolède: *De Tractatu Siculo gratias R.V. ago, quod inquisierit, et perscripserit quid tuto nobis liceat. Cum Ioanne Hirszeno, aut alio si recusat, transigam, ut Annalium editionis nostrae exempla aliquot redimat, cum Tractatu Siculo Parisijs excuso, ut non minus Plantinianâ quam Moguntinâ editione Hispani commodo suo utantur.*[(12)]

Ainsi s'arrangeait à moins de pertes un pénible différend; il n'avait duré que trop. Hélas, ce ne serait pas la dernière fois que le Gouvernement interviendrait dans les affaires Plantiniennes. Comme il l'affirme dans une lettre du 5 mars 1609, André Schott avait mis sur pied un arrangement assez subtil pour faire imprimer une partie de l'oeuvre du P. Jean Mariana, celle qui semblait à l'origine de démêlés pour ce jésuite avec l'Escurial. L'affaire s'était même terminée par la prison! Ses *Tractatus VII* dédiés à Paul V dont le *De monetae mutatione*, cause de tout le mal, étaient sans doute par prudence et Dieu sait avec quelle complicité, imprimés en Allemagne. L'oeuvre devait fort être avancée sinon terminée; il ne restait plus que les tables onomastiques. *Exspectat auctor Indices quos vestrae quidem officinae destinaram excudendos*, disait son con-

(12) Arch. Plant. 90, f. 439: Peralta à B. Moretus, 1er juillet 1614; 135, f. 211: Moretus à Peralta, 21 juillet 1614.

frère André Schott, le correspondant officieux de Mariana en Belgique, *sed Aula impedivit*, *quod Veritas odium pariat*, *offendat amicis*.[13]

De semblables intrusions ou censures, on pourrait citer encore bon nombre d'autres exemples. La leçon était, nous semble-t-il, clairement tirée par le philologue anversois: comme son ami Jean Moretus et le défunt Cardinal, il préférait à tout la Vérité et la liberté de la fournir au public.

II. Le *De vita et miraculis D. theclae* de S. Basile de séleucie avec le *Tractatus* sur le même sujet de Siméon Métaphraste

Il est inutile de répéter ici l'étude que nous avons présentée, du point de vue bibliographique dans la Bibliotheca Belgica, fasc. 231 (1964) B. 395, pp. 1-11.

On sait que Pierre Pantin considérait sa *Vita S. Theclae* comme son chef-d'oeuvre; lorsqu'il fut question d'un portrait, le doyen de Bruxelles suggéra à l'artiste dont Rubens plus tard devait s'inspirer, de lui mettre dans les mains ce livre qu'il dédiait à Philippe III.[14]

Les quelques lettres[15] qui contiennent des allusions à cette belle édition grecque, nous permettent d'assister à l'impression du volume. C'était à l'époque, enfin tranquille, où s'élaborait lentement la fameuse trêve de douze ans. Le 13 mars 1607, après deux ans de tractations pénibles autant avec Madrid qu'avec les chefs des Provinces du Nord, un armistice avait été signé par l'Archiduc Albert, pour huit mois. L'aumônier général des armées espagnoles dans les

(13) Ibid. 93, f. 225: André Schott à Jean Moretus, 5 mars 1609. Il s'agit des *Tractatus VII*, imprimés à Cologne, chez Hiérat. Cf. SOMMERVOGEL, t. 5, cc. 560-61. Une curieuse note parle des difficultés que Pierre Pantin aurait connues dans des essais d'édition...

(14) Cf. M. ROOSES, *L'oeuvre de P.P. Rubens*, Anvers 1890, t. IV, p. 228, n° 1015. Rappelons ici que Pantin avait connu personnellement Philippe III au temps où ce dernier était l'élève de Loyasa dont le futur doyen de Sainte-Gudule était secrétaire.

(15) Voyez sur le présent sujet les lettres 1-4, 6-7, 12-13, 17, 20 et 25. Notons que Jean Moretus fera cadeau à Pantin du travail de son beau-fils. La firme devait beaucoup au doyen.

Pays-Bas en profita pour reprendre un peu plus à l'aise les travaux de son choix. Ce fut d'abord le livre présent; ensuite le *Thémistius* et l'*Apostolès* qui devaient ne voir le jour qu'après sa mort, grâce aux soins de son ami, l'héritier de ses Manuscrits grecs: André Schott. On en dira un mot plus loin.

Par la lettre du 21 octobre 1607, nous apprenons que toute la première partie: la vie par Basile de Séleucie est comme terminée. Moretus en envoie les dernières feuilles, sans doute les pp. 223 à 238 ainsi que le début du traité de Siméon Métaphraste: les pp. 241 et suivantes. A ce moment, le travail de la gravure a été définitivement confié à Théodore Galle, l'époux de Catherine Moerentorff. Le jeune artiste s'est immédiatement mis à la besogne; si bien qu'en fin décembre 1607, Pantin peut lui suggérer des corrections et des retouches. Théodore en tiendra compte; mais l'hiver de cette année est tellement rigoureux que, tout le mois de janvier durant, il est impossible, à cause du froid, d'obtenir quelques épreuves convenables. Un premier exemplaire corrigé n'était fourni que le 4 février; en mai, le tirage en était achevé; mais Moretus hésitait à en envoyer quelques spécimens, peur de les voir se détériorer dans un mauvais emballage.

Dans l'entretemps, les compositeurs n'avaient pas chômé, car Moretus tenait à pouvoir en envoyer en temps voulu des exemplaires à la Foire de Francfort. Pourtant il ne se pressait pas: question de mieux disposer le premier quaternion, celui qui devait contenir la dédicace à Philippe III et peut-être l'approbation ecclésiastique avec le Privilège. Ces derniers cependant furent rejetés en fin de volume, avec les listes d'errata.

La dédicace au Roi devait être spécialement soignée, on s'en doute. Mais lorsque Pantin la lui envoya, Moretus n'avait guère eu le temps de la lire à l'aise. Enfin il avait trouvé quelque loisir. Hélas! il devait l'avouer: le contenu de l'épître lui était apparu par trop servile: certaines expressions sentaient la basse flatterie. Et l'imprimeur, dont on connait les sentiments vis-à-vis de la censure royale, avec une liberté et un goût remarquables, les critiquait impitoyablement. Les hyperboles déplaisantes seraient remplacées avantageusement par des expressions plus vraies qu'il suggérait modestement au doyen de Sainte-Gudule. Chose admirable, le

prélat accueillit ces observations avec une charmante humilité et se rangea sans la moindre amertume devant les raisons de l'éditeur érudit et indépendant. Bel exemple de la sage tolérance qui règnait dès lors dans les milieux intellectuels d'Anvers et de notre pays, bel exemple de vertu chez le Prélat.

Malgré la négligence, plus grande à ce moment, des ouvriers de la maison et des correcteurs, le volume sort finalement de presse: peu après le 24 juillet 1608, date à laquelle Moretus avait envoyé la page de titre avec ses derniers accomodements.

Du volume il ne sera désormais plus question, sauf pour l'envoi de quelques exemplaires entre autres à Juste Lipse et à Lessius ou à l'auteur qui les distribuait à ses amis.

III. Les écarts de plume de Puteanus

On connaît la carrière brillante de ce fantasque professeur de l'Université de Louvain où il prend la place laissée par Juste Lipse.(16)

Il étudiait en Italie, à Milan. Pantin, aumônier de l'Archiduc Albert accompagnait ce dernier en voyage de noces, si on peut dire. Il le rencontra une première fois chez un ancien ami d'Espagne: J.-B. Saccus. Pour le doyen de Bruxelles, au milieu des embarras de sa charge, ce fut un heureux moment de détente. Entre amis des choses de l'Antiquité, on parla à coeur ouvert tout en dégustant d'excellents vins. La conversation roula sur le grec, le latin: les convives s'intéressèrent longuement au manuscrit du *Thémistius* dont Pantin était possesseur.(17)

(16) On consultera la vie du héros par T. SIMAR, *Erycius Puteanus*, Louvain, 1909. L'affaire des écrits dont il est question ici n'est qu'évoquée pp. 7-10; entre autres l'opposition des milieux bien pensants d'Anvers. L'auteur n'a pas utilisé les lettres ci-jointes: 5-7, 10, 13, 16 et 22. Elles reflètent les idées du parti opposé au professeur de Louvain.

(17) On trouve ces détails dans les deux lettres de Puteanus à Pantin: de Padoue, 27 janvier 1600 et Milan, 15 mai 1601. Cf. PUTEANUS: *Epistolae*, I, 59, p. 93 et II, 27, p. 52. On consultera aussi les lettres de Saccus à J. Lipse (BURMANN, II, pp. 8-15, surtout l'ép. 733, p. 13) et les lettres éparses dans la correspondance de J. Lipse lui-même.

Par ailleurs, l'ancien professeur de Tolède ne fut pas sans remarquer la sorte d'excitation qui semblait énerver le jeune Erycius: Paternellement il lui conseilla pour aller se détendre quelque peu, de quitter Milan. Ce que le jeune homme fit; il se rendit à Padoue. Et là encore, il fut question du *Thémistius*.

On était sur la fin du XVI^{e} siècle, peu de temps avant que Puteanus n'obtienne le bonnet de docteur en droit.

Il était historiographe de la ville de Milan depuis 1603 et avait épousé une Italienne assez coquette lorsqu'en 1606, après la mort de Lipse, ses amis: Richardot, Oudaert, Wouverius et d'autres encore, unirent leurs efforts afin de lui obtenir, malgré l'opposition, la place du grand maître défunt. Ce fut bientôt chose arrangée. Rentré dans les Pays-Bas du Sud le 1er septembre 1606, Erycius pouvait enfin le 18 avril de l'année suivante, inaugurer à Louvain ses cours.

C'est vers cette époque que le jeune professeur, déjà célèbre, publia coup sur coup des ouvrages qui devaient faire scandale. La *De conviviorum Luxu Epistola* suivie bientôt du *Comus Cimmerius*, puis d'une *Laudatio Belgicae Iuventutis*. Les attaques dont il fut assez vite l'objet devaient lui faire écrire encore la *Consolatio Caecitatis* où il s'en prenait plus spécialement à Jean Wouverius, son ancien protecteur.(18)

Les historiens de Puteanus nous disent que le milieu des riches marchands d'Anvers se sentit visé par la première brochure; tellement qu'ils parvinrent à persuader le sage chanoine Beyerlinck deprendre la tête d'un mouvement de protestation. Dans le feu de la controverse, quelques-uns des polémistes - entre autres Wouverius, - se permirent des allusions méchantes tant à l'épouse qu'aux moeurs du professeur. Celui-ci avait vu rouge et s'était

(18) *De conviviorum Luxu Epistola*, Louvain, 1607 (*Bibl. Belg.*, 2^{e} série, P 165). - *Juventutis Belgicae laudatio*, Louvain, 1607 (*Bibl. Belg.*, ibid., P 162). Cf. SIMAR, pp. 76-77. - *Comus sive Phagesiposia Cimmeria*, Louvain, 1608 (*Bibl. Belg.*, ibid., P 166-168). Cf. SIMAR, pp. 63-65; G. SOBRY, *Comus of de Kimmerische Smulpartij*, Antwerpen, 1938. - *Caecitatis consolatio*, Louvain, 1609 (*Bibl. Belg.*, ibid., P 174 et B.B.^{2} pp. 764-769 pour tous les ouvrages cités ici).
Tous ces livres furent imprimés chez G. Rivius. On remarquera que, selon V. ANDREAS (*o.c.*, p. 257) on avait fait disparaître l'*Epistola de Luxu* dans les *Opera Omnia* de Puteanus.

répandu en sottes et rageuses considérations. Avec un tempérament comme le sien, on dépasse vite la mesure, surtout dans ces énervantes circonstances...

Dans les six lettres publiées ici et où il est question de Puteanus, on entendra l'autre son de cloche. Car, de son aveu, son biographe n'a pas pu les utiliser. On remarquera la grande modération de Balthasar Moretus dans ses critiques, l'absence de toute animosité. Au contraire il y règne une certaine tristesse devant d'inutiles débordements, si peu dignes d'un chrétien et d'un humaniste, un véritable étonnement à la nouvelle des capricieuses fantaisies d'un homme de talent.

La longue lettre du 18 avril 1608 est caractéristique: on y sent, à travers les critiques, une sympathie fidèle à celui qui s'est lancé dans une méchante aventure, surtout contre un ami; et cette ingratitude souverainement déplaisante paraît d'autant plus déplorable que celui à qui Puteanus s'est attaqué, paraît un des caractères les plus faciles et des plus aimables.

Cette appréciation de Balthazar, Pantin la reprendra avec enthousiasme dans la lettre du 27 janvier 1610. ‘Wouverius est précisément à cette heure mon hôte. Plus je le fréquente, plus je découvre en lui de modestie et de véritable science: un disciple modèle de Juste Lipse.’

Comme son correspondant d'Anvers le doyen de Sainte-Gudule déplorait cette inutile lutte ouverte entre le professeur et leur commun ami. L'affaire ne devait s'arranger qu'en 1611, semble-t-il.

IV. La rencontre avec *Dominique Baudius et Daniel Heinsius*

A la fin de sa lettre du 24 mai 1609, - une lettre d'affaires! - et presque en manière de post-scriptum, Pantin confie à Moretus un ennui personnel. La chose lui pèse: ses amis les bons Pères Jésuites s'en donnent une nouvelle fois à coeur joie contre les Protestants. ‘Je constate, écrit-il, que nos Pères ont de nouveau publié je ne sais trop quelle sottise, disons plus: quelle vilenie. Et dans quel but? C'est leur affaire! Heinsius et Baudius n'attendent que le moment

de pouvoir lier amitié avec nous, par correspondance. Je leur ai répondu avec le plus d'humanité possible en y ajoutant quelque exhortation à la modération, surtout dans le style. Je préfère cela à l'autre méthode. Leurs façons ne peuvent que les irriter!' Et il demande à Moretus de se faire son intermédiaire auprès des deux professeurs venus de Hollande.(19)

Telle était la situation: elle le peinait. Et voici que la nouvelle lui vient: Baudius et Heinsius sont en route pour les Pays-Bas du Sud. On sait que les deux professeurs, - deux célébrités, de l'université de Leyde, désertée autrefois par Juste Lipse, - avaient abandonné Gand par fidélité à leurs idées. Le premier Baudius, un Lillois, s'était dès lors acquis une solide réputation d'esprit assez partisan tandis que son jeune confrère, originaire de Grammont, après avoir fait figure d'enfant prodige, promettait des merveilles sur le terrain de la philologie.

Les attaques de Clarus Bonarscius, - pseudonyme derrière lequel on devina assez vite le recteur des jésuites d'Anvers, le P. Charles Scribani, - ne devaient guère être de nature à apaiser le fougeux controversiste, homme colérique et fantasque, aux dires de ses meilleurs amis. Le duel de plume semblait devoir s'éterniser entre le jésuite et le professeur: bon nombre de chrétiens des grands centres: Bruxelles et Anvers le regrettaient amèrement: leur charitable penchant vers une sage tolérance n'y trouvait pas son compte.

Or il se faisait que précisément vers ce même temps Baudius, fatigué, cherchait à prendre une détente. Sa femme était gravement malade: l'abandonner lui coûtait. Mais il était à bout de nerfs. Il se décida pour un séjour à Gand, chez son très vieil ami Maximilien Vriendtius, le secrétaire de la ville: ils se connaissaient depuis

(19) Lettres 14-19, 21 et 32. Sur Scribani, cf. L. BROUWERS, *Carolus Scribani S.J.* (1561-1629), Anvers, 1961. L'antagonisme entre les deux hommes est traité pp. 151-161. - Sur Baudius, cf. P.L.M. GROOTENS, *Dominicus Baudius* (1561-1613), Nijmegen-Utrecht, 1942, pp. 150 ss. Notons que, par suite des circonstances, l'auteur n'a pas eu le loisir de consulter les Archives Plantiniennes. Il fait de Scribani le Supérieur de la Maison Professe S.J. d'Anvers; si Scribani a fondé cette maison en tant que Provincial, il ne l'a jamais gouvernée. Mais il y est mort cinq mois après André Schott.
Daniel Heinsius (1580-1655) originaire de Grammont, n'apparaît ici qu'au second plan; mais plus que Baudius, il est resté en relations avec les jésuites d'Anvers, surtout avec A. Schott.

1583! Si ce voyage lui procurait la distraction nécessaire, il aurait encore l'avantage de lui permettre deux prises de contact importantes: avec Richardot mais surtout avec Spinola, son correspondant depuis quelque temps déjà au sujet de la trêve de Douze ans.

De plus, sa défunte mère, peut-être gantoise d'origine, avait été depuis 1578, propriétaire d'une maison que, pour des raisons très mal définies, l'administration avait confisquée. Avec l'aide du secrétaire de la ville, Dominique espérait bien rentrer dans son bon droit ou du moins toucher de l'édifice l'équivalent en espèces sonnantes... Hélas, l'appui de Maximilien ne lui fut d'aucun secours: sur ce point, il fit buisson creux. De même, la rencontre avec Richardot ne put avoir lieu. D'autre part, sa visite à Spinola lui laissa un souvenir lumineux: il en parlera souvent, toujours avec enthousiasme.

C'est à ce moment qu'il eut l'occasion d'accepter la chaleureuse invitation que lui avait faite le doyen de Bruxelles, dans les sentiments qu'on connait déjà: l'atmosphère en serait à l'apaisement.

Le premier juin, Pantin annonçait l'arrivée probable à Gand des deux professeurs de Leyde, qui passeraient ensuite par Bruxelles 'où nous essayerons, disait-il, de les réconcilier avec les Pères; qu'une bonne fois ce soit la fin de ces escarmouches!...'

De fait, le 2 juin 1609, Moretus annonçait au doyen de Bruxelles l'arrivée probable à Anvers de Dominique Baudius qu'accompagnait son jeune ami Daniel Heinsius.

Visite importante à ses yeux! Ne pourrait-elle pas marquer la réconciliation, tant souhaitée entre le P. Scribani, et le Lillois de 48 ans que le protestantisme, avec bien des détours, avait arraché finalement à la France pour en faire un professeur de l'Université de Leyde.

Mais accorder ces deux hommes pouvait paraître une véritable gageure! Plus que n'importe qui, le jésuite - alias Clarus Bonarscius - était engagé dans les plus brûlantes controverses. En 1602, il avait imprimé son '*Ars mentiendi Calvinistica*'. Trois ans plus tard, c'était son chef d'oeuvre, l'*Amphitheatrum Honoris*, en faveur de Juste Lipse que précisément Baudius était parvenu à faire remplacer à Leyde par Joseph-Juste Scaliger. De plus venait de sortir de presses, en 1609, la célèbre *Defensio Postuma.* Baudius de son côté n'était certes pas moins engagé que lui; et contre lui! A l'instiga-

tion, semble-t-il, de Casaubon et du président de Thou, c'était lui qui avait répandu dans le public une série de pamphlets en vers qu'on avait réunis en un même livre: *Dom(inici) Baudii Poematum nova editio*, paru à Leyde en 1607: le P. Scribani et ses confrères y étaient fort malmenés par un homme dont le caractère n'avait rien de mesuré. Louis Guez de Balzac qui fut quelque temps son élève parle de 'zèle forcené', d'accès de 'fureur toutes les fois qu'il parloit de Rome'.[20]

Moretus et Pantin savaient-ils que Baudius, déjà en 1607, avait manifesté quelque regret pour ses incartades? Le 10 novembre il avait écrit à un ami de Gand: '*serio paenitet quaedam nimiae acerbitatis foras erupisse*, *quae domi continuisse*, *et vellem et fuerat melius?* Cela est bien peu probable. Mais on comprend que dans tout le milieu des Plantin-Moretus, des Schott, en perpétuelle correspondance avec Casaubon, de Thou, Scaliger et tant d'autres, on souhaitait voir poindre l'apaisement. Pantin, aux yeux de Moretus, était dans le ton exact: 'cela me fait plaisir de vous l'entendre dire', lui confiait-il; 'assurément vous ferez là une des plus belles choses au monde!' Ce à quoi le doyen répondait le 31 août 1609 en annonçant pour le lendemain ou le surlendemain la visite des deux philologues en séjour à Gand où Baudius, ancien élève de l'Académie calviniste, aimait revenir: 'Je leur ai offert l'hospitalité: parce que, vis à vis de personnes qui éprouvent d'aussi méchantes pensées pour les représentants de notre ordre, il s'agit bien de les attirer par l'expression de notre sens de l'humanité': *quod tales et qui tam sinistras opiniones de nostri ordinis hominibus saepe iudicarunt*, *humanitate alliciendos existimem.*[21]

Il prêchait un converti! Moretus le lui avait bien dit, dans sa lettre précédente: il espérait beaucoup d'une rencontre de Baudius avec Scribani. Car le protestant verrait bien, à l'expérience, que la

20 *OEuvres de J.L. Guez de Balzac*, Paris, 1854, t. I, p. 359.

21 *Humanitas:* le mot est intraduisible: il correspond à l'honnêteté mais de l'honnête homme! Nous avons déjà signalé dans notre Pierre Pantin (*Bibl. Belg.*, 3e sér., no 251, P. 466, p. 20) qu'au lendemain de sa visite, Baudius reprenait le mot: *Reverendus Decanus... nos excepit omni genere humanitatis* (*l.c.*, ep. 80 et 96 du 3 septembre et du 10 novembre 1609). On le voit, l'attitude exquise du doyen lui fit une impression durable, dans le sens que le prélat de Bruxelles avait cherché.

conversation de son antagoniste avait une allure bien autrement accueillante que le rude style de ses écrits.

La visite à Bruxelles, chez le doyen eut lieu. Et il est consolant de constater, d'après une lettre de Baudius lui-même à un ami, que c'est précisément cette *humanité* qui l'avait frappé dans l'accueil de Pantin.[22] Au début d'octobre, ce dernier restait encore en contact avec les deux philologues 'Bataves', comme il dira, puisque le 8, il leur envoyait un livre par l'intermédiaire de Moretus. Il répétera son geste pour Heinsius le 16 septembre et le 29 novembre 1610. Mais le silence assez inattendu des deux hommes l'embarrassa longtemps. Une première plainte du 3 décembre 1609 était suivie d'une autre, plus angoissée le 31: *De Batavis nostris diu est quum nihil intellexi adeo ne hic male excepti ut ita amicorum obliviscantur? an quod ab ordinibus silentium illis impositum*, *litterarumque commercium interdictum*'. Auraient-ils été mal accueillis? Pantin ne pouvait s'en convaincre. Sans doute, pensait-il, avaient-ils dès lors reçus, de la part de leurs coreligionnaires, des consignes de silence assez strictes...

La rencontre de Scribani eut lieu, elle aussi. Elle sortit d'excellents effets, à en croire le témoignage du rédacteur de la notice mortuaire néerlandaise du jésuite qui souligne le fait en particulier: 'Lorsqu'il avait affaire à des hérétiques, dont on sait qu'il était l'épouvantail, il parvenait à les entreprendre de manière si prudente que tous le quittaient dans de meilleures dispositions et avec des signes d'amitié évidents. Onder de welcke hy Dominicum Baudium met een samenspraecke soo heeft versoot dat hy noydt op en hiel van syne beleeftheyt te prysen, ende swoer dat hem voordaen noyt iet meer soude bewegen om tegen de Societeyt te schryven.[23]

Et de fait, nous paraît-il, les controverses qui suivirent ne furent que l'effet de jeunes disciples dont on ne voit pas que Baudius les ait approuvés.[24]

22 D. BAUDII *epistolae*, Amsterdam, 1647, II, ep. 46.

23 BROUWERS, *o.c.*, p. 530 (omise dans l'index!) La phrase est extraite de la biographie néerlandaise rédigée au lendemain de la mort de Scribani. Il faut que le fait ait été marquant pour avoir été ainsi souligné devant des contemporains.

24 A la lecture de leurs élucubrations, Baudius n'était guère satisfait. Il écrivait à F. Sweertius: *Non tali auxilio*, *nec defensoribus istis tempus eget* (Ep. II, ep. 56).

Episode intéressant, nous semble-t-il, pour l'étude de l'évolution, si caractéristique à cette époque, d'un sentiment de tolérance de plus en plus affirmé et dont on a déjà souligné un trait dans la résistance de l'imprimeur anversois, entouré et soutenu par ses amis, contre l'ingérence des pouvoirs publics dans des affaires qui relevaient de la conscience ou de la liberté de presse.

La rencontre tant souhaitée par Pantin connut-elle les effets qu'en attendait le charitable doyen? Il est difficile de le dire. Baudius perdit sa femme peu après: cette mort ouvrait pour lui une période difficile et on comprend qu'il n'ait pas immédiatement songé à poursuivre le dialogue. Nous l'avons dit: une lettre de lui montre combien il avait été touché par l'accueil humain ou humaniste du prélat. Mais l'absence de toute réaction, à sa connaissance du moins, permit à Pantin d'imaginer toutes sortes de raison d'un silence qu'il ne s'expliquait pas. Il alla jusqu'à confier à Moretus, dans sa lettre du 31 décembre, qu'il croyait à un véritable mot d'ordre de la part des autorités religieuses de Hollande: *reor ab ordinibus silentium impositum.* De son côté, il avait fait tout ce qu'il pouvait, en écrivant et par quelques envois de livres...

Cependant, la chose est certaine, l'accueil vraiment charitable et plein de tolérance que les deux hollandais *(batavi nostri)* avaient connu à Anvers, entre autres chez le P. André Schott, devait leur laisser un souvenir ému: ils en parleraient encore. On se rappellera que l'*Apostolès* de Pantin, revenu dans les mains de Schott, fut préfacé par Daniel Heinsius à qui le jésuite anversois un peu à tort sans doute, avait cru pouvoir confier toute l'affaire. Ce n'est pas l'unique occasion où les deux hommes, de tendances religieuses différentes, eurent l'occasion de collaborer.[25]

25 FABRI, B.B., *l.c.*, A 252 et T 178. Détail curieux: Schott avait été averti de la mise en vente de la Bibliothèque de Baudius. Il écrit à Meursius le 20 mars 1614: *Bibliotheca Baudii distrahi istic nunciatum.* Il souhaite pouvoir acheter trois de ses livres, entre autres le *Florus* annoté par Baudius. Il prévoit que le prix en sera élevé. Tant pis, il le lui faut parce que *Florus* est un classique, employé dans les collèges (MEURSIUS, *Opera Omnia*, XI, p. 239, lettre 331).

V. *L'elogium Oudartianum. Tumulus honorarius*

Le sujet sur lequel revenait le plus fréquemment cette correspondance-ci est la plaquette que Pantin rêvait d'imprimer à la mémoire de son ami le chanoine Nicolas Oudaert, mort à Malines le 1er juillet 1608.[26]

Pour Pantin, cette oeuvre était déjà presque une réalité: il en avait comme composé la page de titre: au centre, un portrait; de part et d'autre, Thémis et la Poésie, tenant au-dessus de lui les armes des Oudaert; en-dessous le célèbre anagramme qui servait au prêtre-humaniste de signature: IVS LAVDE CORONAT (= Nicolaus Oudaert): le tout ferait suite à la FAMA POSTUMA que Moretus croyait pouvoir rééditer sous peu. Hélas! Ceci, comme le beau projet de Pantin, n'était qu'illusion. Si le texte du *Tumulus* existe, il est encore en manuscrit!

Outre les deux lettres que nous publions dans cette collection, on y trouve nombre de poèmes, dûs à la plume de Pantin ou de quelques autres: de Philippe Numann, le secrétaire de la ville de Bruxelles, du jésuite Bernard Bauhuse, de Philippe Rubens, J. Lernutius, P. Castellanus...

Pourquoi cet enthousiasme? Que ne possédons-nous pas la biographie en prose qu'avait promise Géry du Rieux[27] et que, à son

26 Sur Nicolas Oudaert, cf. Lettres 7 à 36, *Biogr. Nationale*, 16, cc. 382-383; V. ANDREAS, pp. 628-629. - Le manuscrit du *Tumulus Honorarius*, prêt pour l'impression, avec l'approbation de Laurent Beyerlinck et le privilège signé par Busschere le 25 janvier 1611, se trouve au Musée Plantin Moretus: M 67. La table des matières en a été donnée par J. DENUCE, *Catalogue des manuscrits du Museum Plantin-Moretus*, Anvers, 1927, p. 39. *Wouverij panegyricum paucissimorum foliorum est*, écrivait Moretus à Schott, le 8 janvier 1610 (Arch. Plant. 135, p. 74).
Nous écrivons *Oudaert* (et non Oudart) à cause même de l'anagramme que le chanoine a donné de son nom.
On sait que celui-ci était fort lié avec Juste Lipse qui en fit son exécuteur testamentaire. Ainsi ne devait-il pas être tellement étonnant de pouvoir lire son éloge funèbre en appendice à la *Fama Postuma.* A côté de la collection des Lettres dans les *Opera Omnia* de Lipse, on en trouve de très nombreuses dans BURMANN, I, pp. 278-303, epp. 271 à 299. Beaucoup restent encore inédites à Anvers et peut-être ailleurs.
Cf. encore: M. SABBE, *Het legaat van Kan. Nic. Oudaert aan Jan Moretus* in *Gulden Passer*, IX, 1931, pp. 45-47.

27 Géry du Rieux ou Rivius: *Biogr. Nationale*, 6, c. 367. V. ANDREAS, p. 299.

grand chagrin, Pantin ne vit jamais venir! Dans sa lettre au frère du cher défunt, le doyen de Bruxelles l'affirme: l'amitié qui le liait au chanoine, official de Malines, datait de plus de seize ans: *a sedecim annis et amplius*, c'est-à-dire des environs de 1592, au moment où Pantin recevait en Espagne, sa nomination de doyen du Chapitre de Bruxelles dont Nicolas faisait partie.

Le chanoine a-t-il aidé l'ancien professeur de Tolède et l'aumônier de l'Archiduc Albert à surmonter les difficultés qu'avait entraînées une nomination, imposée, comme on le sait, d'autorité par Philippe II? Un point est sûr: c'est grâce à Pantin que les *Ephemerides Ecclesiasticae* de Oudaert virent le jour. Sans lui, découragé plusieurs fois, l'auteur aurait abandonné la partie.[28]

Par ailleurs, les lettres de Juste Lipse qui avait désigné le chanoine comme son exécuteur testamentaire, sont pleines d'allusions à des rencontres à Louvain ou à Malines. Elles marquaient des jours fastes pour le cercle d'amis qu'ils formaient.

Il ressort des lettres de Pantin à Moretus combien grande était l'affection qu'il portait au bon prêtre et son intense désir de pouvoir répandre sur sa tombe une abondance de fleurs poétiques, témoins de sa reconnaissance et de son admiration.

Grâce à notre correspondance, il est facile de suivre, dans ses détails, la genèse de cet éloge funèbre mort-né. Ceux qui se sont occupés d'oeuvres littéraires en collaboration, y retrouveront sans difficulté bien des émotions vécues!

Dans une lettre du 24 juillet, moins d'un mois après la mort du cher ami, Pantin a déjà rédigé une élégie qu'il expédie à l'imprimeur. Mais sans doute regrette-t-il son geste, car l'idée lui est venue d'un hommage commun. Moretus devra retenir le poème pour une autre occasion.

Le 31 décembre, Pantin s'est engagé à fond: les collaborations ont été demandées et agréées d'enthousiasme, semble-t-il. Il suffira d'attendre... C'est comme à Rome, pour les funérailles nationales de Valerius Publicola où tout le monde s'y était mis.

Mais bien vite, Pantin devait connaître les avatars propres à

28 FABRI, *o.c.*, *B.B.*, 3e série, P 469, p. 4, 3o; BURMANN, *o.c.*, I, p. 278, n. affirme expressément que Oudaert était chanoine de Bruxelles.

semblable publications. Dans son enthousiasme légèrement emphatique, la lettre de Pierre Bouille pourrait bien n'être qu'une manière polie de non-recevoir. Rivius avait lui aussi accepté de composer en prose, comme il le spécifiait, une biographie du bon chanoine; mais sa santé ne lui permettait plus de travailler comme il souhaitait; et il se désista. d'autre part Philippe Rubens envoie sa quote-part: il fallait la corriger: travail délicat, où il convient de ne pas froisser l'amour propre! Oh, avec Balthasar Moretus, c'était plaisir de travailler: cet humble jeune homme osait dire à Pantin le fond de sa vraie pensée; capable qu'il était encore d'accepter pour lui-même les remarques. Il est vrai que Pantin lui donnait un fameux exemple dans ce domaine!

Puis ce furent les ennuis avec Aubert Le Mire dont on croyait pouvoir attendre des merveilles. Pantin lui avait confié ses propres notes pour qu'il les corrige ou y puise sa documentation. Or le savant chanoine, assez à l'improviste avait été chargé d'une lourde mission à Paris; il partait sans crier gare, mais aussi sans plus se soucier des papiers de son ami de Bruxelles: ce qui se comprend un peu. Mais Pantin ne l'envisageait pas de la sorte.[29]

Bref, les affaires traînèrent. Les presses de Moretus étaient on ne peut plus chargées: du travail important, à exécuter sans tarder. Après un trop long silence dont il s'excuse, l'imprimeur exprime sa volonté de faire paraître l'hommage funèbre en l'honneur de Nicolas Oudaert comme convenu, en appendice de la réimpression en vue de la Fama postuma: à l'été de cette année 1611!

A cette lettre du 19 mars, le doyen de Bruxelles, encore convalescent d'une mauvaise chute, répond le 1er avril sur un ton bien pessimiste: *De Oudartianis pro arbitratu uestro fiat: neque enim mihi hic multum aut seritur aut metitur; nisi quod famam amici tot nominibus de publico bene promeriti*, *posteritati notam exoptem.*

L'ancien aumônier des armées espagnoles se croyait-il encore devant la forteresse de Groll où à 51 ans il avait rédigé son premier

29 Sur Aubert Le Mire (Miraeus), cf. *Biogr. Nationale*, 14, cc. 882-895. Il fut chargé en octobre 1609 d'une mission diplomatique auprès de Henri IV dont on voulait obtenir des garanties pour la liberté des Cultes aux Pays-Bas. Les autres affaires, celle-ci d'abord et celle dont il sera question à propos du Thémistius, passaient naturellement à l'arrière plan.

testament? Les heures lui paraissaient sombres: avec quelque vérité cette fois puisque l'hommage qu'il avait préparé pour son ami, ne verrait pas le jour de son vivant...

Connaîtra-t-il jamais la lumière? Nous en avons quelque peu préparé la voie: à d'autres de faire le dernier geste en parlant plus complètement du bon chanoine Oudaert dont les os reposent, sous la tour, dans la cathédrale Saint-Rombaut à Malines.

VI. *L'édition du Thémistius*

Nous ne pouvons ici que compléter ce que déjà nous avons exposé plus longuement ailleurs.[30]

On sait comment Pantin, fort vraisemblablement, hérita, si on peut dire, du manuscrit de Thémistius commencé par un scribe aux frais d'André Schott. Mais les circonstances n'avaient pas permis à ce dernier d'attendre son achèvement et il l'avait abandonné. Par un curieux retour des choses, André Schott revenu en Belgique après un long séjour en Espagne et en Italie, fut à son tour héritier des manuscrits grecs de son ami Pantin: il y retrouvait son Thémistius!...

Pantin tenait beaucoup à cet ouvrage. Nous le savons, comme on l'a rappelé, par les lettres d'Erycius Puteanus. Lors de son voyage en Allemagne, en Italie et jusqu'en Espagne, aux côtés de l'Archiduc Albert, le nouveau doyen de Bruxelles avait parlé et reparlé du manuscrit de Thémistius.

A Mantoue où Puteanus avait rencontré le professeur J.V. Pinellus, la conversation était tombée sur le Thémistius dont ce dernier voulut connaître plus de détails: le nombre des discours, l'écriture, l'ancienneté du manuscrit. A quelque temps de là, c'était à Milan que le même sujet revenait sur le tapis.[31]

Rentré en Belgique, Pantin avait eu trop affaire avec son chapitre; par ailleurs, sa nomination d'aumônier général des armées espagnoles en Belgique n'était pas de nature à lui procurer plus de

30 FABRI, *B.B.*, 3e série, T. 178 et A 252-253. Sur le MS. de l'Apostolès, on consultera: Aubrey DILLER, *A Greek Codex in Chicago*, dans *Transactions and Proceedings of the American Philogical Association*, XCIV (1963), pp. 50-55.

31 Voyez la note 17, p. 178.

loisirs. Il avait publié ce qu'il possédait dans ses réserves. Mais la paix revenue avec la trêve de douze ans, il chercha à reprendre ses activités littéraires. En 1608, il publiait chez Plantin la vie de Sainte Thècle, comme on l'a rappelé.

L'unique mention de Thémistius dans la lettre du 31 décembre 1609, suppose déjà une première prise de contact au sujet d'une publication éventuelle qui aurait dû précéder celle des Sentences d'Apostolès.

L'envoi du manuscrit à Casaubon, par l'intermédiaire de Schott avait marqué l'étape initiale. Mais le chemin serait long à parcourir avant la publication: le savant doyen semblait ne pas s'en douter!...

Dans une lettre inédite du 28 août 1609, Schott écrivait à son ami Casaubon: '*Amicus adhuc meus summus*, *me hortante maxime*, *edere parat has Themistij orationes hactenus □ιεκδ□τους quas nec adhuc olim vidit*, *nec typographorum στ□φανος: verum quia unico dumtaxat graeco usus exemplari*, *eoque vitiose descripto*, *ne tamen perpetuo jaceant atque delitescant*, *rogat te*, *mi Casaubone*, *ut animi laxandi gratia Euphradem recensere grave ne sit*, *qui alterius instar esse exemplaris queas*, *instauratis cum abs te Dionis Chrysostomi tot aliorumque Graecis orationibus*, *qua es ε□στοχι□ praeditus atque eruditione. Quae communicabis*, *qua es humanitate*, *cave putes apud immemores positum iri. Est enim ingenui agnoscere per quem profeceris. Plantinianis hic dabit iam edollatas*, *excudendas cum notis*, *ne amplius delitescant tales gemmae; in quibus etiam aliquid*, *etsi minutum*, *occurret quo Polybianam tuam Spartam*, *quam avide expectamus*, *exornes. Hoc gratius nihil utrique facere potes.*[32]

Le 28 décembre, Schott était inquiet de n'avoir pas reçu, comme il s'y attendait, le manuscrit déjà corrigé par Casaubon. Il le savait grâce à la réponse du grand savant: '*Themistii orationes*, lui avait écrit Casaubon le 25 novembre, *quas doctissimus Miraeus attulit*, *vidi et summa cum voluptate legi. Bene meretur de Republica litteraria qui earum editionem parat.*' Si les lettres du rhéteur grec étaient '*pulcherrimae*, *elegantissimae*, *κα□ □ν□ λ□γ□ Themistio dignissimae*', il n'y avait pas que du bien à dire de l'état présent de la future édition.

32 British Museum, Burney MS. 366, f. 153. Lettre de Schott à Casaubon, 28 août 1609.

D'abord, il était souhaitable d'avoir à sa disposition un texte mieux rédigé avant de le présenter à l'imprimeur: '*sunt quippe in iis mendae non paucae quae eruditissimum interpretem non fugerunt. Videbis*, ajoute-t-il pour André Schott, *quae in illas adnotavimus □δου□ π□ρεργον*, *inter legendum: loca enim aliquot sanavimus*, *in quibus*, *aut ipse fallor*, *quod potest fieri*, *aut ille doctissimus*, *et ut audio*, *reverendissimus tuus amicus*, *est deceptus*'.[33]

Et sans doute, comme se l'imaginait le jésuite anversois, le précieux manuscrit avait-il été bel et bien envoyé directement à Bruxelles, ainsi que le fait supposer toute l'histoire ultérieure: '*forte alia via tutiore ad D. Decanum Brucellensem... misisti*, disait Schott à son ami Aubert Le Mire.[34]

Car en 1611, le prélat mourait: ses papiers grecs devenaient la propriété d'André Schott qui, comme nous le savons, publiera et les sentences d'Apostolès et les discours de Thémistius.

VII. Les *Paroemiae* d'*apostolès*

La même lettre du 31 décembre 1609 nous parle d'Apostolès et de son oeuvre. Le manuscrit du chanoine contient le double de ce qu'on pouvait trouver dans l'édition de Bâle et Pantin s'est plongé dans le travail de traduction. Un premier retard, dont nous ignorons la cause, sera imposé à l'imprimeur en février 1610. L'affaire de quelques semaines, croyait le doyen de Sainte-Gudule! Dans l'entretemps, Moretus s'est mis à la composition des *Adagia graeca*, préparés par le P. André Schott. La nouvelle de la chose et, quelques jours plus tard, l'envoi d'une feuille spécimen, mettaient le courageux helléniste en appétit: si l'imprimeur en acceptait l'idée, avec l'accord certain du bon Père Schott, il en doublerait le volume des sentences d'Apostolès!

La chose sembla ne faire aucune difficulté. L'Apostolès pouvait être imprimé dans le même format. Un point chiffonnait cependant

33 CASAUBON, *Opera Omnia*, ep. DCL, Casaubon à Schott, 25 novembre 1609. Le Mire avait été chargé de transmettre le MS en question.

34 L. MAES, *Lettres inédites d'André Schott*, dans *Le Museon*, II^{e} série, t. VII (1906), lettre 41^{e}, p. 350.

le brave doyen: à son sens il ne pouvait être question de noyer son propre travail dans celui de son ancien maître, son grand ami André Schott. Non: si le volume du jésuite n'atteint pas la taille normale, et si, le cas échéant, l'Apostolès en forme un juste appendice, quel avantage pour le public! Mais il faut que ‘la nouvelle partie se présente avec un frontispice spécial bien à elle, et une inscription originale: *ita tamen ut alteram partem nova fronte noua inscriptione efficiat.* Dans ces conditions où perce son caractère ambitieux, Pantin promettait de faire diligence. L'imprimeur aurait le manuscrit à temps.

Mais la suite de la lettre montre bien que le brave prélat n'était pas sans ressentir quelque scrupule de sa vanité: ‘je pense; disait-il que l'oeuvre de mon ami n'en sera pas diminuée’; et le reste des réticentes excuses...

Dans l'annonce d'un paiement nouveau, destiné à amortir la dette du doyen vis-à-vis de Moretus, faut-il voir une manière de pression? Nous ne le pensons pas. Pantin était bien l'homme des comptes exacts; il savait aussi être très charitable et tenait avant tout à être honnête.

Conclusions

Ces quelques aperçus, en situant de façon plus nuancée la correspondance qu'on va lire, permettront de mieux pénétrer la psychologie des deux interlocuteurs. Les conclusions à en tirer sont-elles définitives? Loin de nous de le croire: bien des jalons manquent encore tant dans l'étude de la documentation qui leur est personelle que dans la connaissance du milieu où ils vécurent.

La personnalité de Balthasar Moretus, relativement peu étudiée, nous apparaît dans ces lettres sous un jour bien sympathique. C'est un jeune homme - Pantin se plait à l'appeler *juvenis*, - mais déjà en lui perce, dans sa forte réalité, l'honnête homme, l'humaniste distingué qu'on connaît. Érudit, il écrit le latin avec élégance et pureté, cite ses auteurs, même les grecs, avec facilité, sans la moindre pédanterie. Et on sait qu'il maniait l'espagnol et l'italien avec aisance. Poète à ses heures, il compose dans le genre humaniste

de la Renaissance; et si sa prose n'abonde pas en allusions mythologiques, celles-ci restent rares même dans sa poésie. Et on verra comment le jeune imprimeur s'est fait gentîment rabrouer par son ami le doyen de Sainte-Gudule pour avoir déparé une élégie chrétienne par trop de souvenirs païens.

Son *ami* le doyen de Sainte-Gudule! Assurément: aucun autre mot ne caractérise mieux les relations entre le jeune homme - calme, très maître de soi, déférent, capable de garder avec naturel les distances -, et le prélat, grand aumônier des armées espagnoles dans les Pays-Bas. Et c'est dans ces relations amicales, intimes même que gît, avant tout, le charme de cette correspondance d'affaires où s'étalent d'ailleurs tout uniment des sentiments profonds d'humaniste tolérance et de zèle religieux pour la foi catholique.

De Pantin, nous découvrons quelques aspects moins connus. Ainsi, à côté de l'intérêt charitable qu'il porte à un jeune parent moins fortuné, il y a ses connaissances en matière de musique et plus spécialement de musique sacrée. Un point par où il ressemblait à son collègue de Malines Nicolas Oudaert.[35] Son zèle aussi pour la liturgie. Il tâche de la promouvoir par l'usage de textes bien lisiblement imprimés, comme le faisait admirablement la firme Plantin, mais aussi pratiquement disposés: absence de renvois agaçants, notations musicales sérieuses.[36]

On connaissait déjà son amour du manuscrit et du livre: ce dernier, il le veut beau, élégant: papier, caractères, disposition et correction! Il renvoie le livre qui lui déplait, refuse l'édition dé-

35 Bon nombre des lettres de Oudaert conservées à Anvers et encore inédites, traitent précisément de la notation musicale dans les Missels et autres livres liturgiques. - Ce zèle éclairé ne paraîtra nullement extraordinaire lorsqu'on saura comme nous le découvrions dernièrement, que Pantin avait fait partie, comme chapelain, de la fameuse *Chapelle flamande de Sa Majesté.* Il y était *capellano de banco* et devait la place à Garcia Loyasa, son protecteur en bien d'autres circonstances. Loyasa y était chapelain principal. Pantin, en 1587 fut exécuteur testamentaire d'un musicien de renom, Georges de Bontefleur. De même qu'il rencontrait dans cette chapelle Corneille Verdoncq, appelé de Belgique à Madrid et qui semble être revenu en Belgique sous l'influence précisément de Pantin, en 1605. Voir, *passim*, E. VANDER STRAETEN, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, Bruxelles, 1867-1888, t. 8 et ci-joint les lettres 2 et 25. Pantin ne semble pas avoir attiré fort l'attention de ce dernier auteur. P 413, il y porte le titre de *licenciado.*

36 Esprit liturgique: voyez les lettres: 14, 27.

pareillée. Pour hâter la mise à jour, le prélat ne recule pas devant un voyage à Anvers. Il se mêle, dans l'atelier Plantin, aux ouvriers en train de corriger - grattoir ou plume à la main - les fautes qui ont malgré tout échappé à l'oeil vigilant du reviseur. La *THECLA* en porte des traces manifestes.(37)

L'illustration des volumes l'intéresse: il soumet ses projets...

Faut-il parler ici de son sens des réalités pécuniaires? Que n'en connaissons-nous pas davantage sur Deegbrotius ou Wechelmans, les deux hommes d'affaires à qui il confie son argent! Hélas, nous en sommes réduits à l'entendre passer des ordres, exiger des reçus. Était-il avare? Nous l'avons dit: cela est peu vraisemblable; mais dans sa générosité qui était grande, il restait soucieux de ne pas dépenser sottement. Ainsi préfère-t-il payer les courriers à la réception plutôt qu'au départ, les postiers ne sont pas tous honnêtes et zélés; de même pour ses commandes de livres.

Mais, il est des caractéristiques plus importantes de sa physionomie: nous voulons parler de sa tolérance et de son esprit de devoir.

Pantin était un sensible: sa bonté, son esprit de compréhension, en un mot sa cordialité le prouvent. Et pourtant, rien chez lui ne semble avoir été laissé à la fantaisie ou au caprice. Il fut un homme de devoir. Sa correspondance, non encore entièrement publiée, avec Henri Cock, un curieux personnage rencontré en Espagne, nous le montre déjà pour les années où il vécut dans ce pays.(38) Ses premières années de ministère à Bruxelles, dans des circonstances difficiles, en donnent une nouvelle preuve. Mais il faut souligner

(37) Souci de belles éditions, voyez les lettres: 2, 21, 22, 24, 27, 36. Nous parlons actuellement de ‘corrections d'épreuves’. Mais il est certain que, à l'époque, chez Moretus, on corrigeait aussi les feuilles imprimées définitivement. Plusieurs volumes portent les traces très nettes ou de lettres grattées et effacées ou de lettres ajoutées à l'encre: la préface de la *Vita Theclae* en comporte plusieurs. Il faudrait naturellement comparer les diverses éditions pour confirmer la chose avouée ici, dans les lettres de Moretus. Nous ne parlons pas des dates ‘mutilées’ ou ‘complétées’ par les libraires en vue de jeter sur le marché de ‘nouvelles éditions’. On en trouve d'excellents exemples dans les *Conciones Patrum* ou l'*Apostolès* de Pantin. Cf. *Bibl. Belg.*, *l.c.*

(38) Sur Cock, cf. FABRI, *o.c.*, pp. 6-7 et la bibliographie. Cf. E. VAN DER STRAETEN, *o.c.*, entre autres pp. 7, 9, 11, 115. (L'archer de Gorcum est appelé De Cock ou Cock: par ex. pp. 7 et 15; son nom ne figure pas dans les listes onomastiques).

combien grande a été sa générosité lorsque, nommé au poste important d'aumônier des armées espagnoles en Belgique, il a su, d'un coup, abandonner des études qui lui étaient chères et se détacher de la gloire dont lui comme tous les hommes de la Renaissance, était si friand. Ce ne sera qu'en 1607, la trêve de douze ans à peu près conclue, que le doyen de Bruxelles reprendra en mains ses chers manuscrits et songera à de nouvelles publications.

Mais, dira-t-on, n'y-a-t-il pas là une contradiction? Ne parle-t-on pas de la 'vie mangée' des prêtres? Comment un doyen peut-il s'attarder à des activités, sans doute religieuses par un côté, mais absorbantes au possible?

Il y a là certes un problème. Mais nous devons nous détacher de l'image d'un clergé ployant sous le travail dans des paroisses surpeuplées pour nous figurer avec plus de réalité ce qu'était un doyen du chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles. Une bonne douzaine de chanoines, sinon plus, autour de qui évoluent un plus grand nombre de prêtres, candidats parfois impatients à des prébendes plus ou moins riches. A côté d'eux une paroisse de Bruxelles avec son propre décanat. Non, le bon et zélé doyen de Sainte-Gudule, que ses confrères choisirent comme secrétaire du Synode Provincial de Malines, pouvait, dans sa riche demeure, jouir de larges loisirs qu'il occupait utilement, pensait-il avec quelque raison, dans la publication d'oeuvres anciennes, trésors cachés et qu'il fallait livrer, comme il le disait, à la postérité.(39)

Sans la mauvaise chute qui le cloua au lit pendant longtemps et finalement le mena à la mort, nous aurions sans doute connu son *Apostolès* et son *Thémistius* sans que le jésuite André Schott ait eu à s'en mêler.

Mais au-delà de cette forme de charité qu'est la discipline personnelle et l'esprit de devoir, il y avait chez Pantin une recherche

(39) Le doyen Pantin habitait 16 rue du Bois Sauvage, à côté de la maison décanale actuelle qui était celle du pléban, dans l'édifice qui abrite actuellement l'imprimerie Dewarichet. Nous devons ces détails à l'amabilité du doyen actuel de Saint-Michel (et Sainte-Gudule), doyen de Bruxelles-Ville! Les richesses de son mobilier sont décrites dans le Testament de Pantin, publié par PL. F. LEFÈVRE, *Documents relatifs à l'humaniste Pantinus. Bulletin de la Commission d'Histoire*, 101 (1936), pp. 13-53.

de compréhensivité vis-à-vis de tous qui est sa plus belle caractéristique.

Répandu comme il l'était dans les milieux dirigeants, le doyen de Bruxelles, l'aumônier de Philippe II et de l'Archiduc Albert aurait pu, sans être un vulgaire arriviste, se comporter en homme de cour, dans un conformisme étroit et mesquin. Qu'il ait veillé à sa carrière, cela ne fait aucun doute. Il n'en reste pas moins vrai, comme nous le voyons ici, qu'il est resté fort indépendant, en quête de l'amitié des hommes, en toute sincérité. N'est-ce pas là le sens de la devise qu'il se choisit lorsqu'il fut promu au protonotariat apostolique: *PANT'EN AGAPHI*? C'est là, si on peut dire le résumé de sa spiritualité.

Qu'on lise les lettres où il est question d'Erycius Puteanus! Et les allusions aux jésuites, aux guerres! Mais surtout qu'on veuille considérer l'empressement sincère mais sage qu'il met à recevoir et à faire recevoir Baudius et Heinsius... Chez lui, cette accueillante charité sort d'une solide conviction dont on voudrait pouvoir étudier plus largement les origines. Car il n'y a pas que le milieu anversois avec le grand Plantin et son ami le bénédictin Arias Montanus pour avoir créé ce sentiment chez lui. Il a vécu à Tolède, dans la maison du grand Inquisiteur Quiroga - où d'ailleurs il rencontra Montanus -![(40)] Il faut le répéter: tout n'était pas inquisition en Espagne, quoi qu'on en veuille penser. Et il nous paraît certain que c'est là-bas aussi, - comme d'ailleurs son grand ami André Schott, - que l'abbé Pantin puisa aux sources d'une large tolérance. A côté de Quiroga, il y avait Loyasa, les jésuites Ribadeneira et surtout Mariana: tous hommes qui, cela est certain, furent en relations suivies avec la firme Plantin-Moretus, celle qui souffrit de l'intrusion du pouvoir temporel dans les affaires spirituelles.[(41)]

Tel nous apparaît plus nettement, à côté de son correspondant Balthasar Moretus, le charitable Pierre Pantin.

(40) Sur Arias Montanus, une thèse a été publiée par B. REKERS, *Benito Arias Montanus*. C'est une première vue d'ensemble; mais, pensons-nous, le travail est à reprendre par la base: car il y a dans sa vie tout un côté mystérieux, entre autres ce qui regarde la *Maison de Charité*. De plus, il manque encore une étude sérieuse sur la mentalité générale de cette époque dans les Pays-Bas du Sud. Ne devrait-elle pas être précédée de nombre de travaux d'approche?...

(41) Voyez l'affaire Baronius, pp. 167-173.

La correspondance de Pierre Pantin, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles et Balthasar Moretus
1607-1611

Note préliminaire

Dans l'élaboration de cette édition des lettres de B. Moretus et de P. Pantin, pour favoriser l'étude et l'unité de travail, nous avons adopté le système de présentation et de notations utilisé dans cette même revue à propos des lettres de Juste-Lipse (*Gulden Passer*, 42 (1964)). Il n'y a aucun motif de les répéter ici, d'autant qu'elles portent un caractère certain d'internationalisme.

1. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 8
minute
Anvers, 21 octobre 1607

Envoi de deux feuilles d'épreuves du *S. Theclae.* L'affaire du XI[e] volume des *Annales ecclesiastici* de Baronius.

D(omino) Petro Pantino Decano Bruxellensi.
R(everen)de et Cl(arissi)me D(omi)ne,

[3] Folia excusa mitto: bina item corrigenda, unum Metaphrast[a]e,
[4] alterum Notarum in Basilium.[1] In hoc pluscula mihi dubia, sed ipse
[5] solvi atque emendaui amanuensis menda, consultis auctorum qui
[6] citantur locis. Vna uox ambigua adhuc restat *προλ□ντεια*; quam
[7] ignoro et frustra in Lexicis quero.

[8] Imago Thecl[a]e sororio Gallaeo cur[a]e erit, nec de pretio eius
[9] ago, nisi absolut[a]e; nam varium id esse potest, pro sculptoris
[10] operâ et elegantia.[2]

8 erit □de cuius□ 8 pretio □non□

1 Cf. S. BASILIUS, *De vita ac miraculis D. Theclae:* ce sont les pp. 238 à 241. Voyez l'introduction: II, p. 11-12.
2 La gravure a été confiée à Théodore Galle. Remarquons ici que d'après la lettre 4, Jean Moretus en solda lui-même le prix. Ce cadeau fait à Pantin ainsi que les livres que de temps à autre le vieux Moretus fit parvenir à Pantin, montre combien reconnaissant il voulait être envers son ancien correspondant d'Espagne et son protecteur à Bruxelles.

[11] De negotio Baroniano uberius (et opinor efficacius) ad Ill[ustris-
[12] s]imum Archiepiscopum Mechliniensem[3] his diebus scripsi. R[eve-
[13] rendus] P[ater] Schondonck Collegii Anglorum Audomarensis Rec-
[14] tor[4] ut facerem potissimum induxit, qui multa de Ill[ustriss]imo
[15] Cardinalis sanctitate et beatissimo exitu, nobis testatus est; adeo ut
[16] Regis Catholici pietate indignum cesser et, si Sanctissimi Auctoris
[17] scriptionem aboleri forte permitteret. rem hanc a Consiliarijs magno
[18] quidem in Regem affectu, sed parum caute, tractari. Haec et alia
[19] ad Ill[ustriss]imum Archiepiscopum: atque hanc caussam non ut
[20] nostram, sed ut Regis atque ipsius Ecclesiae commendaui. Quid
[21] enim nostram, quibus perinde sit, quidquid Consilium decreuerit,
[22] exsequi? At interim Regis magis dignitatem quam rem nostram
[23] curare, serio fatemur.

[24] Vale, R[eueren]de et Cl[ariss]ime Domine; et si opportunitas,
[25] Ill[ustriss]imum Archiepiscopum de negotio hoc cum Ser[eniss]imis
[26] Principibus transigendo mone.[5] Antuerpiae, in officina Plantiniana
[27] XI Kal[endas] Nouembr[es] 1607.

26 transigendo □adhortare□

2. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, ff. 12-13
minute
Anvers, fin décembre 1607

Details sur l'édition de *S. Theclae:* pages retravaillées, gravure et dernier fascicule; sur le martyrologe romain, les bréviaires, le psautier avec annotations musicales, en cours d'impression. Allusion à Baronius.

[1] D[omino] Petro Pantino Decano Bruxellensi

[2] Mitto semiduenionem recusum, in quo oper[a]e nostr[a]e gravius
[3] peccarunt. De Thecl[a]e Imagine sororio commendaui, ut singula

3 Matthias Hovius, le troisième archevêque de Malines. Cf. V. ANDREAS, *Bibliotheca Belgica*, p. 603-604. Les archives plantiniennes conservent quelques pièces de correspondance.
4 Sur le P. Gilles Schondonck, voir la note 7, p. 172.
5 Les Archiducs Albert et Isabelle dont il sera fait souvent mention; l'imprimeur comme le doyen, malgré leur loyalisme, sont bien obligés de reconnaître leur dépendance vis-à-vis du pouvoir espagnol.

[4] ex R[everentiae] T[uae] praescripto emendet. Inscriptionis uerba
[5] incidi curabo, omisso Thecl[a]e nomine. Vltimum duenionem sa-
[6] tius mihi uidetur differri donec Prolegomena excusa; quia forsan
[7] in prioribus foliis Priuilegium et Approbatio haud commode ponan-
[8] tur, qu[a]e satis decore in libri finem reijcere licebit. Menda item
[9] typographica, si qua calamo emendari haud possunt, aptissime sub
[10] finem indicis apponentur. Sin vero aliter R[everentiae] T[uae] ui-
[11] sum, acquiescemus. Etsi nihil de ultimo duenione festinandum,
[12] cum in primis sit mora quam haud illibenter feremus usque in extre-
[13] mem februarium: longiorem <haud> non possimus ut in proximas
[14] nundinas Francofurtum mittatur. De Martyrologio Romano[1]
[15] ita est; sine commentario id excudimus ad Ecclesiarum usum:
[16] uerborum autem compendijs quae R[everentia] V[estra] dissuadet,
[17] abstinuimus; et vix unum atque alterum irrepsit. intra pauculas
[18] septimanas uidebit lumen. Breuiarium in 8^{o} duobus tomis iam-
[19] nunc <.> a nobis editum, omnia suis locis repetita habet, ne quid
[20] molestae quaesitionis supersit. Idem factum in posteriori nostra
[21] Breuiarij in f[oli]o editione quae est anni M.DC.VI. Et uero utrius-
[22] que editionis posterioris <.> inquam in f[ol]io et recentiores huius in
[23] 8^{o} duobus tomis cum figuris aeneis, par pretium est, septem scilicet
[24] florenorum, in albis compactura sit duorum florenorum; ut paullo
[25] honestior fiat.[2] De Psalterio, quod in ampliori forma in usum chori
[26] excudere breui cogitamus, R[everentiae] T[uae] iudicium libens
[27] intelligam. R[everendus] D[ominus] Mol Canonicus[3] parenti meo
[28] nuper adfuit, et suasit sine musicis ullis Notis cuderemus ut cuiuis

1 C'est l'édition plantinienne du Martyrologe Romain: Martyrologium Romanum, in-8^{o}, 1608.

2 Breviarium Romanum: édition de 1606 in-f^{o}; édition en 2 volumes 1608 in-8^{o}. Le Psalterium fut réimprimé: in-f^{o} en 1609 et les Psaumes de David in-8^{o} en 1610.

3 Le chanoine Mol ne nous est pas connu.
Sur le *Phonascus* en général, cf. R. WANGERMEE, *Les Maîtres de chants de l'Église Saint-Michel et Gudule*, dans les Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, t. VI (1950), l'introduction et surtout les pp. 19-21.
Pantin connut à Bruxelles 2 maîtres de chapelle dont, avec le chapitre, il eut à déterminer le sort: Gilles Hamelin (± 1563-1603) et Thomas Van der Horst (1603-1639).
Ce Phonascus serait-il Corneille Verdonck (1564-1625) dont Pantin commandera une oeuvre (lettre 15)?

[29] liberum sit quas malit apponi. Ego uero nullam in Psalterij Cantu
[30] syllabarum quantitatis habitam fuisse rationem animaduerti; qu[a]e
[31] tamen exacte in Antuerpiano obseruata olim fuit. Itaque emendari
[32] per Ecclesi[a]e nostr[a]e Phonascum curaui annuente Ill[ustriss]imo
[33] Archiepiscopo Mechliniensi, ut cuiuis deinceps gratior Psalterij
[34] cantus accidere possit. At si oper[a]epretium [a]estimat R[everentia]
[35] V[estra] aliquot nihilominus sine ullo cantu exemplaria excudi,
[36] haud omnino inuiti Ecclesi[a]e uestr[a]e Bruxellensi hanc operam
[37] praestabimus. De Baronij undecimo si non statim a Kalendis aliud
[38] ex Hispania decretum aduenerit, priori obtemperabimus; et omisso
[39] Siculo illo Tractatu, Tomum finiemus, ut tempori ad nundinas
[40] mittamus. Vale, R[everen]de et Cl[ariss]ime D[omi]ne, et annum
[41] hunc instantem feliciter uiue, tuo et publico bono. Antuerpiae, in
[42] officina Plantin[iana]. M.DC.VII.

29 liberum □esset□

3. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 13
minute
Anvers, 4 février 1608

Détails sur la gravure à insérer au frontispice de la *Vita S. Theclae*, l'édition du XI[e] volume de Baronius, le Psautier. Allusion à la naissance de la fille de Jean Moretus, Elisabeth, née le 2. Elle devait mourir trois mois après.

[1] D[omino] Petro Pantino

[2] Acri illo frigore nihil sculptores operari potuere: ac proïnde The-
[3] cl[a]e imaginem nunc primum emendatam mitto. In Baronij Vnde-
[4] cimo, post ultimas tuas, serio perreximus, omissa monarchia Siculâ.
[5] Superest nobis Index, et Appendix in quâ fragmenta ad priores To-
[6] mos. Martyrologium absoluimus; et mittamus R[everentiae] V[es-
[7] trae] exemplar si commodius per glaciem liceat. De Psalterio
[8] ita fiet: Cantus inquam, quod Ill[ustrissi]mus Archiepiscopus desi-
[9] derat, in omnibus exemplis exprimetur nec displicebit spero cui-

[10] quam, prout emendatum eum modò curauimus; et syllabarum
[11] quantitatibus, quod Latinitatis ipsius decorum postulabat, adapta-
[12] tum. Porro de Theclâ tuâ: sub initium Quadragesim[a]e Prolego-
[13] mena recipere nos oporteat, ut pro nundinis Francofortensibus
[14] finiamus. Si R[everentia] V[estra] ipsa attulerit; maior erit citius
[15] absoluendi opportunitas, cum coram inspicere folia poterit atque
[16] emendare. Vale, R[everende] ac Cl[arissime] D[omine], et a paren-
[17] tibus meis ac fratre Joanne, quem filiolâ uxor his diebus beauit,
[18] plurimum saluere. Antuerpi[a]e, in officina Plant[ini]ana. Prid[ie]
[19] Nonas Febr[uarias] 1608.

4. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135 f. 17
minute
Anvers, 27 mars 1608

M. marque sa satisfaction pour l'accueil fait au XI[e] volume de Baronius. Suggestion à propos de l'épître dédicatoire de *S. Theclae* et d'erreurs dans le texte. Note sur l'expédition de volumes.

[1] D[omino] Petro Pantino Decano Bruxell[as]

[2] R[everende] et Cl[arissi]me Domine.

[3] Per mihi gratum ac parenti, Ser[enissi]mo Principi in nostra
[4] Vndecima Annalium editione satisfactum. Et vero potuit totum
[5] istud de Siculâ Monarchia omitti, saluo totius Hispani[a]e contextu.
[6] Optemus modo editionem nostram ex Hispanorum praescripto
[7] excusam, ipsis pr[a]e aliorum editionibus commendari; ne in uen-
[8] dendo Tomo detrimentum sentiamus qui satis superque hactenus
[9] passi sumus in edendo morâ.

[10] De Dedicatoriâ qu[a]eso ignosce quod nunc primum respon-
[11] deam, solito his diebus occupatior. Tota certè mihi placet; tantum
[12] uocula una aut altera leuiter immutari aut tolli posse uideatur.
[13] Pag[ina] 3, l[i]n[ea] 8. deleam citationem marginalem, minus neces-
[14] sariam, Lactant. lib[ro] 3 cap[ite] 27. Eadem pag[ina] lin[ea] 17
[15] *studiosissimo? addo et peritissimo?* nimia in Principe studij et doc-
[16] trin[a]e laus uidetur. Satis sit *non ignaro*, aut quid simile. Pag[ina] 3.

[17] lin[ea] 21. *in vitam irrepserat*, malim *passim irrepserat* et dubito an
[18] usitata satis phrasis, *in vitam irrepere:* hoc libere nec ut doceam,
[19] sed paream iudicium meum qualecumque exigenti.

[20] De mercatis nondum uacavit mihi singula recensere. At jam
[21] decreuimus exemplaria isthuc non mittere, quia res molesta sit,
[22] atque etiam damnosa, si forte in naui ab aquis patiantur. Per nostros
[23] paullatim corrigentur, quia nimis jam de opere edendo festinamus.
[24] Quaternionem Indicis emendatum recepi; sed in eo dubium mihi
[25] erat, cuius haud memineram R[everentiam] V[estram] admonere, de
[26] *falconillâ precibus Thecl[a]e resuscitatâ et servatâ:* cur *resuscitatam* in
[27] Indice dicat, cuius mentionem in Notis, ad quas remittit, haud
[28] obseruo. Thecl[a]e Imaginis pretium parens a R[everentia] V[estra]
[29] haud postulat. Salutem plurimam per me nuntiat et obsequia sua
[30] ac cultum mecum defert. Vale R[everen]de et Doct[iss]ime D[o-
[31] mi]ne. Antuerpiae, in officina Plantiniana V Kal[endas] April[es]
[32] M.DC.VIII.

5. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 21-23.
Minute
Anvers, 19 avril 1608

Après quelques détails d'affaires: Bréviaire, Suidas, Index des Catalogues de la Foire de Francfort, vient une longue lettre traitant des oeuvres d'Erycius Puteanus: *Epistola de luxu*, *Comus*, etc. avec un mot sur le différend qui le met aux prises avec Jean Woverius.

D[omino] Petro Pantino Decano Bruxellis.
Reuerende ac doctissime Domine

[3] Breuiarium quod postulasti hic habes, cuius pretium in schedula hic
[4] inclusa adscriptum. Suidam recens alibi excusum, hactenus ignoro;
[5] nec Index nouus Francofortensis indicat, quem R[euerentiae] V[es-
[6] trae] legendum mitto; ut communem quaeso amicis isthic seruet,
[7] quibus inspectio eius utilis aut iucunda.

[8] De Puteano libere apud R[everentiam] V[estram] profiteor; doleo
[9] uiri eloquentis imprudentiam; quam alias subinde, et nunc epistola

[10] illa de Luxu apertius ostendit. Et uero silentium suum an non
[11] temere in mensa jactat, qui imprudenter et falso stilum in alios
[12] palàm stringit? Quid? linguâ taciturnum esse oporteat, calamo
[13] interim lasciuum ac malignum? Sapienter ille

[14] □ *λ□γε τ□ σιγη□ς κρει□ττον,* □ *σιγ□ν □χε*[1]

[15] * (Aut loquere quid melius silentio, aut sile)

[16] Sed magis etiam a scripturo, quam locuturo, audiendus. At in
[17] mensa apud quos intempestius silentio suo usus? Seuere is, ne
[18] dicam maledice, garrulitatis omnes damnat; et in ijs tamen fuere,
[19] qui cum Socrate imperare ipsi poterant: * *Λ□λει,* □*ν□ ε□ς σ□ βλ□πω.*
[20] (* Loquere ut te videam.) aut saltem cum Theophrasto objicere:
[21] *E□ μ□ν □πα□δευτος □ν σιωπ□□ς, πεπαιδευμ□νος □π□ρχεις· ε□ δ□ πεπαι-*
[22] *δευμ□νος, □παιδε□τως σιωπ□□ς*[2]. (* Si imperitus taces, peritus es;
[23] si peritus imperite taces.)

[24] Si prius istud in se admittat; tacenda saltem in hac epistola
[25] tacuisset, et * non *λογοφ□λος*, sed *φιλολ□γος* et *φιλ□σοφος* (* non
[26] sermonis, sed litterarum et sapientiae amans) fuisset.[3] Porro ut
[27] □*βλεψ□αν* (* inconsiderantiam) eius leviter tangam; an non impie
[28] mensae benedicendi rationem culpat, qui *venerabilis aut coma aut*
[29] *canities* (uerbis eius insisto) *hoc munere censetur?* an non item inepte
[30] *reliquos famelicum murmur praecipitantes*, *et tanquam cibos adorantes*
[31] inducit, *Deo velut luxurie teste advocato;* quorum deinde tanquam
[32] minime esurientium *de sessione herciscunda molestissimam* siue *diu-*
[33] *turnam*, *velitationem* dicit. Vt autem de nimio luxu, quam ueterum
[34] auctorum uerbis nobis appingit, omittam; quis ferat *inguinibus*
[35] *adferentem matellam*, *scorteam caligis insutam bulgam insertam spon-*
[36] *giam*, *quae lotium excipiant?* inauditum hactenus moribus nostris
[37] scelus, quid usitatum? Quis insuper iniquam ac uanam eius cen-

31 advocato quos deinde, tanquam minime famelicos de sessione herciscunda (molestissimam + illisible) diutius uelitari dicit. Vt...

1 Euripide, fragm. ex Incognitis tragoediis, XXXVI; cité par Stobée, tit. XXXIV. Cf. Apostolius, XI, 76. Cf. A. LEUTZ-F. SCHNEIDEWIN, *Corpus Paramiographorum*, I, p. 416 (cent. III, 7 et II, p. 444; cent. VIII, 48).
2 Socrate? Théophraste. Citation (sans référence) de Plutarque, ou Diogène Laerte ou Stobée, dans J.F. STIÉVENART, *Caractères de Theophraste*, 1842, p. 409-410.
3 Les trois mots sont une allusion à des oppositions qu'on retrouve chez Stobée, par ex. Fl. 36,26, chez Platon Resp. 582, e. □*αβλεψ□α* qui suit n'est pas classique.

[38] suram admittat; *Difficilius invenire apud Italos qui ebrius aliquando*
[39] *fuerit*, quam egregio etiam epiphonemate confirmat: *O Sobrij et*
[40] *Sancti Italorum mores! Sobrij* sunto: quid tamen *sancti?* An ut se
[41] refutet Puteanus, in Belgico Juuentutis Laudatione asserentem,
[42] *Audere exteros sobrios*, *quae etiam Belgae horrent ebrij.*[4] Quaeso,
[43] exterus aliquis huc Belgii in Belgas conuitia, imo ipse Italus legit,
[44] et non secum putabit, Puteanus uiris praeclaris imo eruditis, Ant-
[45] uerpiae aut alibi adfuerit, atque hic improbitatis et temulentiae
[46] exempla obseruarit quae ergo plebis ibidem insolentia? Iam in
[47] matronas et uirgines (ut de iuuenibus praetеream) quid non uitio-
[48] rum congessit? Illas adulteras, has meretrices pene omnes facit,
[49] inspicientibus maritis, parentibus arbitris. At merito cum
[50] quodam olim res aduersus facundum actorem hinc exclament: *Non*
[51] *quia iste disertus*, *ideo nos damnandae sumus.* Imo ad ipsum appellent,
[52] longe ab eo qui nunc alium, Belgicae Juuentutis praeconem: *Nosti*
[53] *iuvenes* aut (magis etiam de uirgunculis ita censendum) *puro ore*,
[54] *pura mente libant oscula*, *casti in cottidianis epulis*, tripundijs, *lusi-*
[55] *bus... Integrum corpus ad nuptias ferunt nec ulla extra matrimonium*
[56] *Venus...* Quid ergo? tam impudentes assertatores libellum an non
[57] prudenter Senatus noster proscripsit? et quidem haud publice
[58] (quod in alijs edictis suis solet) sed priuatim bibliopolis sub grauiori
[59] paullo poena inhibuit ut diuenderent. Nec uero se tantum aut suos
[60] (etsi potissimum ea epistola traduci intelligeret) sed omnes simul
[61] Belgas spectauit. Cur enim se solum aut suos? quorum famam
[62] propriae uirtutis conscientia, atque alienis etiam testimonijs, aduer-
[63] sus ist haec opprobria, sartam tectamque sciebat; nec unius Puteani
[64] fatuo uerborum lenocinio labefactandam quam non solum doctrina,
[65] sed quod prae omni doctrina momentum habeat, iudicio optimus
[66] maximusque J. LIPSIUS disertis elogijs illustrarat.

[67] Haec uberius et liberius ad R[everentiam] V[estram] nec moror
[68] si uel ipse intelligat; qui nullo in eum odio me scribere hoc testor,
[69] sed quem LIPSIANIS omnibus communem seruo, ueri amoris
[70] assertum.

4 Ces citations de Puteanus sont prises assez *ad litteram* dans son *Epistola de luxu conviviorum*, p. 15, 37, 28-29, 58 etc.

[71] Cum Euripide censeo

[72] *Φ□λον πρ□ς □νδρα χρ□ λ□γειν □λευθερω□ς*[5]

[73] (*en marge:* Amicum oportet libere affari uirum.)

[74] Atque adeo a nemine ego in amicitiam admitti uelim, ni (quod
[75] huius proprium) monere et moneri velit sed tamen privatim, haud
[76] publice.

[77] Satius profecto, libera et priuata amicorum indicia in se experiri,
[78] quam acerbe et publice, aliorum. Minime attingo, aut etiam curo
[79] quae suâ illâ epistolâ oblique in me Wouerio amicissimo semper
[80] suo quod succenseat, magis indignor et quae caussae? Illam quasi
[81] primam famosi sui libelli interpretem habet: fuci deinde arguit et
[82] plagii. Pudet scribere, quam insipienter ac uane. Sed hoc etiam
[83] ridiculum. conuitia ista ad Sanderium scribi, omni scilicet elegan-
[84] tiae uirum, etsi Litteras et latinitatem nesciat cui etiam parem tota
[85] Antuerpia non habebit, ut unus illo in uiro Hispaniarum quaerendus
[86] esset, quem Hollantius sibi amicum adscisceret.[6] At vero
[87] Wouerius (sat scio) unici pia emen(oriae] amici exemplo haud pecca-
[88] bit. mitius ingenium est, et quod non publica tantum magni Doc-
[89] toris uox audijt sed domestica eiusdem disciplina ad omnem insuper
[90] modestiam formauit.

[91] Itaque frustra me R[everentia] V[estra] monet, cum à contentione
[92] deterream, qui sua sponte est alienissimus. Idem de E[rycio] Pu-
[93] teano opto, imo iam spero et splendidam eius bilem superarit
[94] eximius [praesentem] Wouerij candor. At iam ego, longiori
[95] scriptura forsan molestus, finio cum solito uoto, ut te R[eve]rendum
[96] et Cl[arissim]um D[omi]num, tuo ac publico bono, diu incolumem
[97] Deus servet.

[98] Antuerpiae, in officinâ Plantinianâ. XIII Kal[endas] Maias,
[99] M.DC.VIII.

5 Euripide, Alceste, 1027.
6 La lettre *de Luxu* était adressée à Jean Hollantius en même temps que, mais en seconde place, à Matt. Sanderius, praefectus Arcis uestrae à Secretis.

6. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 25
minute
Anvers, 31 mai 1608

Retard dans la reliure du Pline, dans l'envoi de *S. Thècle.* Voeu pour le rétablissement des yeux de Pantin. Jugement sur Erycius Puteanus.

Petro Pantino D[ivae] Gudulae Decano Bruxellas.
R[everen]de et Cl[a]r[issi]me D[omin]e,

[3] De Plinio, bibliopegus in morâ fuit: itaque nec Thecl[a]e ima-
[4] gunculas misi; quas si cum libro iungerentur, minus complicandas
[5] atque hinc, nec corrumpendas iudicaui. In mendis emendandis iam
[6] pueri nostri distinentur. Paucula sunt qu[a]e minus calamo aut
[7] scalpello possint; adnotanda, si uidebitur sub libri finem. Oculi tui
[8] sanitatem omnino spero et Deus lumen tibi hoc seruabit, Rei litte-
[9] rari[a]e porro illustrand[a]e.

[10] Puteani aliud plane a LIPSIANO ingenium uidetur. Quum ille
[11] libera amicorum iudicia libens audiebat, tum hic inuitus et p[a]ene
[12] amicos eos solos censet qui blandiantur et laudent. An non Leiden-
[13] sium sententiam confirmat, suo ipsum iudicio doctissimum esse,
[14] alieno non uideri indoctum? Ego uero crediderim ad maiorem
[15] iudicii firmitudinem posse peruenire, ni putaret se peruenisse. Bo-
[16] noniam si abierit, exspectet an non in ludo ludus futurus sit: quam
[17] exterorum in doctores insolentiam in Belgic[a]e Juventutis Lauda-
[18] tione ipse testatur. Vale Reuerende ac Doctissime Domine, et nos
[19] R[everentiae] T[uae] amantissimos amare perge. Antuerpiae, in
[20] officina Planti[ni]anâ. Prid[ie] Kal[endas] Jun[ias] 1608.

18 in [Belgicae] 19 ipse [testatus est]

7. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 27-28
minute
Anvers, 24 juillet 1608

Envoi des derniers accommodements de la *Vita S. Theclae.* Un mot à propos de la mort de N. Oudaert et des projets de E. Puteanus.

Petro Pantino Decano Bruxellensi

[2] Ecce Titulum tu[a]e THECLAE et Pr[a]efationis initium; titulum
[3] uero paullo breuiorem quam R[everentia] V[estra] conceperat; nam
[4] et sic a me innouatus atque accisus paginam plus satis implet. Erra-
[5] torum schedulam R[everentiae] V[estrae] mitto; et opto seriem
[6] eorum quae in fine excudi uelit, suo iudicio disponere, et Lectorem
[7] de noua ad Vaticanum codicem recensione uerbo admonere, ut et
[8] de ijs quae P[ater] Heribertus[1] aut quis alius mutanda suggessit.
[9] Spero cum bono Deo oculos R[everentiae] V[estrae], jam firmatos,
[10] ut commodo suo haec et plura possit.

[11] Oudarti, heu uiri nuper nostri Elegiam, ut mandat, omittemus;
[12] De Puteano intelligo Bononiam minime nunc spectare, et aureis
[13] uinculis a Principibus nostris retineri.[2] Opto certe bono ei esse, et
[14] [f. 28] non minus sapientiam JUSTI LIPSII quam eloquentiam
[15] imitari. Vale Reuerende et Cl[arissime] Do[mi]ne. Antuerpi[a]e, in
[16] officina Plantiniana IX Kal[endas] Aug[usti]. M.DC.VIII.

1 Le *Pater Heribertus* est le fameux P. Rosweyde, né à Utrecht en 1569 et mort à Anvers en 1629, la même année que André Schott et Charles Scribani. Par ses *Fasti Sanctorum quorum vitae in Belgias-Bibliothecis manuscriptae*, Anvers, Plantin 1607, il est l'initiateur de l'oeuvre que devait mener à bien le grand Bollandus. *Molitur et vitas Patrum*, disait *Ribadeneira* dans son *Catalogus*, éd. 1613, p. 94 tandis que *V. Andreas*, dans la *Bibliotheca Belgica* parlait de *Sanctorum vitas populari sermone* auxquelles s'ajouteraient les *Belgii Sancti* (pp. 395-396).

2 Pour Puteanus, la question pécuniaire semble avoir toujours eu une assez grande importance. A Bologne on lui promettait 600 écus annuels avec le logement assuré gratuitement. Les Archiducs lui promirent 200 ducats annuels, que, semble-t-il, il ne toucha que fort difficilement.
L'équivalence que d'autres pourront établir, fit pencher la balance pour Louvain. Encore fut-il nécessaire d'y ajouter la préfecture du Château-César qui lui fournissait le logement gratuit. Cf. SIMAR, *o.c.*, p. 11.
Ce sont les liens dorés dont parle la lettre.

8. Pierre Bouille à Pierre Pantin

Arch. Plant. M 67, f. 11 r° et v°
Original
Cambrai, 8 août 1608

Effusions lyriques sur la mort de Oudaert; encouragements à Pantin dans son désir de réaliser un hommage funèbre.

[1] R[everen]do & Clariss[imo] uiro D. Petro Pantino Decano
[2] S[alutem] D[icit] *(de la main de Pantin)*[1]
[3] S[alutem] Pl[urimam] D[ico]
[4] R[everende] D[omine]

[5] O triste fatum! Deuixit! Vix lacrymas teneo. Quam nihil hu-
[6] manis fas quemquam fidere rebus! Visum est illud Sophocleum:

□ρω□ γ□ρ □μα□ς ο□δ□ν □ντας □λλο πλ□ν
Ε□δωλ□, □σοιπερ ζω□μεν, □ κο□φην σκι□ν.[2]

1 Pierre Bouille (Bouillius et non Borullus comme a lu Denucé) de Dinant (1576-1642). Cf. Biogr. Nation., t. II, cc. 799-800. Quelques détails doivent en être corrigés. Pierre Bouille est fils d'un authentique dinandier: riche sans doute puisqu'il envoie son fils au collège des jésuites de Maastricht avant de le diriger sur celui de Douai. En septembre 1592, à seize ans, Pierre est promu maître-ès-Arts, quelques jours avant son entrée dans la Compagnie de Jésus. Après un bref professorat à Ypres et à Douai, où il se spécialise dans le grec, le voici à Louvain où sous des maîtres éminents comme Lessius et del Rio il étudie la théologie. Prêtre, on l'envoie à Bruxelles: premier préfet des études du collège nouvellement fondé. Il achève sa formation et se consacre dès lors à la prédication jusqu'au jour où les supérieurs le mettront à la tête du collège de Dinant. En 1608-1609, selon une note précise, il est à Cambrai, comme l'indique la lettre présente.
Sur ses oeuvres, voir SOMMERVOGEL, I, cc. 1920-1921: des vers et trois brochures sur les pèlerinages à Notre-Dame de Foy, de Valenciennes et de Marchiennes-au-Pont. C'est à Bruxelles, chez Pantin, qu'il a dû rencontrer Oudaert: les deux poètes ont eu l'occasion de s'apprécier et on comprend que le doyen de Bruxelles ait cherché sa collaboration à l'oeuvre qu'il méditait. Notons cependant que, comme pour quelques-uns de ses collaborateurs, Pantin a délibérément fait disparaître le nom pour ne laisser que des initiales. Quel en était le motif?...
La lettre présente peut donner l'illusion que Bouille a cherché à se débarrasser d'un pensum en prétextant son incapacité. Précaution purement littéraire! Huit jours auparavant, il avait déjà envoyé une ode de 36 vers, une épode de 20 vers (en strophes alcaïques), des *Lacrymae in N. Oudarti funus* de 60 vers et une dernière pièce de 80 vers. Encore ajoutait-il dans un brouillon de lettre du 27 juillet: *Non sit finis calamo si indulgeam et amori...* Et il s'excusait de ne pas recopier son texte: il n'en avait pas le temps: *Parce lituris. Iterare scriptionem nec vacat...* Ce n'est pas l'abondance qui lui manquait ni l'inspiration.
2 Sophocle, Ajax, vv. 125-126.

[9] Neque illud Anacreonteum mentitur:

[10] Τροχ□ς □ρματος γ□ρ ο□□α
[11] Β□οτος τρ□χει χυλισθε□ς,
[12] □λ□γη δ□ κεισ□μεσθα
[13] Κ□νις □στ□ων λυθ□ντων.[3]

[14] Sequemur, sequemur. atque utinam Tu serius! In statione mea
[15] utinam sic ego stem, dum Imperator euocet, ut stetisse tum uelim!
[16] Quid amico interim piat? Ego sane dum ad aras facio, eius memor
[17] sum, eroque semper, nec committam ut recordatione excidam tam
[18] cordati, tam cari capitis. Dederat ille ad me cycneas uoces nuper,
[19] et quasi praeludere inferijs suis uisus est parentare. Opinor, altum
[20] ille etiam pectori insedit tuo: et plane fidum te probas, cum etiam
[21] Manibus faues.

[22] Antipater uiuam amicitiam ut lemmate aliquo utque emblemate
[23] nobis exhibens, uiti ulmum maritabat, quam mortuam illi uivae et
[24] uernantis. Sic post fata etiam ornare paras frondibus tuis Oudartum
[25] nostrum. O facias! Tu urgebis flebilibus et doctissimis modis... ad
[26] exemplum.

[27] Ego quid faciam anser inter olores? Videris: alte inconditas esse
[28] decet ad tumulum lacrymas et quae alibi minus decent, isthic
[29] puderent. Si quid nouarum Musarum apud uos sit, tu unus es à quo
[30] expectare possim. Abijt ille Meus, mihi per te comparatus. Hoc
[31] secundum PANTINUM uno triumphabam. Te instar utriusque co-
[32] lam et Oudartum meum etiam in PANTINO habebo. Faxit Deus
[33] ut quam diutissime. Ita uoueo, supernumque numen ueneror.
[34] Cameracj, A[nte] D[iem] VI Id[us] Aug[usti] M.D.C IIX.

[35] R[everendae] D[ominationis] T[uae]
[36] addictissimus]
[37] Petrus Bouillius SJ.

[38] *(signature barrée et remplacée par les initiales P.B. de la main de*
[39] *Pantin)*

3 Anacréon, 32 (30), vv. 7-10.

[40] *Adresse:* I[llustriss]imo Doctiss[imo]que Viro D[omino] Petro
[41] Pantino ad D[ivae] Gudulae Collegij sacri Decano.

[42] Bruxellam.

[43] *Cachet en timbre sec du Collège S.J. de la Compagnie de Jésus à*
[44] *Cambrai.*

9. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 31
minute
Anvers, 19 octobre 1608

Retour de voyage, M. a expédié les messages qu'on lui confiait. Il accepte l'intercession que Pantin lui offre pour l'obtention du titre d'Architypographe qu'on veut lui disputer. Il songera à un éloge funèbre de N. Oudaert comme il s'apprête à envoyer les Actes du Synode de Malines.

D[omino] Petro Pantino Decano Bruxellensi.

[2] Redij Antuerpiam cum bono Deo, et statim tuas ad Deegbroo-
[3] tium[1] curaui. Itemque de libris quos compingi mandasti. Dum hi
[4] parantur praemitto Indicem Francofortensium; et officiosam a pa-
[5] rente meo salutem R[everentiae] T[uae] scribo, cui obsequia sua et
[6] cultum libens mecum defert. Sed et operâ, quam benigne s[a]epius
[7] R[everentia] T[ua] obtulit, uti haud ueretur; in re ad quam minime
[8] ambitio ipsius sed prudentium amicorum consilia impellunt. qui
[9] certiorem eum fecere a quibusdam typographis Regij ac Archi-
[10] ducalis Architypographi titulum ambiri, quem ipse hactenus non
[11] ambiendum, sed a Ser[enissim]is Principibus quam maxime merenti
[12] donandum existimauit. Vt uero confidit per operam suam S[ere-
[13] niss]imis Principibus sit probatus, ne alijs posthaberi mereatur. At

1 Le personnage désigné Deegbrootius ne nous est pas connu autrement que par les sept allusions de cette correspondance. De même le sieur Wechelmans, ancien garde du corps du Roi Philippe II, que sans doute Pantin avait connu aux armées ou en Espagne. Pantin s'adressait à eux pour les questions financières où il voulait être précis.
On trouve un chanoine Deechbrotius dans la correspondance de Juste Lipse (BURMANN, II, p. 42). Ce nom de 'Deegbroot' fait songer au 'Painlevé' français...

[14] contra maligni aliquot suspicentur, si alium eo titulo ornari intelli-
[15] gant, quem uel solo hoc nomine ipse amplectatur ut suspicionis
[16] illius caussas tollat. Quare et te, R[everen]de et Cl[arissi]me Do-
[17] mine, amicum et patronum suum rogat ne sibi hic desis. De
[18] D[omini] Oudarti p[iae] m[emoriae] funere cogitabo, ut me typo-
[19] graphicis quibusdam curis liberaro. Vale, Cl[arissi]me D[omi]ne,
[20] cum tuo ac publico bono. Antuerpiae in officina Plant[ini]ana XIII.
[21] Kal[endas] Nou[embris] M.DC.VIII.

[22] Synodus Mechliniensis[2] me absente aliquantopere intermissa,
[23] quod minus nostris in eâ emendandâ fidero, imprimis mihi nunc
[24] curae est, et intra tres septimanas absoluere eum speramus, quod
[25] Ill[ustrissi]mo Archipraesuli in occasionem, si istic etiamnunc
[26] adest, nunciabit et obsequia nostra cultumque deferet.

10. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 39
minute
Anvers, 18 novembre 1608

Messages transmis. M. va pouvoir s'occuper du mémorial de Oudaert comme d'une réédition de la *Fama Posthuma Lipsii.* Encore les frasques de E. Puteanus!... Envoi des Actes du Synode de Malines.

D[omine] Petro Pantino Decano Bruxellensi

[2] Quas ad Deegbrootium recepi, et simul curaui. Ac credo ab ipso
[3] intellexeras, dum ego responsum hoc ad quatriduum differo, plus-
[4] culis in typographiâ curis modo impeditus. a quibus paullo liberior,
[5] aliquid in D[omini] Oudarti memoriam meditabor. At delibero
[6] num satis commode atque honeste, Famae Postumae LIPSII (cuius
[7] post menses aliquot nouam editionem ordiemur) Testamenti Lip-

2 Le Synode provincial de Malines fut tenu du 25 juin au 20 juillet 1607. Mgr Pantin en fut élu secrétaire: c'est donc à lui plus spécialement qu'incombait la rédaction des rapports qui furent publiés chez Plantin en 1609: *Decreta et statuta Synodi Mechliniensis*, in-8°. Anvers et son diocèse eut aussi son Synode, également imprimé chez Plantin, ce qui allait presque de soi: *Decreta Synodi dioecesanae Antverpiensis mense maio 1610*, in-8°.

[8] siani Curatoris funus subiungi possit. At delibero, inquam, et
[9] R[everentiae] V[estrae] judicium libens audiam.

[10] De Puteano (Deus bone!) quam miror etsi nec miror, qui hac-
[11] tenus eloquentiam eius agnoui, iudicium requisiui. Quam a se
[12] iterum abit, quem coram mihi nuperrime promisit! nescio sane
[13] qu[a]e eum philosophia doceat *τ□ν μ□ν □χθραν ε□ς χαλκ□ν γρ□φειν*,
[14] *τ□ν δ□ φιλ□αν ε□ς □δωρ*. Sed et nouum aliquid in Wouuerium
[15] audio edidisse. Excerpta ex litteris Wouverij ad Bapt[istam] Sac-
[16] cum Senatorem Mediolani, de moribus Belgarum; ne ipse scilicet
[17] solus Belgias traduxisse uideatur, sed et Wouuerius. Ego insi-
[18] pientiam posthac commendem, si h[a]ec ad sapientiam uia.

[19] Vale R[everen]de ac Cl[ariss]ime D[om]ine et a parente meo
[20] saluere qui Synodi Mechliniensis exemplar mittit, rogatque, boni
[21] consulere digneris.[2] Antuerpiae, in officina Plant[inia]na XIV Ka-
[22] l[endas] Decembr[es]. M.DC.VIII.

11. Pierre Pantin à Christophore Oudaert

Arch. Plant. M 67, p. 2 r° et v°
Original de la main du secrétaire
Signature autographe
Bruxelles, 31 décembre 1608

Lettre de condoléance à Christophore Oudaert, frère de Nicolas.[1]

Petrus Pantinus Christophoro Oudarto S[alutem] D[icit].

[2] Vir Nob[ilissime] Poëtae nostri Belgae, exemplum meum duc-
[3] tumque sequuti, fratri tuo NICOLAO OUDARTO nuper mortali-
[4] tatem exuto, his diebus HONORARIUM TUMULUM excita-
[5] uerunt; eumque ut elegantissimorum hominum illorum in funere
[6] eiusdem secum disciplinae cultorum facere mos est, multo flore
[7] frondeque et amoenissimis semper uernantibus Musarum hortis

1 On sait combien les deux frères étaient liés. L'épitaphe à Malines portait... *Quos unicum hic sepulchrum nunc habet. Quid miri? Animum quandiu vixerunt unum habuerunt.* Christophe suivit son frère dans la tombe en 1617. Cf. J. LAENEN, *Histoire de l'Église métropolitaine de Saint-Rombaut à Malines*, Malines 1919-1920, II, p. 305.

[8] undique decerpta exornarunt: uersibus inquam luculentissimis
[9] VIRI merito omnium consensione OPTIMI DOCTISSIMIQUE
[10] pridem Elogium consequuti, nomen futurorum saeculorum me-
[11] moriae consecrarunt. Laudabili sane instituto; ut qui probitate,
[12] fide, modestia, pietate, perpetuoque omnibus bene merendi studio,
[13] tanquam alis uelocissimis nixus, in coelestes illas ac beatissimas
[14] sedes, ubi nunc aeuo numquam finiendo perfruitur, et infelici atque
[15] aerumnoso vitae huius ergastulo euolauit, posthac ab ingenij, eru-
[16] ditionis omnisque omnino humanitatis laude, dum honestissima-
[17] rum artium studijs suis honor constabit, in animis quoque ac
[18] recordatione superstitum fama uiuat sempiterna. In quibus partim
[19] per me conficiendis, partim ab alijs collatitiae stipis in modum
[20] corrogandis (ut in exsequijs Valerij Poplicolae, patrimonio ne ad
[21] Libitinariam quidem impensam sufficiente publicam pecuniam
[22] coactam legimus) ac libentius etiam ipse elaboraui: quo his uelut
[23] signatis tabulis apud omnem deinceps posteritatem contestatum
[24] relinquerem, amicitiam a sedecim et amplius annis inter nos coep-
[25] tam, omnibus utrimque meritis officijsque sine ulla unquam offen-
[26] sione constantissime cultam, post occasum quoque tanti uiri, uene-
[27] rabilem mihi semper sanctamque mansisse. Tu lege et simul uiuam
[28] in illis spirantemque fraternae uirtutis imaginem intuere. Tu uale
[29] Bruxellae, pridie Kalend[as] Januarij Anno partae orbi salutis
[30] M.D.C.IIX.

12. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90 f. 291-292-294
Original entièrement autographe
Bruxelles, 21 avril 1609

Le mémorial de Oudaert avec les ennuis en perspective: collaboration manquée de Gaugericus Rivius; collaboration délicate de la part d'Aubert Miraeus. Commande de livres; envoie d'hommages d'auteur et réédition de la *Fama postuma.*

Amicissime Balthasar Morete,

[2] Scripseram nuper nenias quas in Oudarti obitum habebam, siue
[3] ab amicis exspectabam, me tibi missurum quod ecce nunc facio:

[4] praeclara pleraque si mea excipias; qu[a]e ipse tamen etiam acutis-
[5] sim[a]e tu[a]e lim[a]e attritu nitescere possint. Recense igitur si me
[6] amas et meliora remitte. Riuius[1] Aduocatus in se receperat vitam
[7] soluta oratione conscribere Ceterum, forte ob imbecilliorem hodie
[8] ualetudinem, nimis iam in mora est. Vt me tuam, ne ab alio hanc
[9] operam poscere debeamus. D[ominus] Miraeus quam benigne hic
[10] nuper obtulit quâ num uti debeamus, adscribe qu[a]eso proximis
[11] tuum iudicium.

[12] Libros, qui ante aliquot septimanas a me petebantur, in fasci-
[13] culum conjici et quam primum huc destinatos velim. Sed incom-
[14] pactos omnes: missale in folio, grandiori, Breuiarium quart[a]e ut
[15] appellant formae postremae editionis, et alterum in octaua unius
[16] uoluminis (officium de Virgine quale in gratiam Imperatricis a
[17] uobis excusum est. Septimanae Sanctae quale quale habebis duo
[18] exemplaria.

[19] D[omino] Auberto Mir[a]eo hic additum fasciculum Lipsiana-
[20] rum epistolarum traditum uelim et unum exemplum Thecl[a]e
[21] nostr[a]e non compactum.

[22] Famam posthumam quando recudere sit animus et num Oudar-
[23] tiana ha[e]c addenda censeatis scire si mei arbitrii res sit, conjungere
[24] non dubitem. Vale et parentes saluta. Bruxell[a]e, die XXI Aprilis
[25] 1609.

[26] Tui serio amans.

[27] P. Pantinus

[28] *Adresse:* Amicissimo Balthasari Moreto.

[29] P. Pantinus, Maij 1609.

1 Voyez la note 27, p. 186.

13. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 58
minute
Anvers, 10 mai 1609

Remerciements pour les Lettres de J. Lipse; remarques et suggestions à propos de poésies. Un mot de l'épitaphe de N. Oudaert. Envoi de quelques volumes.

Petro Pantino Decano Bruxellensi.

[2] De R[everentiae] Epistolis Lipsianis gratiam habeo. Carmen ues-
[3] trum meo iudicio, utrumque optimum, remitto. In Horatiano
[4] autem peccasse amanuensem, *Divumque castu:* et *castus* aut quid
[5] aliud legendum. In Hexametro bina exempla omitti suadeam,
[6] Bacchi et Herculis; ne quos, ut iudicia huius [a]evi sunt, gentilismus
[7] offendat, cum reliquum carmen pietatem mere christianam sapiat.
[8] *Augustâ puteal Rumoldi uexerit [a]ede.* Phrasis huius ratio mihi haud
[9] constat, et forte *rexerit* scribendum. *Nunc pusii voce in cuius*
[10] *genitricis opem lactisque pusilli nutrimenta petat tenerâ.* Adiectum
[11] istud *tenerâ* propius cum suo substantiuo coniungi uelim. Ecce
[12] liberiorem etiam de minutissimis censuram.[1] Pacem à R[everentia]
[13] V[estra] super hac epistola deposco, quam nomine parentis con-
[14] cepi Officio B[eatae] Mari[a]e in forma angustiori excuso pr[a]e-
[15] figendam. Spero haud denegabit, et pro eximia prudentia addet,
[16] demet, mutabit.[2] De Epitaphio Oudarti meliori paullo otio, et cum
[17] animus ad uersus alacrior, (*En marge:* Philippi Rubeni) cogitabo:
[18] D[ominum] item Rubenium denuo admonebo. R[everent]i[a]eque
[19] ingenio ualetudinem aduersari doleo; quod alioqui inter meliora
[20] Belgic[a]e nostr[a]e laudandum. De Periculo foriarum[3] uere audiuit,

1 Les critiques présentes visent les pièces, toujours inédites et conservées aux Arch. Plant. par où Pantin avait souhaité présenter lui-même et comme inaugurer le *Tumulus Honorarius*, élevé en l'honneur de son ami Oudaert. Soulignons encore la belle franchise de Moretus et l'humilité de l'auteur des poèmes.

2 Allusion à l'édition de 1609 de l'OFFICIVM BEATAE MARIAE VIRGINIS, d'un si merveilleux travail. Moretus avait l'intention de le dédier aux Archiducs. Pantin ne se fit pas faute de présenter ses corrections qui touchent, d'une façon très précise, aux relations entre Pays-Bas du Nord et du Sud; et donc à des questions dtolérancee.

3 Le *Peniculus Foriarum* (Balayage des poubelles) *Elenchi Scaligeriani pro Societate Jesu-Maldonato*, *Delrio. Auctore Liberio Sanga Vesino Cantabro ad Clarum Bonarscium Belgam.* Metteloburgi, Mattiacorum. Apud Haeredes Matthia, MDCIX. (Cf. SOMMERVOGEL, t. II, c. 1902, sub 16°). Le P. Alegambe dans sa *Bibliotheca* S.J. attribue ce pamphlet au jésuite Delrio, un des rares écrits polémiques qui nous soient restés de lui. Ce dont on ne doit pas s'étonner trop puisque l'autorité, à plusieurs reprises avait cherché à arrêter leur édition tant le ton en était virulent. Cf. ANDRIESSEN, *o.c.*, p. 154; L. BROUWERS, *o.c.*, p. 145 et A. PONCELET, *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas*, Bruxelles, 1927-1928, II, pp. 502-503.

[21] atque ecce exemplar; cum tribus Thecl[a]e su[a]e qu[a]e postulauit.
[22] Vale R[everen]de ac Cl[arissi]me D[omi]ne. Antverpi[a]e, in offi-
[23] cina Plant[inia]na VI Id[us] Maias, M.DC.IX.

14. P. Pantin à Balthasar Moretus

Arch. Plant. 90, pp. 295-396
Autographe
Bruxelles, 24 mai 1609

Renvoi de la Préface de l'*Officium B.M.V.* avec critiques; plus un lot de poésies. Commande d'un livre pour un parent. Sévères reproches aux PP. Jésuites pour leur attitude vis-à-vis de Heinsius et de Baudius.

Amicissime Balthasar Morete. S[alutem].

[1] Epistolam tuam dedicat oriam intactam remitto quid ni enim adeo
[2] pulcram gravemque qua uerbis qua sententijs? Exeat, exeat omine
[3] cum bono digna quam principes, quam omnes legant. In titulo
[4] tantum nescio num uox in fine posita, uox inquam PRINCIPIBVS
[5] melius initio poneretur post *τ*□ potentissimis, et in fine hoc solum
[6] DOMINIS BELGII.[1] Vide etiam an non nimis nuda sit illa OFFI-
[7] CIVM et an non apte quadraret illi *T*□ *sacrum. Ubi ais in eius viri*
[8] *principis solo ε*□*λαβ*□*ς* aliquis forte timeat ne quid hic Nassonios
[9] offendas, non tamen ego aut mutem qui moueam. *Ipsis vel nolen-*
[10] *tibus.* Incertum utrum Batauis etiam nolentibus quietem tributam
[11] uelis an alijs contra ipsorum uoluntatem. Clarius forte mentem
[12] tuam explicare conuveniat. *Ut frigidae in Belgio rationis aquae*
[13] nescio an hic satis pro reliqua huius epistolae *μεγαλογορι*□ altum

1 Voici le titre de la Dédicace tel que Moretus le présenta, en tenant compte des remarques faites: SERENISS^{mis} ET POTENTISS^{mis} / PRINCIPIBUS / ALBERTO et ISABELLAE / CLARAE EUGENIAE, / ARCHIDVCIBVS BVRGVUNDI / DOMINIS BELGARUM. / Pour le reste, Moretus tint - ou ne tint pas - compte des suggestions.

[15] calidumque. *Ego hic tentatum ut frigidarum quorumdam Belgarum*
[16] *mentibus* [*opinionum*] *redundans aqua in ferventissimos verae fidei*
[17] *ardores vinum...*[2] Nam illud RATIONIS nescio quo pacto coarcta-
[18] tum mihi videtur. Sed desino. Ineptice Carmina mea tibi remitto.
[19] Ut si tanti aestimas cum caeteris excudantur fabulosis illis de
[20] Heroide uersibus additisque alijs magis serijs. Nam quae de Baccho
[21] non prorsus mihi fabulae tales quas quidam hic non improbent.
[22] Relinque tamen aut deme pro tuo arbitratu.

[23] Habes hic quemdam ex cognatis, quem in musicis instituendum
[24] curo. Eius causa uelim mihi hos libros leuiter compactos mittas
[25] Battelli di Gioano Giacomo Gastoldi da Caramaggio, Maëstro de
[26] Capella del Ser[enissimo] Duca di Mantua.[3] Video Patres nostros
[27] rursum nescio quid nugarum, imo sordium publicasse quo consilio
[28] ipsi viderint.[4] Heinsius et Baudius amicitiam nostram expectant
[29] scriptis litteris, quibus humane respondi et ad modestiam prae-
[30] sertim stili exhortatus sum. Hoc modo quam quod isti faciunt ora-
[31] tiones illos irritare. Si tibi occasio Leydam missitandi est, uelim
[32] duos mihi istos salutatos et me per Vriendium nostrum epistolas
[33] mitti curasse certiores redditos. Vale, mi amicissime Balthasare
[34] c[um] suauissimis parentibus tuis. Bruxellae A.D. IX Kal[endas]
[35] Junias 1609.

[36] Tuus Pantinus.

[37] *Adresse:* Amicissimo Balthasari Moreto, Antu[erpiam]

[38] *De la main de Moretus:* D.P. Pantinus Junij 1609

16 opinionum

2 Ce passage ne s'explique qu'en fonction d'une allusion au miracle des Noces de Cana. Moretus a imprimé: *ut frigdarum opinionum in quorumdam mentibus redundans aqua*, *in purissimum ardentis fidei vinum commutetur...* (f*^{4} r^{o}).

3 Voir n. 3, l. 3 et n. 2, l. 15. Le nom de Gastoldi est cité par Stellfeld, *o.c.*, p. 224 à propos de l'oeuvre de Nervi d'Orfeo, imprimée à Leyde en 1605 chez Plantin.

4 Il ne peut être question ici de Scribani et de ses controverses, publiées dans la maison Plantin même en 1609; non plus des *Domnici Baudei Gnomae*, imprimées dans la même ville mais chez T. Basson en 1607. - Sans doute Pantin fait-il allusion aux *Virgae Ludovico Schlaafio... transmissae* ou encore au *Vae Victis*, oeuvres plus ou moins anonymes, patronnées par le professeur de Rhétorique Maximilien van Habbeke d'Anvers. Cf. BROUWERS, *o.c.*, pp. 160-161 et ANDRIESSEN, *o.c.*, pp. 215-220.

15. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. Plant. 90, pp. 299-302
Autographe
Bruxelles, 1er juin 1609

Permission d'imprimer moyennant quelques changements. Commande de livres pour le parent, élève en musique. Annonce de l'arrivée probable de Baudius et de Heinsius à Gand. Souhaits pour la fin de la guerre littéraire entre eux et les jésuites; semblablement pour Puteanus et Woverius.

Amicissime Morete S[alutem]

[2] Quando tu caecus nostrum non indignum luce existimas, exeat
[3] sane cum reliquis et memoriam nostri amici propaget; dummodo
[4] uersu octauo pro *Jouis* ponatur *Dei* et post 19 inserantur haec
[5] *quamvis ille Jovis magni se semine repudiaret* hunc finem tenuit.
[6] Et 51 *Heu longis noctis* geret et 55. - *quod vivimus inter*
[7] *Tot mala solliciti si ... hic ... etc. 66.* Nil satis esse putat *nudis*
[8] *cito* misceat.[1] Velim pro cognato meo hos quoque musicos libros
[9] Antuerpiae excusos les livres à cincq parties de Mr Jehan Pierre
[10] Swelincs organiste et Corneille Verdoncq.[2] Baudius et Heinsius
[11] Gandam expectantur ac deinde hic, his quos patribus reconciliare
[12] conabimur, quo aliquando rixandi sit finis. Vtinam et inter Putea-
[13] num et Vouverium idem fieri possit. neque illi ulterius de lana

1 Ce passage a trait aux poèmes présentés par Pantin pour le *Tumulus honorarius*. Encore une fois, liberté et franchise!

2 Jean-Pierre Swellincs était organiste à Amsterdam. Son nom revient plusieurs fois, sans grands détails cependant dans E. Vander Straeten, *o.c.*
Verdoncq ou Verdonck suivant les endroits où il vit et publie, est un musicien de valeur. Il fut appelé en Espagne comme *moço* pour la chapelle flamande de Sa Majesté et y demeura depuis 1584 jusqu'en 1605. A cette date, comme on l'a dit note 36, il revient en Flandre, sous l'influence de Pantin, semble-t-il. L'auteur, à partir de cette époque perd sa trace. Hélas, l'article de STRIELS, dans *Musica Sacra*, XL, 1933, pp. 248-251, sur *De zangkapel van de Kathedraal van Antwerpen* n'a jamais connu la suite qui était promise. Peut-être y aurions-nous appris quelque chose sur lui.
Ce Turnhoutois publia plusieurs oeuvres avec Swellincs. Cf. J.A. STELLFELD, *Éditions musicales plantiniennes* dans les Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, t. V, (1949), fasc. 3, passim; cf. encore note 3 de la lettre 2.

[14] caprina ita capitales inter se inimicitias gerant.[3] Tu vale, mi ami-
[15] cissime juvenis. Calendis Junii 1609.

[16] Tuus P. Pantinus.

[17] *Adresse:* Ornatissimo Juveni Balthasari Moreto, In typographia
[18] Plantiniana, Antuerpiae Amico perferente.

16. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 60
minute
Anvers, 2 juin 1609

Envoi des livres demandés. Perspective d'une rencontre entre Baudius, Heinsius et le jésuite Scribani. Les ennuis de Wouverius avec E. Puteanus.

Petro Pantino, Decano Bruxellensi

[2] En musicos libellos pro cognato, leui ut alios priores manu
[3] compactos. In carmine tuo mutaui quae iussisti. De Baudio et
[4] Heinsio libens intelligo; et dignissimam certe operam R[everentia]
[5] T[ua] praestabit, litteratorum hoc bellum seponendo. Credo et
[6] Antuerpiam uenturos, et cum ipso Scribanio inituros gratiam. Cuius
[7] benigniorem omnino experientur sermonem quam hactenus stilum.
[8] De Puteano Wouuerium his diebus conveniebam: aiebat se uelut
[9] ignotum ei haberi uelle; nec amicum nec inimicum: satis se amoris
[10] eius inconstantiâ illusum et publice traductum; et hactenus solo
[11] contem[p]tu et silentio se uindicasse. imo cum palam epistolâ illâ
[12] de Luxu l[a]esus esset, Louanium iuisse priusquam in Italiam per-
[13] geret; ut nullo suo merito inimicum sibi reconciliaret; accepisse et
[14] dedisse mutuam fidem; quam ille Como suo acerbius denuo infre-
[15] gerit. Itaque fidere magis nulli amiciti[a]e quam sic inconstanti.
[16] Habes Wouuerij sensum: nec aequas satis rationes ullas concipio
[17] quibus ad noui amoris foedus inducam. Vale, R[everen]de et Cla-
[18] r[issi]me D[omi]ne. Antuerpiae, in officina Plant[ini]ana III Non[as]
[19] Iunias, 1609.

9 satis □ullas□

3 Horace, Ep. I, 18, 15. Le livre dont il est question ici est la *Consolatio caecitatis* de Puteanus.

17. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 303-306
Original de la main du secrétaire;
Formule finale et signature autographes
Bruxelles, 31 août 1609

P. attend la visite de Baudius et de Heinsius. Que rien ne se fasse pour le mémorial de N. Oudaert sans son assentiment. Commande de livres.

Amicissime Morete

[2] Baudium et Heinsium hic die crastini aut perendie exspecto
[3] Gandavo. Hospitium enim illis obtuli; quod tales et qui tam
[4] sinistras opiniones de nostri ordinis hominibus saepe iudicarunt,
[5] humanitate alliciendos existimem.

[6] Oudartiana si excudenda iudicas, rogo ne quid de meis nisi me
[7] consulto statuas.

[8] Thecl[a]e me[a]e exemplaria sex incompacta mihi mittas per
[9] pr[a]e[sen]tem hominem hunc uelim. Item libros musicos in
[10] adiuncto schedio notatos. Et parentes porro a me salutari ac et
[11] saluere mi Morete.

[12] Bruxell[a]e, die XXXI Augusti 1609

[13] Tuus tota animo affectu

[14] P. Pantinus

[15] *Adresse:* Ornatissimo Juveni Balthasaro Moreto in officina Plan-
[16] tiniana. Antuerpiae.

18. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 307-310
Original de la main du secrétaire, signature autographe
Bruxelles, 8 octobre 1609

Remerciements, nouvelle commande. Lettres à faire remettre à Baudius. Nouvelles de la guerre de Juliers et réflexion morale.

[1] Amicissime Balthasar Morete, gratiam parenti quam maximam
[2] a me habe, pro officio sacro Divin[a]e Virginis dono ad me misso.
[3] Quam elegans est, qua pro charactere, qua ab imaginibus et charta.[1]
[4] Ex catalogo Francofurtensi libros infra annotatos mihi suo tempore
[5] in membranis compactos mitti uelim. Nudiustertius amico cuidam
[6] Brugensi illuc eunti lit[ter]as ad Baudium dedi, tibi tradendas, quo
[7] porro ad illum mittantur. Quod abs te curari uehementer optem
[8] tum hoc ut si uel ab ipso uel ab Heinsio responsi quid ueniat, certa
[9] huc dirigatur. Res Juliacenses ad bellum spectare videntur; cuius
[10] incendium utinam ne nos quoque adurat post tantam flammam,
[11] quam vix post quadraginta annos elusimus.[2] Certe merito nobis,
[12] dum proximus ardet Ucalegon, est[3] metuendum. Clementissimus
[13] Deus omnia in melius conuertat et uos diu sospitet. Bruxellae,
[14] octaua die octob[ris] 1609.

* **[15]** Scriptores rerum Germanicarum Septentrionalium vicinorumque
[16] populorum diversi studio et opera Leopoldi Lindenbrogi.
[17] Francof[urti] apud fratres de Brij in fol[io].

1 Cf. lettre 14.
2 Avec la mort de Jean-Guillaume de Clèves et de Juliers en 1609, s'éteignait la famille régnante de ces duchés. On sait comment Henri IV, après une longue politique de paix, s'était senti des goûts belliqueux. Il se préparait donc à intervenir dans cette affaire, face au Roi d'Espagne et à l'Empereur d'Allemagne. Ce devait être, dit Sully dans son *Grand Dessein*, un commencement de réalisation des États-Unis d'Europe! Guerre hasardeuse, entreprise téméraire à laquelle la mort du Roi fit obstacle. Cependant le règlement de cette succession ne devait se terminer qu'en 1666, après les traités de Xanten et de Clèves. Pour d'autres motifs encore Henri IV n'avait pas bonne réputation chez nous, comme on le rappelera lettre 26.
3 Allusion à Virgile, Enéide, II, v. 111-112 déplorant l'incendie fatal de Troie et sa chute.

* **[18]** Georgi Fabricij Chemnicensis Rerum Germani[a]e magn[a]e et
[19] Saxoni[a]e Vnivers[a]e memorabilium mirabiliumque uolu-
[20] mina duo. Lipsiae apud Guening. Gross. gen. in fol[io].
* **[21]** Polybius Casaubonij.
* **[22]** Homili[a]e Joannis Chrysostomi Parisijs recens edit[a]e.[4]

[23] Tui amantiss[imus]

[24] P. Pantinus

[25] *Adresse:* Doctiss[imo] Juueni Balthasari Moreto in officina Plan-
[26] tiniana. Antuerpiam.

[27] *De la main de Balthasar Moretus:* Petrus Pantinus ad 30 no-
[28] vembri 1609.

19. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 311-312
original, de la main du secrétaire clausule et signature autographes
Bruxelles, 3 décembre 1609

Simple billet: demande de transmission de courrier avec recommandation à propos de N. Oudaert. P. s'étonne de n'avoir rien reçu de Heinsius ni de Baudius.

[1] Amicissime Balthasar Morete. Nihil nunc quidem habeo serij quod
[2] ad te scribam nisi ut te rogem inclusam epistolam ut statim ad
[3] Deegbrotium nostrum mittendam cures. De Oudartianis excu-
[4] dendis si tibi uoluntas est, habeo qu[a]edam non mala quae ad

4 Voici la fiche moderne de ces livres:
LINDENBROG, E., *Scriptores rerum germanicarum septentrionalium*, Francfort, 1609. Il n'est ici naturellement question que du premier volume. La collection était achevée en 1630.
FABRICIUS, G., *Rerum Germaniae magnae et Saxoniae universiae memorabilum mirabiliumque volumina duo* Willebergae, 1609. Cette réédition en deux volumes est le résultat du travail de Jean, le fils de Fabricius.
[CASAUBONUS Isaac], *Polybii historiarum libri qui supersunt...*, [Paris] 1609.
DUCAEUS Fronto, *S.P.N. Ioannis Chrysostomi Homiliae LXXVII*, Paris 1609.
On voit par cette commande et d'autres encore combien Pantin restait au courant des choses de sa science. Tous ces livres lui furent fournis, sauf celui de Fabricius, avant le 11 décembre. Cf. lettre 20.

[5] praecedentia adiungi possint. Vale nosque quod facis, serio ama.
[6] De Heinsio et Baudio nihil tanto tempore me intellexisse ualde
[7] miror. Bruxellae die III decemb[ris] 1609.

[8] Parentes meo nomine saluta

[9] Tui studiososs[imus] P. Pantinus

[10] *Adresse:* Ornatissimo uiro Balthasari Moreto. Antuerpiam. In
[11] officina Plantiniana franco.

20. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 313-314
Original de la main du secrétaire
Signature autographe
Bruxelles, 11 décembre 1609

Accusé de réception. Le mémorial de Oudaert et Miraeus. Un exemplaire de *S. Theclae* au P. Rosweyde.

[1] Amicissime Balthasar Morete. Polybium, Chrysostomum, scrip-
[2] tores germanicos accepi. Deferantur in rationes nostras. De Oudar-
[3] tianis brevj excudendis curae tibi fore quod scribis, gaudeo et
[4] nomen uirj mihi charissimi magis magisque inclarescere opto. Pro-
[5] miserat Dominus Mirr[a]eus (*sic*) Elogium sese soluta oratione
[6] conscripturum sed moratur hactenus. Ex re proinde fuerit super
[7] promisso hoc abs te compellari quod si laborem defugiat, saltem
[8] sc[h]edas reddat quas eo fine illi dederam. Exemplar Thecl[a]e
[9] nostr[a]e leuiter compactum sine ligulis Patri Heriberto dari poterit.
[10] Tu uale, et parentes a me saluta. Bruxell[a]e die XI mensis de-
[11] dembris 1609.

[12] Tui studiosissimus

[13] P. Pantinus

[14] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto. Antwerpiam
[15] franco.

21. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 315-318
Original entièrement autographe
Bruxelles, 31 décembre (1609)

Demande de renseignements; étonnement du silence des amis hollandais: sa raison vraisemblable. Travail de traduction d'Apostolès et collaboration avec Casaubon pour le Thémistius.

Amicissime Balthasar Morete salve

[2] Scire uelim quanti constet Aristoteles Casauboni Graecolatinus,
[3] idq[ue] quam primum qui has tradet responsum si commodum tibi
[4] referet.

[5] De Batavis nostris diu est quum nihil intellexi, adeo ne hic male
[6] excepti ut ita amicorum obliviscantur? an quod reor ab ordinibus
[7] silentium illis impositum, li[t]terarumque commercium interdic-
[8] tum, Quidquid id est, miror. Tu si quid habes ad nos perscribe;
[9] tum quaenam hunc opera sub proelis uestris sudent.

[10] Ego in par[o]emijs Apostolij Bizantij transferendis nunc sum
[11] totus Codicem m[anu] s[criptum]nactus duplo excuso Basileensi
[12] auctiorem emendatioremq[ue].

[13] Nam Themistij orationes sex nondum editas pridem Lutetiam
[14] misi recensendas ad Casaubonum qui omnem amicam operam
[15] promisit atq[ue] adeo ut ex amicis accepi, jam praestitit. Vale et
[16] inclusas mittendas cura. Bruxellae prid[ie] Cal[endas] Jan[uarias]
[17] qui uobis annus feliciter incipiat.

[18] Tuus ex animo

[19] P. Pantinus.

[20] *Adresse:* Ornatiss[i]mo et Amiciss[i]mo uiro Balthasari Moreto:
[21] in officina Plantiniana. Antuerpiae per amicum quem Deus
[22] sospitet.

[23] *De la main de Moretus:* D. Pantinus ad 4^{am} Januarij 1609 [barré
[24] et transformé en 1610].

22. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 319-321
Original de la main du secrétaire
Formule finale et signature autographes
Anvers, 27 janvier 1610

Plaintes contre A. Miraeus et éloge de Wouverius, dont E. Puteanus a sali la mémoire. Commande de l'*Aristote* de Casaubon non-relié et paiement de factures annoncé.

[1] Amicissime Balthasare Morete. Non recte neque uere amice
[2] Miraeus noster fecit qui in Galliam abiens neque Elogium nobis
[3] Oudartianum neque chartas quas eo fine illi subministraueram
[4] reliquit. Nam saltem has si haberem non difficile foret meritissimas
[5] tanti viri laudes uitaeque summam brevi quadam scriptiuncula
[6] complecti.

[7] Wouuerium uestrum hic habemus: quo uiro quo propius utor,
[8] eo modestiorem doctioremque reperio dignum plane Lipsio disci-
[9] pulum. Cuius candorem utinam Puteanus quoque imitaretur potius
[10] quam caninam suam facundiam in uirum innocentissimum ipsique
[11] amicissimum exerceret. Sed fertur ille impetu suo nullis amicorum
[12] salubribus monitis susflaminandus.

[13] Casauboni Graecolatinum Aristotelem priusquam compingi iu-
[14] beamus per praesentium latorem mihi mittas uelim ut num cha-
[15] racter et charta reliquaque istius editionis satis commoda sint ipse
[16] hic diiudicem.

[17] Deegbrotio nostro ut centum florenos ad rationes nostras uobis
[18] numeret in mandatis dedi. Vale et parentes a me saluta. Bruxellae
[19] VI Kalend[as] Februarij CI□.I□C.X.

[20] Tui amantiss[imus]

[21] P. Pantinus

[22] *Adresse:* Doctiss[i]mo Juueni Balthasari Moreto in officina Plan-
[23] tiniana. Antuerpiae. P. Pantinus 29. februarij 1610.

23. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 323-325
Original de la main du secrétaire
P.S. et signature autographes
Bruxelles, 7 février 1610

Rappel du mémorial Oudaert; suggestion pour la gravure du titre; renvoi de livres; paiement de dette; commande de librairie. P.S. pour transmission de correspondance.

Amicissime Balthasar Morete

[2] Elogium Oudartianum necessario nobis a Mir[a]eo exspectandum
[3] aut saltem schedae in illam rem datae. De alterutro ubi redierit,
[4] quaeso hominem commoneface.

[5] Ad effigiem n[ost]ri *μακαρ□του* ex uno latere Themidem, ex
[6] altero Poëticam una utramque manu superne gentilitia Oudartianae
[7] familiae insignia tenentem adpingendas censeo. Et infra scitum
[8] optimi Viri *Jus laude coronat* editionem ipsam quando auspicari
[9] uoles, mittam quibus ea auctior ornatiorque reddatur.[1] Interea
[10] Aristotelem Casauboni tibi redhibeo. Neque enim aut charta aut
[11] typus mihi placet. Si quem ab utroque alterius recensionis meliorem
[12] habes eum mihi subministrari malim.

[13] Centum illos florenos uobis a Deegbrotio nostro numeratos iam
[14] dudum esse spero, ni sint perscribe tantum et numerandos curabo.
[15] Da insuper operam amabo, ut alicunde Eliani opera gr[a]ecolatina
[16] habere possim, uel empto uel commodato.[2] Sic uale cum parentibus
[17] suauissimis. Bruxellae VII Idus februarij M DC X.

1 Que le lecteur compare ce projet avec la page de titre de la *Fama Postuma* de Juste Lipse: l'image suggérée n'en est que le décalque! Sans doute s'agit-il du portrait que les Moretus voulurent faire tirer à cette époque de leur excellent ami et dont parle M. Sabbe, art. cit. note 26. Jamais la chose ne fut menée à bon terme.

2 Les oeuvres d'Elien: s'agit-il de Claudius Aelianus (111e s.) dont une édition parut à Zurich, in-fo, par les soins de C. Gessner en 1556? Ou du Tacticien? Les oeuvres de ce dernier parurent à Leide en 1613 avec les notes de Sixtus Arcerius et de J. Meursius. A moins que nous devions penser que le livre en question qu'il appelle *codex* dans la lettre suivante soit le livre qu'annotera A. Schott: *Αιλιανου ποικιλης □στοριας βιβλι ιδ□*. Aeliani variae historiae, libri XIII. Salmanticae, excudebat Andreas a Portonariis primus ab Academia condita, Graecarum litterarum typograpahus. Anno M.D.L.V.? (Cf. SOMMERVOGEL; SCHOTT, VI, col. 902, A.). Ou serait-ce le MS 1871-1877 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles? Cf. H. OMONT, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, Revue de l'Instruction publique de Belgique, 28 (1885), p. 19, no 49 et p. 44, 15 où le Codex in-4o est rangé parmi les manuscrits de Pantin. Ainsi par testament il passa dans la bibliothèque de Schott. Ce serait une curieuse conclusion à l'affirmation de la lettre suivante: 'le codex sera, avec ta permission, en sureté et bien conservé!'

[18] *Manu propria.* Velim quae Lugdunum mittenda, per te curentur.
[19] item ad Rubenium et Deegbrotium nostrum.

[20] Tui studiosiss[imus]

[21] P. Pantinus

[22] *Adresse:* Monsieur monsieur Balthasar Moretus en l'officine
[23] plantinienne, franco En Anvers avec un pacquet de
[24] papiers De Oudarti Imagine, D. Pantinus.

24. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 327-329
Original de la main du secrétaire
Bruxelles, 20 février 1610

Commande d'un Aristote; remerciement pour le texte manuscrit d'Aelien. L'Apostolès subira quelque retard; jugement sur les travaux de Wouverius et de Bernartius. Paiement de 100 florins.

[1] Amicissime Balthasar Morete, Aristotelis opera graecolatina ut
[2] nuper scripseram nitidiori firmiorique charta habere mallem si quis
[3] talis per tempus occurrat mihi seruetur. Ob Aeliani codicem ad me
[4] missum gratiam habeo. Erit apud me tuo permissu tuto mundeque.

[5] Apostolio Byzantino illustrando septimanas aliquot postea qui
[6] domum citius speraret. Panegyricos Wouuerianum et Bernartianum
[7] libens legi; in utroque par elegantia, in illo maior quam solebat stili
[8] dulcedo ac suauitas. Nam horridius usum aliquando fauisse non
[9] ignoras quod et a Puteano cum probro illi nuper obiectum. Centum
[10] florenos ad rationes nostras a Deegbrotio numeratos gaudeo. Dabo
[11] operam ut quod reliquum est breui expungatis. Vale cum paren-
[12] tibus diu feliciter. Bruxellae die XX mensis februarij 1610.

[13] Tuus toto affectu

[14] P. Pantinus

[15] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto in officina Plan-
[16] tiniana. Antuerpiae franco

25. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 135, f. 329-330
Original de la main du secrétaire
Signature autographe
Bruxelles, 29 avril 1610

Billet de commande. Rappel du mémorial de Oudaert.

[1] Amicissime Balthasar Morete. Sex exemplaria Theclae nos-
[2] trae in membranis compacta suis ligulis mihi quamprimum sub-
[3] mitti uelim etiam li madrigals de Luca Amarineio leuiter compactos.
[4] De Oudartianis diu est cum nihil ex et intelligimus. Quid num res
[5] illa iam cur[a]e esse desijt? Factum nolim το□ μαργαρ□του illius
[6] nostri causa. Vale. Bruxellae die 29 Aprilis 1610.

[7] Tuus P. Pantinus.

[8] *Adresse:* Ornatissimo Juveni Balthasari Moreto in officina Plan-
[10] tiniana. Antuerpiae.

[11] *De la main de Moretus:* Petrus Pantinus ult[ima] aprilis 1610.

26. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 135, f. 331-332
Original de la main du secrétaire
Signature autographe
Bruxelles, 19 mai 1610

Billet pour recommander un envoi et rappeler un détail. Mention de l'assassinat d'Henri IV.

[1] Amicissime Balthasar Morete. Adjunctam hisce sarcinulam
[2] quamprimum sed tuto in Batauiam per vos mitti optem. Catalogum
[3] nundinarum Francofortensium cuius in ultimis tuis mentionem fa-
[4] ciebas nullus accepi. Videre cupiam. De Gallica tragaedia uos jamdiu

[5] inaudisse puto.[1] Ecce quid sceptra, quid diademata. Vale et
[6] parentes a me saluta. Bruxellae XIX die maij 1610.

[7] Tuus P. Pantinus.

[8] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto in officina Plan-
[9] tiniana Antuerpiam.

[10] *De la main de Moretus:* P. Pantinus ad 2 Junij 1610 met een
[11] packetin[g] boucken.

27. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 333-336
Original de la main du secrétaire
P.S. et signature autographes
Bruxelles, 30 mai 1610

Commande de livres; retour de A. Miraeus et dispositions à prendre concernant le mémorial de Oudaert. Envoi à faire à Meursius. En P.S.: directives en vue d'une édition d'un Épistolaire et Évangéliaire.

[1] Amicissime Morete, Aristidis orationes habere uelim. Scribe num
[2] habeas, et quanti constet. Item Dionis Chrysostomi, Synesij quoque
[3] opera bonae alicuius editionis. Nam decurtate olim excusa fuisse
[4] te non fugit, sed antequam mittantur de pretio, loco et anno
[5] editionis, forma denique uoluminis mihi perscribas. Miraeum nos-
[6] trum in reditu esse parens hesterna die nobis indicauit. Eius ad-
[7] uentu de Oudarti élogio concinnando nobis cogitandum erit, et
[8] simul quae ad optimi uiri famam pertinent euulgandis, nisi tu quid
[9] demutaueris. Joannem Meursium Lugduni Batauorum agere puta-
[10] bam, falso, nam alibi in functione publica nunc esse intelligo. Et

7 et □si vult□

1 On se rappellera ce qu'en Belgique, on pensait du Vert-Galant. 'On connaît (sa) passion sénile... à l'égard de la jeune princesse de Condé. Celle-ci et son mari cherchent un refuge à Bruxelles. Le roi de France s'insurge contre l'hospitalité qui leur est accordée. On croit être à la veille d'une nouvelle guerre... le couteau de Ravaillac ramène la quiétude dans nos provinces'. J. LEFÈVRE, *Spinola*, p. 45. Cf. R. MOUSNIER, *L'assassinat d'Henri IV*, 1964; surtout les pp. 27 et 122.

[11] ubinam sit Lugdunenses tui facile resciverint ad quos recta sar-
[12] ciuncula nostra nupera ire poterit. Vale. Bruxell[a]e III Kalend[as]
[13] Junias M DC X

[15] [P.S] Si contingat uos librum Evangeliorum ac Epistolarum recu-
[15] dere, recte uidemini facturi si lectiones omnes integre exprimatis
[16] neque quae sunt in Vigilia Pentecostes alibi quaerendae designentur.
[17] Facile enim prae festinatione, in talibus error committetur. Ac hodie
[18] apud nos factum fuit.[1]

[19] Tuus solido affectu

[20] P. Pantinus

[21] Aeschylem Tragicum / ex editione comelini / cum inter-
[22] pretatione / habere cupiam; item Aristophanem / comicum
[23] Graecolatinum forma 8 / mitte amabo.

[24] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto in officine Plan-
[25] tiniana Antuerpiae franco.

[26] *De la main de Moretus:* D.P. Pantinus ad [?] Junij 1610.

28. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 80
minute
Anvers, 21 août 1610

Au retour de Leyde, M. a transmis le colis de Raphelengien. Éloge funèbre de Gérard Tuningius, mort subitement. Projet de réédition des oeuvres de Juste Lipse et de la *Fama Postuma* avec l'éloge de Oudaret.

D. Petro Pantino Decano Bruxell.

[2] E Batauia in patriam redux, libens R[everentiam] V[estram] saluto
[3] et fasciculum mitto quem a meo discessu cognatus Raphelengius
[4] submisit, nescio à cuius manu. D[omini] Tuningi Iuris professoris

1 La dernière édition du *Lectionnaire*, comme on dit maintenant = Livre des *Épîtres et des Évangiles*, datait de 1608. Les *Epistolae et Evangelia totius anni* ne furent repris qu'en 1731.

[5] repentinum isthic obitum tristis intelligo.[1] Virum sincerum et hu-
[6] manum, nec à nostra religione valde alienum, Lugduni Batavorum
[7] sum expertus. Die Lunae proxime elapso urbem hanc cum ipso
[8] obambulabam. Postridie Mechliniam, inde Louanium cogitabat; Lo-
[9] uanio per Bruxellas huc rediturus, ut die Dominico Urbis nostr[a]e
[10] solemnia spectaret. Heu, quâm vere Tragicus!

[11] *O□κ □στι θνητω□ν □στις □ξεπ□σταται*
[12] *τ□ν α□ριον μ□λλουσαν ε□ βι□σεται.*[2]

[13] Alteram FAMAE POSTUMAE LIPSIANAE editionem (cui
[14] Epicedia Oudartiana conjungam) proxima hac hieme omnino co-
[15] gito. LIPSIANA qu[a]edam opera nobis desunt, quae recudi decet
[16] ante hanc FAMAM. quam deinde cum bono Deo serio curabo.
[17] Vale R[everen]de et Cl[arissi]me D[omi]ne. Antuerpiae in officina
[18] Plantiniana XXI Augusti M.DC.X.

29. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. Registre Renette p. 163
Copie
Bruxelles, 26 août 1610

Félicitations pour le retour et accusé de réception. Nouvel envoi. Le mémorial de Oudaert et la mort de Tuningius.

Amicissime Morete,

[2] Sospitem tibi reditum e Batauia ex animo gratulor. Fasciculum
[3] inde per Raphelengium ab Heinsio ad uos missum libens recepi. Te

1 Gérard Tuningius, né à Leyde en 1566. Professeur de Droit à l'Université de sa ville natale, il vint mourir à Bruxelles inopinément, au cours d'un voyage de vacances, le 19 août 1610. Cf. V. ANDREAS, pp. 323-324. - *Nieuw Nederlands Biografisch Woordenboek*, Leiden, 1914 ss., III, c. 1251. Il fut enterré à Bruxelles dans l'église Sainte-Catherine. Baudius parle de cette mort dans sa lettre du 10 septembre 1610, adressée de Bruxelles à C. Vander Myle (*o.c.*, II, Lettre 97).

2 Euripide, Alceste, vv. 799-800. Le texte exact en est:

Κο□κ □στιν α□τω□ν □στις, □ξεπ□σταται
τ□ν α□ριον μ□λλουσαν ε□ βι□σεται.

[4] rogo ut ad eundem hanc inclusam epistolam cum tuis istic sinas et
[5] reliquas illic suam cuique tradendas cures.

[6] De Epicidio Oudartiano gratum est quod scribis. Optarem
[7] quando D[ominus] Miraeus tanto iam tempore cunctatur, schedas
[8] illas quas a me de vita Oudarti habet sine offensione per te recipi
[9] posse qua alteri quam in se nequiquam provinciam susceperat,
[10] commendetur. Vide ergo numquid hic efficere possis. Accedent
[11] praeterea quae misi alia nonnulla haud mala quibus illum libellum
[12] ad magnitudinem famae posthumae Lipsianae peruenturum puto.
[13] Quem ita excudi, ut seorsim uendi possit et re uestra magis fore
[14] existimo: propter rei nouitatem quae emptorem facilius ad se
[15] trahet. D[octissimi] D[omini] Tuningi obitum ante litteras tuas
[16] nihil intellexeram; nec nunc satis scio an hic uita exierit. Si ita est
[17] aeternam illi opto requiem et te quam diutissime ualere cum paren-
[18] tibus tuis suauissimis. Bruxellae, VI Kal[endas] Sept[embres] 1610.

[19] Tuus ex animo, Petrus Pantinus.

[20] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto, in Officina
[21] Plantiniana; Antuerpiae. Franco.

[22] *De la main de Moretus:* D[omini] Pantini, 26 Augusti 1610.

4 istic □binas□ 9 quam nisi 15 D□omini□ Cuningii

30. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 337-338
Original de la main du secrétaire
signature autographe
Bruxelles, début septembre 1610

Lettres perdues: le facteur avait été payé à l'avance! Commande de deux bréviaires bien imprimés.

[1] Amicissime Balthasar Morete. Ante octiduum aut paulo
[2] amplius ad te aliosque illic amicos scripsi. Sed quod de nemine
[3] hactenus responsum uiderim, facit ut dubitem litteras fuisse per-
[4] latas idque eo magis quo pretium tabellario hic persoluerim quod

[5] negligentiores officij id genus homines contra ac debeant reddere
[6] solet. Quare non amplius id facere statui te rogans ut si quid
[7] deinceps in talj re erogaueris, rationibus nostris imputes.

[8] Velim ut statim his acceptis duo mihi Breviaria submittas im-
[9] pressionis uestrae in forma quarta annj millesimi sescentesimi sexti
[10] singula duobus voluminibus distincta, et incompacta additis quae
[11] hac inclusa sc[h]edula continentur, adscripto pretio. Sed uide ut et
[12] charta et characteres nitidi sint. Vale cum parentibus.

[13] Bruxellae (? tache) septembris 1610

[14] Tuus ex animo P. Pantinus

[15] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasaro Moreto in Officina
[16] Plantiniana. Antuerpiae.

[17] *De la main de Moretus:* P. Pantinus. 7ª Sept[embris] 1610

31. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 339-341
Original entièrement autographe
Bruxelles, 16 septembre 1610

Remerciement pour un bréviaire et commande nouvelle. Lettres à transmettre à Heynsius et au P. Lanselius et à G. Wechelmans.

[1] Recte abs te factum, mi amicissime Balthasar Morete, quod nobis
[2] Breuiarium illud recens excusum a uobis in forma quarta ut uos
[3] appellatis, miseris.[1] Mittes si me amas tria insuper exemplaria, una
[4] cum officijs fratrum minorum in gratiam R[everendissi]mi patris
[5] Confessarij Brisuel[a]e et ad rationes nostras adscribes.[2]

1 Breviarium romanum, Anvers, Pantin, 1610.
2 Iñigo de Brizuela était le confesseur de l'Archiduc Albert, avant sa nomination d'évêque à Ségovie. En décembre 1608, il avait été chargé par son pénitent des délicates négociations qui devaient amener finalement Philippe III à accepter la trêve de 12 ans. Il remplit sa mission avec succès. Ce moine dominicain, collègue de Pantin, était un homme dont il était utile de s'attirer les bonnes grâces. Mais on s'étonne pourtant qu'on lui offre un bréviaire avec, en supplément, le *Proprium* des Frères mineurs. Cf. J. LEFÈVRE, *Spinola*, pp, 43 et 99.

[6] Heynsium iam ad suos redijsse puto. quare litteras illas trans-
[7] mittas licet, et hisce additum fasciculum R[everen]do Patri Lanselio
[8] Societat[is] Jesu apud uos sacerdoti tradi ut cures valde rogo.[3]

[9] Item hisce additas Godofredo Vechelmans Stipatori emerito Regis
[10] Hispaniarum cuius habitationem prope uestram nisi fallor indicabit
[11] Deegbrotius noster. Raptim. Bruxella A[nte] d[iem] XVI Kal[en-
[12] das] octob[ris] *1610.*

[13] Tuus P. Pantinus

[14] *Adresse:* Ornatiss[imo] et Amiciss[imo] Balthasari Moreto.

[15] *De la main de Moretus:* Petrus Pantinus, 18 septembris (octobris)
[16] 1610.

32. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 102
minute
Anvers, 29 novembre 1610

Perspectives de difficultés après la mort de Jean Moretus, surtout avec le Conseil de Brabant. Demande d'intercession. Le mémorial de Oudaert; le Diurnale et autres livres.

[1] Petro Pantino Decano Bruxellensi

[2] Ad Heinsium et Meursium litteras hodie curaui. R[everentiae]
[3] V[estrae] et bonorum de Moreti filiis, Plantini nepotibus, exspec-
[4] tationi responsuros nos cum bono Deo confidimus; neque bonorum
[5] unquam opem aut gratias non nisi meliora assectantibus defutura.
[6] Lenta tamen Aula in innouandis nobis Priuilegiis, qu[a]e duo,

3 Pierre Lanselius, de Gravelines (1579-1632) avait été chargé de l'édition de la Polyglotte. Mais sa manière n'avait guère plu en haut lieu dans la Compagnie. Il avait été question, vers les années 1625 d'un départ à Rome. Le fait mettait le P. André Schott dans des transes. Helléniste comme son confrère, le vieil anversois croyait voir en Lanselius le censeur de ses oeuvres et donc celui qui conseillait de défendre à Schott de publier encore (Lettre ms. du 6 juin 1626 du P. Général à Schott)!
Aussi bien les Archives S.J. que celles du Musée Plantin-Moretus possèdent de nombreux documents à son sujet. Le célèbre orientaliste fut appelé en Espagne sur ordre exprès de Philippe IV. Cf. SOMMERVOGEL, IV, cc. 1494-1495.

[7] qu[a]e Parenti Rex et Principes indulsere. Per morbum autem
[8] D[omini] Secretarii Buschere in Concilio Brabanti[a]e retardari
[9] hanc innouationem audio; et D[ominus] Grimaldi in Concilio secre-
[10] tiori parum [a]equum de nobis tanquam ignotis sensum coram
[11] nuper expertus frater, quos tamen a quindecim et amplius annis
[12] huic uni rei typographi[a]e et librari[a]e intentos nouit. At D[omi-
[13] nus] Buschere se ei facturum satis addicebat, et si quibus essemus
[14] in Concilio Sanctiori minus noti. Si firmiori modo ualetudine, uti
[15] spero, R[everentia] V[estra] fruatur rogatam eam uelimus, ut à
[16] D[omino] Buschere, quid hac in re nostra agatur, inquirere ne
[17] grauetur; Amplissimum D[ominum] Salinatem atque alios Con-
[18] cilij Sanctioris Senatores, si opus sit, convenire et caussas nostras,
[19] qu[a]e publico bono seruia[n]t commendare. Synesij *περ□ φιλαδελ-*
[20] *φ□ας* Orationem Luteti[a]e excusam hactenus non uidimus.
[21] Oudartiana Epicidia remitto; qu[a]e ut saepius promisi, fam[a]e
[22] postum[a]e Lipsian[a]e futura sunt appendix; statim cum nouo
[23] anno recudendum, Criticis, qu[a]e in operibus Lipsianis desunt
[24] absolutis; ita tamen futura appendix, ut seorsim quot R[everentia]
[25] V[estra] uolet, aut quot nobis usui fore credimus, exemplaria cu-
[26] damus. Recens a pr[a]elis nostris Diurnale, unà cum libellis P[atris]
[27] Lessij et Heriberti, R[everentiae] V[estrae] mittimus, atque [a]eque
[28] boni consulere rogamus et nos sibi addictissimos amare. Vale R[e-
[29] veren]de et Cl[arissi]me D[omi]ne, a matre uiduâ et fratre Joanne
[30] saluere. Antuerpi[a]e III Kal[endas] Decemb[res] M.DC.X.

19 *περι □□δελφ□ας□*

33. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 343
Original de la main du secrétaire
Signature (irrégulière) autographe
Bruxelles, 1er décembre 1610

Étonnement du retard apporté à la transmission des Privilèges accordés autrefois à Plantin-Moretus. Promesse d'intercession et réponses déjà données. Un accident lui a abîmé le bras pour longtemps... Remerciement.

[1] Amicissime Morete, Miratus sum lectis tuis quas hesterna die
[2] accepi, nondum vobis privilegia Auo patrique concessa à Sanctiori
[3] Concilio aut Brabantico fuisse confirmata. Misi proinde hoc mane
[4] ad Secretarium Busschere, atque etiam Grimaldi rogatum quo rem
[5] quantum in ipsis esset accelerarent quorum primus respondit gra-
[6] tiam privilegij uobis iam factam in eoque se esse ut diploma confici
[7] curet: alter uero se uiso diplomate Concilij Brabantiae per Bussche-
[8] rium expediendo alijsque nescio quibus munimentis quique penes
[9] eundem Busscherium esse ait, se quoque omni mora seposita uobis
[10] commodaturum. Vos uidete si quid praeterea per me uestra causa
[11] hic fierj uelitis quamuis enim toto jam octiduo lecto affixus decu-
[12] buerim et ex prolapsione ita grauiter brachium laeserim ut intra
[13] multos dies domo me regredj posse desperem, curabo tamen per
[14] domesticos ut uestris rationibus nusquam defuisse uideri possim.
[15] Pro Diuino Officio reliquisque libellis gratiam debeo relaturus ubi
[16] uolueritis. Vale et Matrem a me saluta. Bruxellae, Kalend[is]
[17] decemb[ribus]. MDC.X.

[18] Tuus Pantinus

[19] *Adresse:* Ornatissimo Juueni Balthasari Moreto in officina Plan-
[20] tiniana. Antuerpia[e].

[21] *De la main de Moretus:* D. Petrus Pantinus, Decanus Bruxel-
[22] l[ensis] 2 februarij 1610.

34. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. Plant. 90, pp. 347-350
Original de la main du secrétaire
Signature de Pantin
Bruxelles, 23 février 1611

Annonce de la confirmation des Privilèges de la firme; le mémorial de Oudaert. Commande de livres.

[1] Vir amicissime. Priuilegia u[est]ra iam pridie uobis confirmata
[2] habere nunc uos nequaquam dubito. Mirum quas moras earumque
[3] causas Grimaldus nexuit, saepius tamen a me compellatus. Oudar-
[4] tiana etiam isthuc iuisse audio. Quid tandem illis fiet. nunquamne
[5] lucem per uos spectatura? fac sciam.

[6] Mitte etiam *Martialem et Silium Italicum* forma octava et prob[a]e
[7] alicuius editionis sed compactos in membranis. Cum si quid apud
[8] uos nouorum librorum praesertim Graecorum adsignifica. et hasce
[9] in Batauiam ad amicos una cum tuis ire permitte. ac uale. Bruxellae
[10] VII Kalend(as) Martias MDCXI.

[11] Tuus studiosiss[imus]

[12] P. Pantinus.

[13] *Adresse:* Ornatissimo uiro Balthasari Moreto in officina Plan-
[14] tiniana. Antuerpiam. franco

[15] *De la main de Moretus:* Pantinus Decanus ad 19 martij 1611.

35. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135, f. 110
minute
Anvers, 19 mars 1611

Excuses pour le retard dans la réponse avec remerciements pour les démarches faites par P. en faveur de l'imprimerie plantinienne. On y est occupé au 8^{e} volume de Baronius et aux *Adagia graeca* de Schott. P. pourrait y ajouter son Apostolès. Envoi au hasard d'un Martial: plaira-t-il à P.P.?

[1] D. Petro Pantino Decano Bruxellensi

[2] Pudet pigetque diuturni huius silentij ad gratissimas tuas. Sed
[3] ignosce qu[a]eso nimium his diebus impedito, absoluendis qui ad

[4] nundinas mittendi erant libris; et mox praeparandis qui alijs finien-
[5] dis succederent. In illis disputatio fuit P[atris] Lessij de Ante-
[6] christo; cuius exemplar R[everentiae] V[estrae] mitto, et boni ut
[7] consulat rogo. De operâ quam Privilegiis nostris curandis benigne
[8] impendit, gratias ago; ea iam ante septimanas aliquot accepimus.
[9] itemque Oudartiana Epicedia; quae hac saltem [a]estate cum noua
[10] Famae Postumae Lipsian[a]e editione, emittam in lucem. Octauus
[11] Annaliun Baronij Tomus modo sub pr[o]elis est, quem optemus
[12] quam citissime absoluere, reliquo Annalium Ecclesiasticorum operi
[13] implendo. Adagia gr[a]eca, interprete P[atre] Andrea Schotto auspi-
[14] cati sumus, quorum specimen mitto. Apostolium a R[everentia]
[15] V[estra] praeparari intelligo; qui, si R[everentiae] V[estrae] visum
[16] Zenobio, Diogeniano et Suidae à nobis excusis succedat. Martialem
[17] et Silium quum in forma octauâ non habemus, qualem optet,
[18] mitto quos habemus, ut seligat. Vale, R[everen]de et Cl[arissi]me
[19] D[omine], et à fratre meo Joanne salue. Antuerpiae, XIX martij
[20] M.D.XI.

36. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 351
original de la main du secrétaire
signature autographe
Bruxelles, 1 avril 1611

Renvoi de livres envoyés à vue. Le spécimen des *Proverbia Zenobii* pousse P. à y faire ajouter, mais en volume distinct, les *Adagia Apostolis.* A propos d'un *Synesius* et du mémorial d'Oudaert.

[1] Amicissime Balthasar Morete Libellos nuper ad me missos
[2] ecce remitto, uno Lessio excepto, quem me munusculi loco habere
[3] uoluisti; quod ob characterem nimis minutum et alioqui impolitum,
[4] nequaquam usui futuri esse uideant[u]r. Specimen quoq[u]e Pro-
[5] verbiorum Zenobij accepi sane elegans, et quo uiso non mediocriter
[6] excitatus sum ad Apostolium meum, quanta fieri potuerit celeritate
[7] absoluendum. Plura id habet quam uterque istorum, prouerbia; ita
[8] ut dolendum sit hactenus latuisse. Nam ut Basile[a]e excusus olim
[9] fuit, perinde est, ac si excusus omnino non fuisset: adeo cor-

[10] ruptum et dimidia parte decurtatum, et quidem gr[a]ece tantum,
[11] Germani illum nobis obtruserunt. Quod litteras nostras in Batauiam
[12] transmittendas curaueris, recte abs te factum. Synesium aut partem
[13] aliquam eius, nuper Luteti[a]e editam, abs te subministrari mihi
[14] cupiam cum primum licebit. De Oudartianis pro arbitratu uestro,
[15] fiat: neque enim mihi hic multum aut seritur aut metitur; nisi
[16] quod famam amici tot nominibus de publico bene promeriti,
[17] posteritati notam esse exoptem.

[18] Gratum erit si, ut qu[a]eque Zenobij et Diogenianii chart[a]e
[19] excus[a]e erunt, ad me mittantur. Vale et fratres et tuos a me
[20] saluere iube, cum matre Vestra charissima. Festinatò Bruxell[a]e
[21] ipsis Kalendis Aprilis. An[ni] 1611.

[22] Tuus P[etrus] Pantinus

[23] *Adresse:* Ornatissimo uiro Balthasari Moreto in Officina Plan-
[25] tiniana Cum sarcinula cartacea Antuerpiae franco

[26] *De la main de Moretus:* Petrus Pantinus 1 Aprilis 1611

37. Pierre Pantin à Balthasar Moretus

Arch. plant. 90, f. 355
Original de la main du secrétaire
signature autographe.
Bruxelles, 17 septembre 1911

Propos sur l'édition des *Paraemiographi* d'André Schott et l'addition éventuelle du Apoostolès. Annonce d'un paiement et nouvelle commande d'un bréviaire.

[1] Amicissime Balthazar Morete,

[2] Crescit paulatim, ut uides, opus paroemiarum à P[atr]e And[re]a
[3] Schotto institutum, quod a uobis excuditur.[1] Quod ut et publico
[4] omnibus harum litterarum studiosis quam maxime gratum sit, et
[5] uerè uobis priuatim non mediocri emolumento, ex animo opto
[6] uoueoque. Si uolumen just[a]e magnitudinis non fuerit, et Aposto-

1 A. SCHOTTUS, *Παρο□μιαι □Ελληνικα□*. Adagia sive Proverbia Graecorum... Anvers, Plantin, 1612. Cf. SOMMERVOGEL, t. VII, c. 885. La *Bibliotheca Belgica.* 1re série, A 5 (B.B^2, I, p. 7) en a déjà dit un mot, bien incomplet, en se plaçant à un point de vue fort mercantile, si on peut dire.

[7] lium meum non incommode mantiss[a]e instar addi posse existi-
[8] matis, ita tamen ut alteram partem noua fronte noua inscriptione
[9] efficiat; si uoletis, in tempore à me habebitis. Et nisi me animus
[10] fallit, non dedecori amici nostri laboribus est futurus. Et illo
[11] adiuncto quasi sub una Mycono habebitis, quidquid hactenus de
[12] hac par[a]emiarum materia, usqu[a]m extare nouimus, nisi fortasse
[13] quis ex Hesychij ruderibus aliquid insuper erui posse arbitretur.
[14] Quanquam exiguum id etiam nunc ab amico nostro, uel a me
[15] maiorem partem, nisi me mea opinio decipit, obseruatum, nostris-
[16] que notis insertum.

[17] Dedi in mandatis Godofredo Wechelmans, ut uobis in diminu-
[18] tionem aeris alieni à me vobis debiti, quinquaginta florenos nu-
[19] meret. Tantum igitur de rationibus n[ost]ris expungetis et me de
[20] receptis certiorem reddetis.

[21] Velim insuper ut primo quoque tempore breviarium formâ quatrâ
[22] et recentiore editione, in corio nigro forte compactum transmittatis.
[23] Vale et de familiae vestr[a]e incolumitate cura ut sciam. Bruxell[a]e
[24] die 17 mensis septemb[ris]. 1611.

[25] Tuus P. Pantinus

[26] *Adresse:* Doctissimo uiro Balthasari Moreto Antuerpiam Franco.

[27] *De la main de Moretus:* Petrus Pantinus ad 23 septembris 1611

38. Balthasar Moretus à Pierre Pantin

Arch. plant. 135 f. 133.
minute
Anvers, 23 septembre 1611

L'Apostolès en appendice distinct des *Paroemiographi* de A. Schott. Mise à jour des comptes, prix du bréviaire et envoi de livres. Causes de la surcharge des presses plantiniennes.

[1] D. Petro Pantino Decano. Bruxellas

[2] Paroemiographis quos R[everendus] P[ater] Schottus interpreta-
[3] tur et notis illustrat, absolutis, Apostolium tuum libens subiungam,

[4] qui uelut alterum Adagiorum Gr[a]ecorum tomum efficiat, nouâ
[5] omnino, ut desideras, fronte atque inscriptione insignitus, Quando
[6] autem finiendi illi, haud definio, qui hactenus plenum eorum exem-
[7] plar exspecto. nam posteriorem partem limat atque auget Pater,
[8] dum in posteriori cudendâ pergimus. At spero ad Kal[endas] Jan[u-
[9] arias] finem imponemus: atque in istud tempus Apostolium parari
[10] oporteat, aut bonam eius partem, ut in pari opere eodem oper[a]e
[11] perseuerent. Interea siqua ex Hesychio colligere R[everentiae]
[12] V[estrae] visum, exigua Apostolio appendix adh[a]erebit. Quin-
[13] quaginta florenos a R[everentiae] V[estrae] rationibus expungimus,
[14] quos Godofredus Wechelmanus numeravit. Breuiarium in forma
[15] quartâ mitto scite compactum, cuius pretium, octo florenos cum
[16] dimidio jam ante nouit. Fam[a]e postum[a]e Pra[e]sulum Antver-
[17] piensium ipsus inuoluo, recens à nobis excus[a]e, si forte eius lec-
[18] tione delectetur. Alteram fam[a]e Lipsian[a]e editionem impediunt
[19] etiamnunc, cum uetera opera recudenda, tum noua. pra[e]ter Adagia
[20] ha[e]c gr[a]eca, tertius Commentariorum in Euangelia tomus R[e-
[21] verendi] D[omini] Francisci Luc[a]e Decani Audomarensis, R[eve-
[22] rendi] P[atris] Scribanij Controversi[arum] libri duo postremi de
[23] Sanctorum Imaginum ueneratione. nec pluribus manuscriptis uno
[24] tempore simul vacare nobis licet; cum ut uetera recudamus, et typo-
[25] graphi[a]e nostrae solemnia[1], tum quia nostris in illis corrigendis
[26] haud satis fido, et ultima à me manus imponenda, etsi rebus alijs
[27] sat multis occupato. Vale, Clar[issi]me D[omi]ne, et a matre et
[28] fratre bene ac bono Deo ualentibus salu[ere]. Antuerpi[a]e, in offi-
[29] cina Plantiniana: ipso D[ivae] quam illustrasti festo M.DC.XI.[2]

1 C'est une préoccupation vitale, chez Moretus. La concurrence déloyale des imprimeurs obligeait la firme à posséder toujours des réserves et, pour garder son monopole, à soigner ses éditions!

2 Il s'agit de Sainte Thècle.

I. Liste des lettres éditées dans le présent article

1. Balth. Moretus à P. Pantin	21 oct.	1607	135	f. 8
2. Balth. Moretus à P. Pantin	déc.		135	ff. 12-13
3. Balth. Moretus à P. Pantin	4 févr.	1608	135	f. 13
4. Balth. Moretus à P. Pantin	27 mars		135	f. 17
5. Balth. Moretus à P. Pantin	19 avril		135	ff. 21-23
6. Balth. Moretus à P. Pantin	31 mai		135	f. 25
7. Balth. Moretus à P. Pantin	24 juillet		135	ff. 27-28
8. Pierre Bouille à P. Pantin	8 août		M. 67	f. 11 r^{o}
9. Balth. Moretus à P. Pantin	19 octobre		135	f. 31
10. Balth. Moretus à P. Pantin	18 novembre		135	f. 39
11. P. Pantin à Christoph. Oudart	31 décembre		M. 67	f. 2, r^{o} et v^{o}
12. P. Pantin à Balth. Moretus	21 avril	1609	90	f. 291

13. Balth. Moretus à P. Pantin	10 mai		135	f. 58
14. P. Pantin à Balth. Moretus	24 mai		90	f. 295
15. P. Pantin à Balth. Moretus	1 juin		90	f. 299
16. Balth. Moretus à P. Pantin	2 juin		135	f. 60
17. P. Pantin à Balth. Moretus	31 août		90	f. 303
18. P. Pantin à Balth. Moretus	8 octobre		90	f. 307
19. P. Pantin à Balth. Moretus	3 décembre		90	f. 311
20. P. Pantin à Balth. Moretus	11 décembre		90	f. 313
21. P. Pantin à Balth. Moretus	31 décembre		90	f. 315
22. P. Pantin à Balth. Moretus	27 janvier	1610	90	f. 319
23. P. Pantin à Balth. Moretus	7 février		90	f. 323
24. P. Pantin à Balth. Moretus	20 février		90	f. 327
25. P. Pantin à Balth. Moretus	29 avril		90	f. 329
26. P. Pantin à Balth. Moretus	19 mai		90	f. 331
27. P. Pantin à Balth. Moretus	30 mai		90	f. 333
28. Balth. Moretus à P. Pantin	21 août		135	f. 80
29. P. Pantin à Balth. Moretus	26 août		Ms. Renette	f. 163
30. P. Pantin à Balth. Moretus	septembre		90	f. 337

31. P. Pantin à Balth. Moretus	16 septembre		90	f. 339
32. Balth. Moretus à P. Pantin	29 novembre		135	f. 102
33. P. Pantin à Balth. Moretus	1 décembre		90	f. 343
34. P. Pantin à Balth. Moretus	23 février	1611	90	f. 347
35. Balth. Moretus à P. Pantin	19 mars		135	f. 110
36. P. Pantin à Balth. Moretus	1 avril		90	f. 351
37. P. Pantin à Balth. Moretus	17 septembre		90	f. 355
38. Balth. Moretus à P. Pantin	23 septembre		135	f. 133

II. Table des lettres déjà imprimées

Plusieurs des lettres tirées de la correspondance de Pierre Pantin se trouvent déjà dans certaines collections éditées depuis longtemps ou plus récemment; l'une ou l'autre a été publiée à part. Voici les diverses sources où nous les avons repérées et dont nous indiquons le sigle utilisé pour la liste qui suit.

1) JUSTI LIPSII, *Epistolarum selectarum* (J.L.): *Centuria III Miscellanea* (Misc. III); *Centuria IV Miscellanea* (Misc. IV); *Centuria V Miscellanea* (Misc. V); *Centuria ad Italos et Hispanos singularis* (It.); *Centuria ad Belgas I.* (Belg.).
2) P. BURMANN, *Sulloges Epistolarum*, Leyde, 1724-1727 (BURM.).
3) E. PUTEANUS, *Epistolae Promulsae* (PUT.).
4) L. MAES, *Lettres inédites d'André Schott*, dans *Le Museon*, IIe série, t. VII (1906) (MAES).
5) A. SCHOTTUS, *Adagia sive Proverbia Graecorum*, Anvers, 1612, préface [ADAGIA].
6) J. FABRI, *Si vis pacem... Une lettre de l'aumônier général des armées espagnoles dans les Pays-Bas*, dans *Les Études classiques*, Namur, t. 33 (1965), pp. 42-51 (FABRI).
7) PH. RUBENS, *S. Asterii... Homiliae,... Carmina...,* Anvers, 1615, p. 267, (RUBENS).

1. Pierre Pantin à H. Cock	Tolède	21 déc. 1582 (MAES) p. 75.
2. Henri Cock à P. Pantin	Salamanque	14 janv. 1583 (MAES) p. 77.
3. Juste Lipse à P. Pantin (Tolède)	Louvain	15 oct. 1592 (J.L. Belg.) lett. 12.
4. Pierre Pantin à Juste Lipse	Madrid	31 janv. 1593 (BURM.) p. 445, lett. 409.
5. Pierre Pantin à Juste Lipse	Madrid	23 avril 1593 (BURM.) p. 445, lett. 410.
6. Juste Lipse à P. Pantin (Bruxelles)	Louvain	10 mars 1596 (J.L. Belg.) lett. 22.
7. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	23 sept. 1596 (BURM.) p. 446, lett. 411.
8. Juste Lipse à P. Pantin (Milan)	Louvain	3 août 1599 (J.L. It.) lett. 74.
9. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	3 sept. 1599 (J.L. Belg.) lett. 40.
10. Erycius Puteanus à P. Pantin	Padoue	27 janv. 1600 (PUT.) I, p. 90.

11. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	19 févr. 1601 (J.L. Misc. I) lett. 64.
12. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	11 mars 1601 (J.L. Misc. I) lett. 66.

13. Pierre Pantin à Juste Lipse	Bruxelles	25 févr. 1601 (BURM.) p. 447, lett. 412.
14. Erycius Puteanus à P. Pantin	Milan	15 mai 1601 (PUT.) II, p. 52.
15. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	1 avril 1602 (J.L. Misc. III) lett. 8.
16. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	16 juin 1602 (BURM.) p. 447, lett. 413.
17. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	9 août 1602 (J.L. Misc. IV) lett. 19.
18. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	10 sept. 1603 (J.L. Misc. IV) lett. 80.
19. Pierre Pantin à J. Lipse	Bruxelles	13 avril 1604 (BURM.) p. 448, lett. 414.
20. Pierre Pantin à J. Lipse	Bruxelles	14 nov. 1604 (BURM.) p. 448, lett. 415.
21. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	6 févr. 1605 (J.L. Misc. V) lett. 61.
22. Pierre Pantin à L. Wijngaard	Bruxelles	30 mai 1605 (FABRI).
23. Juste Lipse à P. Pantin	Louvain	15 oct. 1605 (J.L. Misc. V) lett. 73.
24. Philippe Rubens à P. Pantin	Anvers	29 oct. 1608 (RUBENS).
25. André Schott à P. Pantin	Anvers	22 août 1611 (ADAGIA).

III. Sources manuscrites

1. Une lettre est signalée par J. LEFEBVRE dans la *Correspondance de Philippe II:* Philippe II à P. Pantin, Madrid, 23 avril 1592. IV, p. 31, l. 35.
2. Aux Archives de l'Archevêché de Malines:
    - *a*) dans les *Actes* du Cardinal Hovius.
    - *b*) dans le *Liber Jurisdictionis* de Pantin lui-même. Les diverses minutes des pièces fournies aux aumôniers des troupes espagnoles mais de nationalités très diverses permettent de suivre l'itinéraire de l'aumônier général depuis 1601 jusqu'en 1607.
    - *c*) dans les pièces concernant le Synode provincial de Malines dont Pantin fut le secrétaire.

3. Vraisemblablement en Espagne:
    a) dans les Archives de la *Chapelle flamande de S.M.* Elles ont été en partie exploitée par E. VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX*e *siècle*, dans le VIIIe volume.
    b) dans les Archives de Madrid et de Tolède.
    Un détail au moins est indiqué dans SOMMERVOGEL, V, c. 565, E, article Mariana Jean S.J. Ce jésuite qui fut en continuelles relations avec la firme Plantin s'était occupé d'une édition des oeuvres d'Isidore de Séville. Le

roi Philippe II, dit le P. Burriel dans un rapport inédit, créa de nombreuses difficultés aux futurs éditeurs qui avaient cherché des garanties critiques auprès du P. Mariana. Et il parle des éditeurs effectifs des oeuvres d'Isidore: Grial et Jean Baptiste Perez en 1599. Au nombre de leurs collaborateurs, il cite Pedro Pantino qui de fait vers cette époque s'occupait beaucoup de la Bibliothèque de Tolède et des manuscrits y conservés.
Sans doute y eut-il là encore censure; car les oeuvres de St. Isidore publiées à Paris chez J. Du Breuil en 1601 seraient plus complètes.
Avantgoût des manoeuvres qui illustrèrent l'impression du tome XI[e] des Annales de Baronius!...

4. A Anvers, au Musée Plantin-Moretus:
   - *a*) Archives Plantiniennes: XIII, pp. 55, 118, 119, 138 et 140: les minutes de lettres de Jean Moretus à P. Pantin depuis le 21 février 1601 (lettre française) jusqu'en février 1603: lettres d'affaires.
   - *b*) la copie de la correspondance entre Henri Cock et André Schott ou Pierre Pantin conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris (Ms 8590).

En voici la liste; P. Pantin réside à Tolède, H. Cock à Salamanque.

Lettre 5 (p. 7) P. Pantin à H. Cock 7 septembre 1581
6 8 P. Pantin à H. Cock 4 novembre
7 10 H. Cock à P. Pantin 24 novembre + appendice sur Raym. Lulle.
8 16 P. Pantin à H. Cock 26 décembre
9 17 P. Pantin à H. Cock janvier 1582
15 26 P. Pantin à H. Cock 21 septembre
16 27 H. Cock à P. Pantin 27 décembre
23 35 P. Pantin à H. Cock 21 décembre*
31 45 H. Cock à P. Pantin 14 février 1583*
38 53 H. Cock à P. Pantin 16 mars
55 73 H. Cock à P. Pantin 14 mai
73 95 H. Cock à P. Pantin 22 septembre*
79 103 H. Cock à P. Pantin sans date
84 113 P. Pantin à H. Cock 8 décembre
93 135 H. Cock à P. Pantin 2 janvier 1584
100 149 P. Pantin à H. Cock 20 janvier
106 161 H. Cock à P. Pantin 20 avril
117 183 H. Cock à P. Pantin 12 juillet

* Ces trois lettres ont été publiées, au moins en partie par MAES, *l.c.*, pp. 73, 77 et 82.
* Ces trois lettres ont été publiées, au moins en partie par MAES, *l.c.*, pp. 73, 77 et 82.
* Ces trois lettres ont été publiées, au moins en partie par MAES, *l.c.*, pp. 73, 77 et 82.

Index alphabétique des noms et des ouvrages cités dans les lettres et repris dans l'introduction, sauf ceux de Balthasar et Jean Moretus et de P. Pantin

Adagia, L. 37, 38.
Albert et Isabelle, L. 1, 9, 14, 32; p. 172, 176, 187, 189.
Amerineus L., L. 25.
Annales Ecclesiatici, cf. Baronius.
Apostolès, L. 21, 24, 35, 36, 37, 38; p. 177, 191-192, 195.
Aristide, L. 27.
Aristophane, L. 27.
Aristote, L. 21, 22, 23, 24.
Baronius (C^l), L. 1, 2, 3, 4, 35; pp. 167-176.
Basile de Sélencie, cf. Thecla.
Baudius D., L. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21; pp. 181-186, 196.
Bernatius, L. 24.
Bonarscius Clarus, cf. Scribani.
Bouille P., L. 11; pp. 188.
Breviarium, a) 1606 in-4^o, L. 12, 30, 31; in-8^o, L. 2, 5, 12; b) 1606 f^o, L. 2.
Brisuela, L. 31.
Busschere, de, L. 32, 33.
Casaubon I., L. 18, 20, 21, 22, 23, 24; pp. 189-190.
Chrysostome Jean, L. 18, 20.
Comus, cf. Puteanus.
Deegbrotius, L. 9, 10, 19, 22, 23, 24, 31.
Diogenianus, L. 36.
Dion Chrysostome, L. 27.
Diurnale, L. 32.
Elianus, L. 23, 24.
Epistola de Luxu, cf. Puteanus.
Eschyle, L. 27.
Euripide: L. 5.
Fabricius G., L. 18, 20.
Fama postuma, L. 10, 12, 28, 29, 32, 35.
Galle Thédore, L. 1, 2; p. 177.
Grimaldi, L. 32, 33; p. 168.
Heinsius D., L. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 32; pp. 180-186, 196.
Hesychius, L. 37, 38.
Hovius (C^l), L. 1, p. 173.
Lanselius P., L. 31.
Lectionarium, L. 27.
Lessius L., L. 32, 35, 36.
Lipse J., L. 5, 6, 7, 10, 12, 13, 28, 38; pp. 171, 187.
Lucas F., L. 38.
Malines (Synode de), L. 9, 10.
Martial, L. 34, 35.
Martyrologum Romanum, L. 2, 3.

Métaphraste, cf. Thecla.
Meursius J., L. 27, 32.
Miraeus A., L. 12, 20, 22, 27; pp. 188-191.
Missale Romanum, in f°, L. 12.
De Monarchia Siciliae, cf. Baronius.
Officium B.M.V., L. 12, 13, 14, 18.
Oudaert Chr., L. 8.
Oudaert N., L. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 19, 20, 23, 25, 27, 28, 29, 32, 35, 36; p. 169, 172, 186-191, 193.
Peniculus foriarum, L. 13.
Pline, L. 6.
Polybe, L. 18, 20.
Psalterium, L. 2, 3.
Puteanus E., L. 5, 6, 7, 10, 13, 16, 22; pp. 178-180, 189, 196.
Raphelengien, L. 28, 29.
Rerum Germaniae, L. 18, 20.
Rivius G. (du Rieux), L. 12.
Rosweyde H., L. 7, 20, 32.
Rubens (Philippe), L. 13, 23; p. 171.
Saccus, L. 10; p. 178.
Salmatius, L. 32.
Sanderius M., L. 5.
Schondonck G., L. 1; p. 172
Schottus A., L. 35, 37, 38; p. 175, 176, 185, 189-192, 195.
Scribani C., L. 16, 38; pp. 181-185.
Scriptores germanici, L. 18, 20.
Septimana Sancta, L. 12.
Silius Italicus, L. 34, 35.
Socrate, L. 5.
Suidas, L. 35.
Synesius, L. 27, 32, 36.
Swellincs, L. 15.
Thecla, L. 1-4, 6-7, 12-13, 17, 20, 25; pp. 176-178, 190, 194.
Themistius, L. 21; pp. 177-179, 189-190, 195.
Théophraste, L. 5.
Tractatus Siculus, cf. Baronius.
Tuningius G., L. 28, 29.
Verdoncq C., L. 15.
Vriendtius, L. 14.
Wechelmans G., L. 31, 37, 38.
Woverius, L. 5, 10, 16, 22, 25; p. 179-180.
Zénobe, L. 35, 36.

Table des matières

INTRODUCTION		166
	I. Le tome XIe des *Annales ecclesiastici* du Cardinal Baronius	167
	II. L'édition de la *Ste-Thècle* de Basile de Séleucie et de Simon Métaphraste	176
	III. Les écarts d'Erycius Puteanus	178
	IV. La rencontre avec Dominique Baudius et Daniel Heinsius	180
	V. L'*Elogium Oudartianum*	186
	VI. L'édition du *Thémistius*	189
	VII. L'*Apostolès*	191
CONCLUSIONS		192
LE TEXTE DES LETTRES		197
APPENDICE:	I. Les lettres publiées	243
	II. Les lettres manuscrites	244
INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS ET DES OUVRAGES		246

Christopher plantin and the states general: Some new documents*

by Howard J. Slenk

In 1576 the struggle of the Low Countries against Spain took a decided turn in favor of the rebels. Philip II's coffers were exhausted, and his soldiers had fought without pay for almost two years. In the summer of 1576 they mutinied. Although the Low Countries suffered from the pillage wrought by the Spanish soldiery, a far more important result of the mutiny was its unifying effect on the States General. Heretofore, only the provinces of Holland and Zeeland had wholeheartedly withstood the Spainard. Now, as a result of the mutiny and the decline of Spanish control, all the provinces arose in rebellion. The Pacification of Ghent, signed by the reunited States General on 8 November 1576, was an alliance to rid the country of Spanish troops.

Christopher Plantin, *architypographus* to the King of Spain, found himself in a compromising situation. The States General needed the printing presses of Antwerp to issue their placards and ordinances, and would be a much better client than the distant King whose authority was in jeopardy. Yet an outright break with Spain on the part of the printer would have meant the loss of his status

* Abbreviations used.
Correspondance = Max Rooses and J. Denucé (eds.), *Correspondance de Christophe Plantin.* 9 vols. Antwerp, 1883-1920. *Supplément* edited by M. van Durme. Antwerp, 1955.
Resolutiën = N. Japikse and H.H.P. Rijperman (eds.), *Resolutiën der Staten Generaal van 1576 tot 1609.* 13 vols. to date. The Hague, 1915 -.
Voorgeschiedenis - Maarten Schneider, *De Voorgeschiedenis van de 'Algemene Landsdrukkerij.'* The Hague, [1939].

as official publisher to the King. It was necessary to proceed with caution. Three months after the signing of the Pacification of Ghent, Plantin printed his first work for the new powers.[1] In his letters to Philip II's secretary Zayas, however, the printer repeatedly stressed that he was being forced to print anti-Spanish material.

In spite of his protestations of loyalty to the King, Plantin received from the rebel regime four titles that raised suspicions in Madrid. He was named printer to the States General in 1578, to the city of Antwerp the following year, to François, Duke of Anjou, in 1582, and to the University of Leiden in 1583.

There is evidence in the *Correspondance* that Plantin requested two of these appointments. In October 1578 his letter to the Antwerp magistrates included a broad hint that he was eager to serve them.

> ... il supplie treshumblement a Vos dittes Segneuries qu'il leur plaise avoir esgard a la bonne volunté et dessein dudit remonstrant, desireux de leur faire tout humble service....[2]

On 17 April 1582 Plantin wrote to the Duke of Anjou this request:

> .....
> Ce consideré qu'il plaise a vostre Altesse confirmer les previleiges octroiez par cy devant [the States General] audict suppliant et en consideration du grand bien et utilité qui revient au publiq de l'imprimerie dudict suppliant en tant que besoing est ou devoir luy octroyer de nouveau l'estat d'imprimeur de V.A. pour imprimer tous eedictz, mandemens, lectres patentes, statuz, ordonnances, placcars et autres choses concernant le publiq en general et pour chacune ville en particulier avec les fruitz, prouffictz, emolumens, exemptions de charges personnelles tant du guet et de la garde que de loger personne par fourier.[3]

Prior to this request Plantin had been named printer to the States General. A document dated 17 May 1578 has always been considered the earliest known announcement of his appointment.

1. *Eeuwich Edict ende gebodt opt accord gedaen tusschen Heer en Johan van Oistenrijck... Ende de generale Staten van dese Landen.... Gepubliceert te Bruessele den xviiten dach van Februario M.D.LXXVII. Gedruct t'Antwerpen by Christoffel Plantijn hooftdrucker der Con. Maiesteyt. Anno M.D.LXXVII. Met Privilegie.*
2. *Correspondance*, VI, 36.
3. *Correspondance*, VII, 48-49.

> Comme les Estatz generaulx pour le bien et repos de ces pays ont trouvé convenir d'avoir certain imprimeur, pour mectre en lumiere ce que pourra pour l'advenir concerner les affaires desdits pays, pour ce est-il qu'ilz ont accepté en qualité que dessus Mre. Christoffle Plantin demourant en Anvers, a condition que quantesfois se mectra quelque chose en lumiere, ledit Plantin en delibvrera ausdicts Estatz trois cens exemplaires gratuitement, et le surplus a ung liart chascun feuillet compté celluy qui ne sera que commencé pour entier, bien entendu aussy qu'il ne pourra vendre ou distribuer aulcuns exemplaires devant que lesdicts Estatz luy ayent consenty et accordé. Faict en l'assemblee desdicts Estatz generaulx le xvii^{e} de may xv^{c}lxxviii.
> Par ordonnance desdicts Estatz, Houfflin.

Les deputez et commis a la chambre des aydes ont enregistré la presente ordonnance consentans en tant que en eulx est que le contenu d'Icelle soit accompli. Et ont signé cestes en Anvers le xxiiii^{e} de may 1578.
Jehan de Tolnare, Jan de Penants Serveels.

> *(Au dos:)* 17, May 1578, Signé Houfflin.
> 24. dud. signé. Tolnaer, Penants, Serveels
> Acceptation des Estats generaux pour C. Plantin.[4.]

Although this document contains no reference to a request on Plantin's part, the words 'ilz ont accepté... Plantin,' and 'Acceptation des Estats generaux pour C. Plantin' imply that he offered his services. Since no definite proof was available, however, Maurits Sabbe asked in 1937: 'Was this position imposed on him, or did he request it? We do not know. In any case, he accepted it.'[5.]

Maarten Schneider, in his study of early official printers in The Netherlands, criticized Sabbe for asking the question, calling it an attempt to excuse Plantin's duplicity.[6.] A few pages later Schneider

4. *Correspondance*, V, 304. Jehan Houfflin was a deputy from Tournai and a secretary of the States General. Jean de Tollenaere, Heer van Cuerne; Jean de Pennants, treasurer of Brabant; and A. Serveels were members of the Chamber of Appeals; see *Resolutiën*, II, 4, 13, 862, and 866.
5. 'Werd hem die betrekking opgelegd of vroeg hij ze? Wij weten het niet. In elk geval hij nam ze aan.' Maurits Sabbe, *De Meesters van den Gulden Passer* (Amsterdam, 1937), 53.
6. 'Het stellen van de vraag... kan ik slechts zien als een poging, Plantijn's houding zoveel mogelijk te willen redden.' *Voorgeschiedenis*, 25, footnote 64.

stated that Plantin had offered his services to the rebels, but the author presented no new evidence, quoting only Plantin's request to Anjou.[7.]

New evidence was near at hand. Schneider consulted the published *Resolutiën* of the States General edited by N. Japikse, but overlooked some very pertinent information there which would have strengthened his criticism of Maurits Sabbe. In the section entitled 'Varia, 1578,' Japikse reported the following transactions between Plantin and the States General.

- 27 April werd op het request van Plantijn beschikt: hem op het eerste punt bij Matthias te steunen, om het door hem gewenschte octrooi te krijgen; hem voor de rest te verwijzen naar de magistraat en de kolonels van Antwerpen (Resolutie in dato).
- 12 Mei werd een request van hem gezonden aan de Kamer der Beden om advies (Resolutie in dato post prandium).
- 17 Mei werd op een remonstrantie van Christoffel Plantijn beschikt: conform het advies van de Kamer der Beden acte in forma voor hem te depescheeren, waarvan het dubbeld [*sic*] zou blijven in de griffie (Resolutie in dato post prandium).
- 28 Juni werd op de remonstrantie van Guillaume Silvius, drukker van den Koning, beschikt: de Staten kunnen zijn pretensie niet inwilligen, omdat zij met Christoffel Plantijn een overeenkomst hebben aangegaan (Resolutie in dato).[8.]
- 19 September werden de pretensiën van denzelfden gezonden aan de Kamer der Beden om advies (Resolutie in dato).
- 25 Oct.: Laurin gelast Plantijn 312 p. 18 s. van 40 p. te betalen (Resolutie in dato post prandium).
- 29 Oct.: nog een remonstrantie van hem (Resolutie in dato).
- 22 November deed 'C. Plantin, imprimeur des Estat Généraulx,' dezen een boek, getiteld: Theatrum Orbis, cadeau (Resolutie in dato).
- 20 Dec.: Hem 237 p. 2 s van 40 gr. te betalen (Resolutie in dato).[9.]

This record of events is a mine of information untapped by Plantin scholars. From it we learn that -

7. *Voorgeschiedenis*, 28-29.
8. That Schneider saw these pages of the *Resolutiën* is proved by his comment on this entry; see *Voorgeschiedenis*, 12.
9. *Resolutiën*, II, 509-510. These are brief summaries of the original resolutions; only the more important resolutions are reproduced *in extenso* by Japikse.

1. Plantin did indeed ask to work for the States General; his request for an exclusive privilege was considered by the legislative assembly on 27 April 1578.
2. On 12 May the States received a second request from Plantin, and decided on 17 May that he should obey a decision made by the Chamber of Appeals. Thus the document dated 17 May 1578 is the result of this transaction.
3. Plantin sent the States General two additional requests in 1578.
4. Plantin was called 'Imprimeur des Estat Généraulx' as early as 1578, even though he did not print this appellation on his title pages until 1581.

The above chronology is a guide for interpreting four recently-discovered documents concerning Christopher Plantin and the States General. Two letters written by Plantin to the assembly and two notifications of his appointment as their official printer lay undiscovered in the *Archives Générales du Royaume de Belgique* and the Museum Plantin-Moretus.

The first document is Plantin's initial request for a printing monopoly from the States General.[10] After reminding them of the careful work he had already done for them, he asked that they issue an *acte general* naming him their only printer, or at least give him the privileges for works he had already printed for them. Plantin's ironic reason for the request was that the edicts of the King forbade all printers to issue anything without official permission. The letter is not dated, but the date written in the margin by a secretary of the States agrees with the date given in the *Resolutiën* - 27 April 1578.

The reply from the States General was not slow in coming. According to the first marginal note, on 27 April the States delegated the Pensionary of Mechlin[11] to present Plantin's request to Matthew, Archduke of Austria and governor of the rebellious Low Countries. On 29 April a secretary wrote a second marginal note on Plantin's letter; Matthew had granted Plantin the right to print all the ma-

10. See Document I.
11. Josse de Claerout, Heer van Hamme; see *Resolutiën*, II, 5.

terial for the States General. His privilege was to last three years, with the understanding that before publishing, he would show the proofs to the Council of State. A summary of the privilege appeared in most of Plantin's publications for the States General in 1578, 1579, and 1580.

> Sommaire du Privilege
> Par acte du xxix iour d'Avril M.D.LXXVIII. est permis à Christophle Plantin Imprimeur de sa Maieste, de pouvoir imprimer tout ce qui luy sera ordonne par Messeigneurs les Estats generaux: & deffendu a tous autres de faire le semblable, pour le temps & terme de trois ans prochainement venants, sur les peines plus amplement contenues en l'Acte Original. Soubsigne, Pottelsberghe.[12.]

This summary refers to the *acte original* drawn up by Matthew and his Council of State, which in 1578 was a branch of the States General assisting the governor. A rough draft of this act is in the same portfolio that contains Plantin's petition.[13.] His Highness, in the name of the King - the States had not yet officially renounced their allegiance to Philip - gave Plantin permission to print ‘tous livres, placcartz, ordonnances et autres chose que luy seront ordonnees par lesdicts Estatz generaulx.’ For the next three years, other publishers were forbidden to print or counterfeit any official publications for the States General.

Something about his appointment left Plantin dissatisfied, for on

12. Corneille de Pottelsberghe was *audiencier*, an office created by the Dukes of Burgundy. It was the duty of the *audiencier*, as the governor's secretary, to receive the incoming requests. He also drew up important documents and was in charge of the records of the Council of State, which explains why Plantin's letter and the document in reply to it lie together in the *Papiers d'état et de l'audience* in Brussels. On Pottelsberghe see *Resolutiën*, II, 863. On the duties of the *audiencier* see M. van Haegendoren, *Les archives générales du royaume*, *aperçu des fonds et des inventaires* (Brussels, 1955), 163.
13. See Document II. Since the Council of State made the decision, and not the States General themselves, Plantin's letter and the rough draft of his privilege are among the papers of the Council of State in Brussels, and not in the archives of the States General in The Hague.

12 May he sent a second petition to the States General. Perhaps he wanted more details, or protested against instructions of which there is no record. In any event, the States considered it necessary to send him a supplement to the *acte original.* Dated 17 May 1578, the supplement contains stipulations made by the Chamber of Appeals concerning free copies for the States, price of remaining copies, and censorship.[14.]

There is a record in the *Resolutiën* of two more petitions sent by Plantin to the States General in 1578. Japikse believed that the petition received on 19 September was an undated letter that he found in the Archives Générales in Brussels and reproduced in his publication.[15.] It is a request for payment of 312 florins, 18 stuivers, for the printing of *Listes des moyens generaulx* and other placards. The rough draft of this request, however, is in the Museum Plantin-Moretus and is dated 10 October 1578.[16.] Therefore it could not have been the petition received on 19 September of that year. Schneider's explanation of this discrepancy is unsatisfactory. He assigned the letter reproduced in the *Resolutiën* the date 19 September 1579, calling it a second request, identical to the one written on 10 October 1578.[17.] This explanation cannot stand since the letter reproduced in the *Resolutiën* has a marginal note dated 11 October 1578. The two documents are a rough draft and final copy of one and the same letter, sent on 10 October 1578.

Plantin's petition received by the States General on 19 September 1578 was probably a letter requesting payment of 173 florins, 14 stuivers, for the printing of some unnamed ‘livrets et placats.’ The rough draft of this letter is in the Museum Plantin-Moretus.[18.] An unrelated letter on the opposite side of the sheet is dated 13 September 1578, reason enough to believe that the letter in question was written on the same day, or at least prior to 19 September. This letter of request for payment is worded so much like the one

14. See this document on page 250 above.
15. *Resolutiën*, II, 885-886.
16. Reproduced in *Correspondance*, VI, 29.
17. *Voorgeschiedenis*, 25.
18. See Document III.

dated 10 October 1578, that the editor of the *Correspondance* believe them to be identical and reproduced only the latter.[19.]

There is no record in the *Resolutiën* that Plantin was paid the sum of 173 florins, 14 stuivers. This sum was probably included in the 312 florins, 18 stuivers that he requested on 10 October 1578. On 25 October Matthias Laurin, treasurer of the States General, was instructed to pay Plantin the larger sum. The petition received by the States on 29 October 1578 was most likely another request for payment, for on 20 December of that year the treasurer was instructed to pay Plantin 237 florins, 2 stuivers.

Plantin's three-year privilege expired in April 1581, and there is no record of a renewal until later that year. At least two printers took advantage of this situation and published placards for the States General during the summer of 1581. The Museum Plantin-Moretus owns several pamphlets with titles beginning *Placcaet vande Staten Generael....* printed in July 1581 by Charles Silvius of Leiden and Cornelis de Rekenare of Ghent. One of these publications is the famous Placard of Dismissal in which Philip II was deposed from dominion over his provinces in the Low Countries. The edition issued by Silvius has these words on the title page: 'Met privilegie voor twee iaren;' no summary of a privilege from the States is included, however. In Plantin's publication of this placard there is no trace of a privilege, only the words 'door 't bevel vande Staten' - by command of the States - whereas on other placards printed at this time he still calls himself printer to the States General. Plantin evidently did not wish to claim any privilege for the Placard of Dismissal, a damaging publication for anyone who wanted to maintain good relations with the King.

In August 1581 the States General adjourned for the year, and the government was in the hands of the *Landraad*, a Council of State which met in Ghent. One of their first transactions was to reappoint Plantin as official printer. A summary of his privilege is

19. See *Correspondance*, VI, 29, where the source is given as 'Archives Plantiniennes, IX, fos. 74 et 75.' Actually the letter printed in the *Correspondance* appears only on folio 75 recto; on folio 74 recto is written the letter reproduced below as Document III.

found in the booklet describing the attempted assassination of the Prince of Orange.

> Sommaire du Privilege[20.]
> Les Estats generaux des Provinces unies de ces Pays bas, ont permis à Christophle Plantin Architypographe desdits Pays, de pouvoir imprimer toutes sortes de Placcarts, Statuts & Ordonnances, concernantes la Police, & autres affaires pour le bien de Pais, & villes susdites. Et par l'advis & deliberation de ceux du Conseil d'Estat par eux ordonné, & estably, Defendent à tous Imprimeurs des Pays & Seigneuries de pardeça, d'imprimer, faire, ne souffrir imprimer aucun desdits Placcarts, Statuts, Ordonnances ou autres choses concernantes la Police & bien desdits Pays & villes, qu'icelluy Plantin aura imprimé par la charge ou ordonnance desdits Estats, ou d'aucune des villes particulieres desdites Provinces: Sur peine de confiscation de tout ce qu'ils en auroient faict, ou faict faire: & d'en estre punis arbitralement, selon qu'il sera trouvé au cas appartenir. Donné en la ville de Gand, le troisiesme iour de Septembre, M.D.LXXXI.
>
> Soussigné
> Par ordonnance de mesdits Seigneurs & Estats Generaux, au Conseil d'Estat par eux estably.
> I. van Asseliers[21.]

For a second time Plantin was named exclusive printer of all material the States might need. In the above summary, however, there is no clause as to the length of the agreement. Plantin understandably omitted this stipulation when drawing up the summary, since his second privilege was for only one year. We learn this from the *acte original* conserved in the Museum Plantin-Moretus.[22.] In this document are several new details concerning the printer's relationships with the legislative assembly.

20. Reproduced from folio A i v^{o} of *Recueil au vray de l'Assasinat commis en la Personne du tresillustre Prince*, *Monseigneur le Prince d'Orange.... A Anvers*, *En l'Imprimerie de Christophle Plantin.* M.D.LXXXII.
21. Jan van Asseliers was secretary of the city of Antwerp. He was appointed secretary of the Council of State in 1577, and succeeded Pottelsberghe as *audiencier* in 1579; see *Resolutiën*, I, 147, 153, and II, 725.
22. See Document IV.

1. ‘Christophle plantin Architypographe de ces pays bas.’ The former official printer to the King had become *architypographus* to his rebellious subjects who no longer acknowledged Philip II as their sovereign. In 1581 Plantin began to print ‘Imprimeur des Etats Generaux’ on his title pages. On 17 April 1582, in his letter to the Duke of Anjou, he called himself ‘choizi par les ducs de Brabants et depuis par les Estatz Generaulx pour estre Architypographe.’[23.]
2. ‘Que aultres s'avancent d'imprimer incontinent apres lesdicts placcartz et ordonnances en plus petite lettre, mauvais papier, et souvente fois incorrect.’ Other printers had been encroaching on Plantin's rights, and their products were unsatisfactory.
3. ‘Scavoir faisons que nous ces choses considerees audict suppliant inclinans favorablement a sadicte supplication et requeste.’ Plantin requested this second privilege, and probably included a strong complaint on the violation of his rights.[24.]

It is unlikely that Plantin received a third appointment as official printer to the States General, since there is no record of his having published for the assembly in 1583. This was a year of great unrest. Anjou's treachery and the advance of Spanish troops caused the Prince of Orange and the center of power to withdraw from Antwerp to Middelburg and thence to various cities in Holland. Plantin himself was inclining northward; he established a printing house in Leiden in 1583 where he began publishing books for the University. Here he also printed for the States General, but on different terms than before; the privilege in a pamphlet dated 17 March 1584 is for that publication only and claims none of the rights of 1578 or 1581.

23. *Correspondance*, VII, 48.
24. Schneider reported that the States General gave Charles Silvius a three-year privilege for the printing of the rebuttal to the ban that Philip II had issued against William of Orange; see *Voorgeschiedenis*, 17. If his statement were correct, this privilege - dated 29 December 1580 - would have been a violation of Plantin's rights. The privilege, however, was granted by the States of Holland, not the States General; see *Apologie ofte Verantwoordinghe des... Heeren Wilhelms van Godes ghenade Prince van Orangien.... Teghen den Ban ofte Edict by forme van Proscriptie ghepubliceert by den Coningh van Spaegnien....* (Leiden, Charles Silvius, 1581), 192.

> D'extract vande Privilegie[25.]
> Myne Heeren de Generale Staten der gheunieerde Nederlantsche Provincien, hebben gheconsenteert, ende consenteren midts desen, Christoffel Plantijn te moghen doen drucken, sekeren Brief by mynen voornoemden Heeren, gheschreven aen den Prince van Chimay, Gouverneur van Vlaenderen, etc. Interdicerende allen anderen druckers den selven naer te drucken.
> Actum ter vergaderinge der voornoemde Heeren, Staten, den xvii[en] Martij M.D. lxxxiiij.
> Ter ordonnantie der selve.
> M. de Hennin[26.]

On 22 June 1584 Plantin received another privilege from the States, which has been summarized by Japikse in the *Resolutiën.*

> 22 Juni - Gheaccordeert Christoffel Plantin, hooftdrucker deser Nederlanden, octroy in forma, ghelijck hem verghunt is by den Coninck in den cancelrye van Brabant in date den 15 Meerte 1563 voor ses jaeren naer impressie van elcke editie, prout latius in literis.[27.]

This is not a reappointment as official printer, but merely a six-year copyright for each book he might choose to publish. There was little advantage in printing for the States at that time, for the cause of independence seemed almost lost. Members were deserting the States for Spain, and Philip II's troops were advancing to the very walls of Antwerp.

Prior to the siege of Antwerp, Plantin's presses in that city issued placards presenting the decrees made by the States in Delft, but it is doubtful that these had more than a local distribution. The privileges found in earlier placards are not present, only an ominous phrase on the title page, 'Deur bevel vande Overheyt' - by command of the authorities. Since Plantin had twdee solicited these

25. Reproduced from folio Biv v[o] of *Sent-brief Vande Generale Staten der geunieerde Nederlandtsche Provincien aen mijn Heere den Prince van Chimay Gouverneur van Vlaenderen:... Tot Leyden*, *Ten huyse van Christoffel Plantijn. M.D.LXXXIIII.*
26. Mattheus de Hennin replaced Jehan Houfflin as secretary of the States General in 1582; see *Resolutiën*, III, xxix.
27. *Resolutiën*, IV, 717.

authorities for a printing monopoly, it is difficult to believe that they now were forcing him to print their placards, even though the printer insisted that this is what happened.[28.] It is more likely that he had his eye on the balance of power, which in 1584 was tipping in favor of Spain.

The following year it was expedient for Plantin (to use his own words) to 'trim his sails' once again. Antwerp capitulated in August 1585. A few months later Plantin returned to Antwerp to resume his printing activities there. In 1586, after a lapse of six years, his title pages once again name him 'imprimeur du Roy.'

Conclusion

The answer to the question Maurits Sabbe asked in 1937 is that Plantin did indeed request the privilege granted him by the States General in 1578. He lost no time in soliciting the favor of the rebellious legislators; his first letter of application was written soon after their removal from Brussels to Antwerp, and the States immediately appointed him their official printer.

Neither Sabbe nor his critic Schneider suspected that there was a sequel to the 1578 appointment. Plantin jealously guarded his rights as official printer, and requested a renewal in 1581. His second privilege was for only one year, and after it expired, Plantin's printing activity for the States diminished. In 1584 the States granted him a six-year protection for each of his publications. It proved a rather useless favor, because the following year Plantin returned to the side of Spain.

This essay in no way purports to be an exhaustive study on the subject of Christopher Plantin and his relationships with the States General. Such an undertaking should include publication of the pertinent archival material referred to by Japikse in the *Resolutiën*, plus a search for missing links in the chain of documents, such as Plantin's *remonstrantie* that prompted the act of 17 May 1578, and his letter requesting the second privilege. The documents reproduced below, however, are enough to give a clear picture of Plantin's

28. *Correspondance*, VIII & IX, 251-252.

role as printer in the rebellion against Spain. This phase of Plantin's career, usually told in a few sentences, is in reality rich in details that give new nuances of meaning to the words so often used to describe the Antwerp printer - a capitalistic genius.

Document I
A letter from Christopher Plantin to the states general
[26 april 1578]

A Messeigneurs Messieurs les Estats generaux

Remonstre en toute humilité Christophle Plantin comment par l'ordonnance de vos Seigneuries il a, en toute diligence à luy possible, nagueres imprimé les Listes des moyens generaux,[29.] et soubs pareille ordonnance et diligence il imprime maintenant l'Ordonnance et declaration nouvelles sur l'entretenement de la Pacification de Gand etc.[30.] et est et sera tousiours enclin de s'employer à tout ce qu'il leur plaira luy ordonner qui soit en son pouvoir. Mais d'autant que les Edits de sa Majesté portent defense que nul imprimeur ait à imprimer quelque chose sans en obtenir congé et acte d'iceluy: je supplie treshumblement vostre Seig[neu]ries qu'il leur plaise luy faire octroyer et donner acte general de pouvoir luy seul (avec seclusion d'autres pour tel temps qu'il leur plaira) imprimer toutes choses qui luy seront ordonnees par vos [dicts] Seigneuries, ou pour le moins des susd[icts] livretz, avec consentement de les pouvoir distribuer où bon luy semblera. Et d'autant que la diligence d'imprimer requiert jour et nuit l'assiduité des ouvriers desquels il se sert à l'imprimerie; il supplie davantage à vostre Seig[neu]ries qu'il leur plaise luy faire donner tel Acte qu'ils trouveront convenir, suivant lequel les Capitaines et autres à qui apartiendra, ayent à exempter lesd[icts] ouvriers qu'il occupera lors à l'impression des choses hastives (et non autrement) [d']aller[31.] au guet, à la ronde du fouissement des fortifications de ceste ville. Et led[ict] suppliant s'efforcera de plus en plus au service de vosd[icts] Seig[neu]ries et priera dieu pour la bonne sante et prosperité d'icelles et de la Patrie.

29. *Listes des Moyens Generaux*, *Resolus par son Alteze*, *Monseigneur le Prince d'Oranges*, *le conseil d'Estat*, *& les Estatz generaux. A Anvers*, *De l'Imprimerie de Christofle Plantin*, *Imprimeur du Roy. M.D.LXXVIII.*
30. *Ordonnance et Declaration Nouvelle du Roy sur l'entretenement de la Pacification de Gand.... En Anvers*, *De l'Imprimerie de Christofle Plantin. M.D.LXXVIII.*
31. The paper is slightly damaged here.

[Marginal notes:] Touchant le premier. Le pensionnaire de Malines[32.] est par les estatz generaulx depute pour le remonstrer à son Alteze affin que le suppl[ian]t puisse obtenir sa demande et quant a la requeste. Le r[en]voyent au magistrat et coulonelz de ceste ville faict en l'assemblee desd[ict]s estatz le xxvij d Apvril 1578.

A. Blyleven[33.]

Son alteze accord au[dict] suppliant lacte de pouvoir seul avec exclusion d aultres imprimer toutes choses qui luy seront ordonnees par les estatz generaulx pour le terme de trois ans a paine de confiscation des livres par aultre imprimes et peines arbitraires, bien entendu que le suppliant sera tenu a tout communiquer a son Alteze et c[on]seil devant imprimer. Faict en Anvers le 29 dapvril l'an 1578.

N. Sille[34.]

Source: Brussels, Archives Générales du Royaume, Papiers d'état et de l'audience, No. 1690[3], 'Correspondance arts, sciences, et lettres.'[35.]

Document II
Plantin's first privilege from the states general
29 april 1578

Sur la Req[ues]te p[resen]tée à son Alteze de la p[ar]t de Christoffle plantin Imprimeur Jure du Roy en ceste ville d'anvers, tendant afin quil puist seul imprimer toutes choses qui luy seront ordonnees par mes[sieurs] les Estatz g[ene]raulx des pays de p[ar] deça. Son Alteze a au nom et dela p[art] de sa Ma[jes]té accorde et consenti. Accorde et consent par cestes aud[ict] Christoffle plantin supl[ian]t quil puist et pourra seul avec exclusion d'autres imprimer tous livres, placcartz, ordonnances et autres choses que luy seront ordonnees p[ar] lesdicts Estatz generaulx. Et ce pour le temps

32. See footnote 11.
33. Adolf Blyleven, alderman of the city of Antwerp and a delegate to the States General. On 19 April 1578 he and Jehan Houfflin (the signer of the document dated 17 May 1578) were appointed secretaries to the States General; see *Resolutiën*, II, 13.
34. Nicasius de Sille, Pensionary of the city of Namur. In 1578 he was secretary of the Council of State; see *Resolutiën*, I, 4 and 153.
35. This is a portfolio of letters to and from sixteenth-century printers, musicians, architects, and other artists. Several of the letters were reproduced by Alexandre Pinchart in *Archives des Arts*, *Sciences*, *et Lettres. Documents inédits.* 3 vols. Ghent, 1860-1881.

et terme de trois ans prochaine[ment] venans Sans pour ce aucunement faire contre les placcartz et ordonnances de sa Majeste. Interdisans tous autres imprimeurs et libraires pour le temps et termes de trois ans de pouvoir imprimes ou contrefaire les livres, placcarts et aulcuns autres choses venants dela part desdicts Estatz generaulz, a paine de confiscation d'icelles, par aultres imprimez, et pardessus ce de peine arbitraire. Bien entendu que ledict suppliant sera tenu avant povoir imprimer quelque chose le monstrer au conseil d estat estant estant [*sic*] leu par S[on] Alteze pour le communiquer à Sa Majeste. Fait en Anvers soubs le nom de son Alteze le xxix jour d avril 1578.

Source: Brussels, Archives Générales du Royaume, Papiers d'état et de l'audience, No. 1690[3], 'Correspondance arts, sciences, et lettres.' I wish to thank Mlle. Lucienne van Meerbeeck of the Archives Générales du Royaume for her help in the transcription of this and the above document.

Document III
A letter from Christopher Plantin to the states general
[13 september 1578]

A Messeigneurs Messieurs les Estatz Generaulx.

Remonstré en toute humilite Christophle Plantin treshumble s[ervi]teur de vos Seigneuries comment suivant l'ordonnance receue d'icelles il a en la plus grand diligence a luy possible imprimé les livrets et placarts a luy delivres, desquelz (oultre certain nombre excedant iii^{e} exemplaires lesquelz il ne compte a rien) il a fornie les p[ar]ties contenues es billetz cy attachéz montants a la somme de florins 173. st. 14. -. dont ledit remonstrant supplie a vos Seig[neu]ries qu'il leur playse de luy faire dresser ordonnans p[our] en recepvoir le payement a ce qu'il puisse tant mieulx aller entretant les ouvriers de son Imprimerie et continuer de les tenir prestz au commandement et service d'icelles et au bien de la patrie, p[our] la prosperite de laquelle et la bonne sante et toute felicite de vosdittes Seigneuries ledit suppliant sera tenu ledit suppliant [*sic*] de prier Dieu etc.

Source: Antwerp, Museum Plantin Moretus, Archive IX, 'Brieven, 1572-1581,' folio 74 r^{o}.

Document IV
Plantin's second privilege from the states general
3 september 1581

Les Estatz g[ene]raulx des provinces Unies de ces pays bas. A tous ceulx qui ces p[rese]ntes verront Salut.

De la part de Christophle plantin architypographe de ces pays bas, nous a este expose que estant luy par nous et les Magistrats des villes cesd[ict]es provinces unies journellement employe pour imprimer placcartz, Statutz, et ordonnances concernantz la police et bien des pays et villes susd[ict]es respectivement, Et qu'ayant soy fidellement employe de imprimer avecq une bonne et rare l[ett]re et bon papier, et faict diligamment conferer et corriger avecq les originales minutes tout a ses grande paines, fraiz et despens, Que aultre s'avancent d'imprimer incontinent apres lesd[ict]s placcartz et ordonnances en plus petite lettre, mauvais papier, et souventes fois incorrect, changeantz par fois par cela les sens desd[ict]s placcartz et ordonnances, en grand prejudice de la Republicque, Nous a tres instamment prie et requis qu'ayant regard a ce que dict est n[ost]re bon plaisir soit de defendre a tous Imprimeurs desd[icts] pays, de doresenavant plus imprimer aulcuns placcartz, Statutz, ordonnances, que led[ic]t suppl[ian]t aura par n[ost]re charge, ou par charge de quelques Magistratz des villes imprime, sur paine de confiscation de ce qu'ilz en seront, et oultre ce amender vers nous.

Scavoir faisons que nous ces choses considerees aud[ic]t suppliant inclinans favorablement a sad[ict]e supplication et requeste, Et affin que led[ic]t suppl[ian]t ne perde sa paine, fraiz, et despens que luy convient faire pour lad[ict]e impression, Avons par advis et deliberation de ceulx du Conseil d'estat par nous ordonne et establi, defendu et defendons par cesd[ict]es l[ett]res a tous Imprimeurs des pays et S[eigneu]ries de pardeca que pendant le temps et terme d'ung an, commenchant avoir cours apres la date de l'impression de ch[ac]un desd[ict]s placcartz, Statutz, et ordonnances que led[ic]t suppl[ian]t aura par n[ost]re charge ou par charge des villes particulieres comme dessus imprimees, n'impriment facent ou souffrent imprimer lesd[ict]s placcartz, Statutz, et ordonnances sur paine de confiscation de ce qu'ilz en auront faict ou faict faire, et aultrement en estre puniz arbitralement, selon qu'il seroit trouve au cas appertenir. A condition toutes fois que le suppl[ian]t sera tenu des placcartz et ordonnances susd[icts] donner a nous ou aud[ic]t Conseil par nous establi la quantite de trois cens

exemplaires, et s'il en fault d'advantaige pour les envoyer aux Consaulx provinciaulx a l'accoustume leur sera tenu delivrer moyennant payant ung liart pour ch[ac]un feuillet. Et que led[ic]t suppl[ian]t ne pourra vendre ou distribuer aulcuns desd[ict]s placcartz, Statutz ou ordonnances devant qu'ilz en soyent deubement publiez par cry publicq a l'accoustume, ny a plus hault pris vendre le feuillet d'icelles que au pris ordinaire des aultres libvres par luy ou aultres en Anvers imprimees, a paine de perdre l'effect de cestuy n[ost]re Octroy. Si donnons en mandement a noz treschiers et bien amez le Chancellier et gens du Conseil en Brabant, Marcgrave et Escoutette d'anvers et tous aultres Justiciers et Officiers qui ce appartiendra que de la p[rese]nte grace, conge, Licence, octroy, accord et deffence, et de tout le contenu en cestes, durant le temps selon et par la maniere que dict est, ilz souffrent, facent et laissent led[ic]t suppl[ian]t plainement et paisiblem[ent] ioye et usez, sans luy faire, mectre, ou donner ne souffrir estre faict mis ou donne aulcun destourbier ou empeschement au contraire/ Puis qu'avons ainsy par deliberation de conseil trouve convenir. En tesmoing dequoy avons faict mectre le seel des Estatz de Brabant a ces p[rese]ntes pour n'avoir aultre a la main.

Donne en la ville de Gand le troisiesme jour de Septembre, L'an de n[ostr]e Seigneur xv^{c} quatre vingt et ung.

[On the reverse side:] Par ordon[n]an[ce] de mesd [ict]s Seig [neu] rs Les Estatz g[ene]raulx au Conseil d'Estat par eux establi.

J. van Asseliers[36.]

Source: Antwerp, Museum Plantin-Moretus, Archive 1179, Privilege 210. Dr. Leon Voet, curator of the Plantin Museum, kindly showed me where to find this document and helped me with its transcription.

36. See footnote 21.

Bibliographie de l'histoire du livre en Belgique
Bibliografie van de geschiedenis van het boek in België
1964**

(Publiée avec le concours du Centre national de l'archeologie et de l'histoire du livre. - Met de steun van het Nationaal Centrum voor de archeologie en de geschiedenis van het boek).

Généralités

1. Bockstaele (Paul). *Bibliografie van de geschiedenis der wetenschappen in de Nederlanden.*
Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 2, p. 97-107; afl. 4, p. 222-235.

Systematische bibliografie. Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 1, en 1963, nr. 1.
[E.C.-I.]

2. *Bulletin [de la] Bibliothèque royale de Belgique.* 7-8e années (1963-1964).
Cf. *Bibl.* 1962, no 2.

2*bis*. *Bulletin[van de] Koninklijke Bibliotheek van België.* 7e-8e jaargangen (1963-1964). Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 2.

3. *Bulletin codicologique.*
Scriptorium, 18 (1964), p. 100-181 et 278-342.

La 'Bibliographie courante des études relatives aux manuscrits', qui nous intéresse surtout en ce qui concerne les points de contact entre le livre manuscrit et le livre imprimé, est publiée pour la sixième fois (cf. *Bibl.* 1959, p. 214; 1960, no 1; 1961, no 1; 1962, no 3; 1963, no 2). Cette nouvelle livraison contient neuf cents notices dues à quarante-six collaborateurs.
[M.-Th.L.]

* Et complements des années précédentes (v. *De Gulden Passer*, 1960 et suiv.). La mention *Bibl.*, suivie d'un millésime, désigne nos publications antérieures.

* En aanvullingen van de vorige jaren (zie *De Gulden Passer*, 1960 en volg.). De vermelding *Bibl.*, door een jaartal gevolgd, duidt onze vorige publikaties aan.

L'imprimerie, la librairie, les fonderies Voir aussi les n^os^ 31, 33, 35, 36, 37, 40, 64, 74 et 102

4. Ceyssens (L.). *Godefried Van De Mortele, een Jansenistisch advocaat* (1594-16...).
Eigen Schoon en De Brabander, 47 (1964), p. 130-138.

Détails biographiques sur ce personnage peu connu, parent de Calenus. Il a peutêtre collaboré à la rédaction du *Mars Gallicus.* À la mort de Jansenius, il est plus que probable qu'il servit d'intermédiaire entre les héritiers yprois de l'évêque, et Calenus et Froidmont, éditeurs de l'Augustinus, et qu'il s'occupa de la présentation matérielle (papier, typographie, etc.) de l'ouvrage.
[L.B.]

5. Ceyssens (L.). *Jacobus Zegers, drukker te Leuven (†1644).*
Eigen Schoon en De Brabander, 47 (1964), p. 204-216.

À la lumière de documents inédits, l'auteur retrace la carrière de l'imprimeur de l'*Augustinus.* Zegers ne possède plus les qualifications érudites des grands imprimeurs humanistes, mais c'est un excellent technicien, qui connaît tous les secrets de son métier. Il commence à exploiter son officine louvaniste en 1635 et, en cette année initiale, neuf livres sortent de ses presses. Parmi eux, le *Mars Gallicus* de Corneille Jansenius. En 1639, Zegers dispose de deux presses et emploie six ouvriers. Après la mort de l'évêque d'Ypres, Calenus et Froidmont, chargés de l'édition posthume de l'Augustinus, s'adressent à Zegers pour l'impression de l'ouvrage, tâche qu'il mène à bien malgré les manoeuvres des jésuites et les condamnations successives du traité. Les pertes financières et les luttes constantes minent la santé de l'imprimeur, qui meurt en 1644.
[L.B.]

6. De Groote (H.L.V.). *Vijftig jaar boekdrukkunst te Antwerpen, 1764-1814.*
Antwerpen, 1961. Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 16.

Bespreking: WIJNMAN (H.F.), in: Tijdschrift voor geschiedenis, 77 (1964), afl. 1, p. 94-95.

7. Dopp (Pierre-Herman). *Les contrefaçons belges de Lamartine.*
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 37, p. 59-68; fasc. 38, p. 166-174; fasc. 39-40, p. 318-324. *(À suivre).*

Suite des articles signalés dans *Bibl.* 1961, n^o^ 10, 1962, n^o^ 18 et 1963, n^o^ 13.

8. Heeren (Jac. J.M.). *Familie Van Dieren.*
De Brabantse Leeuw, 13 (1964), afl. 5, p. 65-68; afl. 6, p. 81-85; 7, p. 97-106.

Suite de l'article analysé dans *Bibl.* 1963, n^{o} 16. Un fils d'Adrianus Van Dieren, Johannes Petrus (Grave 1818 - Anvers 1887), joua un rôle actif dans la vie culturelle flamande d'Anvers. Il créa en 1839 dans cette ville une imprimerie et une maison d'édition; il prit pour collaboratrice vers 1855 sa soeur Louisa. Johannes Petrus fut l'éditeur favori d'Hendrik Conscience. Il fonda trois journaux; en 1843

Het Handelsblad van Antwerpen, en 1866 *De Huisvriend*, en 1868 *De Belgische Illustratie.* Son entreprise fut continuée par ses fils Jan et Theofiel. Un fils de ce dernier, Vincentius Ernestus, reprit en 1913 l'imprimerie anversoise Van Os-De Wolf.
[A.R.]

9. Heitjan (Isabel). *Die Korrespondenz des Kölner Buchhändlers Hermann Demen mit dem Hanse Plantin-Moretus zu Antwerpen 1673-1706.*
Festschrift für Josef Benzing zum sechzigsten Geburtstag 4. Februar 1964. Wiesbaden, Guido Pressler, 1964, p. 187-207, facsim.

Les archives du musée Plantin-Moretus, à Anvers, contiennent cent quatre-vingthuit lettres en français, adressées à Balthasar Moretus II et à Balthasar Moretus III, entre le 21 février 1673 et le 16 novembre 1706, par le libraire et éditeur de Cologne, Hermann Demen. Ces documents prouvent que Demen était un agent de diffusion des livres néerlandais en pays rhénan. Ils ne concernent pas seulement le règlement de questions commerciales (commandes, livraisons, paiements); on y trouve aussi des critiques à l'adresse de concurrents, des propos d'ordre privé et des réflexions sur les événements politiques.
[M.-Th.L.]

10. La Fontaine Verwey (Herman de). *Les caractères de civilité et la propagande religieuse.*
Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 26 (1964), p. 7-27.

Overzicht van het ontstaan en de verspreiding der eerste civilité lettertypes. Hun gebruik door de protestantse propaganda. Het laatste gedeelte van deze studie is gewijd aan de civilité in de Nederlanden. Rol van Plantin en J. van Hout, van A. Tavernier en H. van der Keere.
[H.V.]

11. Mortelmans (J.) & Van der Wee (H.). *Een historische Wandeling. Het Lierse stadsbeeld in de 18e en 19e eeuw.*
't Land van Ryen, 14 (1964), afl. 3-4, p. 159-182.

À l'occasion d'une étude sur les anciennes maisons de Lierre, les auteurs sont amenés à faire l'historique de la famille des imprimeurs Van In, qui fondèrent *l'Advertentieblad van Lier.* L'un d'eux, Joseph, fut à la fois imprimeur, libraire et relieur.
[A.R.]

12. Nauwelaerts (M.A.). *Humanisten rondom Plantin.*
Noordgouw, 4 (1964), afl. 1, p. 9-36, ill.

Plantins betrekkingen met humanisten en naaste medewerkers.
Bespreking: Wetenschappelijke tijdingen, 24 (1964-65), afl. 1, kol. 47-48. [E.C.-I.]

13. Pisvin (Th.). *La vie intellectuelle à Namur sous le Régime autrichien.*
Louvain; Bureaux du Recueil, Bibliothèque de l'Université, Publications universitaires de Louvain; 1963, 8°, ill., plans, diagr., tab., xxxvii-307 p. (Université de Louvain. Recueil des travaux d'histoire et de philologie. 4e série, fasc. 26).

Deux chapitres de cet ouvrage retiendront l'attention: le chapitre IV (p. 148-184) concerne ‘l'imprimerie et le commerce du livre’; le chapitre V (p. 185-214) a pour

objet ‘les bibliothèques’. Le premier des deux contient en particulier de très précieux inventaires: d'une part, le relevé des imprimeurs namurois du XVIII^{e} siècle, accompagné de l'examen critique de leur production; d'autre part, une liste des libraires locaux contemporains, doublée d'un aperçu de leurs fonds de commerce, de leurs diverses activités, de leurs relations avec leurs collègues belges et étrangers, de leurs démêlés avec la censure. Dans le chapitre suivant, l'auteur se fonde sur des catalogues anciens et des inventaires successoraux pour analyser le contenu de différentes bibliothèques collectives et privées: bibliothèques de communautés religieuses, d'institutions publiques et de clubs de lecture; bibliothèques appartenant à des membres du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie et du monde des juristes. Cette enquête tend à déterminer le niveau intellectuel de la population de Namur sous le régime autrichien.

[M.-Th.L.]

14. Schouteet (A.). *Belle (Balliolinus)*, *Quirinus (Corijn) van*, *drukker.* Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 129-130.

Brugse drukker (ca. 1519-1585) vnl. van liederen, prenten en bedevaartvaantjes. Opgave van de zes thans nog in een exemplaar bekende boeken van zijn pers.

[E.C.-I.]

15. Schouteet (A.). *Clerck (Clericus)*, *Pieter de (Petrus)*, *drukker.* Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 310-311.

De Clerck (ca. 1537-1575) drukt eerst in zijn geboortestad Brugge, waar hij de zaak van H. De Croock overnam, en daarna te Gent, waar hij in het huis van Gualterius Manilius zijn intrek nam.

[E.C.-I.]

16. *Henry van de Velde*, *1863-1957.* Brussel, Paleis voor Schone Kunsten, 13 tot 29 december 1963, 8^{o}, ill., 118 p.
16*bis. Henry van de Velde*, *1863-1957.* Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, 1963, 8^{o}, ill., 111 p.

Catalogus van een retrospectieve tentoonstelling ingericht ter herdenking van de honderdste verjaring van de geboorte van van de Velde. Belangrijk voor de geschiedenis van het boek in België zijn kapittels als: Tekeningen en gravures (L. Lebeer), Grafische kunsten (F. Baudin), Visuele communicatie (letters, opmaak en

versiering van het boek...), Toegepaste kunsten (boekbanden), wetenschappelijke werken, en tenslotte de lijst van van de Veldes geschriften.

[E.C.-I.]

17. Van Durme (Maurice). *Correspondance mercatorienne.* Anvers, 1959.

Vgl. *Bibl.* 1959, p. 217, 4.

Bespreking: VERLINDEN (Charles), in: Tijdschrift voor geschiedenis, 73 (1960), p. 293.

18. Van Durme (Maurice). *Plantiniana*; *lettre inédite de Gilles Beys au secrétaire Pedro de Aguilòn.*
Gutenberg-Jahrbuch, 1964, p. 198-199.

Lettre écrite le 29 avril 1573 par le gendre de Plantin au secrétaire de Philippe II, à propos d'un envoi de livres d'Anvers.
[G.C.]

19. Van Eeghem (Willem). *Brusselse dichters: Thomas van der Noot (ca. 1475-ca. 1525).*
De Brusselse post, 14 (1964), afl. 1-12, telkens op p. 2, ill.

Voortzetting van de bespreking van de werken van Thomas van der Noot, drukker te Brussel. (Vgl. *Bibl.* 1961, nr. 20; 1962, nr, 29; 1963, nr. 28).
[E.C.-I.]

20. Vervliet (H.D.L.), *Bomberghen*, *Daniël van*, *Venetiaans drukker bekend om zijn Hebreeuwse uitgaven.*
Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 219-221.

D. van Bomberghen (na 1483-1553) was een geboren Antwerpenaar en behoorde tot een rijke handelsfamilie.
[E.C.-I.]

21. Vervliet (H.D.L.). *Guyot*, *Frans*, *lettersnijder en -gieter.*
Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 582-584.

Guyot is herkomstig van Parijs maar in het midden van de 16de eeuw te Antwerpen gevestigd.
[E.C.-I.]

22. Vervliet (H.D.L.). *Keyser (Caesar*, *l'Empereur)*, *Maarten (Martinus*, *Martin)* de, *belangrijk Antwerps drukker.*

Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 647-648.

23. Vervliet (H.D.L.). ***Lettersnijder (ook d'Ingelsche, Dinghessche alias Lettersnijder), Jan, Antwerpse drukker en graveur.***

Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, kol. 671-673.

24. Viaene (A.). ***Oostendse drukpers. Bibliografie van de stadsdrukker Bernard Bricx, 1790-1813.***
Biekorf, 65 (1964), afl. 8, p. 225-231.

Na vergeefse pogingen vanwege Samuel Swinton, uitgever te Boulogne, Pieter-Jan Vereecken, drukker te Kortrijk en Jan Rodenbach, drukker te Keulen, om te Oostende een drukkerij op te richten, slaagt Bernard Bricx er tenslotte in zich in 1787 als stadsdrukker te Oostende te vestigen. Een twintigtal drukken (administratieve bescheiden, brochures en dgl.) zijn in chronologische orde beschreven, met bondige samenvatting van de inhoud.
[E.C.-I.]

25. Winger (Howard W.). *The cover design.*
The library quaterly, 34 (1964), fasc. 2, p. 191.

La couverture du fascicule est ornée de la marque typographique de Hans de Laet, H.W. Winger résume la vie et l'oeuvre de cet imprimeur anversois (né en 1525, mort en 1566 ou 1567).
[G.C.]

L'illustration

Voir aussi les n^{os} 16, 72, 81, 85, 92, 100, 102 et 115

26. Mabille de Poncheville (André). *La 'Bible de Royaumont' oeuvre de graveurs franco-flamands au XVII^{e} siècle et source d'inspiration pour Lamartine.*
Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, 46 (1964), fasc. 6-9, p. 147-160, ill.

Établie par les jansénistes Nicolas Fontaine et Isaac le Maistre de Sacy pendant leur détention à la Bastille de 1666 à 1668, cette bible fut publiée à Paris par Pierre le Petit, illustrée de deux cent soixante-huit gravures, en 1675. Les illustrations (dont quelques-unes sont signées Duflos) auraient été exécutées d'après des dessins de Philippe de Champaigne par une équipe de graveurs picards ou flamands dirigés par Edelinck.
[A.R.]

27. Monroy (Ernst Friedrich von). *Embleme und Emblembücher in den Niederlanden, 1560-1630. Eine Geschichte der Wandlungen ihres Illustrationsstils.* Hersg. von Hans Martin von Erffa. Utrecht, Haentjens, Dekker & Gumbert, 1964, 4^{o}, ill., 128 p. (Bibliotheca emblematica, 11).

Deze onvoltooid gebleven dissertatie van de in 1941 gesneuvelde von Monroy, is ongewijzigd gepubliceerd door Frhr von Erffa, die het evenwel van uitvoerig aanvullend commentaar heeft voorzien. Eerst wordt gehandeld over ontstaan en wezen van het emblema zoals het vooral in de letterkunde tot uiting komt, verder over de belangrijke rol die de rederijkers hierbij hebben gespeeld, en tenslotte over de Nederlandse emblematabundels in het bijzonder; hiervan werd geen volledige bibliografie bezorgd maar slechts die werken of namen die van groot belang bleken te zijn voor de stijlontwikkeling van de illustratie, zijn vermeld, zoals Plantin, die het boek als kunstwerk propageert, en de eerste Nederlandse emblematabundels (Sambucus, Junius) uitgeeft. Een persoons-, plaats- en zaakregister besluit dit werk

dat geïllustreerd is met 70 buitentekstplaten, waarvan er meerdere uit Antwerpse drukken.

Bespreking: ANDRIESSEN (J.), in: Ons geestelijk erf, 38 (1964), afl. 4, p. 444-445.
[E.C.-I.]

La reliure

Voir aussi les n^os^ 11, 16 et 42

28. Colin (Georges). *À propos d'une reliure de Plantin.* **Studi di bibliografia e di storia in onore di Tammaro De Marinis. Verona, Stamperia Valdonega, 1964, 4^o^, tome II, p. 1-14, ill.**

L'auteur décrit une reliure qu'il attribue à Christophe Plantin. Il saisit cette occasion pour reprendre les attributions antérieures, afin d'en dresser un répertoire plus commode et d'y apporter quelques précisions et corrections de détail.

[A.]

29. Indestege (Luc). *Aus der Binderei der ehemaligen Kartause in Scheut bei Brüssel.* **Gutenberg-Jahrbuch, 1964, p. 350-353, ill.**

L'activité de l'atelier de reliure de la chartreuse de Scheut-lez-Bruxelles se place à peu près entre 1460 et le deuxième quart du XVI^e^ siècle. Description de cinq reliures provenant de cet atelier.

[G.C.]

30. Indestege (L[uc]). *Paneelstempels met musicerende engelen op Vlaamse boekbanden uit de late Middeleeuwen.* **Dr. L. Reypens-Album. Antwerpen, Ruusbroec-Genootschap, 1964, 8^o^, p. 173-185, ill.**

Les plaques de reliures flamandes qui représentent des anges jouant d'instruments de musique, sont une variante des plaques à animaux. L'auteur en décrit huit types.

[G.C.]

La presse

Voir aussi les n^os^ 8 et 11

31. De Vroede (M.). *De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860.* **Leuven-Louvain, Éditions Nauwelaerts; Paris, Béatrice-Nauwelaerts; 1963, 8^o^, 226 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.**

Cahiers, 28 - Interuniversitair Centrum voor hedendaagse geschiedenis. Bijdragen, 28).

L'auteur donne d'abord quelques indications sur sa méthode de travail, ses sources, les lieux où il a pu retrouver les journaux décrits. Ensuite, ces vingt-huit journaux sont groupés par lieu d'origine (Hasselt, Tongres, Saint-Trond, Peer) et sous-classés par ordre chronologique. Un commentaire porte sur leur titre, leur format, leur prix, leur devise, leur périodicité, leur tirage, la personnalité des fondateurs, éditeurs, rédacteurs et imprimeurs, l'histoire du journal, son évolution et son caractère politique. En conclusion, l'auteur trace une vue d'ensemble des principaux aspects ressortant de cette recherche. Le volume se termine par la liste des ouvrages cités, et les index des personnes, lieux, journaux et sujets.

Compte rendu: A.R., in: Limburg, 43 (1964), fasc. 7-8, p. 198.

[G.G.]

32. De Vroede (H.). *De Vlaamse pers in 1855-1856.* Leuven, 1960, 8°. Vgl. *Bibl.* 1961, nr. 39.

Bespreking in: The Papers of the Bibliographical Society of America, 58 (1964), afl. 3, p. 335.

33. Didier (F.). *De Westvlaamse pers in de jaren 1825-1830.* Biekorf, 65 (1964), afl. 5, p. 129-133.

Lijst en bespreking van de bladen die in 1825-1830 uitgegeven zijn te Brugge door H. Bogaert en P. Devlieghere, te Ieper door R. Gambaert-Mortier, te Kortrijk door Gambart, te Veurne door P. Ryckeboer en te Oostende door T. Vermeirsch.

[E.C.-I.]

34. Legros (Élisée). *La Wallonie malmédienne sous le régime prussien.* La Vie wallonne, n.s., 38 (1964), fasc. 308, p. 254-281.

Complément aux deux notes antérieures du même auteur sur l'histoire de Malmédy sous les Prussiens, écrite par le Landrat Kaufmann, cet article se réfère abondamment à la presse malmédienne wallonne. Cf. *Bibl.* 1963, n° 42.

[A.R.]

35. Lory (Jacques). *Panorama de la presse belge en 1870-1871.* Leuven-Louvain, Éditions Nauwelaerts; Paris, Béatrice-Nauwelaerts; 1963, 8°, 39 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 32 - Interuniversitair Centrum voor hedendaagse geschiedenis. Bijdragen, 32).

Contribution à 'l'étude analytique interne' des journaux et périodiques belges dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Limitée aux années critiques 1870-1871, l'enquête a porté successivement sur les journaux bruxellois, les revues, les journaux de province et les journaux socialistes. L'auteur attire l'attention sur l'incidence des événements de France, non seulement sur l'opinion publique, mais aussi sur la situation économique de la presse: augmentation sensible du tirage des grands journaux, vente accrue à l'étranger et renouvellement typographique de plusieurs d'entre eux.

Comte rendu: WELLENS (Robert), dans: Archives et Bibliothèques de Belgique - Archief- en Bibliotheekwezen in België, 35 (1964), fasc. 2, p. 284-286.

[M.-Th.L.]

36. Luykx (Theo). ***De eerste gazettiers en hun kranten in de Spaanse Nederlanden.***
Handelingen [van de] Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, 18 (1964), p. 231-247, ill.

De krant, d.w.z., periodieke publikatie met een actueel en continu karakter, verschijnt eerst omstreeks 1600. Te Antwerpen waren de drie grote drukkersfamilies gelijktijdig als krantenuitgevers bedrijvig: Abraham Verhoeven, Willem, Pieter en Jacob Verdussen en Martin Binnart, te Brugge Nicolaas Breyghel, te Brussel Pierre Hugonet en Adriaan Foppens, te Gent Maximiliaan Graet. Mededelingen over hun statuut en opdracht alsook over inhoud en opmaak van de kranten, aan de hand van archiefdocumenten en de nog bewaarde kranten, besluiten deze bijdrage.
[E.C.-I.]

37. Vanden Berghe (Yvan). *De eerste schakel van een lange ketting te Brugge*, '*Het Vaderlands Nieuwsblad*'.
Biekorf, 65 (1964), afl. 10, p. 311-314.

Tijdens de eerste Franse overheersing richtte Joseph Bogaert te Brugge een informatieblad op, waarin de verslagen van de Club der Jacobijnen en nieuws uit binnen- en buitenland; het verscheen van 21 december 1792 tot 22 maart 1793.
[E.C.-I.]

38. Van Eenoo (Romain). *De pers te Brugge: 1792-1914. Bouwstoffen.* Leuven, 1961, 8°. Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 47.

Besprekingen: GIBBS (G.C.), in: English historical review, 10 (1964), afl. 311, p. 428. - VERMASEREN (B.A.), in: Tijdschrift voor geschiedenis, 76 (1964), p. 460.

39. Van Eenoo (Romain) & Vermeersch (Arthur). Bibliographisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. Leuven, 1962, 8°. Cfr. *Bibl.* 1962, n° 48.

Bespreking: GIBBS (G.C.), in: English historical review, 10 (1964), afl. 311, p. 428.

40. Voordeckers (E.). *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers. Repertorium (1667-1914).* Leuven-Louvain, Éditions Nauwelaerts; Paris, Béatrice Nauwelaerts, 1964, 8°, 677 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers, 35. - Interuniversitair centrum voor hedendaagse geschiedenis. Bijdragen, 35).

Après un aperçu général sur l'évolution de la presse gantoise, une étude des sources et de la bibliographie, la recherche des différents fonds et leurs lieux de conservation, quelque 535 journaux, classés alphabétiquement, sont répertoriés. Sont énumérés entre autres les lieux de conservation, les sous-titres, format, périodicité, tirage, les fondateurs et rédacteurs, le genre et la tendance politique, la bibliographie. Ensuite, le répertoire de feuilles électorales, classées chronologiquement par élections, mentionne la tendance politique, l'imprimeur et les lieux de conservation. On y trouve également une liste de périodiques, classés alphabétiquement, avec la mention des dates de parution, le nom du premier imprimeur et les lieux de conservation. Index des personnes et des journaux gantois et autres.
[G.G.]

41. Wils (Lode). ***De liberale Antwerpse dagbladen, 1857-1864.*** **Leuven, 1962, 8°. Vgl.** ***Bibl.*** **1962, nr. 50.**

Besprekingen: GIBBS (G.C.), in: English historical review, 10 (1964), afl. 311, p. 428. - The Papers of the Bibliographical Society of America, 58 (1964), afl. 3, p. 333.

Les bibliothèques
Bibliothécaires, bibliographes, bibliophiles, ex-libris

Voir aussi les n^{os} 2, 13, 100 et 106

42. Delforge (Thomas). *Un Grolier retrouvé.* Archives et Bibliothèques de Belgique - Archief- en Bibliotheekwezen in België, 35 (1964), fasc. 2, p. 282-283.

Sur les conseils de dom Hilaire Duesberg, le bibliothécaire de l'abbaye de Maredsous, auteur de cette note, a recherché et retrouvé une authentique reliure de Grolier dans les fonds anciens de la bibliothèque. Le livre qu'elle revêt contient en outre trois précieuses indications de provenance: le nom de l'abbé Ballesdens, la mention de l'abbaye bénédictine de Mouzon (entre Verdun et Sedan) et un hommage des Frères de Malonne à l'abbaye de Maredsous, daté du 19 janvier 1923.

[M.-Th.L.]

43. Ghellinck-Vaernewyck (Chevalier Xavier de). *Propos généalogiques autour de nos beaux ex-libris.* Le parchemin, 11 (1964), fasc. 94-95, p. 2-7; fasc. 96-97, p. 33-35; fasc. 98-99, p. 65-66; fasc. 100, p. 98-99; fasc. 102, p. 161-162.

Commentaire des ex-libris de la famille de Vicq de Cumptich, de Jean-Joseph Jacques Veranneman, François-Pierre-Joseph, baron de Giey, de Guillaume-Bernard de Potter, du Baron Stanislas de Radzitzky d'Ostrowick. Détails biographiques et généalogiques sur ces bibliophiles.

[G.G.]

44. Godenne (Willy). *Catalogus van de Mechelse bibliotheek verzameld door W. Godenne.* Uitgegeven ter gelegenheid van de tentoonstelling in het huis 'De Zalm', Zoutwerf, 5, Mechelen, van 25 september tot 16 november 1964. Mechelen, 1964, 4^{o}, 72 p. (multicopié).

Catalogue d'exposition de la bibliothèque privée de M. Willy Godenne, consacrée à Malines, à son histoire, à sa bibliographie. Elle comporte notamment la presque totalité des livres sortis des presses de la maison Godenne. Les ouvrages anciens sont peu nombreux. Les notices sont classées alphabétiquement.

[G.C.]

45. Hoyoux (Jean). ***Une lettre du baron de Crassier concernant sa bibliothèque en 1709.***
Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège, 6 (1964), fasc. 144, p. 329-332.

Publication d'une lettre par laquelle Guillaume-Pascal, baron de Crassier, demande à la Congrégation de l'Index une dispense lui permettant de lire et de conserver des livres défendus. Le baron de Crassier (1682-1750), conseiller des princes-évêques de Liège, avait réuni une remarquable bibliothèque.
[G.C.]

46. Lefèvre (Pl.). ***Un projet de construire une bibliothèque publique à Bruxelles en 1781.***
Archives et Bibliothèques de Belgique - Archief- en Bibliotheekwezen in België, 35 (1964), fasc. 2, p. 226-229.

Publication de la minute d'une requête au Conseil privé, rédigée par Gilles-Joseph Warnots, abbé de Coudenberg, entre le 20 et le 31 décembre 1781. L'auteur du document s'engage à faire construire, sur l'emplacement de l'actuel Palais royal de Bruxelles, un bâtiment destiné à abriter la Bibliothèque de Bourgogne, enrichie des livres ayant appartenu aux couvents des Jésuites, le musée de l'Académie royale des sciences, et des cabinets pour les manuscrits, la physique et l'histoire naturelle. En réalité, cette affaire demeura à l'état de projet, et la Bibliothèque de Bourgogne n'a pas quitté la *Domus Isabellae* qu'elle occupait à cette époque.
[M.-Th.L.]

47. Milis (Ludo). ***De kloosterbibliotheek van Ename.***
Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde, 13 (1964), afl. 2, p. 97-107.

Histoire des collections de la bibliothèque de ce couvent bénédictin.
[A.R.]

48. Monseur (Eugène). ***Catalogue de la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Liège. Fonds Terry.*** **[I.] Musique dramatique. [II.] Musique vocale profane. [III.] Musique vocale religieuse. [Liège, Conservatoire royal de musique, 1963], 3 vol, 8°, 75 + 39 + 64 p.**

De belangrijke muziekverzameling van Léonard Terry (1816-1882), zanger, dirigent, toondichter en musicoloog, werd na zijn dood door de Staat, de Provincie en de Stad Luik aangekocht en in het Koninklijk muziekconservatorium te Luik ondergebracht. Ze bevat vooral kostbare documenten voor de studie van de muziek in het Luikse. De catalogus die E. Monseur, bibliothecaris bij het Kon. Muziekconservatorium te Luik, heeft samengesteld, is in drie groepen ingedeeld: 1) Dramatische muziek; 2) Vocale profane muziek; 3) Vocale gewijde muziek. Ieder van deze drie groepen is nogmaals in vijf verschillende domeinen onderverdeeld. Binnen iedere onderverdeling zijn de toondichters alfabetisch gerangschikt. Wegens deze versnippering in vijftien domeinen en het veelvuldig voorkomen van verzamelwerken ware een algemeen alfabetisch auteursregister zeer nuttig geweest. Ook een register van muziekdrukkers had grote diensten kunnen bewijzen. Onder de Antwerpse muziekdrukkers die in de catalogus voorkomen vermelden we C. Plantin, P. Phalesius, H. Aertssens en L. De Potter.
[B.H.]

49. Remy (Fernand). ***Alvin*****,** ***Louis Joseph*****,** ***letterkundige en bibliothecaris.***
Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, 4°, kol. 25-27.

50. Remy (Fernand). ***Gheyn*****,** ***Joseph Marie Martin*****,** ***van den*****,** ***bollandist en bibliothecaris.***
Nationaal biografisch woordenboek, dl. I. Brussel, Paleis der Academiën, 1964, 4°, kol. 554-558.

51. ***La Réserve précieuse.*** **Naissance d'un département de la Bibliothèque royale. Bruxelles, 1961, 4°. Cf.** ***Bibl.*** **1961, n° 47.**
51*bis.* ***Verzameling Kostbare Werken.*** **Ontstaan en ontwikkeling van een afdeling van de Koninklijke Bibliotheek. Brussel, 1961, 4°. Vgl.** ***Bibl.*** **1961, nr. 47*bis.***

Comptes rendus: DE BAETS (P.), dans: Kultuurleven, 31 (1964), fasc. 2, p. 152. - KAISER (Bruno), dans: Zentralblatt für Bibliothekswesen, 78 (1964), fasc. 2, p. 109-110. Critique du choix des livres allemands: les réserves émises par l'auteur se fondent davantage sur l'objet et le contenu des ouvrages en question que sur leur intérêt et leur valeur dans la perspective de l'histoire du livre. [M.-Th.L.] - LESURE (François), dans: Revue de musicologie, 47 (1961), p. 234. Vooral het commentaar bij de negen 16de-eeuwse muziekdrukken, dat verzorgd werd door Bernard Huys, vormt het voorwerp van Lesure's bespreking. Hij merkt op dat de uitvinding van het systeem van de enkelvoudige druk niet met zekerheid aan Pierre Haultin mag toegeschreven worden. [B.H.] - Wetenschappelijke tijdingen, 24 (1964-1965), afl. 1, kol. 57-58.

52. Robyns de Schneidauer (Louis). ***Propos généalogiques autour d'un ex-libris franco-belge.***
Le parchemin, 11 (1964), fasc. 101, p. 145-147; fasc. 102, p. 163-168.

Commentaire de l'ex-libris du Comte Charles de Villeneuve Esclapon. Détails biographiques et généalogiques sur ce bibliophile.
[G.G.]

53. Rozemond (Keetje). ***Een aanwinst van de Leidse Universiteitsbibliotheek: Orthodoxa Confessio Catholicae et Apostolicae Ecclesiae Orientalis.***
Het boek, 37 (1964), p. 25-49.

De *Confessio Orthodoxa* werd te Amsterdam gedrukt door Joan Blaeu in 1666. Het boekje was eens het eigendom van de Antwerpse geestelijke, Emmanuel Schelstrate,

later bibliothecaris der *Bibliotheca Vaticana.* Later kwam het in het bezit van Carolus Major, kanunnik te Mechelen († 1765).

[H.V.]

54. Soete (J.). *De Kortrijkse stadsbibliotheek onder de oorlog.* **De Leiegouw, 6 (1964), afl. 1, p. 107-110.**

Tribulations des collections pendant la deuxième guerre mondiale.

[A.R.]

55. Van der Made (Raoul). *La bibliothèque de l'avocat liégeois François Marselaer d'Arschot.* **Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, 77 (1964), p. 171-190.**

Dernier représentant d'une lignée d'hommes de loi liégeois, l'avocat François Marselaer d'Arschot posséda une importante bibliothèque juridique. Le contenu en est connu par un inventaire des biens du jurisconsulte, établi par un notaire dans la maison du défunt le 26 février 1692. R. Van der Made a extrait de cet inventaire le catalogue des livres et l'a publié en l'accompagnant de notes substantielles.

[A.R.]

56. *Charles Van Hulthem*, *1764-1832.* Bruxelles, [Bibliothèque royale], 1964, 8°, ill., 332 p.
56*bis. Karel Van Hulthem*, *1764-1832.* Brussel, [Koninklijke Bibliotheek], 1964, 8°, ill., 332 p.

En 1964, la Bibliothèque royale commémora par une exposition la naissance de Charles Van Hulthem. Le catalogue est un hommage au bibliophile. Une longue introduction consacrée à sa personnalité multiple se complète par un tableau chronologique de sa vie et de sa carrière, et par une bibliographie. Les 134 notices décrivent les pièces exposées, livres, manuscrits et estampes provenant de la bibliothèque de Charles Van Hulthem, ainsi que quelques documents iconographiques et manuscrits autographes. Un index des noms cités et seize planches achèvent l'ouvrage.

[M.B.]

57. Voet (Léon). *Max Rooses*, *1839-1914.*
Antwerpen, tijdschrift der Stad Antwerpen; 9 (1964), p. 75-81.

Korte biografie van de eerste conservator van het Museum Plantin-Moretus.

[H.V.]

Bibliographies et études relatives à des imprimés

Voir aussi les n^os^ 1, 3, 4, 7, 16, 19 et 44

58. Beardsley (Theodore S.). *Hispano-classical translations (1491-1643) at the Library of the University of Pennsylvania.*
The library chronicle, 39 (1963), fasc. 1, p. 16-29.

Cette liste de 42 classiques grecs et latins traduits en espagnol comprend six éditions des Pays-Bas méridionaux. Pour chaque édition, l'auteur indique de la quantième il s'agit.

[G.C.]

59. *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas.* 227^e^-228^e^ livraisons. Bruxelles, 1963, 16°. Cf. *Bibl.* 1963, n° 60.

Comptes rendus: A[NDRIESSEN] (J.), dans: Ons geestelijk erf, 38 (1964), fasc. 4, p. 442. - Das Antiquariat, XVII, 3/4 (1964), p. 108/144. - Biblos, 13 (1964), fasc. 2, p. 69-70.

60. *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas*, publiée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger. 229e-230e livraisons. Bruxelles, 1964, 16o, facsim., p.m.

Suite de la bibliographie de Latomus par Louis Bakelants: les nombreuses éditions des oeuvres de controverse (L 719-734) et des ouvrages de rhétorique (L 735-770) de l'humaniste arlonais sont décrites et analysées de la même manière que celles de ses oeuvres poétiques et oratoires, qui ont été reprises dans le fascicule précédent. Comptes rendus: A[NDRIESSEN] (J.), dans: Ons geestelijk erf, 38 (1964), fasc. 4,

p. 442. - Biblos, 13 (1964), fasc. 4, p. 343. - CAMBIER (Guy). Les oeuvres de controverse et de rhétorique de Latomus, dans: Latomus, 23 (1964), p. 820-827. - DELCOURT (Marie), dans: Revue d'histoire ecclésiastique, 59 (1964), p. 999. - FAYT (René), dans: Revue de l'Université de Bruxelles, N.S., 16 (1963-1964), p. 483-484.
[M.-Th.L.]

61. *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas*, publiée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger. 231e livraison. Bruxelles, 1964, 16o, facsim., p.m.

Ce fascicule est entièrement consacré à la bibliographie de Pierre Pantin (Petrus Pantinus, 1555-1611), par J. Fabri, S.J. Il contient douze notices, dont la première, une biographie de l'auteur étudié (P 466), et la dernière, une liste sommaire de ses oeuvres (P 469), encadrent les descriptions détaillées de toutes les éditions connues de celles-ci. À l'exception d'une plaquette de poèmes latins qui célèbrent le retour à Tolède des reliques de sainte Léocadie (P 467-468), il s'agit d'éditions de textes grecs avec traductions latines: divers écrits des Pères de l'Église (H 278, C 1142-1144, B 395), des discours de Thémistius (T 178) et les *Paroemiae* (Proverbes) de Michel Apostolès (A 252-253). Les éditions de Thémistius et de Michel Apostolès sont posthumes; il semble bien qu'elles ont été publiées par les soins d'André Schott.
[M.-Th.L.]

62. *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas.* Fondée par Ferdinand van der Haeghen. Rééditée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger. Tome(s) I (A-C), II (D-E), III (F-L), IV (M-R), V (S-Z). Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, 5 vol. 4o, ill.

Cette réédition anastatique de la *Bibliotheca Belgica* tend à pallier deux défauts majeurs de l'édition princeps: le maniement difficile des milliers de feuillets, au format in-16, accumulés depuis 1880, et des index nettement insuffisants. Aussi reprend-elle 'toutes les notices publiées à ce jour (cf. livr. 1-100, 105-197 et 201-230), à l'exception de quelques-unes que la publication de descriptions nouvelles avait déjà rendues caduques'. Ces notices sont regroupées en un classement unique, fondé sur l'ordre alphabétique des vedettes d'auteurs et d'anonymes, et disposées en deux colonnes continues, au format in-4o, moyennant quelques modifications dans la présentation de certains éléments. Un tome VI est en préparation, qui réunira, pour l'ensemble de la publication, des index aussi complets que possible.
[M.-Th.L.]

63. Boeynaems (Piet). *De brief van Vesalius aan Johannes Gast (1546).* Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 3, p. 164-168.

In de brief aan zijn Bazelse vriend J. Gast, vraagt Vesalius hem er bij Oporinus op aan te dringen het manuscript van de *Epistola Chynae* te drukken; het gaat hier om een brief over de chyna-wortel gericht aan de Mechelse arts Joachim Roelants; de uitgave ervan die coram populo door Vesalius' broer Frans zou zijn bezorgd, is in feite door Andreas zelf verwezenlijkt.

[E.C.-I.]

64. *Calligraphy & printing in the sixteenth century.* Dialogue attributed to Christopher Plantin in French and Flemish facsimile. Edited with English translation and notes by Ray Nash. Foreword by Stanley Morison. Antwerp, The Plantin-Moretus Museum, 1964, 12°, ill., facsim., 77 + 38 p.

Van het uiterst zeldzame boekje *Dialogues françois pour les jeunes enfants*, Plantin, 1567, is voor de tweede maal een facsimile-uitgave bezorgd van de dialoog over de kalligrafie en de drukkunst, die gevoerd wordt door [Jacques] G[révin] resp. met [Pierre] H[amon], zelf auteur van een *Alphabet de l'invention des lettres en diverses escritures*, Parijs, Le Royer, 1561, en met [Robert?] E[stienne], Overvloedig geillustreerd met lettervoorbeelden uit genoemd *Alphabet* van Hamon, lettertypen en initialen uit de Plantijnse archieven.

Bespreking in: The Black art, 3 (1964), afl. 1, p. 28-30.

[E.C.-I.]

65. *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum.* Part IX. Holland-Belgium. London, 1962, f°. Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 80; 1963, nr. 64.

Bespreking: K[RONENBERG] (M.E.), in: Het Boek, 37 (1964), p. 58-62. Lovende bespreking; enkele details worden rechtgezet.

[H.V.]

66. Clair (Colin). *A misdated Testament printed by Crom.* The library, 5th series, 17 (1962), fasc. 2, p. 155-156.

Le millésime M.D.XXXXVIII, au colophon du *Nouveau Testament* imprimé par Mathieu Crom, doit certainement être rectifié en M.D.XXXVIII.

[G.C.]

67. Clusius (Carolus). *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium historia 1567.* Traduction latine des *Coloquios dos simples e drogas e cousas medicinais da India* de Garcia da Orta. Facsimile. Avec une introduction de M. de Jong et D.A. Wittop Koning. Nieuwkoop, De Graaf, 1963, 18°, portr., ill., facsim., 64 + 250 p. (Dutch classics on history of science, VI).

Facsimile-uitgave van Garcia ah Horto's *Aromatum...* door Clusius vertaald en in 1567 bij Plantin te Antwerpen gedrukt. In de inleiding wordt aandacht besteed aan

de auteur en zijn boek over Indische kruiden, en aan Clusius die er een verkorte vertaling van bezorgde.

Bespreking: LOUIS (A.), in: Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 4, p. 213.

[E.C.-I.]

68. De Clercq (Carlo). *Multiples éditions concernant soeur Françoise-Claire de Saint-Liévin.* **Franciscana, 19 (1964), afl. 3, p. 137-146.**

Typografische bijzonderheden over de uitgaven betrekking hebbend op zuster Francisca Clara van Sint-Lieven, verschenen te Duinkerken, te Brugge bij Pieter van Pee (1685), te Antwerpen bij Augustinus Graet (1685), te Luik bij Jean François Bronckart (1696), en bij verscheidene andere drukkers en uitgevers in de Zuidelijke Nederlanden.

[E.C.-I.]

69. De Roose (Valentijn). *De ideale advocaat...* Uit het Latijn vertaald en met nota's voorzien door E. Van Nuffel. Brugge, 1963, 8°. Vgl. *Bibl.* 1963, nr. 69.

Bespreking: UIT DEN BOGAARD (M.Th.), in: Tijdschrift voor geschiedenis, 77 (1964), afl. 2, p. 255-256. Bespreking van het oorspronkelijke werk van De Roose en van de oorzaken van het gebrek aan belangstelling ervoor.
[E.C.-I.]

70. De Troeyer (Benjamin). *Bio-bibliografie van de minderbroeders in de Nederlanden. 16de eeuw. Voorstudies.*
Franciscana, 18 (1963), afl. 1-3, p. 1-34; 19 (1964), afl. 1-2, p. 1-32; afl. 3, p. 73-119.

Vrijwel de hele bibliografie bestaat uit werken in de Zuidelijke Nederlanden gedrukt. (Vgl. *Bibl.* 1963, nr. 70).
[E.C.-I.]

71. Duchateau (A.) & De Schutter (G.). *Het volksboek 'Een schoone historie vander Borchgravinne van Vergi'*.
Koninklijke Soevereine Hoofdkamer van Retorica 'De Fonteine' te Gent, Jaarboek 1962-1963, XII-XIII, 2de r., afl. 4-5, p. 7-40, ill.

Externe en interne beschrijving van dit volksboek gedrukt te Antwerpen omstreeks 1550 door de weduwe van Jacob van Liesvelt, naar het enig bekende exemplaar, destijds in de verzameling Arenberg, thans te Washington in de Library of Congress, Collection L.J. Rosenwald. Deze in rederijkerstrant geschreven tekst, die op de Middelnederlandse novelle uit 1315 (in het 'Hultemsche hs.') teruggaat, moet, afgaande op de refreinen, omstreeks 1520 ontstaan zijn; vermoedelijk is het toen ook voor het eerst gedrukt. De toeschrijving van het verhaal aan Anna Bijns door J. van Mierlo, wordt niet overtuigend geacht.
[E.C.-I.]

72. Elaut (Leo). *De derde en de vierde druk van Vesalius' Fabrica: 1568, 1604.*
Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 3, p. 124-134, facsim.

De derde uitgave (Venetië, Franciscus de Franciscis) biedt de tekst van de tweede (1555) terwijl de houtsneden opnieuw zijn gegraveerd (door Jean Criegher). De vierde (Venetië, Johannes Antonius en Jacobus de Franciscis) vertoont enkele lichte verschillen van typografische aard.

[E.C.-I.]

73. Erasmus (Desiderius). *Ausgewählte Werke*, herausgegeben von Holborn (Annemarie) und Holborn (Hajo). München, Beek'sche Verlagsbuchhandlung, 1964, 8°, XX-330 p.

Édition critique de l'*Enchiridion Militis Christiani*, *In Novum Testamentum Praefationes (Parcaclesis*, *Methodus*, *Apologia)*, *Ratio seu Methodus compendio perveniendi ad veram theologiam.* L'introduction comprend (p. XII-XV) une histoire sommaire mais substantielle des éditions successives de l'*Enchiridion.*

[L.B.]

74. Froidcourt (Georges de). ***Une énigme bibliographique: l'édition des OEuvres complètes d'Helvétius des imprimeurs liégeois Bassompierre Père et Fils, en 1774.***
La Vie wallonne, n.s., 38 (1964), fasc. 305, p. 47-56.

L'édition d'Helvétius imprimée par les Bassompierre en 1774, malgré la condamnation des idées du philosophe français par le synode du diocèse de Liège, était peut-être destinée exclusivement à l'exportation. Comme elle n'est pas signalée dans les catalogues de vente des Bassompierre établis pour les foires, il est possible que les autres exemplaires en aient été saisis et détruits dès la parution. Une partie de l'article est réservée à la biographie et à l'activité de Jean-François (I) Bassompierre et de son fils Jean-François (II), qui, en dépit de leur qualité d'imprimeurs officiels des princes-évêques, vendaient des livres prohibés de provenance française et des contrefaçons liégeoises.
[A.R.]

75. Gerlo (Aloïs), Vertessen (Irène) & Vervliet (Hendrik D.L.). ***La correspondance inédite de Juste Lipse conservée au Musée Plantin-Moretus. I. Introduction et édition critique.***
De Gulden Passer, 42 (1964), fasc. 1-3, p. 1-232.

Cette correspondance contient une centaine de lettres autographes de Lipse ainsi que les réponses des Moretus, au total 211 lettres. Elle illustre les rapports de l'imprimerie plantinienne avec son auteur le plus recherché. Presque à chaque page, elle nous livre des détails sur la technique d'édition à la fin du XVI^{e} siècle. Noms d'imprimeurs belges fréquemment cités: Christophe Plantin, Jean et Balthasar Moretus, J.-B. Zangrius.
[H.V.]

76. Grisay (A[uguste]). ***Bibliographie des éditions originales de F[ernand] Crommelynck.***
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 38, p. 145-147.

Indication des grands papiers.
[G.C.]

77. Grisay (A[uguste]). ***Bibliographie des éditions originales de Georges Simenon.***
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 37, p. 5-34.

Cette bibliographie ne reprend que les oeuvres de Georges Simenon publiées sous son nom, à l'exclusion de celles publiées sous divers pseudonymes. Elle a été établie

par ordre chronologique de publication. La liste alphabétique des titres permettra de retrouver facilement l'ouvrage recherché.

[A.]

78. Grisay (A[uguste]). ***Bibliographie des éditions originales de Charles Van Lerberghe.***
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 39-40, p. 270-272.

Indication des grands papiers.

[G.C.]

79. Grisay (A[uguste]). *Complément à la bibliographie de Michel de Ghelderode.*
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 39-40, p. 272.

Complément à la bibliographie signalée dans *Bibl.* 1962, n° 94.

80. H[ermans] (G[eorges]). '*La Quenouille et la Besace*' *de Maurice Maeterlinck.*
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 37, p. 35-42.

La Grenouille et la Besace est le titre d'un recueil dont Maeterlinck projeta la publication en 1893, mais qui ne parut jamais. M. Hermans expose les références qui étayent cette affirmation. Il indique en outre les premières publications de trois poèmes: *Les sept filles d'Orlamonde*, *Les filles aux yeux bandés*, *J'ai cherché trente ans*, *mes soeurs.* Il en relève les variantes dans leurs publications postérieures.
[G.C.]

81. Herrlinger (Robert). *Vor 400 Jahren starb Andreas Vesalius.*
Aerztliche Mitteilungen, Deutsches Aerzteblatt, 61 (1964), p. 2205-2209, 2253-2259, ill.

In een eerste deel worden de mogelijke aanleidingen van Vesalius' tocht naar het Heilig Land in overweging genomen. In het tweede deel getiteld *Die Fabrica und ihre didaktische Originalität* is het werk naar vorm en inhoud besproken, met nadruk op de bijdrage van illustrator en drukker-uitgever.
[E.C.-I.]

82. Indestege (Luc). *Vesalius' lof in een gedicht van een tijdgenoot.*
Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 4, p. 178-184.

Bespreking en vertaling van een aan Vesalius opgedragen sonnet (1543/44?) door Benedetto Varchi.
[E.C.-I.]

83. Jadot (Jean). *Almanachs belges non décrits; 3e note complémentaire.*
Le livre et l'estampe, 1964, fasc. 39-40, p. 292-317.

Complément aux articles signalés dans *Bibl.* 1961, n° 67, 1962, n° 98.

84. Janssens-Aerts (C.). ***Het geestelijke liedboek in de Zuidelijke Nederlanden (1650-1675).***
Ons geestelijk erf, 38 (1964), afl. 4, p. 337-392.

Beschrijving in alfabetische orde, 1. der auteursnamen, 2. der anonieme titels, van de Nederlandse geestelijke liedboeken tussen 1650 en 1675 in de Zuidelijke Nederlanden gedrukt of uitgegeven. In bijlage volgt een chronologisch overzicht ervan.

[E.C.-I.]

85. Kellett (C.E.). ***Two anatomies.***
Medical history, 8 (1964), afl. 4, p. 342-353, ill.

Parallel getrokken tussen de illustraties van Vesalius' *Fabrica* en C. Estiennes *De Dissectione*, Parijs, S. de Colines, 1545.

[E.C.-I.]

86. Leibowitz (J.O.). *Johann Udalric Rumler and a letter of Vesalius.* Medical history, 8 (1964), afl. 4, p. 377-378, facsim.

Een brief van Vesalius aan zijn collega Achilles Gasser (18 juli 1557) betreffende de Augsburgse zieke Leonhard Welser, gepubliceerd door Gassers kleinzoon, J.U. Rumler in zijn *Observationes medicae*, in *Sylloge*, Augsburg, typis Christian Balthasar Kühn, 1668.

[E.C.-I].

87. Lemaire de Belges (Jean). *La Concorde du genre humain.* Éditée par Pierre Jodogne. Bruxelles, Palais des Académies, 1964, 8°, 149 p. (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Collection des anciens auteurs belges. Nouvelle série, n° 5).

Édition critique d'une oeuvre de circonstance, écrite à la gloire de Marguerite d'Autriche pour célébrer la signature des traités de Cambrai, le 10 décembre 1508, et publiée d'après le seul exemplaire connu (Paris, Bibliothèque nationale, Rés. Ye. 1043) de l'édition princeps (Bruxelles, Thomas van der Noot, janvier 1508 [1509 n.st.], 4°).

[M.-Th.L.]

88. Lievens (Robrecht). *Tghevecht van minnen.* Naar de Antwerpse postinkunabel van 1516 uitgegeven. Leuven, Uitgeverij Nauwelaerts, 1964, 8°, 93 p., facsim. (Leuvense studiën en tekstuitgaven, XVI).

Geannoteerde tekstuitgave van *Tghevecht van minnen* - volgens de uitgever vermoedelijk aan Anna Bijns toe te schrijven - naar het enig bekende exemplaar (München, Bayerische Staatsbibliothek) van de enig bekende uitgave door Jan van Doesborch in 1516 te Antwerpen gedrukt. Een vrij uitvoerige inleiding over de druk en de inhoud gaat hieraan vooraf.

[E.C.-I.)

89. Lindeboom (G.A.). *De brief van Vesalius aan Oporinus.* Nederlands tijdschrift voor geneeskunde, 108 (1964), afl. 1, p. 28-31, facsim.

Eerste Nederlandse vertaling, nadat een Engelse (1950) en een Franse (vgl. *Bibl.* 1961, nr. 79) reeds verschenen waren. Uit deze brief blijkt dat Oporinus in het najaar 1542 de verbeterde drukproeven *(exemplar)* samen met de clichés (houten blokken:

tabulae) ontvangen heeft. Ook wordt o.m. uitgeweid over het systeem der verwijzingen en de auteursrechten.

[E.C.-I.]

90. Lindeboom (G.A.). *Twee brieven van Vesalius.* Nederlands tijdschrift voor geneeskunde, 108 (1964), afl. 1, p. 32-36, facsim.

Van de schaarse autografen van Vesalius zijn er o.m. twee te weinig bekende brieven, hier in transcriptie en Nederlandse vertaling. De eerste is gericht aan de Prins van Oranje (1558) en is een aansporing voor de Zwijger om zo spoedig mogelijk bij het ziekbed van zijn vrouw Anna van Buren terug te keren (thans in Yale University); de tweede is gericht aan Granvelle (1546) en handelt over de ziekte van Nicolaas de Naves, president van de Provinciale Raad van het hertogdom Luxemburg (thans in de Biblioteca nacional te Madrid).

[E.C.-I.]

91. Lindeboom (G.A.). *A Vesalian letter.*
Janus, 50 (1963), afl. 4, p. 258-263, facsim.

Reproduktie, transcriptie en vertaling in het Engels van Vesalius' brief aan Granvelle (1546) over de ziekte van Nicolaas de Naves.
[E.C.-I.]

92. Lindeboom (G.A.). *Andreas Vesalius. 1514-1564. Zijn leven en werken.*
Haarlem, De Erven F. Bohn, 1964, 4°, ill., 193 p.

In deze biografische schets is verweven de geschiedenis van het ontstaan en de uitgaven van Vesalius' geschriften; wat de *Fabrica* betreft (1ste en 2de uitg.) is speciale aandacht besteed aan de illustraties - portret, titelprent, initialen en de anatomische afbeeldingen - en aan de lotgevallen van de houtblokken.
Bespreking: ELAUT (LEO), in: Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 4, p. 219-220.
[E.C.-I.]

93. Lissens (R.F.). *Kanttekeningen bij de eerste uitgave van Gezelles '*Vlaemsche Dichtoefeningen*'.*
Verslagen en mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor taal- en letterkunde, n.r. (1964), afl. 9-12, p. 301-313.

Deze uitgave verscheen in 1858 bij de drukker-uitgever Stock-Werbrouck en Zoon te Roeselare; als medeuitgever trad de Brusselse drukker Henri Goemaere op.
[E.C.-I.]

94. Loosen (L.) S.J. *De katechismus-berijming van Jan David.*
Ons geestelijk erf, 38 (1964), afl. 1, p. 103-104.

De *Wijsheyt der simpel christenen*, in 1593 door R. Velpius te Brussel gedrukt, en in een verzamelband in de Koninklijke Bibliotheek te Brussel bewaard, is met zekerheid aan Jan David toe te schrijven.
[E.C.-I.]

95. Margolin (Jean-Claude). *Douze années de bibliographie érasmienne (1950-1961).* Paris, 1963, 8°. Cf. *Bibl.* 1963, n° 84.

Comptes rendus: BAKELANTS (Louis), dans: Latomus, 23 (1964), fasc. 2, p. 369-370. - LABARRE (Albert), dans: Bulletin des bibliothèques de France, 9 (1964), fasc. 7, p. *392-*393.

96. Mathijsen (Antonius). *The plaster of Paris bandage. Its invention by Antonius Mathijsen and its first applications.* Two facsimiles (1852 and 1854) with an introduction by G.J. Bremer. Nieuwkoop, B. De Graaf, 1962, 4°, portr., ill., facsim., 21 + 19 + 90 p. (Dutch classics on history of science, IV).

Facsimile-uitgave van het werk over het aanbrengen van gipsverbanden bij beenbreuken in de oorspronkelijke Nederlandse uitgave te Haarlem (1852) en in een oorspronkelijke Franse versie, verschenen te Luik bij de Imprimerie de L. Grandmont-Donders, libraire (1854).

[E.C.-I.]

97. Maximilianus (P.) O.F.M. Cap. *De Nederlandse vertalingen van het Dies Irae in de 17de en 18de eeuw.*
Ons geestelijk erf, 38 (1964), afl. 1, p. 5-22; afl. 2, p. 145-205.

Met o.m. de bibliografie van het *Dies Irae* in de vertaling van Thomas Sailly, Lodewijk Makeblijde, Justus de Harduyn, Jacobus Revius, Augustijn van Teylingen, Adriaen Poirters, A. van der Schuer, Seraphinus de Vos, benevens nog een reeks naamloze vertalingen. Een vrij groot aantal van al deze uitgaven zijn in de Zuidelijke Nederlanden gedrukt.

[E.C.-I.]

98. O'Malley (C.D.). *Andreas Vesalius 1514-1564. In memoriam.*
Medical history, 8 (1964), afl. 4, p. 299-308.

Biografische schets gevolgd door bespreking van de uitgaven van de *Fabrica* (1543, 1555).

[E.C.-I.]

99. O'Malley (C.D.). *Andreas Vesalius of Brussels, 1514-1564.* Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1964, 8°, portr., facsim., ill., XV-480 p.

In deze biografie zijn uitvoerige kapittels gewijd aan de voorbereiding, het verschijnen en de heruitgave van de *Fabrica.* Ook het *Epitome* en andere geschriften van Vesalius zijn besproken.

Besprekingen: FRANCESCHINI (Pietro) in: Physis, 6 (1964), afl. 4, p. 454-469, portr., ill. Enkele opmerkingen op medisch gebied. - GRMEK (M.D.) in: Archives internationales d'histoire des sciences, 17 (1964), afl. 68-69, p. 338-339. Looft in het bijzonder de objectiviteit waarmee de auteur Vesalius beschouwt.

[E.C.-I].

100. *Oude drukken uit de Nederlanden. Boeken uit de Collectie Arenberg thans in de Verzameling Lessing J. Rosenwald. Tentoonstelling.* Den Haag, [1960], 8°.

100*bis. Livres anciens des Pays-Bas. La collection Lessing J. Rosenwald provenant de la Bibliothèque d'Arenberg. Exposition.* [Bruxelles], [1960], 8°. Vgl. *Bibl.* 1960, nr. 59-59*bis.*

Bespreking: VERMEEREN (P.J.H.). *Alte Drucke aus den Niederlanden auf zwei Ausstellungen 1960.* In: Imprimatur, Neue Folge, Band III, 1961-1962, p. 278-287,

ill. Na een kort woord over de tentoonstelling ‘Gedrukt in Nederland. Vijf eeuwen letter, beeld & band’ (Amsterdam) volgt een uitvoerige bespreking van de tentoongestelde boeken in het bezit van L.J. Rosenwald, voorheen in het bezit van de Hertog van Arenberg en ontoegankelijk voor elke boekenkenner. Bijzondere aandacht is besteed aan het grote aantal unica, en aan de - grotendeels - geïllustreerde werken.

[E.C.-I.]

101. Philips (Margaret Mann). *The ‘Adages’ of Erasmus*; *a study with translations.* Cambridge, University Press, 1964, 8°, XVI-418 p.

Cet ouvrage apporte des précisions intéressantes sur les variantes des éditions des *Adagia.* Elles complèteront les indications trop exclusivement techniques fournies par la *Bibliotheca Belgica.* La première édition (1500) n'est qu'un ouvrage courant

d'érudition humanistique. Celle de 1508 (Venise, Alde), s'adresse au grand public ignorant le grec et fait de la connaissance des proverbes anciens une introduction à l'étude de l'Antiquité. Érasme y expose aussi une méthode de travail basée sur la critique rationelle. À partir de 1515 (Bâle, Froben), les digressions sociales, politiques et religieuses gagnent de plus en plus de terrain. C'est ainsi que dans *Sileni Alcibiadis*, Érasme expose des idées de réforme modérée, qui font penser à l'*Enchiridion*, et que le *Dulce bellum inexpertis* sert de véhicule à son idéal pacifiste. C'est dans les éditions tardives que l'humaniste égrène l'évocation de souvenirs personnels. L'analyse de Mme Philips est très pénétrante et prouve combien la bibliographie précise d'un auteur peut servir de point de départ à l'étude de sa pensée et de son évolution.

[L.B.]

102. Philippen (Jos). *De Oostbrabantse bedevaartvaantjes van vòòr 1850.* Langemark, Vonksteen, [1963], 4°, co., ill., 131 p.

Description iconographique et technique de vingt-six drapelets de pèlerinage gravés anciens, accompagnée de l'histoire des seize sites de pèlerinage du Brabant oriental qu'ils évoquent. Quelques-unes de ces images pieuses sont pourvues de textes typographiques, imprimés par Philippe-Jacques Brepols à Turnhout et par la veuve Everaerdt de Witte à Louvain.

Compte rendu: CALLEBAUT (G.) dans: De Brabantse folklore, 1964, fasc. 164, p. 479-486. L'auteur regrette que Jos Philippen n'ait pas cru devoir comparer le matériel recueilli avec des drapelets d'autres provinces belges.

[A.R.]

103. Smeur (A.J.E.M.). *De zestiende-eeuwse Nederlandse rekenboeken.* 's-Gravenhage, 1960, 8°. Vgl. *Bibl.* 1961, nr. 74.

Besprekingen: STRUIK (D.J.), in: Tijdschrift voor geschiedenis, 74 (1961), p. 567-568. - Taton (René), in: Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, 17 (1964), afl. 1, p. 67-68.

104. Spiessens (Godelieve). *Emmanuel Adriaenssen et son Pratum Musicum.*

Acta Musicologica, 36 (1964), afl. 2-3, p. 142-151.

Belangrijk artikel over E. Adriaenssen en zijn *Pratum Musicum*, dat in feite een samenvatting is van een grondiger studie die eerlang als vol. X in de reeks *Monumenta Musicae Belgicae* verschijnt. Na enige nieuwe biografische gegevens over E. Adriaenssen, Antwerps luitspeler uit de tweede helft der 16de eeuw aangehaald te hebben, ontleedt Dr. G. Spiessens diens voornaamste werk, het *Pratum Musicum*,

waarvan P. Phalesius, Antwerps muziekdrukker, drie uitgaven bezorgde, in 1584, 1592 en 1600.

[B.H.]

105. Stevelinck (E.) & Haulotte (R.). *Galerie des grands auteurs comptables.*

Documentation commerciale et comptable, 1964, fasc. 240, p. 35-38.

Suite des articles analysés dans *Bibl.* 1963, n° 87. Courte bio-bibliographie de Jacob van der Schuere (XVI^e^ siècle), qui, né à Menin, vécut toute sa vie en Hollande et y fit imprimer tous ses ouvrages. Son oeuvre, dénuée pourtant d'originalité, connut un grand succès à son époque.

[J.B.]

106. Van Caenegem (R.C.). *Ouvrages de droit romain dam les catalogues des anciens Pays-Bas méridionaux (XIII^{e}-XVI^{e} siècle).*
Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis - Revue d'histoire du droit, 28 (1960), p. 297-347, 403-438. Vgl. *Bibl.* 1962, nr. 108.

Bespreking: B[RUMMEL] (L.), in: Het boek, 37 (1964), p. 123-124. Lovende bespreking.
[H.V.]

107. Vandewiele (L.J.). *Het 'Licht der apotekers'*.
Kring voor de geschiedenis van de pharmacie in Benelux; bulletin, nr. 27 (1961), p. 1-9.

Bevat o.m. een bibliografie van het 'Lumen apothecariorum' van Quiricus de Augustis, in Nederlandse vertaling verschenen bij Thomas van der Noot in 1515, en van nog andere werken met gelijkaardige titel.
[E.C.-I.]

108. Van Peene (Hippoliet). *Hippoliet van Peene's Keizer Karel en de Berchemse Boer (1841)*, ingeleid, herdrukt en toegelicht door W. Van Eeghem.
Koninklijke Soevereine Hoofdkamer van Rhetorica 'De Fonteine' te Gent, jaarboek 1960, X, 2de r., afl. 2, p. 19-95, facsim.

Uitgave, voorzien van commentaar, van H. van Peene's 'Keizer Karel en de Berchemsche Boer', Gent, Boekhandel H. Hoste, 1841, naar het enig bekend exemplaar te Gent (U.B.)
[E.C.-I.]

109. V[an] R[oosbroeck] (R.). *Van Brugge tot Lübeck.*
Periodiek, 19 (1964), afl. 9, p. 205-209.

De wisselwerking tussen de Oosterlingen (Hanzeaten) en de Vlamingen in de 15de en 16de eeuw had gevolgen op handelsgebied maar ook op het geestelijke en intellectuele leven. Zo bv. staat de Antwerpse uitgave van *Tijl Uilenspiegel*, in 1519 door M. Hillen van Hoochstraten gedrukt, veel dichter bij de oorspronkelijke 'plattdutse' versie (Bremen, tussen 1483 en 1500), dan de Hoogduitse uitgave van 1515.
[E.C.-I.]

110. Vésale (André). *Préface d'André Vésale à ses livres sur l'Anatomie, suivie d'une lettre à Jean Oporinus, son imprimeur.* Texte introduit, établi, traduit et annoté par Louis Bakelants. Bruxelles, 1961, 8°. Vgl. *Bibl.* 1961, nr. 79.

Bespreking: VRIEND-VERMEER (W.), in: Ge-wi-na; Mededelingen van het Genootschap voor de geschiedenis der geneeskunde, wiskunde en natuurwetenschappen, nr. 12 (1962), p. 18-19.

111. Vesalius (Andreas). *Inleiding van Andreas Vesalius tot zijn boeken over de anatomie.* Ingeleid, vertaald en toegelicht door Louis Bakelants. Scientiarum historia, 6 (1964), afl. 3, p. 135-168.

Nederlandse vertaling van Vesalius' inleiding tot de *Fabrica*, opgedragen aan Keizer Karel, en van zijn brief aan Oporinus betreffende de typografische verwezenlijking ervan.

[E.C.-I.]

112. Vetter (Theodor). *Vesal in Paris.*
Documenta Geigy, Fundamente moderner Medizin, 1964, p. 3-4, ill.

Biografische schets van Vesalius tijdens zijn verblijf te Parijs, evenals van de toenmalige grote Parijse professoren wier belangrijkste werken in verband met Vesalius en de anatomie geciteerd zijn.
[E.C.-I.]

113. *La vie théâtrale au temps de la Renaissance.* (Exposition préparée par Jean Jacquot). Mars-avril-mai 1963. Paris, [1963], 8°. Cf. *Bibl.* 1963, n°94.

Compte rendu: M[UNTEANO] (B.), dans: Revue de littérature comparée, 37 (1963), fasc. 2, p. 330-332. Critique élogieuse du catalogue, véritable recueil de documents, analytique et descriptif, précieux par la réflexion qu'il fait naître, à tous ceux qui s'intéressent à la Renaissance.
[M.B.]

114. Vosters (S.A.). *Mencía de Mendoza.*
Brabantia, 12 (1963), p. 24-32.

Charles Quint maria cette descendante d'une des plus anciennes familles d'Espagne à Henri III de Nassau, seigneur de Breda et oncle du Taciturne. À l'occasion de ce mariage, Vivès publia chez M. Hillen Van Hoochstraten à Anvers son *De Institutione foeminae christianae* (1524). Mencía de Mendoza était une érasmienne convaincue; elle protégea Vivès qui termina à Breda trois ouvrages importants, dont la *Linguae Latinae explicatio*, ensemble de dialogues pour l'enseignement du latin par la méthode directe. L'auteur prouve que le lieu d'édition de ce livre n'est pas Breda et apporte une foule de détails bibliographiques du plus haut intérêt.
[L.B.]

115. Wagenseil (Ferdinand). *Die Skelettdarstellungen auf den Titelblättern der zwei Fabrica-Ausgaben Vesals.*
Sudhoffs Archiv für Geschichte der Medizin und der Naturwissenschaften, 48 (1964), afl. 3, p. 280-281.

De voorstelling van de beenderen van rechterhand en voorarm op het titelblad van de uitgave van 1555 is minder geslaagd dan in de oorspronkelijke (1543).
[E.C.-I.]

116. Wellens (Robert). ***Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion des Journées d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons. Mons, 29-31 mai 1964.*** **Mons, Archives de l'État, 1964, 8°, ill., 19 p. (Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture. Archives de l'État à Mons).**

À l'occasion des Journées internationales de la Société d'histoire du droit et des institutions des pays flamands, picards et wallons, le dépôt des Archives de l'État à Mons, avec le concours de la Bibliothèque publique de la ville, a organisé une exposition de documents qui tend à montrer 'les étapes de l'évolution du droit hennuyer depuis le début du XIII^e^ siècle jusqu'à la fin de l'ancien régime'. Le catalogue atteste un choix de quarante-deux numéros: des actes en majorité, mais aussi quelques livres manuscrits et imprimés. On relève parmi ces derniers des

editions de lois, chartes et coutumes (n^{os} 8-12), ainsi que des commentaires de ces textes et des traités de droit (n^{os} 26, 28-29, 32 et 37). Chaque document fait l'objet d'une notice succincte, qui se borne à l'identifier; le tout est précédé d'une courte introduction qui définit le sens de l'exposition.

[M.-Th.L.]

La présente bibliographie a été rédigée, sous la direction de Georges Colin, par Louis Bakelants (†), Jeanne Blogie, Micheline Boon, Elly Cockx-Indestege, Anne-Marie Frédéric, Geneviève Glorieux, Bernard Huys, Marc Lefèvre, Marie-Thérèse Lenger, Anne Rouzet et Hendrik D.L. Vervliet. Les notices signées de l'initiale A. sont dues aux auteurs mêmes des livres ou articles signalés.

La correspondance inédite de juste lipse conservée au musée Plantin-Moretus

Notre *Correspondance inédite de Juste Lipse conservée au Musée Plantin-Moretus*, qui formait la majeure partie du *Gulden Passer* de 1964, a été défiguré par un certain nombre de coquilles. Nous en signalons les plus importantes dans la liste qui suit. Une nouvelle édition sera publiée en 1966 à Anvers, chez *De Nederlandsche Boekhandel.* Cette réédition revue et corrigée, comprendra en outre un commentaire, les documents non-épistolaires, des lettres de tierces personnes se rapportant à Lipse et une bibliographie lipsienne en complément à celle de la *Bibliotheca Belgica* de F. Vanderhaeghen (1886-1888).

A.G. - H.D.L.V.

Corrigenda

		lire	***au lieu de***
p. 26	l. 33	Gennissam	Gemissam
	l. 36	Caerglou	Caergion
p. 41	l. 27	commeatus	commeatas
p. 53	l. 53	Suidas	sindas
p. 54	l. 7	Quod	Quae
	l. 8	firmum	firmam
p. 55	l. 16	urget	viget
p. 58	l. 8	Persica	Posica
p. 60	l. 56	vitris	vitru
p. 64	l. 14	latinum	latinis
	l. 4	Musivum	musinum
p. 69	l. 6	nos	nec
p. 72	l. 6	quamprimum	quatrinium
p. 76	l. 7	pergemus etsi	etsi

		lire	*au lieu de*
p. 92	l. 15	Morelio	Morelium
p. 99	l. 74	Sabaudorum	Sabandorum
p. 105	l. 15	opinor.	opinlr.
	l. 16	devotionis	devotioois
	l. 17	quid?	qun?
	l. 18	mentem	mentidm
	l. 19	Ant-	Aent-
p. 109	l. 4	litteras quas	litteras
	l. 17	certe	cere
p. 155	l. 4	preiudice	previdire
p. 196	l. 2	soli	solim
p. 198	l. 4	Lucium Senecam	Larem Senecae
p. 211	l. 10	fumum	summum
	l. 13	fauldra se servir	faudra en tenir
p. 222	l. 9	Malineus	Malmeus

Boekbespreking

[A.F. Johnson-V. Scholderer], *Short-title catalogue of books printed in the Netherlands and Belgium and of Dutch and Flemish books printed in other Countries from 1470 to 1600 now in the British Museum*, London, British Museum, 1965, 22 × 14 cm., 274 blz., £2.10.0.

Dit is het tweede werk over Nederlandse bibliografie, waarmee het Brits Museum de Nederlandse en Belgische bibliografen, filologen en historici - en wellicht niet alleen hen - binnen de tijdsspanne van een paar jaar vergast. Na de monumentale incunabelcatalogus (BMC, deel IX, alhier besproken in jaargang 1963) volgt thans deze kleinere maar allicht even belangrijke *Short-title catalogue.* Gaf de eerste een uitvoerige beschrijving, zoals het voor incunabelen past, dan sluit deze catalogus aan bij de reeks der Engelse, Portugese, Spaanse, Franse, Italiaanse en Duitse verkorte-titelcatalogen waarvoor het British Museum terecht grote lof verdient. De methode, om per snede, per tijdvak, en eerst op beknopte wijze het gedrukte bezit van deze uiterst rijke bibliotheek beschikbaar te stellen, kan niet anders dan voorbeeldig genoemd worden.

Deze catalogus brengt in een beschrijving, beperkt tot het essentiële, een overzicht van de Belgische en Nederlandse productie tot 1601. Ook het - overigens niet in titel of voorwoord genoemde - Luxemburg (zie Callidius Cornelius, p. 45 en H. de Gameren, p. 81) is in deze bibliografie opgenomen. De totale omvang der bibliografie mag geraamd worden op een 6.000 titels, waarvan de grote meerderheid vallen na 1540. Dit betekent meteen dat deze bibliografie hét hulpmiddel wordt voor het onderzoek der literaire, historische en culturele produktie der Nederlanden na 1540, datum waarmee de incunabel- en post-incunabelcatalogen resp. van Campbell en Nijhoff-Kronenberg hun gebied afsluiten. Dit in afwachting dat de grote Nederlandse en Belgische bibliotheken hun eigen, in het vooruitzicht gestelde bibliografie tot 1600 op de markt brengen.

Is het nog nodig te zeggen dat de Britse catalogus in grote mate deze afwachting helpt te dragen? Zonder in een lofrede te vervallen dient toch gezegd dat de kwaliteit van deze publicatie, zoals overigens van de gehele reeks, tot het beste behoort wat op dit ogenblik in de zeker niet onwerkzame sector der bibliografie gepubliceerd wordt.

Alles op te sommen wat ons belangwekkend lijkt, wat ons bijna (of helemaal) onbekend was, is ondoenlijk. Wij laten slechts een greep volgen.

Ten eerste de kwantitatieve verhouding der drukproductie der Nederlanden ten opzichte onzer buurlanden steeds gebaseerd op de STC-catalogussen: Frankrijk telt 14.000 uitgaven; Italië en de Duitse landen ieder 22.000; Nederlanden 6.000. Onze totale productie wordt geraamd op 30.000 titels. Breuksgewijs wellicht duidelijker: de Nederlandse productie omvat ongeveer de 1/2 der Franse, ongeveer 1/3 der Italiaanse en Duitse, ten minste voor zover de collectie van het Brits Museum een gelijkwaardig fragment omvat van ieder der genoemde nationaliteiten.

Ten tweede de verspreiding van Nederlandse uitgaven buiten de grenzen der Nederlanden gedurende de 15de en 16de eeuw; ik citeer de localiteit en naam van de drukker. In Duitsland is Emden het voorname (protestantse) centrum met Biestkens (4), Gailliaert (2), Gillis van der Erven (7), Mierdmans (2) en Urbain van Collen (2); verder Keulen met *Domus Sanctae Barbarae* (1), Th. Graminaeus (1), G. van Kempen (1); H. Commelinus te Heidelberg (1); N. Henricus te Oberursel (1); J. Unger te Emmerick (1); Frankrijk kan worden geciteerd met J. Foigny (1) te Reims; J. Higman (1) en W. Hopyl (1) en M. Le Jeune (2) te Parijs; Aug. Fries te Straatsburg (1); Engeland is goed vertegenwoordigd met J. Day (3), G. Dewes (1), H. Jacobi (2), J. Rayner (1), V. Simmes (1), R. Waldegrave (1), J. Wolf (2), allen te Londen; Ant. de Solemne (1) te Norwich; J. Legate (1) te Cambridge; Zwitserland ten slotte met G. Vignon (3) en P. Stephanus (1) te Geneve.

Alles te zamen een veertigtal werken waarvan de meeste in het Nederlands. Vergeleken met de Franse productie, elders dan in Frankrijk gedrukt en voor zover aanwezig in het British Museum - een duizendtal ongeveer - voor de zelfde periode is dit zeer weinig, maar men moet én de beperktheid van het Nederlands én het feit der belangrijke Franse taalkoloniën, bestaand in Zwitserland en de Nederlanden, in acht nemen.

Ten derde vindt de bibliograaf in de nuttige drukkersindex achteraan én een uitstekende doorsnede van de Nederlandse typografie der 15de en 16de eeuw én een onvermoede schat van nauwelijks, of in 't geheel niet bekende drukkersnamen. Ik citeer: te Amsterdam, R. le Canu; te Antwerpen, C. Baudoin, W. Cok, Abr. van Doremael, G. Fleysben, Th. Ruault; te Brugge, Hu. Holost; te Gent, F. Sampson; te Leiden, F. Bohemus; te Leuven, H. Warnfast; te Middelburg, D. van Respeauwe. Verschillende dezer namen zullen wel pseudoniemen zijn, maar een systematisch onderzoek hieromtrent blijft nog te doen.

De bibliograaf zal ook belangstelling hebben voor de vele drukkersadressen die deze catalogus als vals aanwijst; de lijst is verrassend lang: de 16de eeuw was een moeilijke tijd voor onze ontembare sluikdrukkers; ik citeer o.m. hun niet van humor gespeende namen: Adam Anonymus te Basel, Jacob Aurik te Emden, Rad. Bonifante te Basel, Arrigo del Bosco te Leiden, P. Congeth te Parijs, Chrys. Daberthoserus te Augsburg, Theoph. Emlos te Basel, Seb. Golsenus te Luneburg, Ubryght Hoff te Leipzig, Ol. Jacobson te Zurich, Geofroy à la Grand Dent te Pincenarile, H. Luft te Marburg, Jac. Mazochius te Zurich, H. Nycholson te Wesel, Joannes Philoponon te Marburg, Jan Troost te Aurich, P. Vibert te Antwerpen, J.B. Zangarus te Napels.

Wetend dat onze Britse collega's iedere recensie wantrouwen, die onverdeelde lof toezwaait, wil ik eindigen met enkele punten van kritiek; meer als bewijs van belangstelling dan als vitterij bedoeld, en zeker niet zonder vooraf te zeggen dat zij in het geheel niet opweegt tegen het honderdvoudige goede dat van deze bibliografie kan gezegd worden.

Ik zou de kritiek willen terugbrengen tot drie punten: ten eerste de rubricering der anoniemen, ten tweede de drukkersindex, ten derde enkele losse aanmerkingen.

Vooreerst dus de rubricering der anoniemen - de nachtmerrie der catalografie. Hier wordt de gewoonte van het British Museum gevolgd: de anoniemen worden ondergebracht onder enkele grote hoofdwoorden. Missalen, getijdenboeken, breviaria, in gelijk welke taal vindt men onder *Liturgies;* plakkaten, ordonnanties, vindt men onder de plaatsnaam van de uitvaardigende instantie, bijv. *Antwerp*, *Brabant*,

Hainault, voor de gewestelijke en stedelijke, *Netherlands* voor de landelijke. Muntordonnanties vindt men én onder deze rubrieken én onder het trefwoord *Munt.* Ik weet niet of het juist is het oude prinsbisdom Luik blz. 117 als *Province de Liège* te betitelen, terwijl blz. 131 de *Province of Mechlin* in de huidige politieke situatie een plezierige lapsus is voor het diocees Mechelen. De trefwoorden *Leser* (blz. 116) en *Seele* (blz. 185) zijn Duits-, niet Nederlandstalig. Ik waag het niet het systeem als dusdanig te kritiseren; hoewel, voor ons ongewoon, zal het zijn goede kanten hebben. Maar enkele verwijzingen meer hadden de bruikbaarheid van deze uitgaaf zeker niet geschaad.

Een zwakker punt is de index der drukkersnamen. Hier staan wel enkele foutjes en inconsequenties in: Quirinus Balliolinus (Q. van Belle) werkt te Brugge, niet te Gent. Zijn de vier drukken van 1549 en later opgenomen s.v. Arnold I Birckman inderdaad van hem of van zijn vennoten? Gewoonlijk wordt 1542 als sterftedatum van deze drukker opgegeven[1]. Arn. de Coerswarem (p. 226) komt ook voor als Coursvaremia (p. 227). Urbain Colen zou ik eerder op Colen dan op Urbain klasseren. Er dient een onderscheid gemaakt tussen Frans I Raphelengius († 1597) en Frans II. De schrijfwijze der eigennamen varieert al eens: de Jode (blz. 238) tegen over Judaeis (blz. 238; Martin tegen over Martinus de Keyser (blz. 239); Mourentorf (blz. 246) tegenover Mourentorff (blz. 257), terwijl ook Moretus-drukken s.v. *Plantiniana officina* voorkomen.

Als derde punt zou ik even willen stilstaan bij enkele dubieuze drukken.

De in [1570?] geplaatste Spaanse Virgilius *(Los doze libros dela Eneida)*, Anveres, I. Bellero, G. Smits, is wel een paar jaar later te dateren. De vroegste producties van G. Smits dateren van 1572[2], datum die overigens op zijn drukkersmerk voorkomt[3]. De Rabelais-uitgaven door F. Nierg te Antwerpen werden door Mej. Droz aan Charles Pesnot te Montluel toegeschreven[4]. De *Tragedies* van Rob. Garnier, te Antwerpen verschenen bij Th. Ruault, worden op rekening geplaatst van Hier. Haultin te la Rochelle[5]. De anonieme *Der siecken Troost* (s.n., 1540?) is misschien gelijk aan de gekende Crom-Mierdman uitgaaf van 1543[6].

Het *Tractatus ad historiam Romanam* van Lipsius is geen druk, wel een valse druk op naam van Fr. Raphelengius[7] door J. Legate te Cambridge. Is hier trouwens geen verwarring in het spel tussen de nummers 15702 en 15703 van de Engelse STC of tussen 590a4(1) en 590a4(2) van de algemene catalogus van het British Museum? De uitgever van de *Phaselus* van Catullus, aangeduid als V. Giselinus, mag na de studie van Van Crombruggen aangevuld worden als V. Giselinus en J. Lernutius[8]. Verder vind ik de volgende werken van Joannes a Lasco niet ver-

1 Zie Cools in *De Gulden Passer* 2 (1924), blz. 73-75 en S. Corsten, in *Gutenberg-Jahrbuch*, 1962, blz. 267-272.
2 Cf. *Het Boek*, 12 (1923), blz. 171.
3 Van Havre, *Marques typographiques*, II, blz. 237.
4 *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 22 (1960), blz. 588-591.
5 R. Desgraves, *L'imprimerie à la Rochelle*, I, blz. 60-62, Nr. 119*bis.*
6 W. De Vreese, in *Jaarboek der Kon. Vlaamse Academie voor taal en letterkunde* 15 (1901), Nr. 6; Sepp, *Verboden lectuur*, blz. 84.
7 *Bibliographie Lipsienne*, II, blz. 577-580.
8 *Mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie voor Wetenschappen*, *Letteren en Schone Kunsten.* Klasse der Letteren, 21, 1959, Nr. 3.

meld; *De catechismus*, Londen, Mierdmans, 1551; *De kleyne catechismus*, Londen, J. Day 1561; id., ibid., 1566; hoewel deze voorkomen in de Engelse STC onder de nummers 15260, 15261, 15262. Werden misschien de titels op verschillende wijze afgekort, zodat ik de gelijkenis niet meer zie? Evenmin vind ik *Een nieuu tiidinghe, hoe dat die Prince van Spaengien*, etc., (1554) vermeld in de Engelse STC 19835.

Coornhert's *Leydtsche disputatie*, wordt door de *Bibliotheca Belgica* (I, VI, C 69) toegeschreven aan C. Silvius te Leiden. *Het Spiegelken van de ongerechticheyt* van dezelfde auteur is een moeilijk geval: de *Bibliotheca Belgica* (ibid., C 103), schrijft ze toe aan H. Jansz. Muller te Amsterdam, terwijl Moes-Burger (I, blz. 298-299) het bij Anth. Ketel te Haarlem houden. Deze laatste wordt echter niet aanvaard door Lacuelle-van de Kerk[9].

Ik wil met deze laatste voorbeelden aantonen hoe moeilijk het soms is een anoniem werk juist te plaatsen. Des te meer lof verdienen daarvoor de hoger geciteerde juist opgeloste *pseudepigrapha;* de voorgaande paragraaf moge wel een inzicht geven in de moeilijkheid der materie, echter nooit de indruk dat wat ik bij de aanhef dezer bespreking schreef, onjuist zou zijn: deze kataloog is één der hoogtepunten van moderne bibliografische kunde.

H. VERVLIET

M. Audin, *Les livrets typographiques des fonderies françaises créées avant 1800. Avec un supplément par M. Ellic Howe*, Amsterdam, Gérard Th. van Heusden, 1964, 26 × 19 cm, 210 blz., 72 gulden.

In 1934 verscheen de oorspronkelijke uitgaaf van dit zeldzame doch belangrijke werk van Marius Audin, volgens de titel over Franse letterproeven, doch in werkelijkheid eveneens handelend over de Franse lettergieterijen.

Het is wellicht onbetamelijk na meer dan dertig jaar nog een kritiek te willen brengen op de inhoud van dit werk. Des te meer omdat de omstandige bespreking, die Ellic Howe, in 1951, in *The Library* publiceerde in deze herdruk mede is opgenomen. Niettemin vervangt ook deze herdruk, wetenschappelijk gezien, niet een volledig herwerkte nieuwe uitgaaf. Over verschillende voorname figuren als Tory, Garamont, Savary, de Imprimerie Royale, Fournier, weet men thans merkelijk meer dan men uit dit boek van Audin-Howe halen kan. Mensen als Augereau, Granjon, Danfrie, Picart, Briot, om ons tot enkele niet-onbelangrijke 16de-eeuwe graveurs te beperken, worden niet eens vernoemd. In afwachting evenwel dat het nog ongeschreven grote werk over de Franse 16de-eeuwse drukletter - waarschijnlijk een der beste in de geschiedenis der typografie - wordt geschreven, kan dit werk en deze herdruk goede diensten bewijzen.

De kwaliteit van deze herdruk is beter dan wat de handel - die de offsetdruk blijkbaar wordt - ons gewoonlijk brengt. Toch durven wij de drukker wijzen op een slordige - te vette of te magere - inktgeving van sommige vormen, bijv. op blz. 80 en 191, terwijl op blz. 149 het belangrijke woord *Vibert* nagenoeg helemaal wegviel. Ook heb ik het betreurd dat de oorspronkelijke paginering van Howe's artikel werd weggeretoucheerd, hoewel ik er eerlijkheidshalve dien aan toe te voegen dat zij in

9 *Haarlemsche Drukkers*, blz. 84.

een nota vermeld werd. Doch waarom viel daarin de datum van Howe's opstel (1951) weg?

H.V.

A. Gerlo, *Bibliographie de l'humanisme belge, précédée d'une bibliographie générale concernant l'humanisme européen. Avec la collaboration d'E. Lauf.* Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1965, 248 p. [= Université libre de Bruxelles. Travaux de l'Institut pour l'Étude de la Renaissance et de l'Humanisme. Instrumenta Humanistica I].

Indien tot voor enkele decennia in ons land bezwaarlijk kon gesproken worden van een systematisch wetenschappelijk onderzoek van humanisme en Neolatijnse literatuur, dan valt de laatste jaren een sterk toenemende belangstelling waar te nemen voor dit studieterrein en zou men kunnen spreken van een soort officiële erkenning van deze disciplines. Aan de Katholieke Universiteit te Leuven werd een leerstoel opgericht voor Neolatijnse literatuur, de Vrije Universiteit te Brussel kreeg een Instituut voor Studie van de Renaissance en het Humanisme, een Interuniversitair Centrum voor Geschiedenis van het Humanisme werd opgericht, waarvan de eerste studiedag gewijd aan het Belgisch Humanisme op 27 november 1965 te Brussel plaats vond. Grote gemeenschappelijke ondernemingen zijn aan gang zoals de uitgave van de Lipsiuscorrespondentie en de Opera Omnia van Erasmus.

De grote moeilijkheid waarvoor de onderzoeker van het humanisme zich echter geplaatst ziet is het ontbreken van degelijke werkinstrumenten: verantwoorde tekstuitgaven en vertalingen, lexica en grammatica van het humanistisch Latijn, repertoria en... bibliografieën. Thans brengt Prof. Gerlo, die reeds in 1952 een repertorium van Belgische humanisten en Neolatijnse dichters uitgaf (Mélanges Georges Smets, Bruxelles, 1952, pp. 255-285) een lang ontbeerd hulpmiddel in de vorm van deze 'Bibliographie de l'humanisme belge'.

Zoals reeds uit de volledige titel blijkt, gaat aan de eigenlijke bibliografie van het Belgisch humanisme een beperkte bibliografie van het Europees humanisme vooraf (pp. 14-82), die wordt aangekondigd als een 'tamelijk uitgebreide keuze van bibliografische referenties'. De verstrekte gegevens beantwoorden aan deze omschrijving en kunnen bij gebrek aan een volledige bibliografie van het Europees humanisme ongetwijfeld grote diensten bewijzen om het Belgisch humanisme in het geheel van deze geestesbeweging te situeren. Een korte beschrijving moge toelaten te oordelen over de verscheidenheid van het hier gebodene.

Naast enkele bibliografische werken vinden we in dit eerste gedeelte een opsomming, per land, van tijdschriften en andere periodieke publicaties (zoals b.v. tekstcollecties) betreffende humanisme en renaissance. Een reeks rubrieken behandelen dan cultuurhistorische problemen zoals het begrip humanisme, de oorsprong, de geschiedenis van het humanisme, het begrip renaissance, de verhouding van renaissance en humanisme tot hervorming en contra-reformatie. Hierop volgen een bibliografie, per land, van het humanisme en de Neolatiniteit in de verschillende Europese landen en een bibliografie betreffende belangrijke niet-Belgische humanisten (gerangschikt volgens de namen van de humanisten, vernoemd in alfabetische volgorde). Tenslotte wordt in een zeer gevarieerde reeks rubrieken ingegaan op meer bijzondere aspecten zoals taal, Neolatijnse literatuur en filologie, onderwijswezen, recht, wetenschap, boekdrukkunst, etc.

Ook de systematische indeling van de eigenlijke bibliografie van het Belgisch humanisme (pp. 83-248) is ver doorgedreven. De vijf hoofdstukken: Algemeenheden

(geschiedenis en geschiedenis van het humanisme, nationaal en regionaal), Speciale aspecten (taal, onderwijs, recht, etc.), Mensen, Werken (bibliografieën,

beschrijving van oude boeken, catalogi, bloemlezingen) en Hulpmiddelen (woordenboeken en lexica) zijn ieder in talrijke rubrieken onderverdeeld, wat het opzoeken zeer vergemakkelijkt. Het zwaartepunt ligt ongetwijfeld bij het hoofdstuk Mensen. Na een lijst van biografische repertoria en archivalia biedt de auteur ons een zeer uitvoerige alfabetische lijst (pp. 133-244) van 788 Belgische humanisten en Neolatijnse dichters, een uitgebreide en aangevulde versie van hogervermeld repertorium dat hij in 1952 in de Mélanges Georges Smets liet verschijnen. Dit repertorium, oorspronkelijk bedoeld als voorstudie voor de geschiedenis van het Belgisch humanisme als 'une histoire des documents écrits, une histoire des auteurs' is zeer breed opgevat en omvat niet alleen erkende humanisten en *alle* (de auteur bekende) neolatijnse dichters, maar ook jurisconsulten, medici, theologen 'qui dans leurs écrits se sont occupés de l'antiquité dans un esprit humaniste'. Als tijdslimiet werd de periode 1470 tot 1670 in aanmerking genomen. Bij elke humanist vinden we de verschillende varianten van zijn naam, chronologische aanduidingen, beroep of specialisatie en beknopte bibliografie.

Deze inhoudsopgave moge volstaan om duidelijk te maken dat de gebruiker hier zeer gevarieerd en praktisch werkmateriaal geboden wordt. Tevens meen ik de aandacht gevestigd te hebben op een zeer grote kwaliteit van dit werk: de ver doorgedreven systematisatie van de rubrieken. De bruikbaarheid wordt nog verhoogd door het zeer handige 'Plan de la bibliographie' vooraan.

Wat de bibliografische gegevens zelf betreft, deze gaan in principe tot einde 1963 en zijn per rubriek chronologisch gerangschikt. De bibliografie is beschrijvend. Slechts uitzonderlijk is een kleine analytische nota toegevoegd.

Gezien het omvangrijk terrein dat door deze bibliografie bestreken wordt en het baanbrekende van het werk, zou het onbillijk zijn de auteur een verwijt te maken van het ontbreken van een of ander artikel of studie, een oud lexicon, of de naam van een humanist. Allicht zal ieder die zich met een of andere detailstudie van het humanisme heeft beziggehouden aanvullingen kunnen leveren bij sommige rubrieken. Het zou echter wenselijk zijn de auteur deze gegevens te verstrekken. Samenwerking schijnt mij bij de jonge wetenschap van het humanisme onontbeerlijk.

Tenslotte zou ik de wens willen uiten dat bij een eventuele nieuwe editie toch een alfabetische index op de auteursnamen zou worden toegevoegd. Het wil mij voorkomen dat een dergelijke index, vooral gezien de chronologische schikking der referenties en de ver doorgedreven indeling in rubrieken, vaak diensten moet kunnen bewijzen.

Intussen hoeven Prof. Gerlo en zijn medewerker de heer E. Lauf niet te twijfelen aan de grote dankbaarheid van allen die zich met de studie van het humanisme bezighouden.

JAN K. PEETERS